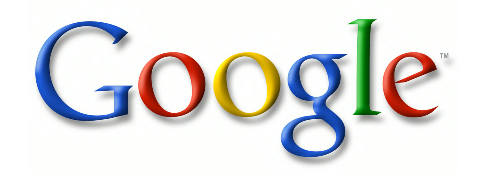




Hommes et Mœurs

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

Hommes et Mœurs AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

N. M. BERNARDIN

Docteur ès lettres
Lauréat de l'Académie Française



PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
15, rue de Cluny, 15

—

1900

A SON ALTESSE IMPÉRIALE

MADAME LA PRINCESSE MATHILDE

CE LIVRE EST DÉDIÉ

PAR

Son très respectueux filleul

N. M. BERNARDIN.

HOMMES ET MŒURS

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

UN GRAND MÉDECIN

CHARLES DE L'ORME

La nature avait traité Charles de L'Orme, sieur de Beauregard, en véritable enfant gâté. Elle lui avait donné toutes les qualités physiques et intellectuelles dont le futur médecin devait avoir besoin : une bonne complexion, une vigueur extrême, une taille élevée et majestueuse, une belle mine, des traits agréables, une voix forte et distincte, une volubilité de langue surprenante, une élégante facilité d'élocution, la plus heureuse mémoire, une intelligence ouverte, beaucoup d'esprit, et, don non moins précieux, une présomption sans pareille. Sans doute, celui qui étale indiscrètement une opinion trop avantageuse

de son mérite risque d'indisposer contre lui le petit nombre des gens instruits; mais, à être ainsi infatué de sa personne, il ignore cette pénible défiance de soi qui paralyse les meilleurs ; il a une merveilleuse assurance, et il parle avec un aplomb et un ton d'autorité qui imposent à la foule. Par surcroît de bonheur, Charles de L'Orme était né dans le milieu le plus propre à faciliter le développement de ses qualités naturelles, et à lui permettre d'en tirer avantageusement parti.

Il se disait « issu de noble et ancienne race », et prétendait descendre « en ligne directe de Jacques de L'Orme, l'un de ceux qui ont travaillé à la réforme de la Coutume de Bourbonnais, lequel était président en la Chambre des comptes de ladite province ». Ce qui est certain, c'est que son père, Jean de L'Orme, était médecin à Moulins, quand il fut appelé à la cour par la faveur royale. En 1580, Henri III, désolé de la stérilité de la reine Louise de Vaudemont, entendit parler des eaux thermales, jadis célèbres, de Bourbon-Lancy ; il chargea aussitôt son médecin, Marc Miron, de restaurer les bains. Dès que les travaux furent terminés, le roi vint à Bourbon avec toute sa cour, et appela de Moulins Jean de L'Orme « au conseil de sa santé (1) ». Le médecin bourbonnais lui plut tellement qu'il ne

(1) *Les Bains de Bourbon-Lancy et l'Archambault* (1604), par J. Auberi, médecin du duc de Montpensier.

voulut plus se séparer de lui. Après l'assassinat de Henri III, Jean de L'Orme demeura attaché à sa veuve en qualité de premier médecin, jusqu'à la mort de cette princesse en 1601. Comme elle était estimée « pulmonique incurable », et que Jean de L'Orme passait pour avoir prolongé de plusieurs années sa vie, Henri IV le prit pour médecin ordinaire en 1606, en remplacement de du Laurens (1), et bientôt après il lui donnait la charge de premier médecin de la reine Marie de Médicis, charge que Jean de L'Orme exerça pendant douze ans. Le père de Charles de L'Orme jouissait d'une grande réputation, comme nous le montrent non seulement des vers latins composés en son honneur par Joseph Scaliger, mais des lettres du médecin Valot, du poète Tristan, du grand Balzac, et de Guy Patin, qui le comprenait parmi les « Français illustres en sciences », dont il voulait écrire en latin les éloges, à l'imitation de Scévole de Sainte-Marthe.

Homme instruit et lettré, Jean de L'Orme fit faire à son fils des études aussi complètes que possible ; il voulut qu'il entendît, outre le latin et le grec, l'italien et l'espagnol ; et Charles de L'Orme acquit une connaissance si parfaite de ces deux dernières langues que plus tard, en l'écoutant, le cardinal Antonio Barberini, neveu du pape Urbain VIII, s'écriera

(1) Cela est noté sur un état manuscrit des officiers de nos rois, qui est conservé à la Bibliothèque nationale.

avec surprise : « *Parla tanto bene italiano che io* », et qu'Anne d'Autriche, ravie, détournera un instant ses yeux du berceau dans lequel repose le dauphin malade pour dire qu'elle n'a « jamais mieux entendu parler sa langue espagnole ».

Quand le moment fut venu de faire recevoir son fils médecin, Jean de L'Orme se souvint qu'il avait professé jadis à l'Université de Montpellier, et envoya le jeune homme, alors âgé d'environ vingt-trois ans, à ses anciens collègues. Ceux-ci accueillirent à bras ouverts le fils du médecin du roi, et, dans le courant de l'année 1607, Charles de L'Orme soutint ses neuf thèses (1) et conquit tous ses grades.

Il n'est pas sans intérêt de voir comment faisait un docteur au XVIIe siècle cette fameuse Université de Montpellier, que Molière semble avoir particulièrement visée dans la cérémonie du *Malade imaginaire*.

Il fallait d'abord conquérir le grade de bachelier ; pour cela une seule thèse suffisait. L'illustre François Ranchin demanda à Charles de L'Orme s'il est bon pour la santé de danser aussitôt après le repas ; le

(1) Elles ont été imprimées en 1608, avec de nombreux éloges écrits en latin et en grec par des admirateurs enthousiastes du nouveau docteur, parmi lesquels les poètes Cl. Billard et Jean de Lingendes, tous deux de Moulins, comme lui, et elles ont été mises en vente à Paris, rue Saint-Jacques, chez Adrien Beys, sous un titre grec, qui fait un jeu de mots intraduisible. Ces neuf dissertations, assez courtes, d'un latin plutôt agréable, forment un élégant volume, précédé d'une fort belle estampe.

candidat prouva l'affirmative de la question, et fut reçu le 8 janvier.

La licence était un peu plus malaisée ; aussi les étudiants l'appelaient-ils « l'examen rigoureux ». Voici les quatre questions qui furent posées à Charles de L'Orme :

1° Convient-il d'employer les mêmes remèdes avec les *amants* qu'avec les *déments* ? (Le jeu de mots en latin est encore plus marqué : *amantium* et *amentium*). — Réponse : Oui.

2° Une fièvre pestilente peut-elle être intermittente ? — Réponse : Non.

3° La guimauve est-elle un être vivant, et a-t-elle les propriétés que lui accordent Dioscoride et Galien ? — Réponse : Oui (1).

4° L'usage exclusif de l'eau comme boisson est-il

(1) Pour démontrer que la guimauve est un être vivant, de L'Orme cite, avant Thomas Diafoirus, l'exemple de l'héliotrope, qui tourne sans cesse vers l'astre du jour. Gardons-nous d'en conclure que Molière, dans le couplet si célèbre de la statue de Memnon et de la fleur nommée héliotrope, a visé le vieux médecin. La comparaison avec l'héliotrope se trouve fréquemment chez les auteurs de la première moitié du XVIIe siècle ; elle est en quelque sorte classique. Le modèle dont s'est servi Molière est, croyons-nous, l'extraordinaire harangue d'adieux adressée le 16 janvier 1625 par Vauchelles, premier échevin d'Amiens, à Henriette de France, qui traversait cette ville pour aller prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne ; le compliment si connu de Molière semble calqué sur le début et la fin de cette harangue : « Madame, autrefois il s'est fait une statue du fils de l'Aurore, dont l'artifice était tel que, quand le soleil se levait et lui dardait ses premiers rayons sur

plus utile aux jeunes gens qu'aux vieillards ? — Réponse : Oui.

La soutenance de ces quatre thèses occupa huit séances, du 1er au 9 juillet.

Reçu licencié à l'unanimité le 20 juillet, Charles de L'Orme fut, le 30 octobre, fait docteur par acclamation. Voici quels étaient les sujets de ses quatre nouvelles thèses, dédiées au chancelier de Sillery :

1° La vie des rois, des princes et des grands est-elle moins exposée à la maladie et plus longue que celle des gens du peuple et des paysans?

2° Les vésicants sont-ils bons pour les douleurs arthritiques ?

3° Peut-on préparer un poison qui tue à une époque déterminée ?

4° Est-il permis, quand une femme enceinte souffre d'une maladie aiguë, de lui prescrire des abortifs ?

La soutenance, commencée le 1er octobre, se pour-

la bouche, elle chantait de contentement et de joie ; mais quand le soleil se couchait, elle jetait force cris de deuil et de fâcherie. Ainsi, quand vous êtes arrivée dans la ville d'Amiens, nous en avons rempli l'air de mille chants d'allégresse; mais maintenant que vous nous délaissez, nous en ressentons mille amers déplaisirs, semblables à cette herbe, qui flétrit lorsque l'oiseau, dont elle porte le nom, s'en absente. — Aussi certes avons-nous raison de dire qu'il en doit aller de la sorte. Car ce que le soleil faisait à l'endroit de cette si fameuse statue, vous le faites envers nos cœurs et nos affections, nous donnant l'âme par les rayons de vos doux regards, et la vigueur par vos célestes influences... Nous serons toujours cependant vos très humbles, très obéissants et très fidèles serviteurs. »

suivit durant quatre jours. Sur les trois premiers points, le candidat se prononça, plus ou moins franchement, pour l'affirmative ; sur le quatrième, au nom de la religion, il soutint la négative avec une indignation généreuse et presque éloquente.

Aux thèses succédèrent cent propositions, opinions problématiques ou paradoxes, défendus contre tous par le futur docteur. Cette fois, c'est de L'Orme qui en a fait choix, et dans le nombre il en est d'assez inattendus, comme ce paradoxe : « La femme est plus parfaite que l'homme », et ces deux problèmes : « Les mâles peuvent-ils avoir du lait ? — A-t-il été donné au seul roi de France de guérir les écrouelles ? »

*
* *

Après cette réception triomphante, Charles de L'Orme fit un voyage en Italie. Il alla d'abord faire admirer sa jeune science à l'Université de Padoue ; puis il poussa jusqu'à Venise, où, s'il fallait en croire l'abbé de Saint-Martin (1), écho de Charles de L'Orme lui-même, la république lui aurait donné gratuitement cette qualité de noble vénitien, qu'elle vendait d'ordinaire cent mille écus. De Venise il revint à Rome, où, toujours d'après l'abbé, le pape aurait

(1) Admirateur enthousiaste et ami intime de Ch. de L'Orme, l'abbé Michel de Saint-Martin (1614-1684), recteur de l'Université de Caen, nous a laissé un pompeux panégyrique de l'illustre médecin sous le titre de *Portrait en petit de M. de L'Orme*.

rivalisé avec les cardinaux d'amabilités envers lui, et où son savoir aurait étonné tous les médecins. Il y avait deux ans qu'il était en Italie quand son père, récemment fait premier médecin de Henri IV, obtint du roi que le jeune docteur fût inscrit parmi les « médecins sans quartier, pour servir quand on les appelle, à quatre cents livres de gages ». La nomination est datée du 7 décembre 1609. Charles de L'Orme revint aussitôt à Paris ; mais cinq mois après Henri IV était assassiné.

Le père et le fils demeurèrent attachés à la personne du nouveau roi, et même Charles de L'Orme reçut, le 17 août 1611, les provisions de l'état et office de premier des médecins de Louis XIII. Jean de L'Orme eut l'honneur d'offrir, à Moulins, l'hospitalité à Louis le Juste, revenant victorieux du Languedoc, en décembre 1622, et, peu après, à la reine mère. En remerciement, le roi lui envoya, ainsi qu'à son fils, un brevet de conseiller d'État. Jean de L'Orme ne tarda pas d'ailleurs à quitter la cour. Bien qu'il n'ait été remplacé officiellement auprès du roi qu'en 1630 par Ch. Guillemeau, dès avant 1626, se sentant trop vieux pour faire son service, il était retourné à Moulins : il y avait « acheté la maison d'Anzac, qui est une des plus belles et des plus agréables, et il y fit sa demeure jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans qu'il mourut » de la pierre, le 14 janvier 1637.

Charles de L'Orme, lui, était resté au Louvre, où il avait son appartement « entre celui de M. le duc

de Candale, premier gentilhomme de la Chambre, et celui du marquis de Rambouillet, premier maître de la garde-robe » (1). C'est le temps où il fut le plus en crédit. Le roi daignait fort souvent lui parler devant tout le monde ; le 7 août 1626, il lui donna l'office de trésorier général de France en la généralité de Bordeaux, que de L'Orme conservera jusqu'à 1634 ; cette faveur ne tarda pas à être suivie d'une autre : le célèbre médecin reçut de la bonté royale la charge d'intendant des eaux minérales de France. Les courtisans ne le voyaient pas d'un moins bon œil que le maître. Charles de Gonzague, duc de Nevers, qui avait emmené de L'Orme à Madrid, quand il y était allé négocier le mariage du roi avec Anne d'Autriche, étant devenu en 1627 duc de Mantoue et de Montferrat, l'envoya en ambassadeur auprès de la duchesse de Clèves.

Le cardinal de Richelieu exprimait à Bérulle, le 7 novembre de la même année, sans doute dans un but politique, le désir de voir Charles de L'Orme obtenir l'office de premier médecin de Monsieur, frère du roi, et Bérulle répondait : « C'est un esprit puissant, actif et fidèle, et il serait à propos, ce me semble, qu'il y en eût quelques-uns de semblables à lui chez Monsieur. » L'affaire tarda cependant quelque peu à s'arranger, car c'est le 17 août 1629 seulement que les provisions de l'état de premier médecin du

(1) Lettre d'Erard Le Gris, marquis de Montreuil.

duc d'Orléans furent expédiées à Charles de L'Orme. Presque aussitôt son nouveau maître se rebella contre le roi, et passa en Lorraine ; de Lorme l'y suivit ; il le suivit encore aux Pays-Bas.

Quel qu'ait été, dans ces circonstances, son rôle auprès de Monsieur, ce qui est certain, c'est qu'il ne perdit pas les bonnes grâces du roi, ni celles du cardinal. Il entra auprès de Louis XIII, et resta dans sa maison jusqu'en 1638. Quand, à la fin de 1636, le cardinal de Lyon tomba dangereusement malade, c'est de L'Orme que Richelieu envoya précipitamment auprès de son frère. Le grand ministre demeura très reconnaissant au médecin, et l'abbé de Saint-Martin prétend qu'il le voyait avec plaisir venir au Palais Cardinal et même qu'il l'entretenait des affaires de l'État. Il prétend aussi que le chancelier Séguier aurait souvent quitté la plus illustre compagnie pour s'enfermer en particulier avec de L'Orme : « Il témoignait que M. de L'Orme lui avait donné de judicieux avis dans les temps les plus fâcheux de l'État et durant les guerres intestines, qu'il en avait reçu de très grands avantages, et, pour marque de son estime, il lui donnait une pension de quinze cents livres par an. » Mazarin en faisait cas également, mais il ne paraît avoir causé avec lui que médecine. A la mort de Louis XIII, de L'Orme entra comme médecin sans quartier dans la maison du petit roi ; mais il en fut mis hors, avec tous ses confrères, en 1652. Il n'y perdait pas grand'chose : « Depuis dix ans, écrit

Guy-Patin en 1655 (1), les médecins par quartier n'ont rien touché, ou très peu ; encore faut-il pour cela du crédit extraordinaire ; le premier médecin même est mal payé de ses appointements. »

Heureusement Charles de L'Orme avait de la fortune, et, qu'il y eût ou qu'il n'y eût rien pour lui sur la cassette, ce n'était pas pour modifier aucunement son train de vie.

Il gagnait d'ailleurs beaucoup d'argent. Sans doute il n'avait pas le front d'exploiter ses clients comme ce « Théodore de Majerne, premier médecin ordinaire du roi d'Angleterre, qui, étant incommodé d'une faiblesse de nerfs en ses jambes, prenait un jacobus, valant douze francs, de chaque degré qu'il montait en la maison d'un malade » ; mais l'abbé de Saint-Martin a beau déclarer que son illustre ami ne prenait rien des riches, non plus que des pauvres, pas même des présents, il a beau vanter sur tous les tons le désintéressement de Charles de L'Orme, nous avouons que nous ne saurions l'en croire, et nous récusons sur ce point son témoignage. C'est que Jean Bernier parle tout autrement dans ses curieux *Essais de Médecine* (1689). Nous savons par lui que de L'Orme avait imaginé, par exemple, de placer dans son escalier un tronc, « où les consultants étaient invités de mettre ce qu'ils voulaient pour l'office des trépassés, dont quelques dévotes lui

(1) Le 30 novembre.

avaient, disait-il, laissé la direction entière. » Et, comme il serait imprudent d'équilibrer un budget sur la générosité spontanée des clients, notre médecin s'assurait des revenus fixes, en se faisant payer par les habitants de Bourbon pour leur envoyer des malades, et en prélevant sa part sur les bénéfices des chirurgiens et des apothicaires auxquels il adressait des pratiques. Il avait, paraît-il, trouvé mieux encore; mais, écrit en deux endroits Bernier, qui craint peut-être, s'il les divulgue, de voir se généraliser les procédés de L'Orme, « ce sont artifices si bas que je veux bien les omettre ».

De son patrimoine, comme de l'argent qu'il gagnait, Charles de L'Orme faisait d'ailleurs un bon usage : « Les grandes sommes qu'il a employées pour faire des expériences, dit le *Mercure galant*, sont des marques du plaisir qu'il se faisait de n'ignorer rien dans son art », et l'auteur du *Portrait en petit de M. de L'Orme* nous signale, entre autres, une expérience faite avec succès sur un chien pour étudier le suc pancréatique.

Mais la plus grosse dépense de Charles de L'Orme était son cabinet de tailles-douces, tant vanté par l'abbé de Marolles dans ses *Mémoires;* pour réunir cette belle collection d'estampes,

Il fit ce qu'eût pu faire un seigneur curieux (1);

il y consacra plus de vingt mille écus. Nous ne

(1) Abbé de Marolles, *Livre des peintres et graveurs.*

serions même pas surpris que de L'Orme fût l'original du Démocède de La Bruyère, car nous savons qu'il avait réuni presque tout l'œuvre de Jacques Callot, qui avait gravé, en 1630, un très beau portrait de lui, entouré de nombreux ornements symboliques. En 1634, Claudine Stella dédia au riche médecin son *Saint Louis faisant l'aumône.*

Charles de L'Orme n'aimait pas moins la poésie que les arts du dessin. C'était là un goût de famille, car son père rimait assez agréablement. De Charles de L'Orme lui-même nous avons un sonnet écrit en 1626, dont le titre est un peu long :

Sonnet acrostiche et mystérieux, sur les Erreurs populaires de M. Baschot, médecin du Roi, par le sieur de L'Orme fils, conseiller du Roi et son médecin ordinaire : (1)

Génie d'Apollon, Baschot, dont la doctrine
Assemble en tes écrits tout ce qu'on peut savoir :
Si Joubert nous a pu des erreurs démouvoir
Par où le genre humain courait à sa ruine,

A toi, qui viens guérir même la Médecine,
Remettant la nature et l'art en son devoir,
Dirai-je qu'Esculape avait moins de pouvoir,
Bien qu'il fût estimé d'une race divine ?

A bon droit je le dis, et que, sans te flatter,
Sans craindre ainsi que lui les feux de Jupiter,
Comme malgré la Mort, Phèdre, le monstre et l'onde,

Hippolyte revit la lumière des cieux,
On te doit donner rang parmi les demi-dieux,
Les Erreurs guérissant toutes celles du monde.

(1) Nous avons trouvé ce sonnet et les vers de Jean de

A la vérité, ce sonnet est assez lourd ; mais il paraît que Charles de L'Orme excellait à composer des vaudevilles amusants et des chansonnettes spirituelles sur des matières légères et quelquefois très délicates, si bien même qu'il se mit sur les bras de fâcheuses affaires (1). Il ne perdit point avec l'âge son goût pour la poésie, et, quinze jours avant sa mort, il faisait encore des vers fort bien tournés (2).

Poète, Charles de L'Orme fut lié naturellement avec les poètes et les écrivains de son temps : avec Gilbert Gaulmin, son parent d'ailleurs, qui lui dédia, en 1625, sa version latine des *Amours de Rhodante et de Dosiclès* par Théodore Prodrome, accompagnée d'une longue élégie latine en son honneur ; avec Théophile, qui, grelottant l'hiver au fond de sa prison, lui envoyait ces vers affectueux :

> Docte Chiron, après le roi
> Et les faveurs de ma maîtresse,
> Mon cœur n'a de regret qu'à toi ;

avec Boisrobert, le bouffon du cardinal de Richelieu ; avec Tristan L'Hermite, qui lui a écrit deux lettres des plus flatteuses, et qui, dans un sonnet,

L'Orme en tête d'un livre de Gaspard Baschot, cousin des deux médecins, qui a pour titre : *Partie troisième des Erreurs populaires touchant la médecine et régime de santé, en suite de celles de M. Laurent Joubert.*

(1) Bernier, *op. cit.*

(2) *Mercure galant.*

le proclamait capable de guérir tous les maux, excepté ceux que fait l'amour ; avec Balzac, qui lui avait adressé trois lettres des plus louangeuses, et qui, dès 1625, le couvrait d'éloges dans une lettre à Vaugelas ; avec La Motte-Aigron, ami de Balzac, et auteur de la *Réponse à Phyllarque ;* avec Racan et mademoiselle de Gournay, qui, à Bourbon, s'asseyaient souvent à la table du fameux intendant des eaux minérales de France.

Ils s'y trouvaient avec la noblesse, avec la finance, avec la robe, qui toutes trois fréquentaient à l'envi chez Charles de L'Orme. Il était l'homme à la mode, celui que se disputaient les cercles, le convive qu'un amphitryon était fier de présenter à ses invités. C'est que ce médecin sans modèle n'avait ni la tenue sévère, ni le pédantisme gourmé d'un Diafoirus ou d'un Purgon ; à voir les roses de ses jarretières et de ses souliers, « ses fraises toujours des plus proprement godronnées, ses habits des mieux chamarrés et découpés, ses castors et ses bas des plus fins, » ses cheveux toujours bien frisés, sa barbiche et sa fine moustache toujours taillées à la dernière mode, à l'entendre, ne plus ne moins qu'un homme du bel air, entremêler de jurons tous ses discours, nul en vérité n'eût pu le prendre pour un praticien. On conçoit que Callot l'ait appelé « le plus élégant des médecins », et qu'Henri IV ait dit de lui qu'il « gentilhommait la médecine ».

C'était en capitan qu'il entrait en matière avec

les dames, même de qualité, et elles ne s'apercevaient qu'elles étaient en présence d'un médecin qu'au moment où sa reconnaissance triomphante leur offrait des recettes sans égales pour effacer les rides indiscrètes. Sa liaison avec la Montarbault l'avait *posé*, et ils avaient été l'entretien de tout Paris un jour que, se croyant abandonnée, elle avait bu du poison, et que son amant avait eu beaucoup de peine à la sauver. Il est faux que Charles de L'Orme ait été le père de Marion de L'Orme, la célèbre courtisane, immortalisée par Victor Hugo ; mais il est vrai que d'une de ses liaisons éphémères il avait eu un fils naturel, qu'il fit d'ailleurs légitimer avec faculté de porter son nom et ses armes, et auquel il donna la meilleure éducation. Il était de ces hommes privilégiés à qui l'on passe tout, et desquels on accepte ce qui, d'autres, ferait crier au scandale. Ne vit-on pas la duchesse d'Aiguillon souffrir qu'il emmenât avec lui une maîtresse lorsqu'il accompagna à Bourbon l'abbé de Richelieu et ses sœurs?

L'admiration qu'on lui témoignait, les succès que sa réputation lui valait auprès des dames, les flatteries intéressées que lui prodiguait l'emphatique reconnaissance des « Muses incommodées », auxquelles il donnait gratuitement ses soins, achevèrent d'exaspérer la vanité, naturellement aiguë, du célèbre médecin. La fumée de l'encens lui monta au cerveau ; aucune intempérance de louange ne lui fit hausser les épaules ; il se crut vraiment « l'Escu-

lape de son siècle », « l'ange de la piscine probatique » de Bourbon ; il pensa mériter des « autels » et des « sacrifices », et il alla jusqu'à prétendre, au dire de Tallemant des Réaux, « que ceux de Bourbon lui érigeassent une statue sur le puits ». Les historiettes de Tallemant passent peu pour mots d'Évangile ; mais nous avons des preuves bien certaines de l'orgueil démesuré de Charles de L'Orme : ne le vit-on pas, en 1639, faire frapper une médaillle où il était figuré en Esculape ressuscitant Hippolyte, avec cette devise : *Dis geniti potuere?* De L'Orme répandit cette médaille, et l'envoya au grandiloquent Balzac, qui n'hésita pas à lui répondre : « J'ai trouvé très belle la médaille ;... je soutiens de plus que le nom de demi-dieu ne vous saurait être contesté que par ceux qui ignorent le mérite de monsieur votre père et la noblesse de votre science. »

*
* *

Voyons donc à l'œuvre, il en est temps, ce demi-dieu devant qui se prosternait le XVIIe siècle, et mesurons l'étendue de cette science tant vantée. Charles de L'Orme ne voulut rien publier depuis ses thèses ; mais nous avons conservé quelques-unes de ses consultations écrites en latin ; J. Bernier nous a donné de curieux renseignements sur lui dans ses *Essais de Médecine ;* enfin et surtout l'abbé de Saint-Martin a codifié ses ordonnances et ses recettes en un gros

volume, aujourd'hui très rare, qui a pour titre : *Moyens faciles et éprouvés dont M. de L'Orme s'est servi pour vivre près de cent ans*. Grâce à ces documents, nous allons pouvoir assister aux consultations matinales de Charles de L'Orme, à sa toilette, à ses repas, l'accompagner chez ses malades dans la *vinaigrette* dont il est l'inventeur, bref, nous attacher à lui depuis son lever jusqu'à son coucher durant une journée de sa verte vieillesse.

Il est six heures ; un valet ouvre les rideaux, et le jour pénètre dans la chambre, éclairant un objet étrange, qui frappe tout d'abord nos regards ; c'est un lit, tel que nous n'en avons jamais vu : il est fait de brique, parce que la brique n'est point poreuse, et ne reçoit pas d'humidité ; il est élevé de cinq pieds au-dessus de la terre ; un lit de bois, qui a trois pieds de large et cinq de long, est enchâssé dans le lit de brique et fixé par de la maçonnerie. Le dessus de ce lit a la figure de l'impériale d'un carrosse ; il est doublé de peaux de lièvres, et, pour préserver le dormeur des vents coulis, les plus perfides ennemis de l'homme, et qui sont cause qu'il vit moins longtemps que les poissons, ce lit est encore, des quatre côtés, muni de peaux de lièvres et de nattes. Après avoir allumé le feu, le valet écarte ces nattes, et nous apercevons la tête de Charles de L'Orme, bizarrement coiffée de huit calottes d'estame.

Le vieillard se lève. Son corps entier est enfermé de la tête aux pieds dans un immense pantalon de

ratine fendu par devant et par derrière, qu'il a inventé, mis à la mode, et pour lequel il existe des tailleurs spéciaux ; ses jambes sont en outre couvertes de six paires de bas d'estame, et ses pieds chaussés de bottines de maroquin bien doublées. Son premier soin est de tirer du fond de son lit une sorte de récipient très léger, fait de cuir bouilli, et de laver ses yeux avec le contenu de cet urinal ; rien n'est meilleur pour fortifier la vue, et c'est à ce lavage quotidien que Charles de L'Orme doit de se passer encore de lunettes à son âge. Aussitôt après, il se lave les mains d'eau fraîche, et s'en jette dans les narines cinq ou six gouttes pour se nettoyer. Après avoir revêtu un pourpoint et des chausses très simples, mais fort propres, de camelot de Hollande doublé d'une bonne ouate, il prend de petits ciseaux et se coupe la barbe ; puis, comme nous sommes dans le décours de la lune, il fait couper ses cheveux sur le haut de la tête, avec la pointe des ciseaux.

Sa toilette achevée, il se met dévotement en prière; il implore Dieu d'abord, puis saint Laurent, afin que, par les mérites de sa mort glorieuse sur un gril, il lui obtienne du Seigneur « autant de chaleur qu'il en a besoin pour vivre ».

Ces soins pieux terminés, de L'Orme boit une chopine d'une tisane de son invention, qu'il a nommée bouillon rouge ; il fait placer auprès du feu une chaise à porteurs couverte de deux fort épaisses catalognes, ou couvertures de laine, pliées en quatre, et

il s'y installe, non sans s'être au préalable assuré que son valet a bien mis aux deux côtés et derrière « de grands vases de fer remplis de charbon, avec des morceaux de fer pour en empêcher la vapeur. » Alors il donne ordre de faire entrer les personnes qui sont venues le consulter.

*
* *

Le premier qui est introduit est un gentilhomme âgé d'environ cinquante ans ; il est fort penaud : il a la gale ; non celle de Naples, grand Dieu ! mais la gale ordinaire.

— N'est-ce que cela ? s'écrie de L'Orme en riant. Palsambleu ! j'aurai tôt fait de vous guérir. Faites-vous saigner ce soir, à six ou sept heures ; c'est le moment où vient le plus gros sang ; fumez demain du tabac et faites en infuser dans du vin blanc pendant vingt-quatre heures ; quand vous en aurez frotté plusieurs jours votre corps, vous serez débarrassé de votre mal, à condition que vous vous soyez abstenu de boire du vin, et de rien manger de salé, de poivré, ni d'épicé. Excusez-moi, si je n'ai pas l'honneur de vous reconduire.

Le valet introduit un nouveau client :

— Salut au marquis de Corlieu ! Je remercie monsieur l'intendant de camp dans les armées de Sa Majesté de venir me dire adieu avant son départ. Mais que vois-je ? Voilà, morbleu ! une fluxion d'une

belle venue ! Quelque dent gâtée. Vous voulez que je vous l'arrache? Nenni, monsieur l'intendant. Charles de L'Orme n'arrache pas ; il guérit. Rentré chez vous, vous allez me prendre de la fiente d'oie, monsieur le marquis ; vous la ferez fricasser avec de la graisse de porc mâle ; vous entendez bien, mâle ; cela est capital ; et vous l'appliquerez toute chaude sur la tempe, du côté de la dent malade, sur un morceau de taffetas. Au bout de quelques minutes, la douleur aura disparu ; la fluxion ne tardera pas à faire de même, et vous ne ferez plus peur aux ennemis que par l'éclair de votre prunelle. Et puisque vous partez pour l'armée, souffrez que ma vieille amitié vous donne quelques conseils : ne buvez jamais d'eau étant échauffé, de peur d'être attaqué de pleurésie ; ne vous arrêtez jamais (je connais vos mœurs) à jouer pendant le temps de dormir ; si vous êtes blessé, ce qu'à Dieu ne plaise ! faites souvent panser votre plaie et changer les linges ; cela est beaucoup plus important qu'on ne le croit d'ordinaire. Ne soyez jamais téméraire jusques à faire faire des bonds à votre cheval ; on peut ainsi se casser quelque vaisseau du poumon ; M. l'abbé de Saint-Martin en a vu un exemple aux eaux de Forges. Passez-vous plutôt de viande pour un repas que de manger de la chair immédiatement après qu'elle aura été tuée, parce qu'elle est trop dure et se digère mal. Prenez de bons vêtements, et même pendant l'été ne vous déboutonnez jamais l'estomac. N'engendrez pas de

mélancolie, et vous vivrez... à moins que vous ne soyez tué d'un boulet de canon. Je baise les mains à mademoiselle de Kerbuton, votre charmante fille ; les petites indispositions dont elle s'est plainte à moi guériront par l'âge. Je lui recommande de ne point passer les nuits au bal, de peur de pleurésie, et de ne pas manger de sucre, pour ne point avoir des dents gâtées, comme son père. Adieu, je vous renvoie : La Flèche m'annonce que madame Hébert est en bas ; vous savez bien, madame Hébert de chez la reine. Je l'ai guérie à Bourbon d'une maladie des plus cruelles de la médecine, toux sèche, avec crachements de sang et fièvre lente. Si vous étiez présentable, je vous la ferais voir : c'est une malade qui n'est pas tant dégoûtante, et elle donne encore aujourd'hui de l'amour, elle qui, sans moi, ne donnerait plus que de la pitié. Ah ! les eaux de Bourbon ! On leur oppose celles de Vichy ! Pour moi, je ne trouve pas plus de comparaison entre les eaux de Vichy et celles de Bourbon qu'entre une ébauche de tableau de M. Lebrun et le tableau fini de la main de cet excellent peintre. De quoi ne guériraient pas les eaux de Bourbon ? De la mort, dites-vous pour me railler. Hé bien, monsieur le marquis, je n'en suis pas sûr ! Allons, adieu, et n'oubliez pas surtout : de la graisse de porc *mâle*.

*
* *

— Νὴ τὸν κύνα, comme disait le divin Socrate, ce

n'est point votre propre santé qui vous amène, belle dame : oncques n'admirai plus frais visage.

— Je sais trop, monsieur, que, après la cure merveilleuse que vous m'avez faite, je montrerais de l'ingratitude à retomber malade, et c'est là un péché dont j'espère bien me préserver. Aujourd'hui, c'est une mère éperdue qui vient implorer Esculape pour son dernier-né. Je sais que vous ne sortez plus que peu ; mais comme il ne fait aujourd'hui ni brouillard, ni pluie, ni soleil, je vous serais plus reconnaissante que femme du monde si vous me faisiez la grâce de m'autoriser à vous envoyer prendre, avant le serein, dans mon carrosse, pour venir examiner mon jeune fils, et me donner vos doctes avis, qui seront écoutés comme des oracles.

— Je l'irais volontiers visiter, madame ; malheureusement j'ai promis de voir tantôt M. le vicomte de Melun et madame la maréchale de Créquy. Dites-moi cependant de quoi souffre le malade.

— D'un cours de ventre, que rien ne peut arrêter.

— Que rien ne peut arrêter ! Parbleu ! avec une once de catholicon double de rhubarbe...

— Il en prend depuis trois jours.

— Corbleu ! je vais vous indiquer une décoction d'aigremoine, plantin et chicorée sauvage...

— Vous me l'avez indiquée jadis, et j'en ai essayé. Rien ne peut venir à bout du mal, et je vois que rien n'en viendra à bout !

— Là ! là ! ne pleurez pas. Têtebleu ! je sauverai

votre fils ! J'ai bien guéri du flux de sang au siège de La Rochelle plus de dix mille malades tant de la cour que de l'armée. Je faisais faire un feu de vieilles savates sous un escabeau percé par le haut, et je faisais asseoir dessus le patient tout nu ; après s'y être mis ainsi trois ou quatre heures en trois ou quatre jours, il était guéri.

— Ah ! monsieur ! quel homme vous êtes ! et quel autre que vous se serait avisé de cela ? Je cours rassembler tous les vieux souliers de la maison.

— Votre fils aîné se porte toujours bien ?

— Le mieux du monde ; mais en vérité je me demande comment son père, qui a bien de l'esprit, et moi, qui ne suis point tant sotte, nous avons pu faire un fils si bête.

— Voilà qui n'arriverait jamais, madame, si les mariés mangeaient toujours de la chair de chèvre avant que de coucher ensemble.

— Ah ! monsieur, que ne l'ai-je su plus tôt ?

— Vous le savez maintenant.

*
* *

— Quoi ? La Flèche, il n'y a plus là-bas personne?

— Personne, monsieur.

— Ventre saint-gris ! comme disait le bon roi Henri, mon premier maître, voilà qui est extraordinaire ! J'ai toujours le matin quinze ou seize carrosses plantés devant ma porte.

— J'en ai compté vingt hier, monsieur, et c'est

sans doute pour cela que vous êtes aujourd'hui dans une telle disette de malades. Mais voici venir M. l'abbé de Saint-Martin.

— Qu'il monte ! Qu'il monte !

*
* *

— Enfin, vous voilà de retour, monsieur ! *Ecco Maggio co' suo' fiori.* Que je suis content de vous revoir ! Voici bientôt onze heures ; vous ne me refuserez pas de manger avec moi.

— Je vous avouerai, monsieur, que c'est dans ce dessein que je suis venu à cette heure ; je veux vous voir à table, persuadé que vous devez vous nourrir aussi doctement et méthodiquement que vous vous vêtez.

— Et vous ne vous trompez point, monsieur. Voyez ce potage : mon cuisinier a pris soin de le faire beaucoup mitonner sur un feu doux, pour qu'il cuise plus aisément dans l'estomac. Je ne prends jamais de bœuf ni de lard : ce sont viandes grossières, et qui produisent un suc trop mélancolique. La Flèche va nous apporter d'abord une poularde bouillie, puis des langues de moutons, qui sont mets de facile digestion. Jamais une troisième viande. Vous aimez la salade ? Hé bien ! tant pis ! Vous n'en aurez pas chez moi. Il faut éviter autant que possible tout ce qui est salé. De même, croyez-m'en, pour dessert, ne mangez jamais ni fruits crus, ni confi-

tures, ni pâtisserie. Le seul gâteau que je me permette, tenez, La Flèche le monte : c'est un biscuit fait avec des œufs et du sucre. Dame ! Vous ne trouvez pas ici le cidre que vous buvez dans votre belle Normandie, et je le regrette, car le cidre est plus sain que le vin. Aussi ne faut-il prendre ce dernier que fort trempé, pour qu'il ne brûle pas les boyaux. Seulement, pour donner de la force à vos gencives, à la fin du repas, je vous engage à les laver avec du vin pur. C'est ainsi que, pour me fortifier les mains, pendant l'automne et l'hiver, je me les lave avec de l'esprit de vin, et vous avez remarqué que, malgré mon grand âge, elles ne tremblent pas. Vous admirez ma sobriété, qualité rare, dites-vous, chez les fils d'Esculape. *Concedo.* Mais dans deux heures, avant de sortir, je prendrai deux cuillerées de sirop de pommes de rainette, et jour et nuit je fais usage de conserve liquide de roses de Provins, conserve dont la vertu est très puissante pour fortifier le cerveau, la poitrine et le foie. Mais pourquoi La Flèche ne vient-il pas enlever tout cela ? A quoi songe ce maraud ? Vraiment on n'est plus servi aujourd'hui.

L'ABBÉ, *criant.*

La Flèche !

DE L'ORME.

Gardez-vous bien d'appeler ainsi avec contention, de peur qu'un effort ne rompe quelque vaisseau dans votre poitrine. Je ne me mets jamais en colère

contre mes gens : la colère fait mal. (*A La Flèche, qui entre.*) Desservez. (*A l'abbé.*) J'espère que vous ne dormez point après les repas : c'est une habitude pernicieuse.

L'ABBÉ.

Monsieur, il n'est rien tel que de vous entendre, et j'admire plus que jamais la vigueur de votre corps, la lucidité de votre pensée, et la facilité de votre parole. Je commence à croire que ce bouillon rouge, que jusqu'ici j'ai dédaigné, est une véritable eau de Jouvence.

DE L'ORME.

Ah ! ah ! vous y venez enfin ! Il est grand temps ! Tout Paris en boit déjà ; on en boit des tonneaux à l'armée du roi, des tonneaux dans les hôpitaux. Mon bouillon rouge est composé de huit herbes bien communes, et qu'on peut se procurer partout : bourrache, buglosse, chicorée sauvage, oseille, chiendent, fraisier, pissenlit et aigremoine ; on les fait bouillir pendant deux heures ou plus dans un pot de fer, à cause que ce minéral est détersif. Vous pouvez prendre ma tisane immédiatement avant que de vous mettre à table, parce que cette eau passe par d'autres endroits que les viandes que vous allez prendre ; mais, une fois le repas fini, il faut attendre au moins quatre heures avant que d'en boire à nouveau. J'en ai toujours bu moi-même sans être malade, tenant que, même en santé, il faut prendre des remèdes

pour empêcher la déprédation des esprits et réparer la dissipation de la chaleur naturelle ; il faut surtout se gendarmer contre l'hiver, et ma tisane a pour cela une vertu merveilleuse. Elle en a bien d'autres : quelle maladie ne guérit-elle pas ? Toutes les sortes de fièvres, de quelque nature qu'elles soient, la gravelle, la pierre, la pleurésie, la pituite, la mélancolie, la paralysie, les vapeurs, les vertiges précurseurs de l'apoplexie, les saignements de nez, l'insomnie, que sais-je encore ? Oh ! grande puissance du bouillon rouge ! Qui plus en boira, plus il vivra. Je ne connais que les eaux de Bourbon dont l'efficacité soit aussi grande et aussi complète.

L'ABBÉ.

Pour ces dernières, j'ai récemment, souffrez que je vous le dise, entendu nier leur vertu curative.

DE L'ORME.

Par des ânes, ou par des envieux, qui m'appellent en riant « le Neptune ». Au temps de ma jeunesse imprudente, il leur en aurait cuit, comme à ce vieux médecin de la Faculté, qui reçut une volée de coups de bâton chez madame de Thémine, pour s'être permis de passer avant moi, ou comme à ce médecin de Bourges, un cheval, un brutal, auquel je dus bailler quelques coups de poing, dans la rue, pour châtier son insolence extrême ; mais aujourd'hui je traite ces gens-là *silentio*, *risu ac contemptu :* je

sais que la colère fait mal. Si les eaux de Bourbon n'ont point produit sur leurs malades l'effet qu'ils en attendaient, c'est qu'ils ignorent qu'elles ne sont bonnes à boire que depuis le quinzième jour de mai jusques au mois d'août ; mais, pendant ce temps, je dis, moi, qu'il n'y a point de maladie qu'elles ne guérissent : M. le marquis de Pontcourlay était pulmonique formé et crachait le sang, quand M. le cardinal de Richelieu me le confia pour l'emmener à Bourbon ; et il a depuis servi le roi en qualité de général de ses galères ; madame de la Mabilière, la femme du trésorier de France à Angers, était épileptique : je l'emmenai à Bourbon, et elle guérit ; mademoiselle de la Grille, fille de M. de Bordelle, intendant de la musique de S. M. Louis le Juste, avait la voix perdue par suite d'une fluxion sur la poitrine : je l'emmenai à Bourbon, et elle guérit ; une religieuse des Anglaises, de Paris, sur le fossé Saint-Victor, nièce de M. l'évêque de Nîmes, était hydropique ; elle avait une tumeur de foie et de rate, accompagnée de la fièvre quarte : je l'emmenai à Bourbon, et elle guérit.

Cætera de genere hoc longum est si dicere coner.

Aussi, je traite toutes les maladies par les eaux de Bourbon, même celles pour lesquelles ces eaux ne paraissent pas être faites, et toujours la maladie est noyée dans la piscine.

L'ABBÉ.

Je vois, monsieur, que les eaux de Bourbon opèrent, merci Dieu, des miracles ; mais reconnaissez qu'elles en opèrent surtout quand vous y êtes. Pour moi, je crois qu'avec d'autres médecins elles seraient impuissantes à produire de tels effets, et que la foi qu'ont les malades en votre science profonde, la docilité avec laquelle ils obéissent à vos prescriptions salutaires, sont pour une très grande part dans ces guérisons miraculeuses.

DE L'ORME.

Non nego. Il faut, en effet, qu'un médecin inspire à ceux qu'il soigne une confiance aveugle : elle seule lui garantit leur docilité absolue. Voilà pourquoi il ne doit jamais permettre la discussion à un malade, ni à ceux qui l'entourent. Il n'y a pas longtemps qu'un ambassadeur ayant demandé *per la curiosità* à un médecin pourquoi il avait ordonné jusques à trente-deux saignées à l'un de ses pages, le médecin lui répondit froidement : « Il était mort, monsieur, s'il n'eût été saigné que trente et une fois et demie », et il lui tourna le dos. Ce médecin était un animal, et le page en devait mourir ; mais je l'approuve fort d'avoir traité de si haut l'ambassadeur. C'est à cause d'une question aussi indiscrète que je me suis séparé jadis de la reine Marie, et nous nous quittâmes à Aigre, en Angoumois, avec des paroles certes plus aigres que le lieu où elles étaient dites. Je suis si enfoncé

dans mon sentiment que je me suis brouillé avec un évêque parce qu'il émettait une opinion autre que la mienne sur un texte de saint Augustin, et j'exigeai qu'il me fît des excuses avant que de consentir à revenir le soigner. Je ne veux pas que mes malades croient pouvoir faire appel de mes jugements, même en d'autres matières que la médecine ; j'entends avoir sur eux une autorité despotique ; car ce n'est qu'à ce prix que je suis assuré de les guérir. Et puisque c'est dans leur intérêt même, je n'ai aucun scrupule à tirer avantage, à l'occasion, de la pauvreté et de la sottise de l'esprit des hommes : ainsi moi, qui n'ai jamais pris un lavement, il m'est arrivé, le jugeant utile pour différentes raisons, d'en faire prendre à mes malades par la bouche. Ouvrez cette petite boîte qui est là près de vous ; elle contient une préparation d'antimoine ; vous savez que cet admirable remède est aujourd'hui fort décrié : c'est le jansénisme de la médecine ; pas plus tard qu'avant-hier je devais en donner à un de mes malades, qui était dans un danger extrême ; que je lui eusse présenté sous son vrai nom le remède discrédité, il eût refusé de le prendre, et serait mort : je lui dis que c'était un lait de perles, que m'avaient préparé des anges ; il me regarda avec étonnement ; mon ton d'autorité et la gravité de ma mine lui imposèrent silence et le jetèrent dans le dernier respect : il prit l'antimoine, et il est guéri. Mais La Flèche vient m'avertir que voici le moment de me rendre chez le vicomte de Melun. Aidez-moi,

je vous prie, à mettre mon collier de futaine... N'ai-je pas vraiment l'air ainsi d'un capitaine avec son hausse-col ?

L'ABBÉ.

Absolument. Mais est-il vrai, monsieur, ce qu'on m'a dit, que pendant la peste de 1619 vous avez porté un habillement tout à fait extraordinaire ?

DE L'ORME.

Rien n'est plus vrai, et, si l'on m'eût écouté, la contagion n'eût pas fait tant de ravages. Il eût fallu ensevelir les morts en des lieux éloignés du peuple, et purifier les maisons par de grands feux. Je recommandais qu'on eût soin de boire de bonnes eaux, de manger de bonnes viandes, et de se garder de tout excès, qu'on se tînt le ventre toujours libre, qu'on évitât autant que possible les veilles prolongées, les chagrins et les soucis ; je prescrivais à ceux qui visitaient les malades de s'habiller de camelot, de serge d'Arras, de taffetas, ou, s'ils avaient assez de bien, de maroquin ou de treillis d'Allemagne. Joignant l'exemple au conseil, je me fis faire un habit de maroquin, que je ne quittai plus, et je pris l'habitude de ne jamais sortir sans avoir dans la bouche de l'ail, dans le nez de la rue, dans les oreilles de l'encens, sur les yeux des besicles. Plus tard même je fis faire un masque du même maroquin que l'habit, où j'avais fait attacher un nez long d'un demi-pied, afin de détourner la malignité de l'air. J'ai donné habit et

masque à mon bien cher ami, feu M. Regnaud, premier chirurgien du grand roi Louis le Juste. S'il vous amuse de les voir, sa fille les a conservés.

L'ABBÉ.

Rien, monsieur, n'excite plus vivement ma curiosité. Je vais à l'instant chez Mlle Regnaud, et, puisqu'elle demeure près du vicomte de Melun, je vous demande une place dans votre carrosse.

DE L'ORME, *riant.*

Mon carrosse? La Flèche, mon carrosse!

L'ABBÉ.

Hé! quoi? vous seriez-vous défait de ce carrosse à six chevaux que vous avait donné ce grand seigneur dont vous avez guéri la femme?

DE L'ORME.

Nullement; mais, comme mon genou malade ne me permet point de monter haut, ni de descendre, je sors dans cette même chaise dans laquelle j'étais assis tout à l'heure, et que vous avez trouvée si bien garnie d'étoffe et de peaux de lièvres; je l'ai fait arranger de façon qu'elle puisse rouler facilement, tirée par un homme seul. Elle m'a coûté cent livres; l'entretien m'en coûte vingt par an.

L'ABBÉ.

Je veux que nous mettions cette chaise à la

mode, car je vais m'en faire faire une semblable (1)...

DE L'ORME.

Ah ! j'oubliais ma poudre de rhubarbe ; j'en prends de temps à autre par le nez, pour me décharger la tête, comme d'autres prennent du tabac.

*
* *

Un quart d'heure après, de L'Orme est au chevet du vicomte de Melun, et presque aussitôt, oubliant que la colère fait mal, le vieux médecin manifeste la plus vive indignation :

« Vous devriez être mort ! Écouter un empirique ! Faire le voyage d'Evreux pour vous aller mettre dans une cuve de vendange ! Et vous avez pu croire que cela vous guérirait de votre paralysie ! Vous avez de la chance de n'avoir pas été asphyxié sur-le-champ, comme il est arrivé sous mes yeux à d'honnêtes gens qui avaient fait la même sottise. En vérité, l'on devrait bannir du royaume ces misérables empiriques. Je hais comme la peste votre Semini de malheur, et il n'y a pas longtemps que, ayant trouvé une boîte de sa poudre et une ordonnance de lui sur la table du curé de Saint-

(1) On voit que Littré a tort d'attribuer à l'abbé de Saint-Martin l'invention de la *vinaigrette* ; « l'abbé malotru » n'a fait que la mettre à la mode.

Sulpice, je ne pus me tenir que je n'y ajoutasse ces mots : « *Sectæ Empiricorum anathema sit et semini ejus in sæcula sæculorum, amen !* » Et à présent que vous voilà plus malade grâce à lui, vous m'appelez pour vous guérir ! Ventrebleu ! vous ne méritez pas que je m'occupe de vous. Enfin, voyons : bouillon rouge, fomentations avec des herbes aromatiques sur la nuque de trois en trois heures, sept calottes, les trois plus voisines de la tête doublées de peau de lièvre, pantalon doublé de même ; ne mangez que du rôti ; mettez dans vos bouillons une goutte d'esprit de vin ; et, pourvu que votre porte demeure impitoyablement close à ce charlatan de Semini, que je perde mon nom, si vous n'êtes pas guéri d'ici trois semaines !... Dans une cuve de vendange ! non !... Adieu, je vais chez madame la maréchale de Créquy, qui est une malade plus intéressante que vous. »

La maréchale souffre d'un embarras gastrique. De L'Orme prescrit une huile médicinale, dont une vieille poule est la base : il faut la mettre bouillir vive, sans la plumer, avec des purgatifs et des altératifs de toutes les classes. La pauvre maréchale fait une horrible grimace ; ce que voyant, une de ses femmes se hasarde à dire que, une religieuse infirmière ayant récemment administré ce remède à une malade, celle-ci en faillit mourir. « Cela prouve, répond de L'Orme d'un ton hautain, qu'elle serait morte si elle ne l'avait pas pris. » Et comme la maréchale s'inquiète, parce que son

mari a des somnolences et des vertiges, qui lui font craindre une prédisposition à l'apoplexie, le médecin la rassure : « Si leur santé à tous deux n'est plus la même, elle doit songer qu'ils ne sont plus jeunes. D'ailleurs, pour ce qui est du maréchal, l'apoplexie ne prend que fort rarement au mois de mai, comme aux mois de juin, juillet et août ; néanmoins, qu'il ait toujours sous la langue un petit morceau de linge rempli de gros sel, ce qui décharge grandement le cerveau et fait cracher beaucoup d'impuretés ; qu'il prenne souvent un bouillon au veau, avec le poids d'un demi-écu d'or de sel pulvérisé ; enfin, dans le cas, bien improbable, d'une attaque, qu'on le coiffe immédiatement d'un pigeon coupé en deux. »

Après cette visite, comme il sent la nécessité de ménager ses forces, le vieillard rentre chez lui vers quatre heures ; il prend de son bouillon rouge, et se repose jusqu'à six heures, où il soupe d'une aile de poularde et d'un peu de conserve liquide de roses de Provins. Sur les neuf à dix heures du soir, il accomplit ses actes de religion. Puis, sans quitter son pantalon de ratine, ses six paires de bas d'estame et ses bottines de maroquin, il s'enferme dans son lit de brique, après avoir fait mettre à ses côtés deux bouteilles d'eau chaude et à ses pieds des briques chauffées, bien empaquetées dans du linge. Presque aussitôt de L'Orme s'endort paisiblement, ayant bien rempli sa journée.

*
* *

Deux malheurs vinrent pourtant troubler la vieillesse sereine et vénérée de Charles de L'Orme : un amour sénile, et la perte de sa fortune.

Il avait fait assez mauvais ménage avec sa première femme, Anne Hébert, fille d'un trésorier de France au bureau de Paris, personne tranquille et pieuse, qui blâmait vertement les irrégularités de sa conduite tapageuse. La mort de sa femme lui avait été plutôt agréable, et il ne semblait point que l'heureux veuf dût jamais convoler. Aussi est-ce avec une surprise mêlée d'indignation que Guy Patin entendit conter, en 1666, que son illustre confrère, âgé d'environ quatre-vingt-deux ans, allait se remarier avec une toute jeune femme. Charles de L'Orme se rendit, dans l'intention d'y célébrer ses noces, à Moulins ; mais il y tomba gravement malade, et ce beau projet dut être abandonné. Il fut repris au commencement de 1670. Une personne, qui semble avoir eu elle-même intérêt à ce mariage, y engageait vivement le vieillard : « Quelqu'un — écrit le 14 janvier Guy Patin — pousse à lui mettre cette folie dans la tête pour l'amener au triumvirat, qui sera un dangereux joug pour lui, et peut-être fatal. » La sagesse humaine est toujours courte par quelque endroit ; contrairement à toutes les prévisions, ce fut la jeune épousée qui mourut, consumée par la phtisie ; et l'événement parut si étrange qu'on fit courir le bruit

absurde que son vieux mari l'avait empoisonnée.

La seconde femme de Charles de L'Orme était fort pauvre ; Anne Hébert, au contraire, était riche ; mais elle avait laissé à son mari de nombreux procès, qui tracassèrent toute la dernière partie de sa vie ; il répétait volontiers que, sans les tourments qu'ils lui causaient, et qui corrompaient la masse de son sang, il aurait vécu un siècle et demi. Nul ne peut savoir si vraiment ces procès abrégèrent la vie pourtant très longue de Charles de L'Orme : mais nous savons qu'il perdit à les soutenir, avec son patrimoine, presque tout ce qu'il avait gagné. En 1664, il disait à Guy Patin que, ses procès jugés, il viendrait lui demander une petite chambre et demeurer avec lui, malgré leurs dissentiments sur l'antimoine, que de L'Orme avait mis à la mode, comme nous l'apprend Mme de Motteville, et dont il se déclarait « adorateur », tandis que Guy Patin, rempli de préventions contre ce remède « homicide », exprimait le désir que son ami se contentât de le faire prendre à ses malades, et se gardât fort de le prendre lui-même. Le mariage de Charles de L'Orme, puis la mort de Guy Patin firent échouer ce dessein. Presque ruiné, de L'Orme dut vendre sa maison, sa chère maison, sur la porte de laquelle il avait fait graver la devise célèbre : *Abstine, sustine.*

Un de ses clients, le maréchal de Créquy, lui offrit l'hospitalité, et c'est dans son hôtel que le vieillard s'éteignit, le 24 juin 1678, soutenu dans ses dernières

épreuves par une piété sincère : la veille encore de sa mort, il observait religieusement les prescriptions du Carême (1).

Il n'était pas âgé de plus de cent ans, comme dit le *Mercure galant*, mais nous ne savons pas avec précision à quel âge il est mort. L'épitaphe de la chapelle des Cordeliers de Caen porte que Charles de L'Orme a vécu quatre-vingt-onze ans ; mais le même abbé de Saint-Martin, qui a rédigé cette épitaphe, raconte dans son livre que son chirurgien l'a encore saigné à quatre-vingt-dix-huit ans ; d'après l'âge que lui donne un arrêt du Conseil d'État rendu le 28 avril 1669, Charles de L'Orme n'aurait eu que quatre-vingt-neuf ans à sa mort ; mais il en aurait eu quatre-vingt-quinze, à s'en rapporter à une lettre de Guy Patin du 6 novembre 1666. Il est probable que Charles de L'Orme lui-même, comme il arrivait très souvent alors, ne savait pas exactement la date de sa naissance, ou qu'il s'est quelquefois vieilli, par une sorte de coquetterie assez fréquente chez les personnes âgées. Nous supposons que, lorsqu'il mourut, il comptait environ quatre-vingt-quatorze ans, puisqu'il était encore « mineur de vingt-cinq ans » quand

(1) Nous avons, comme preuves de la piété très réelle de Ch. de l'Orme, non seulement le témoignage de Bernier, mais une lettre de Ch. de L'Orme lui-même à M. Destraperel, médecin à Bourbon, et la fondation faite par lui, le 15 juillet 1649, moyennant 2,636 livres comptant, d'une messe à perpétuité dans l'église des Carmes, à Moulins.

Henri IV, le 7 décembre 1609, l'admit parmi ses médecins sans quartier.

La mort de Charles de L'Orme, considérée comme une perte publique, provoqua des regrets unanimes. Le *Mercure galant* lui consacra quelques lignes flatteuses. L'abbé de Saint-Martin, qui, dans les dernières années de sa vie, l'allait voir chaque matin, entreprit d'élever un monument en son honneur, et sollicita les médecins de toute l'Europe d'écrire le panégyrique du plus glorieux et du plus bienveillant de leurs confrères. Les plus empressés à répondre à son appel furent d'Aquin, premier médecin du roi de France, l'Espagnol Fernand Mendes, médecin ordinaire du roi de la Grande-Bretagne et premier médecin de la reine, et l'abbé Bourdelot, docteur en médecine et directeur de l'Académie des Lettres de monseigneur le prince de Condé; mais le plus enthousiaste fut sans contredit le bénédictin Hugo Mathoud, de Sens, qui s'écriait, à la fin d'un long éloge funèbre, en latin, de Charles de L'Orme: « Il a vécu sous trois rois de France, ou plutôt ils ont vécu sous lui! » Quand, en 1682, l'abbé de Saint-Martin eut publié, à Caen, les *Moyens faciles et éprouvés dont M. de L'Orme s'est servi pour vivre près de cent ans*, l'édition s'enleva si rapidement qu'il fallut, l'année suivante, en donner une seconde; grand succès, dont le P. Raguaine, prédicateur de la Compagnie de Jésus et recteur de la maison du noviciat de Rouen, nous donne l'explication, qu'il était

d'ailleurs facile de trouver : « On ne peut douter que, venant d'un homme qui a vécu près de cent ans, ces moyens ne soient excellents. »

*
* *

Nous les avons vus, ces moyens, et franchement il nous paraît bien difficile de ne pas attribuer plutôt à la robuste constitution de Charles de L'Orme une longévité si fréquente d'ailleurs dans sa famille qu'elle avait pris pour armes une tête de cerf au-dessous de trois étoiles. Quelle collection d'ordonnances grotesques, tout à fait dignes de Semini et de ces empiriques qu'anathématisait le docteur de la Faculté de Montpellier ! Quel arsenal de remèdes à faire la joie des vieilles bonnes femmes, qui les ont d'ailleurs recueillis pieusement, et qui conseillent encore, nous l'avons entendu non sans surprise, le pigeon coupé en deux !

Ce n'est pas pourtant que nous allions jusqu'à dire, avec Bernier, que la cabale, les artifices, l'aplomb et la fortune ont eu plus de part qu'un vrai mérite à la réputation de Charles de L'Orme ; non : à travers les épigrammes mêmes de Bernier, et les éloges, plus redoutables encore pour la mémoire de celui qu'il loue, du maladroit et niais abbé de Saint-Martin, il est aisé de discerner que le célèbre médecin d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV a eu sur certaines choses, sur l'hygiène notamment,

sur la propreté nécessaire aux pansements, sur la manière dont se propagent les épidémies, sur la prophylaxie enfin, des vues neuves et des idées justes. Il y a plus : profondément convaincu de la vertu curative de ces eaux de Bourbon-Lancy, qui avaient fait la fortune de son père, il tenait pour certain qu'il n'y avait point de maladie dont, avec une bonne méthode, elles ne dussent guérir, et, en cherchant cette méthode, il a modifié de la façon la plus heureuse le traitement jusqu'alors en usage. Avant lui, on se contentait de doucher exclusivement les parties faibles ; il eut l'idée de faire donner la douche sur tout le corps, « avec les fricticns accoutumées », avant de diriger enfin le jet sur le point malade. Bientôt la douche ne lui suffit plus : « C'est lui le premier en France, nous apprend l'abbé Bourdelot, qui a fait boire les eaux minérales chaudes. » Voilà assurément des titres sérieux au souvenir, à la reconnaissance de l'humanité souffrante.

Mais, quand on songe que le médecin qui prit cette initiative hardie est le même qui recommandait gravement la fiente d'oie contre le mal de dents et un feu de vieilles savates contre le flux de sang, en vérité l'on demeure confondu par un pareil mélange de raison et d'absurdité, d'intelligence et d'ânerie. Aucun exemple ne saurait mieux prouver que celui de Charles de L'Orme combien il est difficile à l'homme de se dégager des opinions et des préventions de son siècle. Voilà un médecin qui avait toute

la culture de son temps, et dont Paris et Versailles vantaient le rare savoir ; ce n'était point un sot, à coup sûr, et même, à quelques égards, il peut être considéré comme un précurseur : eh bien, après deux cents ans nous ne pouvons plus lire ses ordonnances sans rire.

Mais nous qui rions de lui, nous-mêmes, de quels préjugés sommes-nous à notre insu pénétrés, dont se moqueront nos descendants ! Parmi les théories scientifiques qui nous sont enseignées aujourd'hui et dont nous écoutons l'exposition avec une admiration respectueuse, combien paraîtront d'une fausseté puérile aux générations qui nous vont suivre ! Rappelons-nous que jusqu'à Copernic les savants, dont l'humanité se glorifie encore aujourd'hui, ont tous cru la terre immobile au milieu du ciel. Rappelons-nous qu'avant Harvey les médecins les plus fameux ne connaissaient pas les lois de la circulation du sang, et que cette circulation n'avait même été soupçonnée que par Servet et par Vesale. La science marche, marche toujours, et quand un de ses guides tombe épuisé, un autre le remplace, qui la conduit plus loin et plus haut. A chaque tournant de cette rude côte, qu'elle gravit d'un pied infatigable, le point de vue change en même temps que l'horizon s'élargit, si bien qu'où nos yeux ont cru ce matin découvrir une vérité, ceux de nos fils surprendront peut-être demain soir une erreur. Que cette pensée nous rende modestes et nous fasse indulgents pour

toutes les radoteries et les ignorances du vieux Charles de L'Orme, qui, ayant vu des choses que nul n'avait vues avant lui, mérita certainement d'être appelé un grand médecin au XVII[e] siècle.

LOUIS XIII ET RICHELIEU (1)

La curieuse figure de roi que celle de Louis XIII ! Beaucoup moins un incapable et un paresseux qu'un timide et un triste. Toujours il eut le sentiment de ce qu'il devait être, et toujours les circonstances, plus fortes que lui, l'ont empêché de l'être. Déjà roi, il était encore fouetté par son gouverneur, et par ses révoltes il obtint simplement d'être désormais fouetté par la régente elle-même. Il était l'aîné, et toutes les caresses maternelles allaient à son cadet. Il souffrit comme fils, il souffrit comme roi, il souffrit comme homme. A une enfance comprimée succéda une jeunesse craintive : le jour où, ayant ouï dire qu'il avait la taille bien prise et la jambe bien faite, il s'enhardit à murmurer quelques mots d'amour, il s'aperçut que l'émotion augmentait son bégaiement naturel, et qu'il était ridicule, lui, le roi : de ce jour il fut Louis le Chaste. Il s'était réfugié dans l'amitié,

(1) Tiré d'une conférence faite à l'Odéon sur le *Richelieu* de Bulwer-Lytton.

et il fut par ses favoris trompé comme ami et trahi comme roi. Bon soldat, il s'était battu en digne fils de Henri IV ; mais les astrologues annonçant tout haut sa fin prochaine, il ne paraît plus à l'armée, car la reine, après vingt ans de mariage, ne lui a pas encore donné d'enfant, et il ne veut pas laisser le trône à son frère, ce brillant Gaston, qu'il exècre, et en qui il voit tous les courtisans saluer le roi de demain. S'il ne peut être ni fils, ni frère, ni amant, ni père, ni ami, ni soldat, il sera du moins roi. Non, Richelieu, son ministre, lui défend de gouverner. Louis XIII le hait ; mais, comme il est assez intelligent pour reconnaître le génie supérieur de cet homme, qui poursuit l'œuvre de Henri IV, et qui fera de la France la première nation de l'Europe, il dompte les révoltes de son cœur et de son orgueil ; il a l'admirable abnégation de laisser un autre régner sous son nom pour le bien de la France. Et cependant il s'occupe comme il peut : il élève des oiseaux, il peint, il compose des ballets, qui sont dansés à la cour et dont il envoie le compte rendu à la *Gazette;* il donne chez lui des concerts, où il chante sa propre musique, car en chantant il ne bégaie plus, et l'Italien Vittorio Siri le peut comparer au roi David au milieu de ses chantres. La mort de son tyran ne délivre même pas le pauvre Louis XIII : il s'amuse bien à mettre en musique le rondeau satirique de Miron sur l'enterrement du cardinal, mais il prend pour ministre celui que Richelieu lui-même

lui a désigné à son lit de mort et qui continuera sa politique : Jules Mazarin.

Et lui, quel était-il, ce Richelieu, le roi du roi? Nous le saurons complètement le jour où M. Hanotaux aura pu terminer sa magistrale étude; mais, dès à présent, nous nous en faisons une image qui doit être voisine de la réalité. Ses ennemis n'ont pu guère lui reprocher que trois choses: d'abord, d'avoir fait de mauvais vers; mais s'il fallait être impitoyable pour tous ceux qui sont dans le même cas!... Ensuite, d'avoir eu des maîtresses; mais ils n'en ont pu nommer que trois, et pour toutes les trois j'ai des doutes: la première est sa propre nièce, la duchesse d'Aiguillon; mais elle me semble bien avoir été une personne irréprochable; la seconde est la Picarde, la duchesse de Chaulnes; mais j'ai voulu voir son portrait, gravé par Moncornet; ah! quel nez! je vous atteste que cette femme-là n'a pu être aimée que par Cyrano de Bergerac; la troisième est Marion de Lorme; mais je crois bien, avec Bulwer-Lytton, qu'elle ne fut pour le cardinal qu'une espionne. On lui a reproché enfin, et avec raison, d'avoir beaucoup versé de sang; mais, si ce grand ambitieux fut sans scrupule et cruel, n'est-ce pas qu'il fut souvent obligé de retourner contre la perfidie de ses ennemis les armes mêmes dont ils l'attaquaient, de répondre à la ruse par la ruse et aux tentatives d'assassinat par l'échafaud? Un poète, qui faisait partie cependant de la maison de Monsieur,

Voiture, a rendu un magnifique hommage à l'ennemi de son maître dans une admirable lettre sur la reprise de Corbie, dont je détache au moins cette phrase :

« Lorsque, dans deux cents ans, ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démoli La Rochelle et abattu l'hérésie, et que, par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois ; lorsqu'ils apprendront que, du temps de son ministère, les Anglais ont été battus et chassés, Pignerol conquis, Casal secouru, toute la Lorraine jointe à cette couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir, les Espagnols défaits à Veillane et à Avein, et qu'ils verront que, tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places ou des batailles : s'ils ont quelque goutte de sang français dans les veines et quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui ; et, à votre avis, l'aimeront-ils ou l'estimeront-ils moins, à cause que de son temps les rentes sur l'Hôtel-de-Ville se seront payées un peu plus tard, ou que l'on aura mis quelques nouveaux officiers dans la Chambre des Comptes ? — Toutes les grandes choses coûtent beaucoup. »

Et j'ajouterai qu'à son lit de mort Richelieu pouvait en toute sincérité assurer Louis XIII qu'il n'avait jamais eu d'autre passion que celle de servir le roi et la France, ni d'autres ennemis que ceux de l'Etat.

UN MORALISTE MÉCONNU

NICOLAS FARET [1]

Buvait-il ? Ne buvait-il point ? Ce moraliste vécut-il en austère et sobre personne, ou n'était-il qu'un ivrogne fieffé, ayant une éponge pour estomac ? Faut-il en croire la légende, qui nous le représente comme un chercheur, toujours titubant, de franches lippées, ou convient-il au contraire de voir en lui un homme docte et sage, victime, à jamais vouée au ridicule, d'une plaisanterie trop souvent rééditée ? Question délicate, devant laquelle le critique s'arrête tout d'abord, perplexe.

Nombreux sont les témoins à charge. A leur tête s'avance l'ami intime de Faret, le poète des *Goinfres* et de la *Crevaille,* Marc-Antoine de Girard, sieur de

(1) Samuel Guichenon, *Hist. de Bresse et de Bugey* (1650) ; Pellisson, *Hist. de l'Académie française* (1652) ; Sorel, *Bibliothèque française* (1664) ; abbé Goujet, *Bibliothèque française* (1740), t. XVI ; documents inédits.

Saint-Amant. Chaque fois que dans ses vers revient le mot *cabaret*, — et ce n'est point rarement qu'il y revient, — Saint-Amant prend soin de le faire invariablement rimer à *Faret :*

Chère rime de cabaret,
Mon cœur, mon aimable Faret, etc. ;

il termine de la sorte une chanson à boire :

Ainsi chantaient au cabaret
Le bon gros Saint-Amant et le vieux père Faret (1) ;

veut-il afficher son dédain pour une petite ville de province, il lui consacre cette strophe :

O bon ivrogne, ô cher Faret,
Qu'avec raison tu la méprises !
On y voit plus de trente églises,
Et pas un pauvre cabaret !

De son côté l'obèse Vion d'Alibray, tout fier d'avoir un jour « fait la débauche avec Saint-Amant », s'écrie dans un transport d'enthousiasme :

Je me rendrai..... fameux au cabaret ;
On parlera de moi comme on fait de Faret.

Enfin dans la première scène de la *Comédie des Aca-*

(1) C'est intentionnellement que Saint-Amant a donné treize syllabes à ce vers.

démistes, Saint-Evremond fait dire par Saint-Amant ces deux vers :

Allons, mon cher Faret,
Trouver proche d'ici quelque bon cabaret ;

et les deux amis en découvrent sans doute un excellent, car ils ne rentrent à l'Académie qu'au troisième acte, et dans quel état, Seigneur ! Ne le décrivons point, par respect pour la docte Compagnie :

Imitons de Conrart le silence prudent.

D'abord Faret avait jugé la plaisanterie drôle, et s'amusait de voir son nom inscrit dans tous les cabarets avec ceux de La Miche, de Flotte et de Chaudière, lequel notoirement ne buvait que de l'eau, pas même rougie. Mais, à la longue, la raillerie, se généralisant trop, lui parut passer le jeu ; elle finit par l'exaspérer comme une scie. Il s'en plaignit brièvement en 1629 dans une jolie *Préface sur les œuvres de M. de Saint-Amant par son fidèle ami Faret*, plus longuement et plus amèrement aussi, l'année suivante, dans son *Honnête Homme :* « Il s'est rencontré que mon nom, par malheur, rime si heureusement à *cabaret* que les bons et les mauvais poètes, mes amis et les inconnus confusément et avec même liberté, se sont servis de cette rime, qu'ils trouvaient si commode, et l'ont rendue si publique que la plupart de ceux qui ne me connaissent pas bien, s'imaginent

que je suis quelque bouchon de taverne, ou quelque goinfre qui ne désenivre jamais..... Néanmoins je puis dire avec vérité, et de cette vérité peuvent être témoins tous ceux de qui je suis particulièrement connu, que jamais je n'ai exposé ma raison au hasard d'être surprise d'aucun excès (1) ». Il fit tant et si bien que Saint-Amant lui promit de remplacer partout *Faret* par *Muret* dans une édition nouvelle de ses œuvres. Mais on juge de l'émotion du pauvre homme quand, en feuilletant le manuscrit du recueil, il vit à l'*Errata :* « Au lieu de *Muret*, lisez partout *Faret* (2) », et quand il découvrit dans une pièce déjà intitulée *Les Cabarets, à mon cher ami M. Faret,* ces deux vers ironiques :

On fait assavoir que Faret
Ne rime plus à cabaret.

Il comprit qu'il y a des courants que l'on ne remonte pas, et, sans plus protester, résigné, laissa sa réputation aller en dérive.

Ce que nous avons pu apprendre de sa vie et l'étude de ses deux principaux livres, le traité *Des Vertus nécessaires à un prince* et *l'Honnête Homme*,

(1) Il disait encore dans la *Dédicace* de *l'Honnête Homme* à M. de Puylaurens : « J'avoue que je serais bien aise que l'on me crût tel que je suis, et que l'on me connût plutôt par mes actions que par les sornettes qui se chantent aux carrefours. »

(2) Sauval, *Hist. de Paris*, t. I, p. 328.

nous permettront peut-être de trouver la solution de ce petit problème, assurément fait pour piquer la curiosité : « Le premier en date de nos moralistes au XVIIe siècle buvait-il ? ou ne buvait-il point ? »

*
* *

Lorsque Nicolas Faret naquit à Bourg, dans les dernières années du XVIe siècle, vraisemblablement en 1596, la Bresse, qu'Henri IV allait conquérir et réunir à la France en 1601, appartenait encore à la maison de Savoie. Il est peu probable qu'il fût parent du vieux poète Faret, dont nous retrouvons un rondel, mêlé à des poésies de Charles d'Orléans, dans un magnifique manuscrit enluminé pour la reine Catherine de Médicis (1). Sa famille, qui vient de s'éteindre récemment en la personne d'une sainte religieuse, était d'origine italienne, et se nommait primitivement Faretto. Le père de Nicolas Faret était, paraît-il, cordonnier à Bourg, homme si estimé d'ailleurs que ses confrères l'avaient élu syndic de la corporation.

Il est bien certain qu'il fit donner à son fils une instruction des plus complètes, et que celui-ci en profita merveilleusement. Nicolas Faret fut de bonne heure considéré comme l'honneur de sa petite ville. Avocat au présidial, il prononçait des plaidoyers dont on parlait ; poète, il composait de courtes pièces

(1) Bibl. Nat., f. fr., nº 1104, fº 99.

de vers dont tout le monde voulait prendre copie, et l'on répétait avec admiration quelques strophes brillantes d'une épître liminaire *Aux Envieux*, écrite par lui en 1618 pour la *Vesontio* de Jean-Jacques Chifflet (1), premier médecin des archiducs Albert et Isabelle :

Noirs bourdons, qui troublez cette abeille odoreuse,
Et, jetant votre fiel,
Voudriez bien infecter ce que sa ruche heureuse
A de fleurs et de miel,....
Thersites effrontés, dont la langue incivile
Se plaît à dépriser,
Pour le moins ayez peur du poing de cet Achille,
Qui vous peut écraser.

De si beaux talents n'étaient pas faits pour végéter ignorés dans la province. Faret n'hésita point à se déraciner, et vint chercher à Paris la consécration de sa jeune renommée. Il était chaudement recommandé par son compatriote Bachet de Méziriac, mathématicien, érudit et grammairien distingué, aux

(1) Il y eut au XVIIe siècle une bonne demi-douzaine de Chifflets qui se firent un nom dans les lettres. L'abbé de Marolles ne les cite pas tous, quand il écrit (*Le Roi, les Personnes de la Cour*, etc., *les Gens de lettres*, XLII) :

Que de Chifflets ici se trouvent sous la plume !
Jacques, Jean, et Philippe, et Pierre, et Jule encor !

La reconnaissance de Jean-Jacques Chifflet lui a inspiré une épigramme parfaitement ridicule imprimée par Faret en tête de son *Histoire chronologique des Ottomans*.

deux écrivains les plus purs et les plus châtiés de l'époque, l'illustre Vaugelas, qui s'occupait alors à mettre en français Quinte-Curce, et Coeffeteau, qui achevait sa célèbre traduction de Florus.

Tous deux l'accueillirent fort bien, et Nicolas Faret devint comme leur disciple. Vaugelas approuva sa petite *Histoire chronologique, où sont brièvement représentées les choses les plus remarquables advenues sous le règne de Mahomet III, Achmet I, Mustapha II et Otthoman II, régnant à présent* (1621), simple résumé de l'*Inventaire des Turcs*, assez bizarrement entremêlé de vers ; et par la pureté de son langage Faret avait aussi gagné l'estime de Coeffeteau, car celui-ci accepta la dédicace de sa *Traduction d'Eutropius* (1). La nécessité ne se faisait peut-être pas sentir de traduire les dix courts livres du médiocre *Abrégé* d'Eutrope ; mais les traductions étaient alors grandement à la mode, traductions fort infidèles d'ailleurs, et qui se piquaient beaucoup moins d'être exactes que de plaire, comme l'avoue naïvement Faret dans sa *Préface ;* et d'autre part cette version de l'*Histoire romaine* d'Eutrope permettait au disciple de porter aux nues dans sa *Dédicace* cette *Histoire romaine* de son maître Coeffeteau, qui passa pendant si long-

(1) *Histoire romaine d'Eutropius, continuée depuis la naissance de Rome jusques à l'empire de Valentinian et de Valens, mise en notre langue par N. Faret, et dédiée à M. Coeffeteau, évêque de Marseille ; à Paris, chez Toussaint du Bray, rue Saint-Jacques, aux Epis mûrs*, 1621, in-16.

temps pour le chef-d'œuvre de la prose française, et qu'en 1697 encore la sage et instruite Mme de Maintenon mettra entre les mains de la petite duchesse de Bourgogne : « Si j'ai tant soit peu de connaissance de notre langue, écrivait Faret, je l'ai acquise en lisant soigneusement les divins oracles qui sont dans vos écrits, à la recommandation desquels il suffit qu'on sache que toute la France les consulte, et qu'ils portent votre renommée plus avant que l'Empire Romain n'étendit autrefois celle de ses armes. »

Cette admiration, qu'il sentait parfaitement sincère, décida Coeffeteau mourant à confier à Faret le soin de terminer son *Histoire romaine,* qui s'arrêtait au règne de Constantin. Le jeune homme s'attacha à cette besogne, et, un an après, il soumit ce qu'il avait fait de son travail à un juge illustre, à Malherbe lui-même. Le vieux poète s'en montra fort content, et engagea vivement Faret à continuer, à moins, ajoutait-il, qu'il ne préférât écrire l'histoire de la France, histoire qui jusqu'alors avait « été si malheureusement traitée (1) ». Malgré ce très précieux encouragement, malgré ceux qu'Auby lui envoyait de Grenoble (2), Faret n'acheva point son *Histoire romaine*, et n'entreprit pas une histoire de France. Il était occupé d'autres objets.

Son esprit agréable dans la conversation (3), la

(1) Lettre de Malherbe à Faret, du 14 décembre 1625.

(2) Lettre du 3 novembre 1626.

(3) Ibid.

sûreté de son goût, qui lui faisait écrire par Plassac: « Il est comme impossible que vous puissiez faillir », et qui lui dictait une excellente défense d'Amyot attaqué par Bachet de Meziriac (1), la sincérité bienveillante de ses conseils, son obligeance (2), sa bonté, qui lui valait d'être appelé par Balzac un homme « du règne de Louis XII », son attachement à tous ceux qui lui avaient rendu le plus léger service (3), avaient donné à Nicolas Faret un grand nombre d'amis dévoués et qui ne cherchaient qu'une occasion de lui être utiles. Parmi eux se trouvait le spirituel et cynique abbé de Boisrobert, qui s'était insinué dans les bonnes grâces du cardinal de Richelieu par ses mots piquants, par son talent d'imitation et par la bouffonnerie de ses discours ; personnage fort peu recommandable, à la vérité, mais du

(1) Lettre du 4 mai 1626 : « C'est un trésor où ceux qui savent bien choisir peuvent se faire riches, et cet ouvrage a été le premier par qui l'on a commencé de connaître que notre langue pourrait un jour acquérir assez de force et de beauté pour atteindre l'excellence de la grecque et de la latine. Ses fautes mêmes sont judicieuses, et quelquefois il met de si bonne grâce ses pensées en la place de celles de son auteur qu'on peut dire qu'il le change plutôt qu'il ne le corrompt. »

(2) Lettre à d'Hozier, *Bibl. Nat.*, *Cab. des Titres*, *vol. reliés*, n° 22.

(3) Lettre à Brun du 19 octobre 1625 : « Je ne suis riche que d'amis, et me contente de ce trésor, que j'estime beaucoup plus que tous ceux de la terre, dont je ne voudrais pas être maître à condition de n'aimer rien et de n'être aimé de personne. »

moins tellement serviable aux gens de lettres que Richelieu le nommait « l'ardent solliciteur des Muses incommodées (1) ». Par son crédit Faret était entré, en 1623 au plus tard (2), comme secrétaire dans la maison de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, ce vaillant soldat auquel on avait donné le sobriquet de Cadet la Perle, parce qu'il était le frère cadet de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et qu'il portait toujours une grosse perle à l'oreille. C'était un maître aimable, et naturellement généreux (3); mais alors sa famille était en disgrâce, et, peu riche, le prince n'avait point un établissement qui répondît à sa naissance.

Par son affectueuse bonté il s'efforçait de faire oublier à ses domestiques l'involontaire insuffisance de ses présents. Il vécut avec Faret et son ami Saint-Amant sur le pied de l'intimité la plus complète. Entre eux point de gêne, point d'étiquette, et même, pour que rien ne fît sentir la différence des rangs, ils s'étaient donné des surnoms : le comte d'Harcourt était *le rond*, Saint-Amant *le gros*, Faret *le vieux*, parce que, à sa mine, il montrait avoir dix ans de plus qu'il n'avait en effet. Il se forma d'ailleurs à ce sujet une autre légende sur le prédestiné Faret : « Il

(1) Boisrobert, *Avis* en tête des *Epîtres en vers* (1659).

(2) Voir la *Dédicace* des *Vertus nécessaires à un prince*, dont le *Privilège* est daté du 10 mars 1623.

(3) Œuvres de Ch. d'Assoucy, et Rangouse, *Lettres héroïques aux grands de l'Etat* (1645).

est arrivé plus d'une fois, écrit-il en effet dans son *Honnête Homme,* que l'on a eu de la peine à me faire passer pour moi-même à d'aucuns qui ne m'avaient jamais vu, parce que je n'avais pas une grande barbe blanche, ni aucune autre marque de vieillard (1). »

C'est en reconnaissance de ses bontés que *le vieux* dédia à son maître un traité *Des vertus nécessaires à un prince pour bien gouverner ses sujets* (2), afin de lui présenter « une image des vertus dont son âme était ornée ». Nous le verrons du reste quelques années plus tard témoigner sa gratitude au comte d'Harcourt d'une façon plus utile et plus appréciable.

Bien que sa santé, alors gravement altérée par de cruelles insomnies (3) et très compromise (4), le fît soupirer après un paisible état de vie (5) ; bien que son caractère irritable et inquiet (6) lui rendît pénible le séjour de la cour, et lui fît écrire à Balzac : « C'est une des plus grandes douceurs de la vie de pouvoir être seul (7) » ; bien qu'il préférât hautement à la corruption du Louvre l'innocente simplicité de l'homme des champs ; Faret n'en devait pas moins

(1) Pellisson nous dit qu'il avait les cheveux châtains.

(2) Cet ouvrage rarissime est un in-4° de 107 pages, publié en 1623 chez Toussaint du Bray.

(3) Lettre à Vaugelas du 2 août 1626.

(4) Lettre à la princesse Chrysante.

(5) *L'Honnête Homme.*

(6) Lettre à Brun du 19 octobre 1625.

(7) Lettre du 3 octobre 1625.

avec son maître suivre Louis XIII à Saint-Germain, à Fontainebleau, à Nantes, où il assistait, le 5 août 1626, au mariage de Monsieur, frère du roi, avec Mlle de Montpensier, et d'où il avait la joie d'annoncer à son ancien protecteur Vaugelas que le jeune prince lui donnait une charge de gentilhomme ordinaire de sa maison (1).

Dans cette cour, où il ne se plaisait point, Faret plaisait à tous : au duc d'Orléans, auquel il dédiera son *Honnête Homme;* au duc de Lorraine, qui lui envoya un brevet de conseiller et d'historiographe, le 16 mai 1628, en lui commandant une histoire de son aïeul René, second roi de Sicile et duc de Lorraine, mort en 1508, et dont, par un caprice de la nature, il se trouvait reproduire exactement les traits (2); enfin au véritable maître de la France, au cardinal de Richelieu, pour lequel il rima une ode insérée en 1635 par Boisrobert dans le *Sacrifice des Muses* (3), dont il projetait d'écrire la

(1) Devenu riche, Faret viendra souvent au secours de Vaugelas, que l'irrégularité du paiement de sa pension mettra dans de grands embarras d'argent.

(2) Faret a écrit l'*Histoire de René ;* mais les événements politiques ne lui permirent ni de l'imprimer, ni de composer, comme il en avait l'intention, une histoire des successeurs de ce prince. Le manuscrit de l'*Histoire de René*, qui était tombé, je ne sais comment, en 1729, entre les mains d'un maître charpentier, Joseph Langlois, a été donné par le vicomte de Villeneuve-Bargemont à la Bibliothèque Nationale, où il porte, dans le fonds français, le numéro 12.179.

(3) P. 73-81. A la page 35 d'un autre recueil de vers, intitulé

vie (1), et dont il a tracé un magnifique éloge dans l'*Epître dédicatoire* qui précède un gros recueil de *Lettres nouvelles des meilleurs auteurs de ce temps,* publié en 1627 (2 vol.).

Les « meilleurs auteurs de ce temps » sont, pour la plupart, bien oubliés du nôtre. C'étaient, avec Malherbe, Colomby, Boisrobert, Molière (l'auteur du roman de *Polyxène*, qui fut assassiné vers 1623, et dont notre immortel comique a pris le nom comme pseudonyme), Plassac, Brun, Silhon, Godeau, Conac, Breval, Faret lui-même, enfin Racan. Faret leur adjoindra dans les éditions postérieures de son *Recueil* (2) Balzac, Auvray, et les conseillers d'Etat d'Espesses et du Châtelet.

Ces lettres en elles-mêmes sont aujourd'hui à peu près dénuées d'intérêt; ce sont des lieux communs

le Jardin des Muses et publié en 1643, on trouve un assez beau *Sonnet écrit en lettres d'or, et offert avec un tableau à Notre-Dame de Paris par un jeune seigneur, qui s'était voué à elle dans un péril manifeste de la vie au siège d'Aire. C'est le sieur Faret qui l'a fait.*

(1) *Dédicace* au cardinal du *Recueil de Lettres nouvelles* (1627) : « Je crois être obligé d'employer tous mes efforts à donner aux hommes un tableau de votre vie. » En 1633, Faret dira au grand maître de l'artillerie, La Meilleraye, cousin de Richelieu, en lui présentant le second volume de ce *Recueil :* « Sa vie, que j'entreprends d'écrire, sera désormais la seule occupation de la mienne. »

(2) Il y aura quatre autres éditions de ce *Recueil*, en 1634, 1637, 1638 et 1642. Voir la thèse de M. Louis Arnould sur *Racan*, p. 642-643.

cent fois rebattus de philosophie et de morale dans le goût des *Lettres à Lucilius* de Sénèque; mais en cela qu'elles nous font connaître ce qu'aimaient les hommes d'alors, ces lettres offrent encore quelque curiosité. Comme le philosophe romain était fort à la mode et qu'il a écrit des *Consolations*, les *Consolations* abondent dans le *Recueil* de Faret: Malherbe console Cléophante sur la mort du roi son maître, et Faret la princesse Chrysante sur celle de sa fille; Colomby console le président Jeannin sur la mort de sa femme, et Boisrobert le président des Hameaux sur la mort de son père; Molière console Daphnis sur la perte de sa maîtresse et Thyrsis sur sa prison; Brun console la Sérénissime Infante Isabelle sur la mort du roi d'Espagne, son frère, et de l'archiduc Albert, son mari; Auvray console une dame vertueuse sur ses fréquentes maladies et un magistrat sur la perte de deux enfants morts de la peste; un anonyme console M. Videl sur l'embrasement de la maison de ses parents, et un autre écrit à Mme de Castille, qui vient de perdre son père: « Vous tirez cet avantage de votre perte que, si vous avez un sujet d'extrême douleur, vous êtes au moins délivrée de cette pénible inquiétude où vous tenait l'appréhension de cette mort dont vous étiez continuellement menacée ». N'est-il pas en vérité merveilleusement consolateur, cet argument à la Gribouille? Et je ne sais pas si Lucceius put consoler effectivement Cicéron de la mort de sa fille en lui rappelant que des

villes même avaient péri; mais il me semble bien que les nombreuses consolations philosophiques et morales réunies dans le recueil de Faret ne doivent pas avoir toutes ensemble la vertu consolative des vingt-cinq lignes de consolations chrétiennes envoyées par Bossuet à M[me] de Luynes.

Peu de temps après avoir publié ses *Lettres nouvelles*, Faret entreprit un ouvrage de morale. Comme il avait donné des conseils aux princes, il voulut en donner à leur tour aux courtisans, qui n'en avaient pas moins besoin, et il jugea très utile de leur proposer un portrait de l'honnête homme, dans le double sens qu'avait alors cette expression : un homme du monde homme de bien. Peut-être cette idée lui fut-elle suggérée par Pierre Bardin, qui s'en vante, et qui reproche même à Faret d'avoir volé le titre qu'il destinait à son *Lycée*, encore sur le chantier (1). Je crois plutôt que l'ouvrage de Faret lui fut inspiré par la lecture du *Courtisan* de Baltazar Castiglione, publié à Venise en 1528. Je ne veux point dire par là que *l'Honnête Homme* ne soit qu'une adaptation ; c'est de son propre fonds que Faret a tiré la plupart de ses préceptes et de ses recommandations, et d'Assoucy a pu écrire qu'il était lui-même le modèle de son *Honnête Homme* (2).

(1) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 328.

(2) *Nouveau Recueil de poésies héroïques, satiriques et burlesques*, 1653. A la page 79 de ce recueil, dédié au comte d'Harcourt, se lit un sonnet à Faret.

Comme pour lui donner raison, Faret a fait, justement à l'occasion de la publication de ce livre, un acte de générosité que je ne veux pas omettre. Le *Privilège*, qui lui avait été accordé le 20 août 1630 sur le rapport du maître des requêtes d'Irval, portait qu'il reviendrait à l'auteur un tiers des 3000 livres d'amende imposées aux contrefacteurs. Aussitôt Faret abandonna libéralement la moitié de ce tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Achevé d'imprimer le jeudi 14 novembre 1630, *l'Honnête Homme ou l'Art de plaire à la Cour* fut mis en vente chez Toussaint du Bray. Ce grand in-4° de 268 pages avait été placé par Faret sous la protection de Monsieur, frère du roi, et l'auteur suppliait en même temps le favori du prince, Antoine de Laage, sieur de Puylaurens, de le rendre agréable à son maître.

L'Art de plaire à la Cour plut à la cour et à la ville : car d'une part les éditions s'en multiplièrent (1); d'autre part il a été traduit en italien et en espagnol (2); enfin, de même que, après l'ouvrage de La Bruyère, on verra paraître toute

(1) Nous en connaissons onze : 1630, 1631 (in-12), 1634 (in-4°), 1636 (in-4°), 1639 (in-8°), 1640, 1656, 1660, 1664, 1671 et 1681.

(2) En 1634, Faret lui-même a dédié au chancelier Séguier la traduction espagnole de son livre, faite par don Ambrosio de Salazar, secrétaire interprète du roi en la langue espagnole, pour les personnes de qualité auxquelles il enseignait l'espagnol. Cette traduction a été réimprimée en 1656 par Cardin Besongne.

une série de livres de *Caractères*, de même, après *l'Honnête Homme*, il se forma toute une petite bibliothèque de traités sur la conduite de la vie dans le monde, tels que *l'Honnête Femme*, trois volumes signés du P. du Boscq, et *l'Honnête Fille*, *l'Honnête Veuve*, *l'Honnête Garçon* et le *Livre des plaisirs des Dames*, rédigés à la diable par François de Grenailles, sieur de Châteaunières, également auteur d'une tragédie, qui n'est point médiocrement gaie, sur la mort de Crispe.

Les éloges des gens de lettres ne manquèrent pas non plus à *l'Honnête Homme.* A l'époque où ce livre parut, quelques écrivains distingués, Godeau, Maleville, Gombauld, l'avocat Giry, les deux frères Habert, avaient pris l'habitude de se réunir chaque semaine chez Conrart. Un jour Maleville leur amena Faret, qui leur soumit son dernier ouvrage. Revenu très satisfait des avis qu'il avait reçus, il ne put se tenir, malgré la promesse donnée, de parler de ces réunions littéraires à Boisrobert, qui en parla à son tour au cardinal de Richelieu. Celui-ci eut aussitôt l'idée de constituer ces indépendants en un corps tenant des assemblées régulières et soumis à l'autorité royale. Et voilà comment Faret se trouve avoir, par son heureuse indiscrétion, contribué à la fondation de l'Académie française.

Il eut d'ailleurs à l'élaboration de ses statuts une part qu'on oublie trop. Chargé par le cardinal de faire un discours qui contînt comme le projet de

l'Académie, il lui soumit son travail au mois de mars de l'année 1634. C'était un discours fort étendu, dont voici, d'après Pellisson, la substance : « Il semblait ne manquer plus rien à la félicité du royaume que de tirer du nombre des langues barbares cette langue que nous parlons, et que tous nos voisins parleraient bientôt, si nos conquêtes continuaient comme elles avaient commencé... Notre langue, plus parfaite déjà que pas une des autres vivantes, pourrait bien enfin succéder à la latine, comme la latine à la grecque, si on prenait plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'ici de l'élocution... Les Académiciens nettoyeraient la langue des ordures qu'elle avait contractées ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du Palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant, et de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire, mais autrement qu'il ne faut... Un des moyens dont les Académiciens se serviraient serait l'examen et la correction de leurs propres ouvrages; on examinerait sérieusement le sujet et la manière de le traiter, les arguments, le style, le nombre et chaque mot en particulier. Cette Compagnie prendrait le nom d'Académie française, parce qu'il était le plus modeste et le plus propre à sa fonction; pour le sceau dont elle se servirait et les privilèges dont elle jouirait, elle s'en remettait à son fondateur. »

Richelieu se fit lire ce projet, y marqua plusieurs endroits qu'il jugeait devoir être corrigés, et le fit imprimer à trente exemplaires ; car d'abord les Académiciens ne devaient être que trente. Après qu'il eut été examiné avec le plus grand soin durant cinq mois par la docte Compagnie, Faret remit le projet au net, et fut chargé avec Boisrobert de le présenter à nouveau au cardinal.

Alors on s'occupa de rédiger les Statuts mêmes de l'Académie. Plusieurs Académiciens écrivirent à ce sujet des mémoires, et Faret, qui en avait fait un lui aussi, fut élu membre de la commission chargée de les étudier tous. Cette étude terminée, Conrart digéra et coucha par écrit les articles des Statuts. L'Académie française était fondée.

Tout de suite elle se mit à la tâche laborieuse qui devait être pour elle, suivant l'ingénieuse expression de Furetière, une toile de Pénélope, à la composition de son dictionnaire. En témoignage de sa haute estime pour leur talent et pour leur science du langage, la Compagnie demanda au cardinal que la principale partie de la besogne fût confiée à Vaugelas et à Faret, si « propres à cet emploi ». Mais Richelieu fit la sourde oreille, et il est probable que ce fut sur le désir franchement exprimé par Faret d'échapper à cet honneur trop absorbant ; car Chapelain le cite parmi les moins assidus et les plus négligents de ses confrères, ayant d'ailleurs bien soin d'ajouter

aussitôt qu'il est un des plus occupés par ailleurs (1).

Le crédit dont il jouissait auprès du cardinal allait permettre à Faret d'acquitter la dette de reconnaissance qu'il avait dès longtemps contractée envers le comte d'Harcourt. Richelieu n'aimait point Cadet la Perle, parce qu'il appartenait à sa grande ennemie, la maison de Lorraine. Boisrobert et Faret lui persuadèrent qu'il devait affaiblir cette maison en la divisant, et pour cela attirer à lui le comte d'Harcourt, qui était alors en assez mauvais termes avec sa mère et avec le duc d'Elbeuf, son frère aîné. Adoptant cet avis, le cardinal chargea Cadet la Perle de commander la flotte de la Méditerranée sous la direction de l'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis. Comme celui-ci vit venir le prince d'un mauvais œil, le ministre, donnant à Faret une mission de confiance, l'envoya par deux fois en Provence, afin d'entretenir en « bonne intelligence » les deux chefs de la flotte (2) ; bientôt même, soit pour le récompenser, soit afin de lui conférer plus d'autorité, il le nomma secrétaire de l'armée navale. Voilà comment nous pouvons lire à la Bibliothèque nationale (3) quatre lettres écrites par Faret, à bord de l'amiral, dans le golfe de Toulon, pendant le siège de Leucate, entre le 20 septembre

(1) Lettre à Boisrobert du 4 septembre 1634.

(2) Lettres de Richelieu, du 9 novembre 1636 au comte d'Harcourt, et du 4 juillet 1637 à l'archevêque de Bordeaux.

(3) *Manuscr.*, *Cabinet des Titres*, *volumes reliés*, n° 22, *Correspondance de d'Hozier*, p. 102 et suiv.

et le 5 octobre 1637 ; et comment de la même plume dont il venait d'adresser gaiement ses compliments affectueux à Pierre d'Hozier, le plus honnête des généalogistes, et à l'excellent André Duchesne, *le Père de l'Histoire de France*, notre académicien s'est trouvé amené à tracer un petit exposé des *Inconvénients et avantages qui se trouvent à rompre avec la République de Gênes* et des *Moyens d'entreprendre contre Gênes*, qui a été conservé dans la *Correspondance* de Sourdis (1), et qui, par sa précision et par sa netteté, est un véritable modèle de note diplomatique. Faret avait déjà d'ailleurs montré ce jugement politique dans une longue et curieuse *Lettre à Monseigneur le Chancelier*, publiée en 1634 (2). Il est probable qu'il était aux côtés du comte d'Harcourt, quand celui-ci contribua à la prise des îles Saint-Honorat et Sainte-Marguerite, et s'empara d'Orestano en Sardaigne.

Faret revint avec son maître à Paris, et, le 31 janvier 1639, assista à son mariage avec une cousine du cardinal de Richelieu, Marguerite du Cambout, fille cadette du marquis de Coislin, et veuve de Puylaurens. Deux mois après, Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, tenait sur les fonts à Saint-Séverin avec sa belle-sœur, Marie du Cambout, duchesse d'Eper-

(1) *Documents inédits sur l'Histoire de France*, t. I, p 433-437.

(2) *Recueil de Lettres nouvelles*, éd. de 1634, t. II, p. 531-551.

non et de la Valette, un fils nouveau-né de Nicolas Faret, son premier secrétaire (1).

Presque aussitôt le maître et le secrétaire quittèrent de nouveau Paris. Le prince venait d'être nommé général en chef des troupes du Piémont, et Faret le suivait en qualité de secrétaire de l'armée du roi. Il prenait des notes sur les brillants faits de guerre auxquels il assistait, préparant une vie du glorieux comte d'Harcourt, qui n'a jamais été publiée.

Cependant Louis XIII rendit le dernier soupir le 14 mai 1643, au même jour et à la même heure que son père Henri IV (2). Au nom du jeune Louis XIV, la régente octroya à Nicolas Faret une charge de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, à 3.000 livres de gages par an ; vers le même temps, le comte d'Harcourt, promu grand écuyer de France, fit de lui l'intendant de sa maison et de ses finances ; et, comme tout concourait alors à sa fortune, Faret, devenu veuf, se remaria avec une riche héritière, issue d'une bonne famille parlementaire, Marthe Pavillon. Elle lui donna un fils, Nicolas, qui fut tenu sur les fonts, le 11 février 1646, à Saint-Germain l'Auxerrois, par la comtesse d'Harcourt et par le vertueux collaborateur de saint

(1) *Dictionnaire de Jal.*

(2) *Mémoires de Montglat*, collection Michaud, 3e série, t. V, p. 136.

Vincent de Paul, Nicolas Pavillon,évêque d'Aleth (1).

Ce fut la dernière joie de Nicolas Faret. Au moment où,parvenu plus haut que ne le lui avaient fait espérer ses rêves ambitieux de jeune homme, il voyait tout lui sourire, il fut brusquement atteint d'une fièvre maligne en l'hôtel du comte d'Harcourt, devant les Tuileries, et ne tarda pas à succomber au milieu de cruelles souffrances.

Le dimanche 9 septembre 1646, un convoi de quarante prêtres vint chercher son corps et l'amena à Saint-Germain l'Auxerrois, où furent célébrées ses funérailles. L'Académie, qui avait voulu assister officiellement aux obsèques d'un de ses membres les plus honorés et les plus aimés, constata avec satisfaction qu'en la circonstance la générosité du comte d'Harcourt ne s'était pas démentie, et pendant l'office ces Messieurs se chuchotaient admirativement à l'oreille que le prince avait versé au clergé « soixante livres ». Même en tenant compte de la valeur plus grande qu'avait alors l'argent, on voit qu'un service de seconde classe coûtait beaucoup moins cher en 1646 que de nos jours.

Telle fut dans ses grandes lignes la vie de Nicolas Faret, estimé pour sa capacité par le cardinal de Richelieu, qui s'y connaissait en hommes, pour son jugement par le grand Corneille, qui lui vint soumettre le manuscrit de sa tragédie d'*Horace*, pour

(1) *Dictionnaire de Jal.*

son caractère par ces honnêtes gens qui s'appelèrent Vaugelas, Coeffeteau, Malherbe, d'Hozier, Duchesne, Maynard (1), Tristan l'Hermite. Quand ce dernier, après la Fronde, eut composé un compliment pour le jeune roi rentrant enfin dans sa bonne ville de Paris, il voulut que ses stances fussent récitées à Louis XIV par la mignonne fillette de l'ami fidèle qu'il regrettait toujours (2), et que Chapelain nommait encore avec attendrissement « le bon Monsieur Faret ».

*
* *

Voilà ce que fut l'homme. Voyons ce que fut son œuvre.

Pellisson et ses contemporains admiraient surtout dans les livres de Faret la correction et la netteté du style ; ils voyaient en lui un des maîtres, un des arbitres de la langue, et j'incline volontiers à cette opinion. Bien que la plupart des histoires de notre littérature saluent dans le *Discours de la méthode*, publié en 1637, le premier monument de la prose française, je dis très franchement que, à considérer seulement la forme, je préfère *l'Honnête Homme ;*

(1) *Œuvres*, 1646, p. 21, *Sonnet à M. Faret.*

(2) Loret, *Muse historique* du 21 décembre 1652. On trouvera à la page 607 de notre livre sur *Tristan l'Hermite* ces quatre *Stances à la louange du roi, récitées devant S. M. par Mlle Faret, âgée de huit ans.*

et je demeure d'accord avec Sorel « que ce furent MM. de Gomberville, Colomby, Faret et Molière, qui écrivirent les premiers avec une extrême pureté, comme étant des principaux de ceux qui s'étaient heureusement dégagés de l'ignorance ancienne. » Sans doute la phrase de Faret reproduit encore trop superstitieusement la période latine ; elle en a toujours la longueur et l'enchevêtrement ; mais aussi elle en a le tour et le nombre oratoire. Sans doute quelques fautes de goût nous choquent aujourd'hui dans ses traités ; mais ouvrons un des livres de l'époque qui ont été le plus vantés et le plus souvent réimprimés, *la Cour sainte* du P. Caussin, et par comparaison le goût de Nicolas Faret va nous sembler exquis. Si bien que c'est pure injustice de lui refuser une place honorable parmi tous ces précurseurs patronnés par le cardinal de Richelieu, dont les travaux ont préparé le magnifique épanouissement des lettres françaises sous le règne de Louis XIV.

Mais ce n'est pas le style, ce sont les idées de Faret qui nous intéressent aujourd'hui ; ce n'est pas l'écrivain, mais le moraliste que nous voulons étudier. Ce qui nous paraît surtout curieux dans cet auteur méconnu, c'est la peinture des mœurs de son temps ; ce que nous cherchons dans ses livres, ce sont les modes, les habitudes, les goûts, les opinions de l'époque. Aussi, négligeant ses autres écrits, nous occuperons-nous surtout de ses deux traités de morale.

Le petit livre *Des Vertus nécessaires à un prince pour bien gouverner ses sujets* n'est pas, dans le fond, très original, et sans doute Epictète et Sénèque le philosophe pourraient revendiquer une assez bonne part des sentences brillantes qui lui donnent un incontestable éclat ; mais l'austérité des doctrines stoïciennes y est tempérée par la charité du christianisme, et à ce mélange heureux de la morale antique et de la morale moderne le traité de Faret doit un charme particulier et assez attirant. Il n'est pas dans tout ce livre une seule pensée qui ne soit élevée, noble et généreuse.

Déjà sans doute leur intérêt recommande aux princes de suivre la vertu et de gagner ainsi l'amour de leurs sujets, qui fait leur meilleure sauvegarde, car « la vie du plus redoutable monarque du monde dépend de quiconque ne se soucie plus de perdre la sienne » ; mais, dit Faret, le prince doit aimer surtout la vertu pour elle-même et pour sa beauté. Il faut dès son premier âge lui inculquer cette idée que le ciel ne l'a point fait naître sur les marches du trône afin qu'il vive délicieusement, mais afin que ses sujets vivent bien et heureusement, et que, vertueux, il les excite par son exemple à la vertu. « Comme on environne d'épines les jeunes arbres, crainte que les animaux ne les offensent, il faut de même donner à ces jeunes âmes quelques préceptes un peu sévères, de peur qu'elles ne soient occupées par le vice, pource que de là dépend le salut ou la ruine

des Etats. » On y joindra les exemples des princes illustres, car les exemples enseignent beaucoup plus facilement et beaucoup plus efficacement que les préceptes ; on montrera ainsi au futur roi que toujours « la gloire suit la vertu comme l'ombre suit le corps », et par le désir de la louange on l'amènera insensiblement à l'amour de la vertu, dans laquelle seule il trouvera le bonheur.

Il est huit vertus nécessaires à un prince, qui veut transmettre à la postérité un nom glorieux : ce sont la Piété, la Prudence, la Justice, la Clémence, la Valeur, la Libéralité, la Modestie, et — remarquons le nom de la huitième vertu, que sans doute beaucoup de personnes s'étonneront de trouver sous la plume du pauvre Faret : la Tempérance.

Le prince doit être pieux ; car « il est convenable que ceux qui commandent obéissent à celui qui gouverne tout ce qui est dans le monde » ; et d'autre part un prince religieux veut que ses pensées soient toujours aussi pures que si elles devaient être connues de tout le monde, sachant qu'aucune pensée n'échappe aux regards de Dieu, et que nous sommes « toujours devant lui comme devant les yeux de notre juge. »

La vérité m'oblige à reconnaître que Faret passe assez rapidement sur la religion, dans sa hâte d'arriver à la Prudence, qui, au dire des anciens, « surpasse autant les autres vertus que l'usage de l'œil est excellent par-dessus celui du reste des sens. »

Elle est la grande vertu des princes ; car toujours ils « gouvernent heureusement leurs peuples, si la prudence les gouverne ; » elle est pour eux l'art de conserver leur puissance, « comme la médecine est l'art de conserver la santé. » Le jeune prince prendra des leçons de prudence dans l'histoire, qui « fait voir aux hommes, comme d'un lieu éminent, les exemples de toutes choses qui peuvent servir de règle au maniement des affaires publiques et privées. » Par elle il apprendra comment « un homme d'Etat n'entreprend rien qu'après s'être bien préparé, et non seulement voit de la pensée les choses futures, mais sait encore détourner toutes sortes d'accidents, et y donner du remède après qu'ils sont arrivés. » Elle l'instruira à tenir compte du tempérament différent des peuples : n'y a-t-il pas « des nations si superbes qu'en leur servitude même elles veulent paraître libres ? » Elle lui montrera à choisir les circonstances favorables, à temporiser, « car l'attente d'un jour change quelquefois tellement le visage des affaires qu'où l'on remarquait de puissants obstacles on ne trouve plus aucune difficulté. » Elle lui enseignera à se garder, comme d'un égal danger, de la crédulité et de la défiance, et à fuir la dissimulation de Louis XI ; car « tout ce qui est accompagné de feintise tombe et se dissipe de soi-même, comme les fleurs qui sont nées en mauvaise saison. » Formé par elle, le prince n'aura plus qu'à suivre, comme Louis XIII, l'exemple de Henri le Grand, qui s'était concilié tous

les cœurs, attirant « les uns par la gloire, les autres par l'espérance, plusieurs par les bienfaits, et tous par une douce façon de vivre avec eux. »

Le monarque prudent sera juste aussi. Il tiendra tout soumis à sa Justice sévère : lui-même d'abord, car « quiconque peut tout ne doit vouloir que ce qu'il doit faire ; » ensuite ses officiers, dont les exactions seraient plus dangereuses pour son empire que les efforts de ses ennemis ; les riches, qui ne doivent jamais par la force de leur or triompher de la pauvreté ; les grands enfin et les puissants, car les lois ne doivent pas être « semblables à ces toiles d'araignées, dont parle un bon esprit de l'antiquité, dans lesquelles les petites mouches demeurent arrêtées, et les grosses passent à travers. » Il faut que toute faute grave ait son châtiment, car « c'est offenser les gens de bien et leur faire tort de souffrir que les crimes soient impunis. »

Faret dit : toute faute *grave*, car le monarque ne doit pas être un tyran, et « le grand nombre de supplices n'apporte pas moins de déshonneur à un prince que fait le grand nombre de funérailles à un médecin. » Il n'est pas de joie plus douce au cœur d'un bon roi que celle de la Clémence, cette vertu « si naturelle aux hommes qu'il semble qu'en devenant inhumains ils cessent d'être ce qu'ils sont ; » mais, pour que sa justice ne souffre pas de sa clémence, le prince restera impitoyable envers les grandes fautes, afin de pouvoir oublier les petites,

et, défendu par l'amour de ses sujets, il se montrera impunément « plus exorable aux injures qu'on lui a faites qu'à celles que le peuple a reçues. »

La Prudence n'exclut point la Valeur. Mais entendons-nous bien : il y a deux sortes de valeur ; l'une, que le peuple admire et que Faret condamne, « n'a pour origine que la haine et l'ambition, pour fondement que l'injustice, et ses effets sont si funestes qu'ils sont ordinairement accompagnés de meurtres, de ravissements et de désolation ; » l'autre, pour être souvent moins brillante et moins populaire, ne laisse pas d'être beaucoup plus louable ; celle-là « anime le courage des princes à repousser les efforts des rebelles et des étrangers ; elle a l'équité pour règle, la prudence pour conduite et la paix pour objet de tous ses exploits. » Seulement, comme la guerre sera toujours sans doute un mal nécessaire, quelque humiliant qu'il soit de voir des êtres doués de raison recourir à la force comme des bêtes, le prince, qui ne doit jamais la provoquer, ne doit pas non plus sembler la craindre ; car « les timides sont toujours en danger de recevoir quelque affront, à cause qu'on n'appréhende pas de les offenser. »

A ces vertus, essentiellement royales, Faret en joint trois autres, moins relevées et de moindre importance à la vérité, mais qui assurent aux rois l'amour et le respect de leurs sujets : la Libéralité, la Modestie et la Tempérance.

Il enseigne aux princes, dont le plus grand bon-

heur est de pouvoir « beaucoup donner », comment ils doivent donner, promptement, intelligemment, sans profusion, pour ne pas tarir la source de la Libéralité, directement pour que les intermédiaires ne détournent pas une partie de leurs présents, et il ne manque pas de s'élever contre ces grands qu'on voït négliger « ceux qui les servent fidèlement » et prodiguer leurs dons à « des personnes qui leur demandent impudemment et avec importunité ».

Nécessaire à tous les hommes, la Modestie l'est peut-être plus encore à un prince, parce qu'il doit imposer, et que « nous ne paraissons jamais moins grands que quand nous le voulons trop paraître. » Il doit être modeste en ses habits, car c'est par ses seules vertus qu'il lui sied d'éclipser ceux qui lui sont soumis. Il doit enfin écouter beaucoup et parler peu, se souvenant que « la nature nous a donné deux oreilles et une seule langue, pour nous avertir d'ouïr plus que nous ne disons. »

Qu'il fuie surtout, qu'il fuie l'ivresse et ces honteuses débauches dans lesquelles il perdrait sa dignité, avec le respect de ses compagnons de plaisir. Qu'il cherche dans les exercices violents du corps un dérivatif à ce mal d'amour qui « ravit aux princes le titre de souverains, puisque, pour être fidèle amant, il faut s'avouer esclave, » à cette honteuse passion qui ravale « ceux dont la condition est presque divine » au point de leur faire « rechercher des

plaisirs qui leur sont communs avec les moindres créatures de la terre. »

Rien n'est plus pur, on le voit, que la morale exposée dans le traité des *Vertus nécessaires à un prince*, et le dernier chapitre, le chapitre sur la Tempérance, dut tout particulièrement édifier Louis le Chaste. Il aurait sans doute moins plu au roi vert galant, et je tiens que, si Faret l'eût écrit sous le règne de Henri IV, son traité aurait compté un chapitre de moins.

Loin de moi la pensée de le comparer à ces courtisans flatteurs, toujours prêts à louer les vices du maître et à gagner sa faveur par « une complaisance servile et indigne d'un homme d'honneur ; » Faret estimait au contraire qu'il n'y a pas de vice plus « lâche » que cette honteuse et funeste flatterie. Mais si l'honnête homme ne doit jamais rien dire qu'il ne pense, est-il obligé toujours à dire tout ce qu'il pense ? Doit-il, stoïcien moderne, professer une vertu intransigeante et farouche, et se rendre, comme nous verrons Alceste le faire, insupportable à ceux qu'il ne peut supporter ? Non, évidemment ; s'il veut demeurer dans le monde et vivre, conformément à sa nature, en animal sociable, il doit savoir être « accort et souple » ; il doit, sans jamais encourager le vice par une approbation coupable, garder du moins avec lui des mesures, et se taire prudemment sur les choses qu'il blâmerait en vain tout haut. C'est à cette condition seulement qu'il pourra, tout en

restant lui-même homme de bien, plaire à la cour ; et je suis autorisé à croire que Faret a su personnellement pratiquer cet art délicat, puisqu'il a écrit tout un livre en vue de l'enseigner aux autres.

Un courtisan vertueux ! L'alliance de ces deux mots étonne, car il y eut toujours entre eux comme une incompatibilité d'humeur ; et c'est rarement, quoi qu'en ait dit Sorel, par la vertu que l'on réussit à la cour : loin d'aider au succès, la vertu même y nuirait plutôt. Nicolas Faret, au fond, s'est parfaitement rendu compte que faire un homme de bien et enseigner l'art de plaire à la cour étaient, en somme, deux objets assez différents. De là quelque incertitude dans son *Honnête Homme ;* il participe à la fois du traité de morale et du manuel de savoir-vivre et de savoir-faire ; et le manuel y fait quelquefois tort au traité. Le plan, par conséquent, manque de netteté, et les conseils sont jetés un peu à l'aventure. L'ensemble, sans unité, ne satisfait qu'à demi ; mais les détails sont curieux, suggestifs et parfois très piquants. Plutôt que d'analyser ce qu'un défaut de suite rend inanalysable, plaçons Faret en face d'un jeune homme qui va être présenté à la cour de Louis XIII, et laissons-le donner lui-même à cet apprenti courtisan les conseils de son adroite, mais honnête expérience.

« Il est fort heureux, Monsieur, puisque vous voulez entrer dans ce grand commerce du monde,

que vous soyez né gentilhomme, et d'une maison qui ait quelque bonne marque. Ce n'est point que la vertu seule, sans la naissance, ne puisse réussir à la cour ; vous n'avez pas besoin de porter vos regards bien loin pour en voir la preuve. Mais il est certain que ceux qui sont de bon lieu ont d'ordinaire de bonnes inclinations que les autres hommes n'ont que rarement, et c'est un charme très puissant que la naissance pour gagner d'abord la bonne opinion de ceux à qui nous voulons plaire. C'est pour cela que vous voyez à la Comédie nos poètes tragiques prendre toujours pour héros des monarques ou des princes pour le moins.

« Il vous sera très utile également d'avoir choisi la profession des armes, car il n'en est point de plus honnête et de plus essentielle à un gentilhomme. Un homme de qualité qui porte une épée est pour cela seul aussitôt estimé plein de cœur et de hardiesse, soigneux de son honneur, et prompt à le défendre. Et, de fait, M. le Cardinal trouve même que nos jeunes gentilshommes sont, actuellement, un peu trop prompts à défendre leur honneur par les armes ; ils ont fait comme une espèce de science des querelles à force de les raffiner ; et, à vrai dire, il y a là un abus dangereux pour le royaume, que Son Éminence entend sévèrement réprimer. L'exemple de MM. de Bouteville et des Chapelles me dispense de vous en citer d'autres. Je vous crois d'ailleurs trop raisonnable, Monsieur, pour ne pas comprendre quels sont

les degrés d'offense qui seuls méritent les sanglantes satisfactions dont je parle.

« Je vois que vous êtes de belle taille et de bonne mine, et l'on m'a dit que vous avez appris non seulement ce qui s'enseigne dans les académies, mais encore toutes les galanteries d'adresse qui sont en usage et convenables à un gentilhomme, telles que voltiger, rompre en lice, courre la bague, sauter, nager, tirer juste ; on m'affirme que vous ne craignez pas de rival à la danse, à la lutte, à la paume, et que vous jouez de la guitare et du luth comme mon cher ami M. de Saint-Amant, ou comme notre moderne Orphée, M. d'Assoucy. Ce n'est pas que le philosophe que je suis attache un grand prix à chacun en particulier de ces dons naturels et de ces talents acquis ; mais leur ensemble vous donne une bonne grâce et un charme qui font que les regards s'arrêteront sans aucun doute avec complaisance sur vous.

« Il faut que les oreilles aient aussi plaisir à vous entendre, et profit. Je suis bien convaincu que vous n'appartenez pas à cette nouvelle et orgueilleuse secte d'esprits forts, qui, hardis contre Dieu même, osent bien porter leur impiété jusques à nier Celui que les oiseaux publient, que les animaux reconnaissent, que les choses les plus insensibles prouvent, que toute la nature confesse, et devant qui les anges tremblent et les démons ploient les genoux. Vous avez au contraire cette crainte de Dieu, qui est

le commencement de la vraie sagesse et qui, rendant les hommes bons sans hypocrisie, dévots sans superstition, prudents sans malice, modestes et humbles sans lâcheté, généreux sans arrogance, leur assure d'être considérés à la cour avec estime et approbation.

« Mais ce n'est pas tout d'être doué des vrais ornements de l'âme, c'est-à-dire des vertus chrétiennes ; il vous faut aussi posséder cette doctrine, qui est le plus grand ornement de l'esprit, et sans laquelle un homme ne saurait être vraiment accompli. Je sais, il est vrai, que notre noblesse s'est attiré des nations étrangères le reproche de négliger les belles-lettres, et que le nombre n'est pas petit dans la cour de ces esprits mal faits, qui, par un sentiment de stupidité brutale, ne peuvent se figurer qu'un gentilhomme puisse être savant et soldat tout ensemble. Mais bien au contraire, Monsieur, quand la connaissance du latin et du grec tombe en un sens exquis, elle produit des effets si merveilleux qu'on dirait que ceux qui la possèdent aient quelque chose au-dessus de l'homme, et soient élevés à une condition approchante de la divine. Non, jamais l'humanité ne saura témoigner assez de reconnaissance à la Grèce pour les inestimables trésors que lui ont légués ses poètes et ses orateurs ; aussi je demande chaque jour au Dieu des batailles, qui tient le cœur des rois en ses mains, la délivrance des fils de Sophocle et de Démosthène ; et si nous avons eu la douleur de voir

M. le duc de Nevers ne pas tenir le serment qu'il avait prêté comme croisé entre les mains du P. Joseph, j'espère bien que du moins Monsieur, ou, à son défaut, Sa Majesté le roi d'Angleterre, répondant enfin à l'appel chaleureux de M. Tristan, va partir au secours des Grecs opprimés par d'imbéciles janissaires, et proclamer l'indépendance d'Athènes. Comme je le disais dans mon *Histoire des Ottomans* :

Qui verra cette fête,
Pour mourir satisfait n'aura que désirer.

Croyez-moi donc, Monsieur, étudiez les historiens grecs, le gracieux Hérodote, le grave Thucydide, l'agréable Xénophon, surtout l'habile Polybe, dont les maximes reviennent mieux aux nôtres, et que Plutarque vous guide à la prudence et à la vertu. Ne négligez pas non plus les historiens latins, mais apprenez à admirer la profondeur de Tacite, la perspicacité de Salluste, l'éloquence de Tite-Live, les connaissances militaires de César, les qualités brillantes de Quinte-Curce. Grecs et Latins vous enseigneront la politique et la morale, tandis que l'usage vous apprendra directement l'économie. N'allez pas croire, en effet, que je veuille faire de vous une encyclopédie vivante ; à mon sens, tête bien faite vaut mieux que tête enflée ; le siège de la sagesse est dans l'entendement et non pas dans la mémoire, et j'aime mieux vous voir étudier dans le grand livre

du monde que dans Aristote. Seulement il faut que vous ayez une teinture de toutes les plus agréables questions qui s'agitent dans les bonnes compagnies, afin de pouvoir prendre part à toutes les conversations ; car qui ne peut parler que d'une chose est obligé de se taire trop souvent ; mais, pourvu que vous ayez, par exemple, des mathématiques ce qui sert à un capitaine, comme de fortifier régulièrement et de tirer des plans, et pourvu que vous ayez appris la sphère supérieure et inférieure, il est fort peu important que vous ayez pénétré dans les secrets de la géométrie et dans les subtilités de l'algèbre, ni que vous vous soyez laissé ravir dans les merveilles de l'astrologie. Il l'est tout à fait, au contraire, que vous parliez les langues italienne et espagnole, si répandues en France aujourd'hui que l'Italie et l'Espagne nous ont donné ce qu'elles avaient de plus précieux en la personne de nos deux reines ; et vous ne serez jamais en passe de grands emplois, si vous n'avez pas su vous former un style à bien écrire en notre propre langue, soit de matières sérieuses, soit d'amour et de galanterie.

« Avec la naissance et toutes les qualités du corps, de l'esprit et de l'âme, le chemin ne vous sera point encore facile à travers ce terrain dangereux qu'on appelle la cour. La corruption y est presque générale, et le mal s'y fait comme par profession ; vous connaîtrez les ennuis de la servitude et les craintes de l'ambition. Mais vous conserverez au milieu de cette

corruption votre vertu toute pure et sans tache, vous oublierez ces ennuis et vous atténuerez ces craintes, si vous vous proposez toujours pour principal objet la gloire de bien servir votre prince et d'aimer ses intérêts plus que les vôtres propres ; car la justice et la nature veulent que la conservation de la tête soit préférée à celle de toutes les autres parties du corps. Si — *Dî, talem avertite casum !* — la fortune ne doit pas sourire à vos efforts vertueux, vous aurez du moins fait votre devoir d'honnête homme, — je ne distingue point ici l'honnête homme de l'homme de bien, — qui est de tâcher d'être utile à votre patrie.

« Votre premier soin, Monsieur, va être de choisir un ami judicieux et expérimenté, qui vous fasse un tableau des modes et des mœurs qui ont cours, des puissances qui règnent, des cabales et des partis qui sont en crédit, des hommes qui sont estimés, des femmes qui ont la réputation de donner le prix aux hommes et de les faire passer pour tels que bon leur semble. Il vous évitera ces fautes d'inexpérience, qui sont souvent irréparables, donnant de vous tout d'abord une mauvaise opinion, qui ne s'efface qu'à la longue.

« Pour ce qui est de la mode, vous en devez être curieux. Je n'entends pas celle de quelques étourdis d'entre les jeunes gens de la cour, qui, pour faire les bien déterminés, s'abîment tantôt la moitié de la taille dans de grosses bottes, tantôt se plongent depuis sous

les aisselles jusques aux talons dans leurs hauts-de-chausses, et tantôt se noient toute la forme du visage dans des bords de chapeau aussi larges que des parasols d'Italie ; j'entends celles qui sont autorisées par les plus approuvés d'entre les grands et les plus raisonnables des honnêtes gens. Il faudrait être vraiment fantasque pour s'opiniâtrer à contrarier les usages reçus en une chose si indifférente comme sont les habits ; d'autant plus que quantité de femmes jugent de l'esprit des hommes par leur façon de s'habiller, et ne peuvent s'imaginer qu'ils soient bizarres en la forme de leur chapeau ou de leur pourpoint, et qu'ils ne le soint pas en leurs humeurs. Toutes trouveront que ce manteau de velours nacarat vous sied à ravir ; mais toutes vous verraient avec surprise couvert de noir ou d'autres couleurs obscures, comme c'est l'usage des vieillards. Il vaut mieux d'ailleurs être propre que trop paré ; car un homme n'est jamais beau que lorsqu'il ne croit point l'être, et tel paraît souvent plus agréable aux dames, tout hâlé et tout couvert de sueur et de poussière au retour de la guerre ou de la chasse, que ces hommes de cire, qui n'osent jamais se montrer au soleil ni s'approcher trop près du feu, de peur de se fondre ; pareils en cela à ces femmes si plâtrées qu'il semble qu'elles n'aient qu'un masque au lieu d'un visage, et qu'elles n'osent rire de peur d'en faire paraître deux. Il faut toutefois avoir toujours du linge bien blanc, et des habits qui ne soient ni vieux, ni sales. Tenez aussi

votre barbe ajustée avec soin, à cause de l'incommodité qu'autrement vous en recevriez à parler et à manger ; et particulièrement ayez toujours les dents et la bouche si nettes que jamais vous n'incommodiez de votre haleine ceux que vous entretiendrez.

« Vous verrez qu'il est dans les mœurs des courtisans d'échanger fréquemment des présents entre eux. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il faut considérer le rang, l'âge, la réputation, les moyens et la naissance de ceux envers qui l'on désire exercer sa libéralité : il serait par exemple déplacé de présenter des monstres, comme la naine de la reine mère, à une femme grosse, ou des miroirs à une femme laide, des gants à un religieux, ou des livres à un ignorant, et des armes à un philosophe, qui n'aime que ses livres. Nous devons en général désirer que nos présents durent longtemps, afin que leur vue oblige les ingrats mêmes à se souvenir de nous ; mais il en est qui, par leur rareté seule, sont assurés d'être reçus avec tant de plaisir qu'il ne faut point hésiter à les faire, même si ce plaisir ne doit point avoir de lendemain : c'est ainsi qu'en hiver un bouquet de roses bien conservées est d'un prix inestimable à une dame curieuse, et qu'au commencement du printemps un abricot mûr est digne d'être servi sur la table des reines. Dans les premiers temps, prenez toujours conseil de votre ami sur le choix des présents que vous désirez faire.

« Je ne doute pas que, ses avis expérimentés

secondant toujours vos qualités heureuses, vous ne vous montriez bientôt dans les cabinets du Louvre comme un modèle du parfait courtisan, prompt sans être étourdi, vigilant sans être inquiet, hardi sans être insolent, modeste sans être mélancolique, respectueux sans être timide, complaisant sans être flatteur, habile sans être intrigueur, surtout adroit sans être fourbe. Car, si la fourberie est partout un vice odieux, l'adresse devient une vertu nécessaire à l'honnête homme qui veut plaire au prince et à la cour.

« Il n'est point à la cour écueil aussi redoutable que l'entretien du prince. Si vous n'avez jamais à lui faire qu'une révérence sèche, vous risquez fort de rester un indifférent ou un importun ; mais si votre bonheur est tel que vous ayez auprès de lui un accès facile, je vous dirai que c'est un des plus dangereux honneurs dont on s'enivre à la cour que cette familière hantise avec le souverain. Sans doute vous saurez éviter également de lui montrer un visage chagrin ou des regards effrontément familiers, garder toujours en sa présence un maintien modeste et respectueux, et l'entretenir, selon ses goûts, de la guerre ou des arts de la paix. Cela n'est point malaisé ; voici qui l'est davantage. Si vous laissez le prince se persuader qu'il est plus habile que vous, il vous méprisera ; qu'il l'est moins, il ne pourra plus supporter votre aspect. Prenez donc sur vous de ne le jamais contredire en rien, de lui proposer tous vos senti-

ments comme voulant chercher le meilleur et non pas comme croyant l'avoir trouvé, et lui montrez par là que vous ferez toujours fléchir votre opinion devant son jugement. Surtout ne le pressez jamais de vous accorder une grâce avec tant de force qu'il puisse croire en vous la refusant vous avoir grandement désobligé : il ne serait pas loin de vous haïr, se supposant haï de vous.

« Mais un homme seul dans une grande cour comme la nôtre ne saurait tout faire lui-même ; car ce n'est pas tout que d'avoir du mérite, il faut le savoir débiter et le faire valoir, et l'industrie aide beaucoup à faire éclater la vertu. Vous devez donc vous acquérir des amis chauds, qui sèment une bonne opinion de vous dans l'esprit du prince et dans ceux des grands, qui sont comme les satellites de cet astre. Par la même raison, évitez soigneusement, du jour que vous serez entré à la cour, de vous mêler jamais parmi la canaille et d'avoir commerce avec des personnes décriées ; car il faudrait bien du temps à raccommoder un salut familier qu'un célèbre filou ou quelque femme abandonnée vous aurait fait en présence de plusieurs personnes de qualité.

« Ne manquez jamais à aucun des respects que l'on a coutume de rendre à ces personnes relevées ; mais souvenez-vous aussi qu'elles ne craignent rien tant que la rencontre de ces fâcheux, toujours en embuscade pour leur tirer quelque compliment banal. Cette odieuse sorte d'entretien est aujourd'hui

demeurée en partage aux petites soubrettes et à quelques malheureux suivants, qui croiraient n'être pas de la cour, si jusques aux entretiens les plus communs ils ne trouvaient quelque matière propre à être infectée de leurs impertinentes cérémonies.

« C'est tout un art, d'ailleurs, et des plus difficiles, que celui de la conversation.

« Je ne sache rien plus incommode et plus odieux que les trop grands parleurs. Quel supplice insupportable est-ce à une personne, surtout si elle est seule et pressée de quelque dessein, de rencontrer de semblables gens, qui, pour rien du monde, ne sauraient lâcher un homme qu'ils ne l'aient assassiné du récit de toutes leurs affaires et de tous les procès de leurs parents et de leurs voisins ! Toujours ils ont ou la plus plaisante, ou la plus étrange, ou la plus admirable chose du monde à dire, et toutefois ils n'ont jamais que les mêmes pièces à jouer ; et encore sont-elles si froides et si vieilles que dès le premier mot ils commencent à blesser l'attention des plus patients. Leurs contes les plus agréables et les plus à la mode sont ordinairement ou de leurs beaux faits, ou de ceux de feu M. de Biron ou de quelque autre capitaine de l'autre siècle. Et lorsqu'ils se veulent mêler de dire des nouvelles, ils sont si peu judicieux à choisir les bonnes et celles dont on est curieux, qu'ils s'amuseront plutôt à débiter quelque gazette des choses qui se passent au Mexique, ou à Goa, pource qu'il y a bien loin de nous, qu'ils

ne prendront le soin de s'informer du siège de Casal ou du progrès que les Hollandais font au Pays-Bas, pource que cela n'est qu'à notre porte. Et ceux qui sont possédés de ce démon parleur sont ordinairement vains, blasphémateurs, médisants, insignes menteurs, et démesurément curieux des secrets d'autrui, pour avoir le plaisir d'en entretenir le premier venu qui les veut écouter.

« La raillerie est aujourd'hui fort à la mode parmi la jeunesse de la cour, et il est certain que, lorsqu'elle peut se contenir dans une honnête règle, elle est un doux aliment de la conversation ; mais ces petites railleries dont on s'entrepicote ainsi finissent invariablement par laisser dans l'âme quelque pointe d'aigreur qui ne s'en arrache pas toujours facilement. A vous donc de voir si vous voulez faire le railleur, au hasard de perdre à chaque fois un ami.

« Les bons mots, qui doivent être courts, aigus, clairs, et ne pas sentir la préparation, ni l'étude, font regarder celui qui les dit avec une extraordinaire admiration. Ils ne sont pas si dangereux que la raillerie ; encore faut-il cependant que vos brocards ne s'en prennent ni aux misérables, dont tout le monde a pitié, ni aux grands, qui se pourraient venger cruellement, ni à vos amis, qui vous doivent être sacrés, ni aux dames, qu'il faudrait être bien rustique et plus brutal que les ours pour ne pas respecter. Gardez-vous aussi de ces traits plaisants dont la grâce ne se peut exprimer sans grimaces et sans

gestes ridicules. La moindre action où il y a quelque air de bouffonnerie est indigne de l'honnête homme.

« Rien n'est plus judicieux et plus agréable que la conversation d'un véritable honnête homme ; toujours civil et courtois, il sait tenir compte de la différence des âges, des mœurs et des conditions de la fortune. N'ignorant pas que quiconque sait complaire peut hardiment espérer de plaire, il cède avec déférence, mais sans flatterie, aux opinions et aux volontés des grands ; il consent autant que possible à celles de ses égaux ; il persuade avec douceur ceux qui sont au-dessous de lui. Il s'accommode avec souplesse à toutes les humeurs : rencontre-t-il un homme transporté de colère, il fait petit à petit, par sa prudence tranquille, tomber les armes des mains de celui qui un peu auparavant n'avait que des pensées de sang et de fureur ; s'entretient-il avec quelqu'une de ces personnes flegmatiques et craintives, qui n'osent se mettre en colère de peur de s'engager en quelque obligation de se venger, il lui allègue des exemples de sagesse et de modération d'esprit ; et il gagne ainsi l'affection de tous. Mais c'est avec un jeune gentilhomme amoureux qu'il fait plaisir d'entendre parler notre honnête homme ! Il découvre des grâces et des beautés en la personne aimée, dont peut-être l'amant ne s'était jamais aperçu. Elle n'a point d'attraits dans l'esprit qu'il ne loue, ni de si petits traits dans le visage qu'il n'examine avec admiration ; point de défauts aussi qu'il ne déguise

par quelque terme d'adoucissement : si elle a le teint noir, il dira qu'elle est brune, et que telle était la plus grande partie des beautés que l'antiquité a admirées ; si elle a les cheveux roux, il approuvera le goût des Italiens et des autres nations qui les aiment ainsi, et celui des poètes les plus délicats et les plus amoureux, qui ne vantent jamais que les cheveux de cette couleur ; si elle est trop maigre, et trop petite, elle en sera d'autant plus adroite et plus agile ; le trop de graisse ne sera qu'embonpoint ; l'excès en grandeur passera pour une taille de reine et d'amazone. Et enfin il couvrira chaque imperfection du nom de la perfection la plus voisine.

« Et cela m'amène à vous parler de la conversation des femmes, de laquelle on peut dire que, comme elle est la plus douce et la plus agréable, elle est aussi la plus difficile et la plus délicate de toutes les autres. Ce n'est guère au Louvre que vous en jouirez : lorsque les reines y tiennent le cercle, trônant entre mille beautés comme la lune trône dans le ciel entre un million d'étoiles, l'étrange confusion de monde qui s'y voit est si importune que les meilleurs entretiens s'en ressentent. Aussi les beaux esprits, que séduit le charme d'une agréable et tranquille conversation, se réunissent-ils plus volontiers, comme vous le savez, rue Saint-Thomas du Louvre, dans la chambre bleue de Mme la marquise de Rambouillet. Il vous faudra donc descendre à la ville, et, s'il se peut, vous mettre dans l'intrigue des dames de condition

que l'on estime les plus honnêtes femmes. Pour cela, votre principal soin devra être de les honorer avec tous les respects et toutes les soumissions possibles. Ce sexe est d'autant plus impérieux qu'il est faible, et ceux-là sont ordinairement le mieux dans les bonnes grâces des dames, qui savent le mieux fléchir et se soumettre devant elles. Il y a d'ailleurs mille petits soins, mille petits services, qui, étant rendus à temps, et souvent réitérés, font à la fin sur leurs esprits de plus fortes impressions que les plus importants mêmes, dont les occasions ne s'offrent que rarement. Je vous suis garant que vous gagnerez leur bienveillance par une modestie aimable et empressée beaucoup plus certainement que d'autres par une suffisance impertinente; car elles ne se gênent pas pour dire que le plus habile homme du monde, quand il se vante de l'être, n'est qu'un sot. Gardez-vous surtout de cette indiscrétion vaniteuse, qui est aujourd'hui la grande peste dont la jeunesse de la cour est infectée : dès qu'une belle femme, et qui est en estime d'être vertueuse, a laissé tomber, et peut-être en rêvant, ses yeux sur eux, ils s'imaginent qu'il y irait du leur de ne pas faire croire à tout le monde qu'ils en reçoivent de bien particulières faveurs ; et ainsi ils se jouent sans vergogne de cette chose, entre toutes sacrée, qu'est l'honneur d'une honnête femme. Soyez bien assuré que, si vous étiez de cette humeur, malgré les plus aimables qualités, vous n'auriez à espérer de toutes les dames que des mépris.

« Voilà, Monsieur, pour répondre à votre désir, tout ce que j'ai à vous débiter sur cette subtile et délicate matière. J'ai développé mes opinions, mêlées avec celles des anciens, dans ce traité de *l'Honnête Homme,* que je me permets de vous offrir. Je n'ignore point que d'aucuns en ont critiqué certaines parties ; mais je ne m'en émeus pas plus que quand je vois battre mes habits pour en faire sortir la poussière : je sais que l'étoffe en est solide et résistante. »

*
* *

Il nous semble que nous avons indirectement résolu la question posée au commencement de cette étude. Non, l'homme estimé et respecté dont nous venons de raconter la vie, le moraliste grave et prudent qui a écrit des livres si sages de ton et d'une inspiration parfois vraiment élevée, n'a pu être, en dépit de sa rotondité abdominale et de son visage haut en couleur (1), un vulgaire « biberon », un « humeur », toujours altéré, de « cette nectarique, délicieuse, précieuse, céleste, joyeuse, déifique liqueur », que le curé de Meudon nommait « le piot ». Sans doute il a pu arriver au *vieux* — comme jadis à Caton l'Ancien — de s'égayer parfois un peu plus que de raison, quand il se trouvait dans la bruyante société du *gros* et du *rond.* N'écrivait-il pas un jour

(1) Pellisson, *Hist. de l'Acad.*

à Balzac : « J'ai une telle facilité à me former aux mœurs et aux inclinations de ceux que je fréquente, que je change presque aussi souvent d'humeur que de compagnie (1) » ? Mais c'est parmi les honnêtes gens que Faret a passé la plus grande partie de sa vie, et il ressemblait à son honnête homme beaucoup plus qu'à son ami Saint-Amant.

Voilà comment Boissières a, dans une *Satire de la pauvreté des poètes* (2), vanté sa sobriété ; comment Boisrobert, dans une pièce farcie (3), a pu employer pour rimer à son nom une périphrase beaucoup plus flatteuse assurément que le mot cabaret :

Notre cher Faret,
Qui de vice omnino caret ;

comment enfin Vion d'Alibray, qui s'était si souvent amusé à le taquiner, a fait amende honorable à son ami mort et lui a donné cette louange bien acquise dans la *Préface* de ses *Œuvres poétiques* (1653) : « Feu M. Faret était l'un des plus honnêtes hommes et des plus sobres de son temps. »

Mais il était bien tard. La légende s'était si fortement implantée qu'il était devenu très difficile de la déraciner. Et toujours, comme aujourd'hui avec « les

(1) Lettre du 3 octobre 1625.

(2) Arsenal, *Recueil de Conrart* in-4°, t. XVIII, p. 313, manuscr. 4123.

(3) *Epîtres* (1647), *Epître XXX, à M. Gineste.*

hommes » rime invariablement « dans le siècle où nous sommes », « Faret » et « cabaret » reparaissaient partout à la fin de deux vers successifs, chez Ménage comme chez Boileau, dont un distique est demeuré dans toutes les mémoires :

Ainsi tel autrefois qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret, etc.

Ce distique a été pour la mémoire de Faret le coup de massue final. Maintenant la sentence est sans appel, et le mal sans remède. La vérité aura beau élever la voix et protester, sur la foi du « législateur du Parnasse » l'ivrognerie de Faret passera comme un fait acquis à la postérité la plus reculée. A cause de l'*Art poétique*, en ce disciple d'Epictète et de Sénèque, de Platon et de Lucrèce, les poètes continueront à chanter un amant passionné de la dive bouteille ; témoin ce triolet léger de M. Gabriel Vicaire :

Il ne te sert que d'avoir bu,
Tout le reste est vaine fumée.
Puisque ton Pégase est fourbu,
Il ne te sert que d'avoir bu.
Adieu, le joli clos herbu
Où tu baisais ta bien-aimée.
Il ne te sert que d'avoir bu ;
Tout le reste est vaine fumée.

Et je ne désespère pas, s'il vient jamais à quelqu'un

l'idée de publier une galerie des premiers académiciens, de voir ces trois mots encadrer ironiquement le médaillon-portrait du moraliste Faret : « *Castigat bibendo mores.* »

UN AVENTURIER

ZAGA-CHRIST

PRINCE D'ÉTHIOPIE

Au printemps de l'année 1635, le maréchal de Créqui, ambassadeur de France à Rome, où il négociait l'annulation du mariage de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi Louis XIII, avec la princesse Marguerite de Lorraine, fut mandé par le cardinal de Richelieu, qui lui voulait donner verbalement de nouvelles instructions. Le maréchal n'était pas depuis quelques heures à Paris que déjà nombre de carrosses stationnaient dans la cour et devant la porte de son hôtel, et qu'une foule élégante et bavarde, dans laquelle on remarquait les plus jolies femmes de la Cour, s'empressait autour du vieil ambassadeur, très amusé.

« Je sais parfaitement, mesdames, dit-il en riant, que vous n'êtes pas venues ici pour moi, mais bien pour le prince d'Abyssinie, que j'amène de

Rome ; et certes ce descendant du fameux Meilek (1), fils du grand Salomon et de Magneda, la reine de Saba, a de quoi piquer votre curiosité. Je la veux satisfaire, et je vous montrerai le prince Zaga-Christ, mais seulement quand j'aurai eu l'honneur de le présenter à Son Eminence, qui vient de me faire dire qu'Elle nous attendait. Pour vous occuper jusqu'à notre retour, vous pouvez poser toutes les questions que vous voudrez à ce jeune religieux de l'ordre des Carmes, qui entre justement ; c'est le P. Louis Jacob de Saint-Charles, un savant homme, mesdames, qui, s'étant rendu à Rome pour ses travaux sur les papes, y a beaucoup fréquenté le prince. Nul ne vous saurait mieux renseigner sur l'adolescence traversée et sur les extraordinaires aventures de celui qui fera demain l'entretien de la cour et de la ville. »

Les belles curieuses, dissimulant de leur mieux le désappointement de leur impatience, formèrent un cercle attentif autour du religieux, qui, sans être intimidé le moins du monde par un si brillant auditoire, commença aussitôt son récit :

« Vous n'ignorez pas, mesdames, que l'Abyssinie est une des provinces de l'immense empire d'Ethiopie, soumis au Prête Jean.

(1) C'est-à-dire : roi par excellence.

LA MARQUISE DE PUISIEUX

Ah! enfin, voilà quelqu'un qui va m'expliquer ce que c'est que ce prêtre Jean, dont tout le monde parle ici sans en rien savoir!

LE P. LOUIS JACOB

Preste Jean, madame, est un mot corrompu, qui vient de *Pharas ta Jan*, c'est-à-dire *Lion sur cheval;* et ce nom a été donné à l'empereur d'Ethiopie à cause qu'il est autant au-dessus des rois de l'Afrique que le lion est au-dessus des autres animaux. Et, en effet, le *Pharas ta Jan* ou *Avié Négous*, comme ils l'appellent aussi, est seigneur suzerain de vingt-quatre rois, qui lui apportent en tribut des bœufs, des esclaves, de l'or. Quelques-uns de ces rois sont encore idolâtres, d'autres mahométans; mais la plupart, instruits des vérités de notre sainte religion, obéissent au Souverain Pontife et aident de tout leur pouvoir les missions que depuis trente ans la Compagnie de Jésus envoie en Abyssinie. Par malheur, il s'est formé en Ethiopie une hérésie, le monophysisme, et maintenant de très nombreux schismatiques tiennent l'opinion et suivent les erreurs d'Eutychès, si bien que, n'admettant dans le Sauveur qu'une seule nature, la nature divine, ils ne reconnaissent plus rien d'humain en Jésus-Christ. Ceux-là ont pour souverain pasteur le patriarche des coptes, qui réside en Egypte, au monastère de Saint-Macaire, et ils entretiennent dans la terre sainte

quelques religieux, lesquels ont comme un petit couvent hors de l'enclos de l'église du Saint-Sépulcre, joignant le mont de Calvaire, avec une chapelle bâtie sur la place même où Abraham sacrifia le bélier au lieu de son fils Isaac.

LA MARQUISE DE GRIMAULT

Voilà, mon Père, qui serait le plus intéressant du monde, si ce que vous avez à nous conter du prince d'Ethiopie ne devait, j'imagine, l'être davantage encore.

LE P. LOUIS JACOB

Je suis entré dans mon sujet sans en avoir l'air, madame. Au commencement du carême de l'an 1632 on vit arriver à Jérusalem une étrange caravane, composée, outre huit religieux de l'ordre des Récollets, de seize hommes grands, noirs et basanés. Tous avaient pour coiffure des turbans de soie bigarrés. Quinze d'entre eux étaient vêtus d'une chemise bleue, faite de coton, et entourés d'une pièce de bouracan jaune, de trois ou quatre brasses de long et d'une brasse de large. Le seizième, que les autres servaient à genoux, portait, sur une très courte tunique, un manteau à grandes manches, long et ample, qu'il relevait par devant jusqu'à la ceinture pour ne point gêner sa marche. Malgré sa grande jeunesse, tout en lui indiquait un personnage d'importance. C'était le prince Zaga-Christ.

Mme DU VIGEAN

Mais d'où venait-il ?

LE P. LOUIS JACOB

Les Récollets l'avaient trouvé au Caire, où il était arrivé après une succession d'aventures qui forment une véritable odyssée. Vers 1609 l'empire d'Ethiopie échut à un prince schismatique, nommé Jacob, qui entreprit de détruire dans ses Etats la religion romaine. Son frère Susneos, par ambition plutôt que par piété, se mit à la tête des catholiques persécutés, et, avec leur appui, disputa le trône à Jacob. Après une guerre fratricide qui dura vingt ans, Jacob fut tué dans une bataille rangée et Susneos reconnu négus. Il prit le nom de *Sagghed*, qui signifie en langue éthiopienne *adoré de tous*. C'est le père de l'empereur actuel. Le premier soin de l'usurpateur fut d'essayer d'exterminer la race de son frère. De l'impératrice Nazarena Jacob avait eu deux fils, les princes Cosme et Zaga-Christ, c'est-à-dire *don du Christ ;* l'aîné, Cosme, était alors âgé de dix-huit ans, le second plus jeune de deux ans environ. Tous deux étaient élevés dans l'île de Méroé, résidence ordinaire des enfants du Prête Jean. Aussitôt que Jacob fut mort, l'impératrice envoya en hâte à ses fils quantité d'or et de pierreries, les engageant à se retirer chez des princes amis et à revenir avec une armée venger leur père et réclamer leur patrimoine. Pour mieux assurer leurs projets, les deux frères se séparèrent,

non sans verser beaucoup de larmes. Cosme se dirigea vers le sud, où nous n'avons pas à le suivre.

Zaga-Christ, accompagné d'environ cinq cents hommes dévoués, tira vers le septentrion et alla demander l'hospitalité au roi païen de Fungi, vassal du Prête Jean. Durant quelques mois, ce roi, nommé Orbat, traita magnifiquement le prince, et finit par lui promettre son assistance contre l'usurpateur, s'il voulait devenir son gendre. Mais Zaga-Christ refusa d'épouser une païenne. Orbat, furieux, le retint prisonnier, et ne lui rendit la liberté que moyennant une rançon de 400,000 sequins. Ce prince infortuné essaya d'abord d'atteindre Souakim, qui dépendait du Grand Turc ; mais il fallut y renoncer à cause des bandes armées qui couraient la campagne, et il se dut résoudre, pour gagner l'Egypte, à traverser les grands déserts de l'Arabie sablonneuse. Au moment de s'y engager, le courage manqua à la plupart de ses compagnons, et cinquante hommes seulement restèrent attachés à sa fortune. Le premier désert franchi, les fugitifs se trouvèrent dans les États d'un puissant prince arabe, qui vola la plus grande et meilleure partie du bagage de Zaga-Christ. Celui-ci, craignant mésaventure plus fâcheuse encore, se hâta de reprendre sa course et s'enfonça dans les déserts du nord. Il est à peine croyable ce qu'il souffrit durant cette nouvelle marche de plus de cent lieues à travers des sables brûlants. Une fois même ils pensèrent tous mourir de soif, et, quand enfin ils décou-

vrirent une citerne, les malheureux s'y ruèrent ensemble avec un tel emportement que la citerne, délabrée, s'éboula, et que quinze d'entre eux furent noyés. Enfin ils arrivèrent en Egypte, où, après tant de maux, il leur fut permis de respirer un peu. Le prince s'y reposa quelques mois ; puis, ne se jugeant pas encore suffisamment en sûreté, il remonta vers Jérusalem, où vous avez vu, mesdames, qu'il parvint sans encombre.

Il se vint loger au couvent des religieux abyssins, qui le reçurent avec les mêmes honneurs que lui avaient rendus les coptes du Caire. Il alla saluer le bacha de Jérusalem, et durant toute la semaine sainte il assista pieusement aux cérémonies que font en l'église du Saint-Sépulcre les chrétiens des diverses communions. Surtout celles des religieux français semblaient le captiver, et il ne cessait de manifester son admiration pour la chapelle que notre dévot roi a décorée de tant de vases d'argent et d'or, et qui est parée de si riches ornements.

Mme DE CHAMESON

J'y ai envoyé deux vases de fleurs en tapisserie, faits de ma propre main.

LE P. LOUIS JACOB

Ce fut le samedi saint que le prince Zaga-Christ connut son erreur et que ses yeux s'ouvrirent à la vraie foi. Ce jour-là le patriarche des Grecs excom-

munie tous les chrétiens qui se trouvent en la terre sainte hors de son obéissance. En même temps on éteint les cinq cents lampes qui brûlent constamment dans l'église, et l'on ferme la porte du saint sépulcre. Alors les schismatiques, Grecs, Abyssins, Arméniens, Coptes, qui sont arrivés pour cette cérémonie de tous les cantons de la terre, attendent durant plusieurs heures, pleurant, priant, criant, que le feu descende du ciel et allume les chandelles dont leurs mains sont pleines. Enfin un religieux abyssin, revêtu d'une aube et portant une lampe éteinte, est introduit en grande pompe et enfermé seul dans les ténèbres du saint sépulcre. Bientôt il frappe ; on ouvre ; il sort. O prodige ! sa lampe, éteinte quand il est entré, jette maintenant une vive lueur ! La cohue se rue sur le feu divin et y allume ses chandelles ; on voit des fanatiques, poussés d'une dévotion enragée, brûler à la flamme sacrée leurs barbes, leurs mains, leurs gorges, et même, se dévêtant sans pudeur, d'autres parties de leurs corps. Alors commence, au son des cymbales de bronze, une procession hurlante, qui fait trois fois le tour du Saint-Sépulcre. Enfin, quand les pèlerins se sont bien harassés, roussis, égosillés, ils s'en retournent chacun dans son pays, vendant tous sur la route les chandelles miraculeuses, dont ils ont eu soin de faire une ample provision.

LE FINANCIER MONTAURON

Et les vendent-ils cher ?

LE P. LOUIS JACOB

J'ai vu un riche Grec en payer une à son prélat jusqu'à 1,000 sequins, c'est-à-dire 4,000 livres ! c'est qu'ils croient que qui meurt tenant une de ces chandelles à la main va droit en paradis.

Mme CORNUEL

Et l'on ne saurait prendre trop de précautions pour assurer son salut ! Achetez-en, monsieur de Montauron, vous qui êtes assez riche pour cela.

LE P. LOUIS JACOB

Tout ému du miracle qui venait de se produire en sa présence, le prince Zaga-Christ s'en entretint le soir même avec Reiis Hanna, supérieur du couvent des Abyssins, lequel était précisément ce religieux qui avait été enfermé avec sa lampe éteinte dans le saint sépulcre ; et celui-ci ne fit pas difficulté d'avouer au fils de son empereur que tous les ans il faisait simplement le feu miraculeux avec un fusil dissimulé sous son aube. Cette ignoble supercherie révolta la droiture native du prince d'Ethiopie. Ces schismatiques sont, en général, très respectueux des choses saintes. Quelqu'un dans leur pays vient-il, par mégarde, à cracher à terre le jour qu'il a communié, il avertit aussitôt un prêtre, qui fait relever et porter le crachat dans l'église, en un lieu à ce destiné. Et si, après s'être approché de la sainte table, l'un d'eux crachait au nez d'un chien,

ce qui est assez ordinaire en France et n'y émeut personne, celui-là, en Ethiopie, serait brûlé, et le chien mis à mort. Le prince Zaga-Christ fut grandement indigné contre les religieux abyssins et ceux qui s'associaient à cette profanation du Saint-Sépulcre ; et, remarquant que les catholiques n'y avaient point pris part, il alla trouver le gardien du couvent des Récollets de Jérusalem, et, par le moyen de ses truchements,lui exprima le désir de se faire instruire. Eclairé par ses enseignements, il fut bientôt convaincu que son père n'avait perdu la vie et le trône que pour avoir voulu extirper de son empire les catholiques romains, et il demanda d'être reçu à la communion de la sainte Eglise. Les Récollets, par crainte du bacha de Jérusalem, l'emmenèrent de nuit, avec trois de ses serviteurs, à Nazareth, qui dépendait de l'excellent émir Fakhr-Eddyn, prince des Druses, dont le meurtre, que je viens d'apprendre, est un malheur à nul autre second pour les chrétiens de la terre sainte.

Le prince Zaga-Christ était depuis huit jours au couvent de Nazareth quand y arriva un évêque arménien, qui s'en retournait dans son pays après avoir solennisé à Jérusalem les fêtes de Pâques. Le généreux jeune homme ne se put tenir qu'il ne reprochât publiquement à cet hérétique la supercherie du feu saint. L'évêque ne répondit rien ; mais il se vengea. Il persuada aux trois derniers serviteurs du prince que leur maître voulait se faire catholique

afin de passer dans l'Europe, qui est un pays couvert de neiges éternelles, où meurent promptement tous ceux qui y viennent des pays chauds; ils n'étaient même pas certains d'ailleurs d'y arriver, risquant d'être pris en route par des corsaires, qui mettaient aux galères tous ceux qu'ils trouvaient circoncis. Epouvantés, ces pauvres Ethiopiens déclarèrent à Zaga-Christ qu'ils se voulaient séparer de lui. C'étaient les derniers témoins de ses grandeurs et de sa fuite ; le cœur déchiré, le prince leur donna presque tout ce qui lui restait de son bagage, et leur dit adieu en pleurant. Puis, entrant dans l'église, il se jeta à genoux, répétant avec désespoir : « Je suis seul ! » Enfin, il se releva, et, d'une voix résignée : « Que Dieu soit loué en toutes choses ! » A la fin du mois de juin, le jour consacré aux saints apôtres Pierre et Paul, Zaga-Christ fut reçu à la communion de l'Eglise catholique par le P. Paul de Lande, gardien du couvent des Récollets de Jérusalem, en présence du P. Eugène Roger, qui m'a confirmé par lettre tout ce que le prince m'avait conté à Rome, et qui se propose d'écrire l'histoire de cet illustre infortuné, avec lequel il a demeuré cinq mois à Nazareth (1).

JULIE D'ANGENNES

C'est chose bien fâcheuse pour Zaga-Christ, mon

(1) Le P. Roger a intercalé une *Relation véritable de Zaga-Christ, prince d'Ethiopie*, dans le très curieux livre qu'il a

père, que la dispersion de toute son escorte ; car, enfin, il ne peut plus produire aucun témoin, et tout ce que vous savez de lui, vous et le P. Roger, c'est de lui-même que vous le tenez. Je vois d'ici bien des gens hocher la tête, et dire de votre coureur d'aventures : « A beau mentir qui vient de loin. »

LE P. LOUIS JACOB

Pourriez-vous supposer que les Récollets, qui l'ont amené à Jérusalem, se soient laissé grossièrement abuser par un si jeune homme ? N'avaient-ils pas vu les honneurs qui lui furent rendus au Caire ?

LE MARQUIS DE SALLES (1)

Mais Zaga-Christ n'avait-il pu tromper le bacha du Caire lui-même ?

LE P. LOUIS JACOB

Le moyen de le croire, quand nous savons qu'il parla longuement et avec force détails au bacha de son propre fils, qu'il avait connu dans l'île de Méroé ?

publié en 1646 à Paris sous ce titre : *La Terre Sainte ou Description topographique trèsparticulière des Saints Lieux et de la Terre de Promission.* Il y a inséré un dessin représentant Zaga-Christ. Ce livre oublié est une des sources où nous avons le plus abondamment puisé.

(1) C'est le célèbre Ch. de Sainte-Maure, duc de Montausier, qui épousera Julie d'Angennes en 1645. Il porta le titre de marquis de Salles jusqu'à la mort de son frère aîné (20 juillet 1635).

LE MARQUIS DE SALLES

Cela prouve que le personnage vient de l'île de Méroé, mais non qu'il soit fils de l'empereur Jacob.

LE P. LOUIS JACOB

Et que diront de ceci les incrédules ? Un soir, à une journée de Nazareth, un inconnu demanda au P. Roger de l'aider à rentrer en Europe ; c'était un gentilhomme vénitien, nommé Marc de Lombarde, que dans sa jeunesse d'étranges aventures avaient conduit à la cour du Prête Jean, avec le fils du bacha du Caire. Amené au couvent, il s'y trouva à l'improviste en face de Zaga-Christ. D'abord stupéfait de retrouver là le prince, il courut l'embrasser, criant : « Quelle merveille de Dieu de nous être rencontrés en ce saint lieu ! » Puis il lui conta comment, envoyé par Susneos pour le surprendre à Fungi, il avait, pour lui laisser le temps de s'échapper, retardé de deux jours l'exécution de sa commission ; et, de son côté, le prince se souvint très bien que ce Marc de Lombarde l'avait fait secrètement avertir par un copte de quitter en toute hâte le royaume d'Orbat et de gagner le port de Souakim.

LA BARONNE DU FRÉTOIR

Voilà une preuve à laquelle il se faut rendre. Mais comment le prince d'Ethiopie est-il venu à Rome ?

LE P. LOUIS JACOB

Le nouveau converti était resté à Nazareth, ne sor-

tant jamais du couvent et s'occupant d'apprendre l'italien, qu'il parle couramment, et le français, dont il sait quelques mots. Sa grande piété édifiait tous les religieux, et par ses mérites il obtint du ciel cette grâce singulière qu'il fit abjurer son hérésie à ce même Reiis Hanna, supérieur du couvent des Abyssins de Jérusalem, qui avait naguère tout tenté pour empêcher sa propre conversion. Instruit de ces particularités merveilleuses, le Saint-Père envoya Reiis Hanna au Prête Jean pour traiter avec lui de quelque affaire, et en même temps il commanda au gardien de Jérusalem de faire partir pour Rome le prince d'Ethiopie. Celui-ci s'embarqua au mois de septembre sous la conduite de deux Récollets. Sa Sainteté le reçut avec beaucoup de bonté, lui donna un palais pour son logement, et, comme M. le maréchal de Créqui a dû vous le dire, mesdames, l'a traité tout le temps qu'il a demeuré à Rome.

JULIE D'ANGENNES

J'ai souvenance, en effet, que M. Renaudot a raconté dans sa *Gazette*, il y a deux ans environ, les aventures du prince d'Ethiopie et l'accueil qu'il reçut du Souverain Pontife ; mais je me rappelle parfaitement aussi que Sa Sainteté n'a point voulu permettre que ce prétendu prince Lui baisât les pieds, jusqu'à ce qu'il fût reconnu autrement. »

Le P. Louis Jacob rougit un peu et manifestait quel-

que embarras à répondre, quand la porte s'ouvrit toute grande, et l'ambassadeur, s'inclinant avec respect, introduisit Zaga-Christ.

Le prince d'Ethiopie était un jeune homme d'une vingtaine d'années, très brun de peau, avec un gros visage d'enfant bouffi, des yeux ronds, un nez court, des lèvres épaisses et sensuelles ; il était très grand, très large d'épaules, admirablement bâti, musculeux et robuste : un véritable Hercule de bronze.

Toutes les dames firent à Son Altesse la révérence de cour, et le maréchal les lui présenta l'une après l'autre. Le prince répétait invariablement : « Jolie ! jolie ! » en découvrant dans un sourire lascif des dents très blanches de jeune loup. Mlle de Chemerault surtout parut faire impression sur lui ; son regard revenait sans cesse à l'exquise enfant, toute charmante dans sa toilette plus que modeste, que les poètes allaient bientôt célébrer à l'envi sous le nom de la *Belle Gueuse ;* et, quand il se retira, il dit à demi-voix à l'ambassadeur, en la lui montrant : « *Questa ragazza dai capelli biondi mi piace molto* (1). » Tout le monde se prit à rire de cette réflexion naïve ; mais le rire de quelques femmes dépitées sonnait un peu faux.

« Mon Père, demandait cependant Julie d'Angennes au P. Louis Jacob, qu'est-ce donc que cette

(1) Cette jeune fille aux cheveux blonds me plaît beaucoup.

marque allongée, que j'ai très nettement vue au-dessus du nez du prince ?

LE P. LOUIS JACOB

Je tiens de lui-même que, pour se distinguer des mahométans circoncis comme eux, tous les Abyssins sont baptisés avec le feu. Quand ils ont atteint l'âge de cinq ans, on leur fait au haut du nez, avec un petit fer à double tranchant rougi au feu, la double cicatrice dont vous parlez ».

L'incomparable Julie s'inclina ; mais, tandis que le marquis de Salles la reconduisait jusqu'au carrosse de Mme du Vigean : « Vous croyez à toute cette histoire ? » lui dit-elle.

« Comment y pourrais-je croire, madame, répondit respectueusement Ch. de Sainte-Maure, du moment que je vois que vous n'y croyez point ? »

« Il ne faut que *le* voir pour y croire, s'écria une femme qui passait : il a le port d'un roi ! »

Mme du Vigean, Julie d'Angennes et le marquis de Salles se regardèrent avec étonnement, et le jeune homme, apercevant venir Mme de Sainctot :

« Quelle est, je vous prie, lui dit-il, la personne qui monte dans ce carrosse ?

— Lequel ?

— Celui-ci, dont les armes sont d'argent au chêne arraché de sinople, accompagné de trois trèfles du même.

— Oui, quelle est cette femme ? reprit Mme du Vigean.

— Cela, fit d'un ton dédaigneux la maîtresse de M. de Voiture, c'est la Saulnier, la femme d'un conseiller au Parlement. »

*
* *

Le cardinal de Richelieu avait bien accueilli le soi-disant prince d'Ethiopie. Sans doute, il n'ajoutait que très peu de foi à des récits dont aucune preuve n'établissait la véracité ; mais il pensait, avec les Récollets et les Carmes, avec le Pape lui-même, qu'il pouvait être utile à l'occasion d'avoir sous la main un prétendant catholique à opposer au nouveau négus retombé dans l'hérésie. Sans donc le reconnaître plus positivement que n'avait fait le Souverain Pontife, sans venir directement à son aide, le cardinal ordonna à ses gens d'assister Zaga-Christ. Ils le firent, et même Colletet, pour plaire à son tout-puissant protecteur, chanta le prince barbare.

Richelieu venait d'acheter à Henri de Lorraine, abbé de Saint-Denis, la belle terre de Rueil, entre Paris et Saint-Germain, et, dans son engouement pour ce nouveau domaine, il s'y était aussitôt installé, surveillant la restauration du château, faisant dessiner des allées dans le parc, qu'il voulait arranger dans le goût italien, qu'il ornait de statues, de cascades, de nappes d'eau, et, suivant la mode du

jour, de vastes grottes en rocailles. Comme, par suite, les affaires se traitaient le plus souvent à Rueil, la plupart des membres du conseil y firent bâtir des logements. C'était la campagne avec, en partie, le mouvement, le bruit, les distractions de la cour. Zaga-Christ vécut trois ans dans cette retraite mondaine, et en vérité le séjour n'était pas pour déplaire à un prétendant, non plus qu'à un jeune homme très ardent aux plaisirs.

Il y avait à Rueil une vieille église, dont la première pierre avait été posée en 1384 par Antoine I[er], dix-huitième roi de Portugal, et par ses deux fils, don Emmanuel et don Christophe (1). Deux siècles après, don Antonio, prieur de Crato et roi titulaire de Portugal, étant mort en exil à Paris, avait, par testament, laissé ses droits au trône à Henri IV et exprimé le désir d'être inhumé dans l'église fondée à Rueil par ses ancêtres. Zaga-Christ affectait de venir souvent faire ses dévotions aux saints apôtres Pierre et Paul, patrons de cette église ; et qui l'y suivait voyait le prince dépossédé demeurer longtemps rêveur devant la tombe du roi détrôné.

Ce n'était point qu'il demandât au cardinal de lui rendre la couronne de ses pères ; il se bornait à solliciter de la bienveillance royale « un entretien sortable à un prince ». Mais, très pénétré de sa

(1) Abbé Lebœuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. III, p. 93.

grandeur, il ne cessait de réclamer avec hauteur, en toute circonstance, les égards et les honneurs dus à sa naissance et à son rang ; et ceux mêmes — et ils étaient chaque jour plus nombreux — qui se refusaient à voir en lui un descendant du grand Salomon, étaient obligés de reconnaître que, grâce à une effronterie insigne, cet adroit imposteur contrefaisait assez bien le prince. Les uns le disaient Grenadin ; d'autres admettaient qu'il venait de l'île de Méroé, mais soutenaient que le prétendu fils du Prête Jean n'était qu'un esclave fugitif ; et de ceux-là l'opinion s'appuyait sur un texte qu'avait retrouvé la marquise de Rambouillet elle-même. Partageant l'incrédulité de sa fille Julie, elle n'avait pas craint de se plonger dans la lecture de l'énorme ouvrage, *Raccoltà delle navigazioni e viaggi,* où, quatre-vingts ans auparavant, Giambattista Ramnusio avait raconté ses voyages en Afrique, en Asie et dans le nouveau monde, et elle y avait découvert qu'en Ethiopie tous les esclaves avaient au nez, au-dessus des sourcils, cette marque bizarre qui avait attiré l'attention de l'incomparable Julie dès qu'elle s'était trouvée, chez le maréchal de Créqui, en présence de Zaga-Christ. Le vieux poète latin Nicolas Bourbon, un des quarante de la nouvelle Académie, eut un jour un mot heureux, qui fit fortune, et bientôt le prince d'Ethiopie fut appelé communément le prince d'Utopie.

Ce qui n'empêchait pas d'ailleurs que le protégé

suspect des Récollets et des Carmes fût reçu partout comme s'il eût été le négus légitime. Zaga-Christ fut, trois ans durant, la coqueluche de Paris. Les habitants de cette ville sont, comme Rica l'écrira un siècle plus tard à Ibben, « d'une curiosité qui va jusqu'à l'extravagance. » La foule se pressait au cours pour voir passer ce personnage extraordinaire, et les braves bourgeois se disaient entre eux : « Comme il est noir ! Comment peut-on être Ethiopien ? » On se disputait le beau jeune homme dans les salons et dans les ruelles ; pour avoir à sa table un prince, même douteux, une maîtresse de maison ne recule devant rien : on invitait avec lui le cortège de parasites qui vivaient de lui. Le fâcheux Porchères par exemple, le poète famélique, le très ridicule *intendant des plaisirs nocturnes*, ne quittait pas Zaga-Christ plus que son ombre, et, s'introduisant à sa suite dans les assemblées et dans les cercles, il profitait de l'occasion pour imposer à l'assistance la lecture de son poème de la *Madeleine*, que ne voulait imprimer aucun éditeur.

Les femmes surtout s'intéressaient à Zaga-Christ. Les unes, âmes simples et sensibles, tenant pour véritable la lamentable odyssée que leur avaient contée leurs directeurs, s'attendrissaient sans mesure sur

Ce prince, qui semblait à sa noire couleur
Porter, dès son vivant, le deuil de son malheur

d'autres, très nombreuses, étaient poussées vers lui par une curiosité infiniment moins innocente : il était jeune, il était beau, il était fort, comme le révélaient les indiscrétions calculées de son costume ; c'était un nègre, et peut-être un prince; la sensualité blasée des coquettes sur le retour trouvait à l'aventure un ragoût pimenté ; aussi les vit-on courir toutes le séduisant Ethiopien. Le prince, encourageant toutes les bonnes volontés, exauçant toutes les requêtes, daignait accueillir tous les hommages avec une bienveillance infatigable ; en vérité, c'était l'amant rêvé par Messaline. Nombre de belles dames se compromirent pour lui ; plusieurs même s'affichèrent impudemment ; et Conrart, le vertueux Conrart, qui a soigneusement copié dans ses gros cahiers tant de priapées, nous a conservé force vers orduriers sur les charmes virils et sur les exploits galants de Zaga-Christ ; quelques-uns ont été publiés dans le recueil de Sercy.

Parmi les liaisons du prince d'Ethiopie, il en est deux surtout dont le scandale fut grand. Rocoles, qui nous a transmis le souvenir de la première, ne donne malheureusement aucun nom. La femme était mariée, et son mari fut informé de ses déportements. Ne pouvant chercher noise à un personnage comme le prince d'Ethiopie, il voulut du moins le dégoûter de sa perfide moitié. Notre Sganarelle avait lu dans l'*Astrée* comment la chaste bergère Célidée se défigura pour éloigner d'elle un beau berger à la

passion duquel elle craignait de céder ; cela lui donna l'idée de jeter au visage de sa femme une tasse d'eau-forte. Ce remède énergique réussit, et la pauvre amoureuse perdit à la fois sa beauté et son amant. L'aventure fit du bruit ; mais celle de Mme Saulnier allait avoir beaucoup plus de retentissement.

On raconte que, avant d'épouser le conseiller Saulnier, Antoinette Allamant, fille légitimée de Nicolas Allamant, sieur du Coudray et de Concressant, commissaire des guerres, avait mené une vie fort peu édifiante, et cette mauvaise langue de Tallemant des Réaux prétend même qu'elle avait eu des enfants de M. d'Epernon, et qu'on l'avait vue quelque temps « au lieu d'honneur » ; mais elle était nièce du président au grand conseil Guepean, et Saulnier la prit pour femme, sans d'ailleurs avoir été peut-être instruit de son passé. Au temps où vint en France le prince d'Ethiopie, elle faisait la dévote, sans doute afin de mieux cacher ses relations avec Michel Le Masle, prieur des Roches. Suivant l'usage, Saulnier ne savait rien et était au mieux avec l'amant de sa femme. Il comptait sur son crédit auprès du cardinal de Richelieu pour se faire nommer conseiller d'Etat, et dans cette espérance il vendit même sa charge de conseiller au Parlement. Sur ces entrefaites, des Roches découvrit qu'Antoinette, éprise de Zaga-Christ du jour qu'elle l'avait vu, trompait avec lui et mari et amant. Il conçut une jalousie enragée

de se voir enlever ses amours, et, comme il ne savait comment tirer vengeance de son rival, il imagina de faire avertir l'époux outragé. Voyant que son déshonneur était public, Saulnier fit aussitôt informer de la débauche de sa femme. L'affaire était mauvaise pour Zaga-Christ, qui risquait de perdre non seulement une agréable maîtresse, mais encore les subsides que Mme Saulnier lui donnait généreusement. En gens que les scrupules n'embarrassaient point, les deux amants eurent vite fait de prendre un grand parti. Saulnier avait chez lui l'argent de sa charge, qu'il venait de vendre; Antoinette s'en empara, et, munie de cette chevance, s'enfuit avec le noir objet de son amour. Saulnier demanda sur-le-champ décret de prise de corps contre les coupables, qui, reconnus sans peine à leur signalement, furent arrêtés à Saint-Denis. On enferma la femme dans un couvent et Zaga-Christ au For l'Evêque, dit Tallemant, au Grand Châtelet, dit Tristan, qui a rimé pour Mlle de Lavardin une relation de cette piquante aventure.

Le prince d'Ethiopie fut interrogé soit par le trop fameux Isaac de Laffemas, soit par le non moins fâcheusement célèbre Jacques Tardieu, avec tous les égards dus à une personne de sang royal. Assis et couvert devant le magistrat découvert et debout, Zaga-Christ refusa de répondre, disant que les rois ne répondaient qu'à Dieu seul; il daigna pourtant ajouter qu'il n'avait point cru mal faire, vu que dans son empire ses sujets

S'ébattaient, sans autre mystère,
Aux passe-temps de l'adultère.

Qui croirait que cette belle raison parut satisfaisante à la justice? Plus heureux que sa complice, le prince d'Ethiopie fut aussitôt remis en liberté.

Toutes les belles dames qui s'intéressaient à lui s'empressèrent d'accourir pour le consoler de sa courte détention, lui faisant à l'envi cadeau de diamants et de perles; car, avec le goût qu'ont ceux de sa race pour tout ce qui brille, il aimait à parer de pierreries son turban et le tour de ses oreilles. Il n'éprouvait aucune gêne à accepter de ses maîtresses de si riches joyaux: ne voyait-il pas faire de même les jeunes blondins qu'il rencontrait à la cour et à la ville? Il semblait que des jours heureux allaient à nouveau luire pour ce prince aimable et que les sourires de l'amour lui feraient oublier les coups de la fortune;

Mais il était du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin.

A quelque temps de là, si, par une nuit sereine de la fin d'avril, l'ombre de Théocrite eût quitté les Champs Elysiens pour venir, à la pâle clarté de la lune, errer sur les rives fleuries de la Seine, elle eût, en approchant de Rueil, pensé entendre encore les femmes d'Alexandrie, déliant leur chevelure et découvrant leur sein, se lamenter en plaintes caden-

cées sur le trépas du bel Adonis aux bras de rose, de l'amant cher à l'immortelle Kypris, fille de Diônè : c'est qu'il n'était plus, le bel éphèbe brun, venu des plages de l'Aurore, dont tant de femmes avaient disputé à Mme Saulnier les baisers imberbes : la Mort jalouse le leur avait ravi !

Aussi, combien parut sec et froid au chœur douloureux des pleureuses ce laconique avis, inséré dans la *Gazette* du 24 avril 1638 : « Le 22, sur les dix heures du soir, mourut de pleurésie, à Rueil, le prince d'Ethiopie, nommé Saga-Christos, en sa vingt-deuxième année (1), ayant séjourné trois ans en France. » Le cardinal de Richelieu, frappé de l'analogie que présentaient leurs deux destinées, voulut que le fils présumé du Prête Jean reposât dans l'église de Rueil auprès du prince de Portugal ; mais les Récollets ne purent obtenir qu'il fît à Zaga-Christ des funérailles royales. On demeurait sur ce mystérieux personnage dans un doute, qu'exprime assez heureusement ce quatrain de Desmarets :

Ci-gît du roi d'Ethiopie
L'original, ou la copie.
Fut-il roi ? Ne le fut-il pas?
La mort termine les débats.

On parla quelques jours de cette mort, de l'épitaphe satirique de Desmarets, et d'un long poème, par-

(1) La *Gazette* l'a certainement rajeuni.

faitement obscène, que nous a encore conservé Conrart, sur l'arrivée aux enfers de Zaga-Christ, « ce parfait Arétin »; puis survint autre chose, qui fit que l'on n'en parla plus.

On n'oublia pas, toutefois, de longtemps le bel Hercule nègre, qui avait été si chèrement aimé des Parisiennes. On trouve encore dans l'*Ovide en belle humeur* (1650) de Coypeau d'Assoucy et dans les œuvres de Bachaumont des allusions égrillardes à l'infatigable valeur de Zaga-Christ; et, plus d'un demi-siècle après sa mort, Mme de Sévigné faisait encore très bien entendre de tous ce qu'elle voulait dire quand, avec son sourire un peu gaillard, elle appelait un jeune homme « un roi d'Ethiopie ». Grâce au commentaire qu'appelle cette expression dans deux lettres de l'immortelle marquise, notre aventurier est immortel.

CYRANO DE BERGERAC [1]

MESDAMES, MESSIEURS,

Dès que M. le président de la *Société industrielle d'Amiens* m'eut fait l'honneur de m'inviter à venir parler devant vous, il m'a semblé que je ne saurais trouver un sujet de causerie plus actuel que Cyrano de Bergerac. Tous certainement vous voudrez aller voir ou du moins lire la comédie héroïque de M. Edmond Rostand : il vous intéressera donc, avant d'applaudir le héros de théâtre, de connaître le personnage réel, et de savoir ainsi quelle est, dans la pièce acclamée, la part de la vérité historique, la part de l'imagination créatrice du poète. C'est ce que je veux essayer de vous montrer le plus succinctement possible, de manière à ne pas trop lasser votre attention bienveillante. D'abord je replacerai Cyrano de Bergerac au milieu de son époque ; puis je vous

(1) Conférence faite à la Société industrielle d'Amiens.

dirai ce qui constitue l'originalité de ses œuvres ; enfin je vous ferai voir combien M. Rostand, usant de la liberté légitimement accordée aux poètes, a idéalisé la figure de son héros.

Sur la vie de Cyrano je serai bref, pour plusieurs raisons, dont la meilleure est que nous n'en connaissons presque rien ; la biographie se réduit, en effet, à quelques pages dans la thèse que M. Brun a récemment consacrée à notre personnage.

Il est du moins établi aujourd'hui que Savinien de Cyrano, dont on a fait longtemps le Gascon le plus gascon de la Gascogne gasconnante, n'était pas Gascon le moins du monde. Il est né à Paris, où il fut baptisé, en l'église Saint-Sauveur, le 10 mars 1619, et il a grandi bien loin de la Garonne, sur les bords moins vantés, et aussi moins vantards, de l'Yvette, dans le petit fief de Bergerac, entre Chevreuse et Rambouillet, que son père tenait du duc de Chevreuse. Son premier maître fut un curé de campagne, ignorant et pédant, qu'il a peint en trois mots : *un âne aristotélique*. Il ne gagna guère au change, quand, à douze ans, il passa, au collège de Dormans-Beauvais, à Paris, sous la férule du vieux Jean Grangier, latiniste habile, mais cuistre brutal et libidineux, que le scandale de son mariage mit en évidence en 1636, et auquel son élève devait donner l'immortalité du ridicule.

La jeunesse de Cyrano fut d'autant plus indépendante que son enfance avait été plus comprimée. A

peine sorti de sa geôle, en 1637, il se rua dans les plaisirs avec une telle fougue que son père s'empressa de l'enrôler dans la compagnie de l'intrépide et excellent capitaine Carbon de Castel-Jaloux, une compagnie extraordinaire, presque entièrement composée de Gascons. Avec elle il défendit, en 1639, contre l'invasion allemande la ville de Mouzon, près de Sedan, et, dans une sortie, il fut percé de part en part d'une balle de mousquet. A peine guéri de cette blessure, il vint assiéger Arras, en 1640, avec les gendarmes du prince de Conti. Il reçut cette fois un coup d'épée dans la gorge. Souffrant beaucoup de ses deux blessures, et pris d'ailleurs d'une ardente passion pour l'étude, Cyrano de Bergerac renonça dès lors au métier de la guerre.

Justement un maître des requêtes, François Lhuillier, venait d'appeler à Paris, pour parfaire l'éducation de son fils naturel, un célèbre philosophe épicurien, Gassendi, rival de Descartes, qui lui écrivait : « O chair ! », et auquel il répondait : « O esprit ! » Gassendi admettait aux leçons qu'il donnait au jeune Chapelle quelques-uns des amis de son élève, La Mothe-Le-Vayer le fils, Bernier, Hesnault, et le fils d'un brave tapissier, Jean Poquelin ; vous avez deviné Molière. Cyrano s'introduisit dans ce petit cénacle d'esprits distingués, et, comme tous ses autres élèves, Gassendi l'a marqué profondément de son empreinte.

Heureux ceux qui, en 1640, avaient, comme Cyrano, vingt et un ans ! Ah ! la belle, la charmante

époque, Mesdames, que celle de Louis XIII ! Aux Italiens, qui ont franchi les Alpes à la suite de Marie de Médicis, nos Français ont emprunté le goût d'une élégance recherchée, sans tomber comme eux dans les délicatesses d'une subtilité inintelligible ; aux Castillans, qui ont accompagné Anne d'Autriche au delà des Pyrénées, ils ont pris leur fierté héroïque, tout en se gardant soigneusement de leur morgue empesée et de leur ennui compassé ; et ce mélange de l'élégance italienne, de la fierté espagnole et de la bonne humeur française a fait d'eux quelque chose de particulier, d'unique dans notre histoire, et ce quelque chose est délicieux. Sans doute elle est un peu folle, cette aimable noblesse, à qui ses vingt ans rieurs et pétillants montent à la tête comme une pointe d'ivresse : il lui arrive parfois, comme aux *vauriens* qui forment le conseil de Monsieur, frère du roi, de brûler pendant la nuit plus d'un auvent de savetier ou de voler le manteau des bourgeois attardés sur le Pont-Neuf ; mais, dans ses folies mêmes, elle conserve sa grâce : elle a non seulement le charme, qui fait tout pardonner, mais deux choses qui font qu'on l'aime : le respect de la femme et une bravoure héroïque. C'est le temps des sérénades sous les balcons et des échelles de soie qui en descendent sous le sourire silencieux de la lune, complice des amants ; mais comme il a vite fait, le galant chanteur, de rejeter sa guitare et de tirer son épée contre quiconque oserait seulement mettre en doute la beauté

de sa dame ! Le duc d'Enghien se trouve mal en disant adieu à Mlle du Vigean ; mais, revenu à lui, il monte en selle et va gagner la bataille de Nordlingen ; ce héros de roman, qui s'appelait le duc de Guise, s'est fait peindre par le miniaturiste du Guernier un livre d'heures bien profane pour un ancien archevêque, car les saintes y sont représentées sous les traits des plus belles dames de la cour ; mais voici que, avec une audace égale à celle d'Alexandre ou de César, il traverse sur une légère felouque toute la flotte espagnole, au milieu d'une canonnade furieuse, pour se jeter seul dans Naples assiégée et conquérir un trône à celle qu'il aime. Cette généreuse noblesse, qui, mûrie et assagie, formera l'incomparable cortège de Louis XIV, n'a qu'une idée alors : courir à l'amour et à la gloire par le chemin que lui avait montré le panache blanc de Henri IV ; et l'auteur de l'épopée des *Trois Mousquetaires* l'a merveilleusement synthétisée dans cet intrépide, spirituel et charmant d'Artagnan.

Or, Cyrano, Mesdames, c'est d'Artagnan poète. Nul ne sait mieux que lui parler d'amour et soupirer, l'œil mourant, des rimes tendres et langoureuses. Mais qu'une parole mal sonnante frappe son oreille, son œil se ranime et lance des éclairs, cet œil si perçant qu'il fascinait un milan dans son vol, l'étourdissait et le faisait tomber à terre, au témoignage non seulement de Carbon de Castel-Jaloux, un Gascon, mais de Mme de Neuvillette et de l'abbé Pierquin ;

le poète se redresse, met flamberge au vent, et charge ses adversaires, quel qu'en soit le nombre ; car il s'est naturalisé Gascon en s'enrôlant parmi les cadets de Gascogne, et il les épouvante eux-mêmes de sa bravoure. Un soir, son ami Linières vient lui demander l'hospitalité ; cent assassins, soudoyés par un de ses ennemis, l'attendent devant sa maison : « Prends une lanterne, dit Cyrano, et suis-moi ; je vais moi-même faire ta couverture. » Et le lendemain Jean de Cuigy, seigneur de Clamart, avocat au Parlement, peut conter au maréchal de Gassion stupéfait qu'à lui seul Cyrano a tué deux des spadassins, en a blessé sept et mis tous les autres en fuite. N'est-ce pas, Messieurs, que d'Artagnan n'eût pas fait mieux ?

Après cet exploit, le maréchal de Gassion voulait s'attacher Cyrano de Bergerac ; mais le poète ne put se résoudre à aliéner sa fière indépendance. Pourtant, après les temps si durs de la Fronde, durant laquelle il avait pris courageusement parti pour Mazarin, il dut se résigner, dans sa pauvreté, à entrer au service du duc d'Arpajon. Mais vous ne serez pas surpris qu'il ait été un fort mauvais « domestique », comme on disait alors. Aussi, quand Cyrano, victime peut-être d'une tentative d'assassinat, eut, un soir, reçu sur la tête une lourde pièce de bois tombée d'une maison, le duc le fit-il inviter à quitter son hôtel. Le blessé accepta l'hospitalité d'un conseiller du roi, Tanneguy Regnault des Bois-Clairs. Il agonisa quatorze mois dans sa maison.

C'est alors que son ami dévoué, Le Bret, entreprit de ramener à Dieu le poète épicurien, aidé dans sa pieuse tâche par la tante de Cyrano, sœur Saint-Hyacinthe, prieure du couvent des Filles de la Croix, par la supérieure de la communauté, la vénérable Mère Marguerite de Jésus, et par une cousine du moribond, la toujours belle et gracieuse Madeleine Robineau, qui, après la mort de son mari, Christophe de Champagne, baron de Neuvillette, tué devant Arras au côté de Cyrano, avait renoncé au monde, et vivait, sans avoir cependant pris le voile, dans les austérités de la pénitence et l'édification des bonnes œuvres. Le saint complot réussit, et quand Cyrano eut achevé de mourir en septembre 1655, à trente-six ans, la mère Marguerite de Jésus put faire inhumer avec une grande pompe dans la chapelle du couvent le libertin converti.

Cyrano de Bergerac laissait quatre ouvrages, qui, mieux que les rares détails conservés par son biographe, nous font connaître l'homme, son caractère et le tour de son esprit. Ce sont des *Lettres*, une comédie : *le Pédant joué*, une tragédie : *la Mort d'Agrippine*, enfin des voyages extraordinaires, — je me sers à dessein de ce titre, qui vous est familier et justement cher (1) ; — des voyages extraordinaires dans *l'Autre Monde*, sorte d'histoire des *Empires de la Lune* et de la *République du Soleil.*

(1) M. Jules Verne habite Amiens.

L'originalité de ces quatre ouvrages est incontestable ; mais elle est moins grande qu'on ne l'a dit généralement, et surtout elle n'est pas là où on l'a cherchée. Je ne vois presque rien de personnel dans les idées de Cyrano, tandis que je vois fort bien ce qu'il doit à l'hôtel de Rambouillet et aux précieuses, ce qu'il doit à Scarron et aux burlesques, ce qu'il doit à Gassendi et aux épicuriens.

Au commencement du XVII[e] siècle, tout était tourné à la grandeur ; la force abondait dans une génération rude et grossière, dont le métal avait été trempé au feu des guerres civiles. Ces soldats ignoraient la douceur et la grâce ; la marquise de Rambouillet entreprit de les leur donner. Dans son hôtel agréablement transformé et où l'on vit le premier salon, elle sut réunir tout ce qu'il y avait de distingué dans la cour et dans le monde des lettres ; elle y tint école de politesse, cultivant et développant autour d'elle une délicatesse de langage et de sentiments, — car les deux se tiennent, — qui était toute nouvelle en France, et pour laquelle Balzac a créé le mot d'*urbanité*. Cette société oisive et bientôt raffinée, tout imprégnée de ce délicieux roman de *l'Astrée*, où d'Urfé avait élevé l'amour pur, l'amour platonique, presque à la hauteur d'une religion, n'eut bientôt plus qu'une occupation : parler d'amour ; je ne dis pas « aimer », mais « parler d'amour » ; car on ne connut guère à l'hôtel de Rambouillet, dans les alcôves et dans les ruelles des précieuses, que ces amours de tête, où

l'esprit a plus de part que le cœur, ces amours peu profonds, qui, suivant la gracieuse expression du vieux Théocrite, se jouent avec des fleurs et des boucles de cheveux. On y madrigalisait donc sans répit ni trêve, finement, ingénieusement, spirituellement, sur tout, même sur ce qui paraissait le moins s'y prêter ; et peu importait souvent à la précieuse, qui recevait le madrigal, la sincérité du sentiment, pourvu qu'il fût exprimé d'une façon recherchée, nouvelle, et avec des pointes inattendues. Littérature aujourd'hui fanée, flétrie, jaunie, presque ridicule ; n'en rions pas cependant ; car, si nous nous penchons sur ces pétales depuis si longtemps décolorés et séchés, nous sentons parfois monter à nos narines, distinct encore bien que très affaibli, le parfum divin des roses.

A côté des précieux, les burlesques, d'après la loi constante qui veut que l'homme rie de ce qui vient de le faire pleurer d'admiration ou de tendresse, qu'il place la caricature à côté du portrait, qu'il compose, après l'*Iliade,* le *Combat des Rats et des Grenouilles*, qu'il sculpte des figures inconvenantes ou grotesques sur le portail de cette admirable cathédrale gothique que vient d'élever sa foi respectueuse, et qu'il oppose au Cid le capitan Matamore. Comme, dans la sérénade de *Don Juan*, l'accompagnement moqueur forme un curieux contraste avec l'ardeur passionnée des paroles, les burlesques s'amusèrent à placer des pointes bouffonnes en regard

des pointes galantes des précieux, et travestirent leurs madrigaux sous un déguisement de carnaval; puis la verve effrontée et cocasse du burlesque défigura les sujets les plus sérieux; ses chatouillements irritants secouèrent la poésie d'un fou rire, et ce rire nerveux et contagieux, gagnant de proche en proche tous les genres, jusqu'aux plus austères, la France pendant la Fronde présenta à l'Europe étonnée le spectacle pénible d'une littérature épileptique et grimaçante. Illisibles sont aujourd'hui les poésies burlesques de ce Jean-Baptiste L'Hermite, par exemple, qui éleva la Molière, ou de ce d'Assoucy, qui, malgré la platitude triviale de ses œuvres, s'intitulait emphatiquement l'empereur du burlesque ; et il ne resterait presque plus rien de toute cette littérature, sans l'originalité, la fantaisie, l'imprévu, le pittoresque de Scarron, cet éternel railleur, qui voyait toute chose par son côté plaisant, même la souffrance, et dont la gaieté vive et jaillissante retombait en cascades de rire.

Par leur raillerie à outrance, qui ne respecte rien, les burlesques se rejoignent aux libertins. Car, en dépit de tout ce qu'on a dit, le libertinage, — et par ce mot on entend alors la liberté de penser, par celui de libertins les esprits forts, — le libertinage existait parfaitement au XVII[e] siècle, et il y eut même un groupe de libertins assez important pour que l'on saisisse parfaitement, grâce à eux, la chaîne qui relie l'athéisme du XVIII[e] siècle au scepticisme du XVI[e].

Sous Henri IV, monarque peu sévère en matière de foi et dont la conversion avait été toute politique, le libertinage avait pu s'afficher sans péril; mais, sous les deux régentes, l'italienne et l'espagnole, comme sous Louis XIII, qui avait voué son royaume à la Vierge, il ne fit pas bon manifester trop hautement des opinions peu orthodoxes: Vanini fut brûlé à Toulouse, Fontanier, Claude Petit, d'Ambreville à Paris, et seule la protection du duc de Montmorency valut au poète Théophile de n'être brûlé qu'en effigie. On conçoit qu'à la flamme de ces bûchers les disciples de l'épicurien Gassendi, Chapelle, le voyageur Bernier, Hesnault, qui avait trois systèmes pour nier l'immortalité de l'âme, n'aient pas osé, plus que le poète des Barreaux, livrer à l'impression certaines œuvres très hardies ; mais ils les avaient écrites.

Vous le voyez donc, Messieurs, la préciosité, le burlesque, le libertinage, que nous trouvons dans les *Lettres*, les *Voyages* et la tragédie de Bergerac, ne constituent pas son originalité ; car, sur tous ces points, il n'a fait qu'imiter de nombreux modèles. Je ne suis pas non plus très frappé de ce goût de réalisme qu'on a tant vanté dans sa *Mort d'Agrippine,* parce que j'admire beaucoup plus la curieuse tentative qu'avait déjà faite dans ce genre son maître et ami, Tristan L'Hermite, avec sa *Mort de Sénèque*, une belle tragédie, aux allures shakespeariennes ; je ne m'extasie pas sur la science que témoigne *l'Autre Monde* de Bergerac, parce qu'il y a simplement vul-

garisé les théories de Descartes ; ni sur la nouveauté de la conception, parce qu'il l'a prise, — et aussi plus d'un détail, — dans le *Francion* et dans le *Berger extravagant* de Ch. Sorel ; ni sur la fantaisie de la *République des Oiseaux*, parce qu'elle est loin d'égaler l'éclatante fantaisie de la comédie d'Aristophane ; je ne me récrie pas sur la verve avec laquelle ce brave à trois poils a, dans son *Pédant joué*, malmené les faux braves en la personne de Chasteaufort, parce que son capitan est tout simplement taillé, — et assez mal, — sur le patron qui avait déjà servi à Maréchal, à Corneille, à Desmarets de Saint-Sorlin, à Rotrou, à Scarron, à Tristan, pour leur Fracasse, leur Tranche-Montagne, leur Brisemur, leur Fierabras, leur Rodomont, tous fils du *Soldat fanfaron* de Plaute, et que l'acteur Bellemore incarnait alors avec une étonnante vérité.

Et cependant, je dis que Cyrano de Bergerac est original. C'est que la poésie, suivant un mot de M. Brunetière, est la réfraction des choses à travers un tempérament. Ainsi, pour être imités de ses contemporains, le libertinage, le burlesque et la préciosité de Cyrano ne lui en appartiennent pas moins en propre, parce qu'ils reflètent son caractère très particulier et qu'ils s'expriment dans son style très personnel : il y a mis la double marque de sa belle bravoure et de son inépuisable imagination.

Il fallait la hardiesse de Cyrano pour oser alors

nier, même indirectement et par la bouche d'un acteur, l'immortalité de l'âme :

Une heure après la mort notre âme évanouie
Sera ce qu'elle était une heure avant la vie ;

pour oser, même sous le couvert du paganisme, nier l'existence de la divinité : Terentius est épouvanté des crimes qu'a commis et s'apprête à commettre son ami Sejanus, et il lui montre la justice divine prête à s'abattre sur lui :

Respecte et crains des dieux l'effroyable tonnerre.

SEJANUS.

Il ne tombe jamais en hiver sur la terre :
J'ai six mois pour le moins à me moquer des dieux ;
Ensuite je ferai ma paix avec les cieux.

TERENTIUS.

Ces dieux renverseront tout ce que tu proposes.

SEJANUS.

Un peu d'encens brûlé rajuste bien des choses.

TERENTIUS.

Qui les craint, ne craint rien.

SEJANUS.

Ces enfants de l'effroi,
Ces beaux riens qu'on adore, et sans savoir pourquoi,
Ces altérés du sang des bêtes qu'on assomme,
Ces dieux que l'homme a faits, et qui n'ont point fait [l'homme,
Des plus fermes États ce fantasque soutien,
Va, va, Térentius, qui les craint ne craint rien.

TERENTIUS.

Mais, s'il n'en était point, cette machine ronde...

SEJANUS.

Oui, mais, s'il en était, serais-je encore au monde ?

Il fallait, d'autre part, l'imagination prodigieusement féconde de Cyrano pour tirer d'une seule situation un nombre infini d'effets comiques, comme dans la scène fameuse du *Pédant joué*, dont un mot, souvent répété : « Que diable allait-il faire dans cette galère ? » est resté proverbe. Molière, dans ses *Fourberies de Scapin*, n'a eu qu'à condenser cette jolie scène et à l'écrire dans un style plus ramassé et plus théâtral, pour en faire un immortel chef- d'œuvre. J'ajouterai qu'il a trouvé également en germe dans le *Pédant joué* le célèbre récit qu'il a mis dans la bouche de Zerbinette au troisième acte de sa comédie ; et ses paysans ne sont pas plus vrais que le Mathieu Gareau de Bergerac.

Mais c'est surtout dans les *Lettres* de Cyrano que se reflète son caractère et que se manifeste, avec sa connaissance approfondie de la rhétorique, sa singulière fertilité d'invention. Nul n'a su comme lui exécuter sur un thème donné d'étourdissantes variations, et présenter dix fois la même pensée dans une série d'images aussi imprévues que diverses. Trois ans après sa mort, ses *Lettres* étaient traduites en anglais, et le traducteur écrivait dans sa *Préface :* « Les productions de M. de Cyrano abondent en pensées

antithétiques et en scintillements d'esprit ; elles sont piquantes, aiguisées, étincelantes, comme les fragments d'un pilier de glace brisé, quand le soleil luit sur eux (1). » On ne saurait mieux dire ; ce style éblouit, aveugle ; il étonne tellement le goût que celui-ci n'a pas sur l'instant l'idée de se fâcher, comme souvent il en aurait le droit. La lettre à Montfleury est à cet égard caractéristique entre toutes.

Il y avait alors à l'Hôtel de Bourgogne plusieurs comédiens tellement obèses qu'ils auraient déjà pu former une Société des Cent Kilos ; mais le plus gros, le mieux entripaillé de tous, comme dira Molière, était le pauvre Montfleury, obligé de retenir son ventre énorme par deux larges ceintures, qui lui donnaient l'air d'un tonneau à deux cerceaux. Mécontent de l'acteur, Cyrano lui interdit de paraître d'un mois sur le théâtre, par une épître extraordinaire, dont voici quelques passages :

« On saura donc en premier lieu que la Nature, qui vous ficha une tête sur la poitrine, ne voulut pas expressément y mettre de col, afin de le dérober aux malignités de votre horoscope ; que votre âme est si grosse qu'elle servirait bien de corps à une personne un peu déliée ; que vous avez ce qu'aux hommes on appelle la face si fort au-dessous des épaules, et ce qu'on appelle les épaules si fort au-dessus de la face, que vous semblez un saint Denis portant son chef

(1) Cité dans l'ouvrage de M. Brun.

entre ses mains. Encore je ne dis que la moitié de ce que je vois; car, si je descends mes regards jusqu'à votre bedaine, je m'imagine voir aux limbes tous les fidèles dans le sein d'Abraham, sainte Ursule qui porte les onze mille vierges enveloppées dans son manteau, ou le cheval de Troie farci de quarante mille hommes..... Pensez-vous donc, à cause qu'un homme ne vous saurait battre tout entier en vingt-quatre heures, et qu'il ne saurait en un jour échiner qu'une de vos omoplates, que je me veuille reposer de votre mort sur le bourreau ? Non, non, je serai moi-même votre Parque, et ce serait déjà fait de vous, si j'étais bien délivré d'un mal de rate, pour la guérison duquel les médecins m'ont ordonné encore quatre ou cinq prises de vos impertinences; mais sitôt que j'aurai fait banqueroute aux divertissements et que je serai las de vivre, tenez pour tout assuré que je vous enverrai défendre de vous compter entre les choses qui vivent. »

Messieurs, un critique a cru pouvoir expliquer tout Victor Hugo par son œil; il serait moins paradoxal d'expliquer Cyrano par son nez. Dans un visage agréable et intelligent, la Nature avait placé un nez sans exemple, plus qu'humain, éléphantesque, et cette protubérance singulière nous fait comprendre la susceptibilité et la jactance de celui qui la portait, comme aussi le tour ironique de son esprit. C'est pour faire respecter son nez que Cyrano fut un bravache, et plus tard, fier de ses duels innombrables

et toujours heureux, il prétendit imposer à l'admiration des hommes l'énormité de son appendice nasal : « A la longueur du nez, écrit-il dans son *Autre Monde*, se mesurent la vaillance, l'esprit, la passion, la finesse ; le nez est le siège de l'âme. » Ah ! Messieurs, quelle grande âme devait avoir Cyrano ! Et d'autre part, plus d'une fois le poète dut surprendre un sourire furtif sur les lèvres d'une femme, amusée du constraste que formait avec ses tendres discours son nez de Polichinelle. C'est de peur de paraître ridicule qu'il se fait volontairement bouffon ; mais il semble que parfois son rire sonne faux et trahit une mélancolie secrète, et je croirais volontiers que c'était au fond un triste, le poète qui écrivait un jour : « Si le bonheur d'être pleuré accompagne mes cendres, les pierres de mon tombeau seront légères dessus elles. »

Voilà, Mesdames, quelle fut l'époque de Cyrano ; voilà quel il fut lui-même ; voilà quelle est son œuvre ; et ce n'est pas un des moindres mérites de M. Rostand d'avoir scrupuleusement respecté, presque partout, dans sa comédie héroïque, le triple caractère de l'époque, du personnage et de son œuvre. Tout ce que je viens de vous en dire, vous le retrouverez en effet dans cette pièce si touffue, si vivante, si pittoresque : tout, l'espiègle gaminerie des pages pêchant à la ligne la perruque des bourgeois effarés, la lettre à Montfleury mise en action en pleine salle de l'Hôtel de Bourgogne, la déroute honteuse des

spadassins apostés pour tuer Linières, les sérénades sous les balcons tout fleuris et embaumés de jasmin et les madrigaux galants qui montent, d'une aile légère, jusqu'à l'oreille experte des précieuses, le début du voyage dans la lune resserré en une scène épisodique d'une verve étourdissante, les cadets de Gascogne, vantards et héroïques, qui sont ridicules lorsqu'ils crient :

Le canon des Gascons ne recule jamais,

mais qui se font tuer au poste d'honneur, autour du petit mouchoir de dentelle, parfumé d'iris, que leur galanterie a demandé pour drapeau à la baronne de Neuvillette, enfin la Mère Marguerite de Jésus et ses religieuses, complotant avec le bon Le Bret pour ramener à Dieu l'honnête libertin. Oui, toute l'époque, avec son héroïsme gai, sa courtoisie raffinée, son amusant burlesque, et la charité évangélique de ces âmes d'élite que va grouper autour de lui l'admirable Vincent de Paul, toute l'époque, ressuscitée dans sa jeunesse active, forme un cadre d'une étonnante richesse à la figure plus étonnante encore de Cyrano lui-même, et, dans cette figure, à ce nez phénoménal, véritable centre de la pièce, d'où tout part et où tout ramène, pivot solide sur lequel tourne l'action. M. Edmond Rostand en a fait une description véritablement merveilleuse ; et non seulement elle joint à la prodigieuse invention verbale du vrai Cyrano

une vivacité d'allure et une virtuosité de facture toutes modernes, mais elle a le mérite de poser tout de suite le personnage : bouffon et héroïque. Il ne manque qu'un trait au caractère tel que l'a conçu M. Rostand, — lequel a fait de cette mélancolie que nous avons cru surprendre dans les *Lettres* de Cyrano un des éléments essentiels de sa pièce, — et ce trait, c'est encore le nez de Cyrano qui va nous le révéler. Quelquefois il arrive au poète, par un beau soir d'avril, de s'attendrir, de se sentir au cœur un désir d'amour, et de se figurer qu'il peut être aimé lui aussi :

Je m'exalte, j'oublie,... et j'aperçois soudain
L'ombre de mon profil sur le mur du jardin.

Cette mélancolie, fugitive et à peine saisissable dans le vrai Cyrano, va transfigurer et idéaliser le Cyrano de théâtre ; elle permettra à M. Rostand d'en faire, dans une intrigue entièrement imaginée et toute romanesque, une sorte de ridicule à la fois et sublime don Quichotte de l'amour.

Cyrano aime secrètement et sans espoir sa belle cousine, Madeleine Robin. Il a pour rival l'élégant Christian de Neuvillette, dont le joli visage a séduit Madeleine ; mais Christian est un sot, et jamais la précieuse ne donnera sa main qu'à un bel esprit. Pour unir les deux beaux jeunes gens dont les cœurs sont d'accord, le désintéressé, le dévoué Cyrano impose

silence à sa jalousie inavouée ; c'est lui qui écrit les lettres de Christian à Roxane (tel est le nom qu'a pris la précieuse Madeleine) ; c'est lui qui apprend à Christian ses déclarations, lui dont la voix troublante parle pour Christian dans l'ombre de la nuit sous le balcon de Roxane, et il trouve une joie amère à se dire, tandis que Roxane ravie tend ses lèvres à celles de Christian pour le baiser des fiançailles : sur la bouche d'un autre

Elle baise les mots que j'ai dits tout à l'heure.

Cinq minutes après son mariage, Christian a dû partir avec Cyrano pour le siège d'Arras. Deux fois par jour, celui-ci traverse au péril de sa vie les lignes espagnoles pour faire parvenir à Roxane les lettres qu'il lui écrit sous le nom de Christian. Profondément remuée par la tendresse ardente que respirent ces lettres, Roxane accourt au camp, et se jette dans les bras de son mari :

Je viens te demander pardon.....
De t'avoir fait d'abord, dans ma frivolité,
L'insulte de t'aimer pour ta seule beauté ;
Car ce n'est plus que pour ton âme que je t'aime.

Mais Christian devine tout à coup le secret de son ami, et ne veut plus accepter un si héroïque sacrifice. Cyrano, éperdu à la pensée qu'il peut être aimé pour la seule beauté de son âme, va donc tout révéler

à Roxane, quand on apporte le corps de Christian, qui a voulu se faire tuer par l'ennemi. La pitié brise le cœur de Cyrano ; il abusera pieusement l'agonie de Christian et la douleur de Roxane. Il se penche sur le moribond :

J'ai tout dit : c'est toi qu'elle aime encore;

et, tandis que Roxane pleure, il consomme irrévocablement son renoncement sublime :

ROXANE.

N'est-ce pas que c'était un être exquis, un être
Merveilleux ?

CYRANO.

Oui, Roxane.

ROXANE.

Un poète inouï,
Adorable ?

CYRANO.

Oui, Roxane.

ROXANE.

Un esprit sublime ?

CYRANO.

Oui,
Roxane.

ROXANE.

Un cœur profond, inconnu du profane,
Une âme magnifique et charmante ?

CYRANO.

Oui, Roxane.

ROXANE.

Il est mort !

CYRANO (*à part*).

Et je n'ai qu'à mourir aujourd'hui,
Puisque, sans le savoir, elle me pleure en lui !

L'idée de cette scène est superbe ; mais le pathétique n'en égale pas encore celui du dernier acte, dont la beauté se soutient difficilement sans larmes. Et je reconnais bien que ce cinquième acte n'est pas dans la note de l'époque, qu'il est pénétré d'une mélancolie que n'a point connue le XVIIe siècle, et que le poète qui l'a écrit a rêvé sur le *Lac* de Lamartine et pleuré aux admirables *Nuits* de Musset ; mais que le plaisir de la critique ne nous ôte pas celui d'être touchés d'une si belle chose !

Nous retrouvons, quatorze ans plus tard, Cyrano dans le parc du couvent des Dames de la Croix, où la veuve de Christian est venue chercher un refuge auprès de la Mère Marguerite de Jésus et de ses filles,

Comme un grand oiseau noir parmi des oiseaux blancs.

L'automne a jauni les arbres, et les feuilles mortes tombent, tombent silencieusement autour du métier à broder de la recluse, tandis qu'elle écoute les nouvelles mondaines que Cyrano lui vient conter chaque samedi ; et elle est si absorbée dans son travail et surtout dans sa pensée qu'elle n'a pas remarqué les

linges ensanglantés qui entourent la tête de son vieil ami. Cyrano va mourir, et il a voulu la revoir une fois encore ; pour lui cacher jusqu'à la dernière minute sa fin prochaine, il rit, il plaisante ; enfin il prie Madeleine de lui laisser lire la dernière lettre qui lui ait été écrite par Christian, — c'est-à-dire par lui, — une heure avant le combat où les cadets de Gascogne s'attendaient à périr, lettre que Roxane a trouvée sur le corps de Christian, toute tachée de larmes et de sang, et que depuis elle porte toujours sur son cœur : il désire, ce grotesque et touchant Cyrano, dire encore une fois à la bien-aimée, sous le couvert d'un autre, combien il l'adorait. Et tandis qu'il lit avec tout son cœur, Roxane s'étonne :

Comme vous la lisez,
Sa lettre! . . . .
Comme vous la lisez, cette lettre !

Le jour tombe, l'ombre augmente, et Roxane, qui enfin a compris, met la main sur l'épaule de Cyrano:

Comment pouvez-vous lire à présent ? Il fait nuit.

Puis, tandis que le poète baisse la tête comme un coupable, elle continue : « Ainsi, les lettres, c'était vous ; la voix dans la nuit, c'était vous ; l'âme, c'était la vôtre ; vous m'aimiez ! » Et le pauvre Cyrano, qui veut encore nier, laisse involontairement échapper son secret dans ce vers adorable :

Non, non, mon cher amour, je ne vous aimais pas.

Mais voici que Ragueneau, le pâtissier poète, accourt indigné conter à Cyrano que Molière, dans ses *Fourberies de Scapin,* lui a volé deux scènes du *Pédant joué.* Ragueneau est en avance de quinze ans ; mais l'anachronisme volontaire que commet ici M. Rostand lui est nécessaire pour compléter l'idée qu'il veut donner de son héros ; écoutez la réponse du mourant :

Oui, ma vie,
Ce fut d'être celui qui souffle, et qu'on oublie !...
C'est justice, et j'approuve au seuil de mon tombeau :
Molière a du génie, et Christian était beau.

Le délire le prend ; il met l'épée à la main, comme s'il voulait combattre jusqu'à la Mort, cette camarde :

Il y a malgré vous quelque chose, ...
Quelque chose que sans un pli, sans une tache,
J'emporte malgré vous, et c'est. . . . .
(*L'épée s'échappe de ses mains, il chancelle, tombe dans les bras de Le Bret et de Ragueneau.*)

ROXANE, *se penchant sur lui et lui baisant le front.*
C'est ?

CYRANO *rouvre les yeux, la reconnaît et dit en souriant :*
Mon panache.

Vous ne pouvez pas vous faire une idée de l'enthousiasme avec lequel, dans la nuit du 27 au 28 décembre 1897, à la fin de la répétition générale, fut acclamé par toute la salle le nom de M. Edmond

Rostand. Et ces applaudissements s'adressaient sans doute à la personne, sympathique à tous, d'un très jeune et très modeste poète, à la valeur dramatique et littéraire de son œuvre étincelante, et aussi à son incomparable interprète, qui a donné à l'auteur ce bonheur rare, presque unique, de voir sur le théâtre la réalité égaler le rêve de son imagination ; mais ces applaudissements avaient encore une autre portée. Ce que nous saluions tous avec transport, c'était une aube, c'était une espérance : il surgissait donc enfin, le poète, dont le franc et incontesté succès allait disperser l'impuissante, mais encombrante phalange des esthètes chevelus, qui lancent des vers amorphes, myrio... pattes, assonants et assommants ; à travers les tristes et froids brouillards, qui de la Baltique sont descendus sur nous, nous voyions donc enfin percer le chaud et joyeux soleil de France, et dans l'azur reconquis cette chanson qui montait claire et gentille, c'était bien à nouveau celle de l'alouette gauloise ; sur notre scène, où l'on ne tenait plus guère que des propos crus d'atelier ou des discours orduriers de corps de garde, voilà que nous entendions tout à coup, comme au temps des vieux classiques ou des jeunes romantiques, de beaux vers exprimant des pensées élevées et généreuses, présentant des exemples nobles et héroïques ; nous retrouvions un héros à panache, après avoir subi tant de vilains personnages, nous expliquant d'une voix avinée comme quoi ils avaient « leur plumet » ou

« leur pompon ». Et nos acclamations sans fin remerciaient le jeune poète, qui, pour lui emprunter une comparaison, semblable à l'aile d'un grand moulin, enlevait notre littérature à la boue fétide dans laquelle l'avait tenue vautrée l'école stercoraire, pour l'emporter dans l'air pur, dans les hauteurs sereines, vers les étoiles.

BATAILLE DE CUISTRES

A NOSSEIGNEURS DE PARLEMENT

Je, Montmaur, supplie humblement,
Remontrant que l'Académie,
De mon haut savoir ennemie,
Aucuns de l'Université,
Jaloux de ma prospérité,
Et quelques avocats sans cause,
Envieux de ma belle prose,
Auraient composé contre moi,
Qui suis un Professeur du Roi,
Des Satires, des Epigrammes,
Des Devises, des Anagrammes,
Des Acrostiches, des Rondeaux,
Des Logogriphes, des Tombeaux,
Des Enigmes, des Parodies,
Des Emblèmes, des Comédies,
Des Epîtres, des Madrigaux,
Des Ballades, des Chants Royaux,
Des Rébus, des Proses Rhythmiques,
Avec des Vers Macaroniques,
La *Cocagna conquistata*,
La *Cucina liberata*,

Mille Scazons, deux mille Iambes
A faire pendre des Lycambes,
Un Echo, le Pédant de Cour,
Le Parasite de Boncour,
Une Oraison, une Elégie,
Toute l'Histoire de ma vie
Sous le nom feint de Mamurra,
Un Poème dit 'Ημέρα,
Un Testament en langue antique,
Une Guerre Parasitique,
L'aventure sur Petit-Pont,
Où je reçus un grand affront,
D'amples Commentaires burlesques,
Avec mille Notes grotesques
Et sur ma prose et sur mes vers
Si renommés par l'univers,
Des Odes, des Apothéoses,
Et diverses Métamorphoses,
Où l'on me traite d'animal,
Tantôt me changeant en cheval,
Et puis, selon leur fantaisie,
Par une palingénésie,
D'un *quadrupes* qui son mors mord
Me retransformant en Montmort ;
Tantôt me changeant en un âne
Sans nul respect de la soutane,
Et nonobstant ma qualité
M'accusant de stupidité,
Tantôt me changeant en Marmite,
M'accusant d'être Parasite,
Et tantôt en un Perroquet,
M'accusant de trop de caquet,
De ne parler que par mémoire,
De trop manger, et de trop boire ;

Tous lesquels écrits médisants
Iceux auraient depuis deux ans
Fait mouler avec des figures
En cent ridicules postures.

Ainsi débute l'ironique *Requête à Nosseigneurs de Parlement*, rimée par Ménage, dans les premières semaines de l'année 1645, au nom de Pierre de Montmaur, lecteur royal en langue hellénique, nous dirions aujourd'hui : professeur de grec au Collège de France. Et malgré la longueur plaisante de l'énumération par laquelle s'ouvre cette *Requête*, nous n'y trouvons pas encore la liste complète des satires, des épigrammes, des pamphlets latins, français et grecs, qu'ont lancés contre l'infortuné helléniste des poètes, des érudits, des professeurs comme lui : la croisade prêchée et dirigée contre Pierre de Montmaur par l'éloquent Balzac, le spirituel Ménage et l'enjoué Sarrasin, a, durant un quart de siècle, suscité un nombre tellement considérable de libelles que, réunis par Sallengre à La Haye en 1715, ils ne forment pas moins de deux volumes (1).

Inoffensives malices, sanglantes injures, insinuations infâmes, il y a de tout dans ce parfois fastidieux, souvent désopilant recueil de pièces anonymes

(1) Encore Sallengre n'a-t-il pas connu dix-sept satires, que nous avons retrouvées çà et là et reproduites à la fin de notre ouvrage intitulé : *De Petro Monmauro* (Alph. Picard, 1895).

ou signées de noms de guerre. Mais avant d'en traduire ou d'en résumer ici les pages les plus curieuses et les plus suggestives, je voudrais rapidement établir, d'après des documents nouveaux, quel fut en réalité Pierre de Montmaur, et comment il a pu soulever contre lui tant de haines. Rien ne saurait mieux que les causes et le ton de cette querelle héroï-comique mettre en lumière les mœurs, assez tristes en somme, des gens de lettres vers le milieu du XVIIe siècle.

*
* *

Plusieurs familles dans le Quercy, et notamment à Rocamadour, portent encore aujourd'hui le nom de Montmaur. Il est probable qu'elles sont originaires du petit village de Montmaur dans la Corrèze, et que ce village lui-même doit son nom aux Maures, de l'invasion desquels le souvenir s'est conservé dans toute la région.

Vers 1575, le père de notre lecteur royal, un bourgeois appelé Antoine Montmaur, possédait d'assez grands biens à Bétaille, entre Aurillac et Brive-la-Gaillarde ; et c'est là que sa femme, Fraisie Lasalle, mit au monde Pierre de Montmaur, à une date qui sans doute restera toujours ignorée, les registres paroissiaux de Bétaille ayant brûlé avec la mairie de cette commune le 17 janvier 1891.

Dès qu'ils le virent en âge d'être instruit, les pa-

rents de l'enfant, sur le conseil de son oncle et parrain, messire Pierre de Montmaur, prêtre, le conduisirent au collège que les Jésuites avaient à Bordeaux. Émerveillés de sa prodigieuse mémoire et charmés de son intelligence précoce, les révérends pères résolurent de se l'attacher, et, ses études finies, le firent entrer dans leur Société.

Le P. Montmaur enseigna la grammaire d'abord à Limoges, puis à la Flèche, où Henri IV, en 1603, avait fait don aux Jésuites d'un collège, qui a joui d'une grande réputation et dans lequel Descartes a été élevé. La Compagnie lui confia ensuite la classe de cinquième à Périgueux ; de là elle l'envoya à Rome, où il professa trois ans. Des raisons de santé l'obligèrent alors à se séparer des Jésuites ; mais il demeura toute sa vie leur ami.

Après avoir séjourné quelque temps à Toulouse, Montmaur vint à Paris, où, mettant à profit ses connaissances en jurisprudence, il s'établit avocat consultant.

En 1617, le précepteur du fils aîné de Ch. de Choiseul, marquis de Praslin, ayant été appelé à l'honneur de faire l'éducation des trois fils du duc de Nevers, ce fut Montmaur que l'on choisit pour achever l'éducation de Roger de Choiseul.

Le 31 mars 1618, la ville de Troyes le prit pour principal de son collège ; mais le séjour de Montmaur à Troyes fut de courte durée, car il en partit dès la fin d'octobre, après avoir cédé pour 500 livres

à l'un de ses régents « les produits de sa principauté » (1).

Il revint à Paris, où les Jésuites ne tardèrent pas à négocier pour lui l'achat d'une chaire de grec au Collège Royal. De tels abus étaient fréquents à cette époque. Les professeurs en étaient arrivés à considérer leurs charges comme leur propriété absolue, et ils les vendaient à n'importe qui, sans s'occuper d'obtenir l'autorisation royale. Le titulaire de la chaire de grec était alors un médecin à la mode, Jérôme Goulu, qui l'avait héritée de son père, Nicolas Goulu, gendre et successeur du savant Daurat, et qui se souciait bien moins de son cours que de sa clientèle. A cette chaire, qui l'encombrait, il préféra un sac de belles pistoles, que Montmaur était allé querir à Bétaille dans le coffre de son vieux père. Cette affaire, si irrégulièrement conclue, se termina à la satisfaction de tout le monde : vendeur, acquéreur, auditeurs ; car, par un heureux hasard, Montmaur se trouva parfaitement capable de remplir ses nouvelles fonctions. Il se mit à expliquer à ses disciples l'obscur Hésychius, comme ne l'eût jamais fait Goulu, à traduire des livres grecs, qu'il présenta au chancelier d'Haligre, à faire des anagrammes et à tourner des vers latins comme feu Daurat lui-même, d'illustre mémoire. J'ajouterai

(1) M. Gustave Carré, *l'Enseignement secondaire à Troyes du moyen âge à la Révolution* (1888).

que, bien qu'il se fût introduit par une porte dérobée dans le Collège Royal, nul en 1625 n'en soutint avec plus d'énergie et d'âpreté les prérogatives contre le recteur de l'Université de Paris.

*
* *

C'est le moment brillant de la vie de Montmaur. Balzac est le seul qui l'ait encore attaqué, et dans une satire latine qui n'a pas eu un grand retentissement. Partout l'on tient encore en haute estime l'érudition du lecteur royal ; de partout on lui demande des inscriptions, des devises, des épîtres liminaires, des pièces de vers, et ces œuvres minuscules, purs travaux de patience, peignent très exactement l'homme et l'époque.

La plus longue est un *Epicedion* sur la mort du jeune duc de Fronsac, tué en 1622 au siège de Montpellier. Il y a dans ce petit poème latin une émotion réelle, et cependant l'on en pourrait douter, tant le pédant Montmaur se complaît, comme fera le pédant Trissotin, à poursuivre ses métaphores, tant il abuse des jeux de mots et surtout de la paronomase. C'était alors la figure à la mode sur les deux versants des Pyrénées comme des deux côtés de la Manche, et M. J. Jusserand, dans ses belles études sur la littérature anglaise, fait remarquer avec raison que l'on retrouve dans le conceptisme des Espagnols comme dans l'euphuïsme des Anglais « la répétition

des mêmes lettres au commencement des mots importants pour mieux marquer le balancement des phrases à effet. »

Les contemporains de Montmaur rappelaient avec admiration ces vers adressés naguère par Scipion Dupleix, le futur historiographe, à son frère aîné, auteur de *Lois militaires sur le duel :*

Déprisant les erreurs des guerriers, on te prise ;
Détestant le duel, on atteste ton los ;
Ternissant son horreur, ton honneur s'éternise ;

et dans sa trop fameuse *Pucelle*, Chapelain, fidèle à la paronomase et aux amours de sa jeunesse, ne craindra pas d'écrire encore :

L'Anglais sur elle tonne, et tonne à grands éclats ;
Mais en tonnant sur elle, il ne l'étonne pas.

Ne soyons donc pas surpris si cette figure abonde dans les inscriptions latines composées par Montmaur entre 1623 et 1626 pour l'aqueduc d'Arcueil, pour la Fontaine du Collège Royal et pour le Palais du Luxembourg. C'est sur elle que reposent presque toutes les devises latines, grecques et françaises, qu'il a imaginées à la même époque pour Marie de Médicis, pour son père, son mari, ses fils, sa dernière fille, pour le roi d'Espagne, pour les cardinaux de La Rochefoucauld, de Richelieu et de La Valette, pour le chancelier d'Haligre, pour le connétable de

Lesdiguières, pour Nicolas de Bailleul, prévôt des marchands de la ville de Paris. L'ingéniosité qu'il déploya dans ce genre de travail lui valut une charge de *surintendant des devises* (ce qui est moins ridicule, après tout, que d'être, comme l'extravagant Porchères Laugier, *intendant des plaisirs nocturnes*, ou, comme le souhaitait M. Caritidès, *intendant des inscriptions des cabarets et jeux de boules*), et elle explique pourquoi Jamet a cru pouvoir lui attribuer un magnifique manuscrit, relié en maroquin rouge, aux armes et chiffre de Mathieu Molé, et renfermant vingt devises « qui roulent toutes sur une allusion du nom de *Molé* avec le mot latin *moles*, qui signifie masse, volume, poids..., et où le mot *Mole* se trouve si adroitement employé qu'il exprime une double pensée, au moyen d'une double construction dont chaque devise est susceptible. »

*
* *

Toutes les portes s'ouvrent alors devant Pierre de Montmaur : il fréquente chez l'évêque de Rouen, François de Harlay, prélat érudit, qui pourrait bien avoir servi de modèle à Balzac pour le personnage du Grand Sacrificateur dans *le Barbon ;* chez M. d'Espesses, l'ancien ambassadeur de France en Hollande ; chez le financier Montauron, qu'a rendu immortel la trop fameuse dédicace de *Cinna ;* chez Martin, intendant et contrôleur général de l'écurie

du roi, dont Michel Baudier, dans son *Histoire du maréchal de Toiras*, vante le luxe et la générosité ; chez l'évêque de Chartres, frère de la maréchale de La Châtre et de la marquise de Puisieux ; chez Hennequin de Bernay, surnommé *le cuisinier de satin*, parce que, jaloux d'avoir la meilleure table de Paris, il était sans cesse dans ses cuisines ; chez Claude Bullion et Le Bouthilier, les surintendants des finances ; chez les présidents de Bellièvre et de Maison ; chez le chancelier Séguier ; chez Omer Talon, l'avocat général ; chez l'auditeur Le Lièvre ; chez le conseiller d'État Morangis et son frère cadet, le président Barillon ; chez le comte d'Avaux, l'illustre plénipotentiaire, et son frère, le savant et lettré président de Mesmes, le plus riche homme de la robe, puisqu'il avait, dit Guy Patin, plus de 50,000 écus de rente en fonds de terre.

Il n'était pas de convive plus recherché que Pierre de Montmaur à ces tables élégantes et doctes ; grâce à sa merveilleuse mémoire et à sa faconde méridionale, il les amusait toujours d'anecdotes plaisamment contées ou de citations imprévues et piquantes. Plusieurs mots de lui sont demeurés célèbres. Quelqu'un disant un jour que, d'après les médecins grecs, il fallait déjeuner légèrement et copieusement dîner, tandis que, suivant les médecins arabes, il faut légèrement dîner et déjeuner abondamment : « Hé bien, conclut Montmaur, je déjeunerai donc avec les Arabes, et je dînerai avec les Grecs. » Une

autre fois, un avocat, fils d'un huissier, voyant entrer Montmaur, auquel il en voulait, se mit à crier · « Guerre ! guerre ! — Comme tu as dégénéré ! riposta celui-ci sans plus s'émouvoir ; ton père criait toujours : « Paix-là ! paix-là ! » Un soir, chez le chancelier Séguier, un valet, par mégarde, laissa tomber sur l'épaule de Montmaur du jus brûlant ; croyant à une malice préméditée, le lecteur royal dit aussitôt, en regardant son hôte : « *Summum jus, summa injuria.* »

*
* *

C'est pourtant l'esprit de Montmaur qui, après avoir établi sa réputation, le faillit perdre. Dans son désir de briller sans cesse il ne ménageait rien, et donnait un libre cours à sa verve sarcastique et médisante. Vaniteux, vantard, hâbleur comme on l'est assez volontiers, dit-on, dans le Midi, il n'épargnait à personne ses mordantes railleries, et criblait particulièrement les gens de lettres d'épigrammes dédaigneuses. Il excellait à critiquer leurs œuvres, et il avait si vite fait d'en découvrir et d'en attaquer la partie faible que bientôt elles chancelaient et s'effondraient sous ses plaisanteries judicieuses et impitoyables, au grand amusement de l'amphitryon et de ses invités. Seuls, les poètes ne riaient pas.

C'est chose bien connue que les poètes sont les

plus irritables des hommes et que leur rancune est tenace entre toutes les rancunes. Dans l'ombre, les victimes de Montmaur nourrissaient contre lui un ressentiment d'autant plus implacable qu'en froissant leur amour-propre il avait du même coup inquiété leur estomac. Le temps n'était pas encore venu où la libéralité royale allait assurer une honorable indépendance aux écrivains, pensionnés de la cassette, et la plupart des gens de lettres vivaient alors besogneux et faméliques. La question des droits d'auteur n'ayant pas été réglée, ils se trouvaient à la merci des libraires, qui les exploitaient sans vergogne. Il leur fallait donc de toute nécessité faire entrer en ligne de compte dans leur pauvre budget la générosité des grands auxquels ils offraient l'encens vénal de leurs dédicaces ou de leurs louanges rimées. Discréditer leurs éloges quémandeurs, c'était tarir une des sources, et non la moindre, de leurs profits ; ruiner la réputation, méritée ou non, qu'ils avaient acquise, c'était leur fermer ces aristocratiques salles à manger, où ils étaient trop heureux de venir reprendre des forces après des jeûnes souvent longs et austères. Ce « grand emballeur » de Montmaur, qui savait si bien se concilier aux dépens d'autrui la faveur des riches Mécènes, ils devaient donc le détruire, sous peine d'être détruits par lui. Le danger, qui les menaçait également, leur fit oublier à tous leurs rivalités et leurs querelles, et, tandis que le caustique lecteur royal continuait à promener

de table en table sa belle humeur et ses bons mots, une ligue formidable s'était déjà réunie, qui fourbissait silencieusement ses armes.

Autour de Balzac, de Ménage et de Sarrasin, s'étaient groupés tous les écrivains qui fréquentaient chez MM. Dupuy, les savants gardes de la Bibliothèque du roi : c'étaient des poètes, comme Maleville, Colletet, Scarron, Furetière, Saint-Amant, le doux Tristan lui-même, et le gros d'Alibray, le plus jovial des tragiques, qui, lorsque le mari de sa sœur, M. de Sainctot, n'était point là, appelait Voiture « beau-frère » ; c'étaient Ch. Sorel et l'abbé de La Mothe Le Vayer, fils du philosophe ; c'étaient surtout des érudits très versés dans la littérature latine et très habiles à tourner l'hexamètre ou l'iambe : le vieux Nicolas Bourbon ; Nicolas Heinsius, meilleur critique, mais moins bon poète que son père Daniel ; François Guyet, précepteur du cardinal de La Valette, que Balzac a commencé par beaucoup vanter, et qu'il a fini par appeler « vieux fou » et « vieux loup » ; Jean Sirmond, de l'Académie, neveu du confesseur de Louis XIII, et non moins en crédit que son oncle au Palais-Cardinal ; Abraham Remy, professeur justement estimé au Collège Royal, dont on peut voir l'épitaphe à Saint-Germain l'Auxerrois ; Ch. Feramus, savant avocat et poète latin remarquable ; Adrien de Valois, ce docte historiographe du roi, dont P. Merelle nous a laissé un si beau portrait; et bien d'autres encore. Ils n'attendaient qu'une occasion pour

fondre tous ensemble sur leur commun ennemi : elle leur fut offerte en 1632.

Deux ans auparavant avaient été publiées, à Louvain, les lettres adressées à l'empereur Rodolphe II par son ambassadeur en France, Augier Ghislen de Busbecq, le diplomate bien connu du XVIe siècle, auquel nous devons deux choses de nature très différente : la découverte de l'inscription d'Ancyre et l'introduction en Europe du marronnier d'Inde. La lettre XLII contenait quelques lignes fort dures pour le Parlement de Paris, que Busbecq accusait nettement de vénalité. Pourquoi Montmaur entreprit-il de défendre le Parlement contre cette vieille accusation, et pourquoi en 1632 lança-t-il une courte invective latine contre les mânes de celui qu'il appelait un « Germain ivre » ? C'est ce que nous ne saurions dire. Mais aussitôt les conjurés, sous couleur de venger les mânes de Busbecq, se ruèrent tous à la fois sur le misérable qui avait la lâcheté de tirer la crinière au lion mort et de lui donner le coup de pied de l'âne ; généreuse indignation, qui masquait la moins désintéressée des rancunes.

*
* *

Tout n'est pas d'égale valeur dans les « satires montmauriennes » ; et s'il y a bien de l'esprit dans une foule d'épigrammes courtes et venimeuses, si l'éloge ironique de Mamurra, par Ménage, ressemble fort à un petit chef-d'œuvre, je ne sais rien en re-

vanche de plus pédantesquement obscur que le libelle latin intitulé *Apochytrapotheosis* (*La Métamorphose en marmite*), rien de plus pesant que l'ennuyeux *Barbon* de Balzac.

Mais, bonnes ou mauvaises, écrites en latin, en français ou en grec, toutes ces satires ont un trait commun : elles ne restent pas exclusivement littéraires. Les détracteurs de Montmaur ne se sont pas contentés de dénigrer ses œuvres, de nier son savoir et de déprécier la qualité de son esprit ; transportant sur un autre terrain le débat, comme nous voyons trop souvent faire aujourd'hui dans nos luttes politiques, qui mettent en jeu non seulement des idées ou des théories, mais des intérêts et des espérances, ils n'ont pas craint de flétrir le berceau du lecteur royal ; ils ont incriminé toutes les actions de sa vie ; ils ont attaqué violemment son caractère, son honorabilité, ses mœurs ; sans le moindre scrupule, ils ont fait pleuvoir sur lui les outrages les plus grossiers et les calomnies les plus dangereuses. C'était trop peu pour leur haine de le représenter comme un sot : elle en a fait un misérable et un scélérat.

Maintenant que nous connaissons la véritable figure de Montmaur, il sera curieux de voir par quel adroit grossissement des lignes, par quelle perfide déformation des traits, ses ennemis sont arrivés à faire de lui cette caricature à la fois burlesque et odieuse, qui a pris la place de l'original dans le souvenir de la postérité.

*
* *

Fraisie Lasalle était morte depuis de longues années, et jamais Antoine Montmaur n'était sorti de Bétaille. La calomnie avait le champ libre : elle assura que le lecteur royal était fils d'une ribaude, qui avait exercé le métier à Cahors, et qu'il ne savait pas qui était son père.

Pour expliquer comment l'humble bâtard avait pu être élevé par les Jésuites de Bordeaux, on imagina d'appliquer en partie à l'enfance de Montmaur ce que la légende racontait de l'enfance de Ramus et de celle d'Amyot : il était entré, dit-on, vers douze ans, comme valet dans une famille riche, avec fonction d'accompagner au collège le fils de la maison en portant ses livres, et les Pères, charmés de sa mémoire surprenante, l'avaient d'abord pris comme élève, puis reçu dans leur Société.

Montmaur les avait quittés. On s'empressa de nier que ce fût de son plein gré ; on soutint qu'il avait été honteusement chassé de la Compagnie, après qu'on lui eut « donné la salle », c'est-à-dire qu'il eut été fouetté publiquement. Le motif de cette expulsion ? Un faux. Montmaur avait contrefait « le sceau de l'archimandrite », pour se fabriquer un diplôme et sceller des lettres de recommandation, écrites de sa propre main, aux supérieurs de tous les collèges de la Société.

Le voilà sans position et sans fortune. Mais c'était un homme de ressources ; il s'avisa, au dire de Ménage, que le latin et la barbe faisaient plus de la moitié d'un médecin, et qu'il suffisait de parler avec une robe et un bonnet pour que tout galimatias devînt science et que toute sottise devînt raison ; il résolut donc de pratiquer la médecine, bien qu'il ne l'eût jamais apprise, et dans ce but l'impudent personnage vint en Avignon, où il n'était pas connu :

Ce fut là qu'en la grande place,
Où toujours le peuple s'amasse,
Il fit poser quatre tréteaux
Avecque cinq ou six tonneaux...
Là, Mogor, d'une forte mine,
Accompagné d'un Jean Farine,
De l'autre main tenant ses gants,
Dit la vertu de ses onguents.

Il débitait son boniment d'une voix de stentor, avec un tel aplomb et une si merveilleuse volubilité que l'on ne voyait passer sur le pont d'Avignon que bonnes gens lui venant acheter des drogues. Mais par malheur, un jour, dans la foule qui se pressait autour de son estrade, quelques personnes se prirent de querelle ; on a la tête chaude au pays d'Avignon ; la contestation dégénéra vite en bataille, et, rendant les forains responsables de la bagarre, le juge leur ordonna de déguerpir tous de la ville.

Il n'y a rien de vrai dans tout ce récit, et jamais notre lecteur royal ne fut médecin forain ; mais l'o-

rigine de la légende est assez curieuse. Ménage n'a cessé de railler ce qu'il appelle dans son *Dictionnaire étymologique* des *montmaurismes*, c'est-à-dire les jeux de mots qu'affectait Montmaur ; celui-ci avait même au barreau mis à la mode une sorte d'argument tout à fait bizarre : l'avocat prenait dans l'histoire de l'antiquité latine ou grecque un nom ressemblant à celui de son client, et il tirait de la vie et du caractère de celui qui l'avait porté des présomptions favorables à l'accusé qu'il défendait ! Or, en 1636, l'année même où Ménage écrivait sa *Vie de Mamurra*, on représentait à Paris *l'Illusion comique*, et c'est une tradition que Corneille a mis en scène, sous le nom de Clindor, son interprète Mondory lui-même, si bien que, vers la fin du premier acte, le comédien se trouvait raconter ses propres aventures, et comment, dans sa jeunesse, médecin ambulant, il avait vendu, de ville en ville, des onguents et des drogues. Ménage s'est donc là simplement amusé à faire, lui aussi, un montmaurisme, et, plein du souvenir récent de *l'Illusion comique*, comme le nom du lecteur royal (*Monmorus*) ne différait que par une seule lettre de celui du comédien (*Mondorus*), il a porté au compte de Montmaur ce qui devait demeurer au compte du seul Mondory (1).

(1) Peut-être aussi Ménage a-t-il fait allusion non pas à Mondory, mais à Philippe de Mondor, le célèbre opérateur, compère de Tabarin, qui s'intitulait « docteur en médecine » dans un acte de baptême du 27 septembre 1632.

Bientôt appelé à faire l'éducation de Roger de Choiseul, Montmaur n'était pas resté longtemps avocat consultant. Naturellement on affirma qu'il avait été chassé du Palais comme de la Compagnie de Jésus et de la ville d'Avignon. Il avait, disait-on, ouvert une boutique de citations assorties à l'usage de Messieurs les Avocats, et ce petit commerce avait bien marché pendant quelque temps ; mais un beau jour on s'était aperçu que le marchand falsifiait ses denrées et qu'il fabriquait lui-même ses antiques. Gros scandale et fermeture du magasin.

Alors, dans sa détresse, ajoutaient ses adversaires, Montmaur s'était souvenu du mot fameux d'Horace :

Paupertas impulit audax
Ut versus facerem,

et bravement, malgré Minerve, il s'était fait poète ; il avait, à la sueur de son front, produit des chansons pour le Pont-Neuf, des épithalames et des élégies, et peiné comme une bête de somme pour faire, en l'honneur des grands, des acrostiches, des logogriphes, des vers en écho, des poésies en forme de massue, où chaque mot du vers avait une syllabe de plus que le précédent, des vers rétrogrades, dans lesquels on retrouvait les mêmes mots quand on les lisait à reculons, des vers chronologiques, dont les lettres numérales marquaient l'année d'un événement, enfin des poèmes bizarres, desquels la lettre *s*

ou la lettre *r* était impitoyablement proscrite. Il avait fait présenter ces flatteries, puérilement ingénieuses, au cardinal de Richelieu par le cardinal de La Valette, sous le nez duquel il avait brûlé beaucoup d'encens ; mais Richelieu, qui l'eût cru ? ne les avait pas admirées.

Il était facile aux ennemis de Montmaur de tourner en ridicule ses petites compositions littéraires, aussi laborieuses qu'inutiles. Mais ils auraient eu plus de mal à expliquer comment ce méchant poète, représenté par eux sans famille, sans fortune, sans crédit auprès des puissants et de la Compagnie de Jésus, avait pu trouver du jour au lendemain assez d'argent pour acheter, par un nouveau scandale, la chaire de grec au Collège Royal. Aussi n'ont-ils même point essayé de le faire, et paraissent-ils s'être peu inquiétés de la contradiction. Mais l'un d'eux a encore inventé ici une assez vilaine histoire, d'ailleurs peu vraisemblable.

Jérôme Goulu, raconte-t-il, avait sur les bras une chaire de grec et une fille déjà mûre, qui le gênaient également. Montmaur s'offrit à le débarrasser de l'une et de l'autre, achetant la chaire et épousant la fille. Le prétendu n'avait rien d'un Adonis : c'était un grand bancroche d'une maigreur excessive, au long cou de héron ; en lui tout était noir, la peau, les dents, les cheveux, les yeux, très enfoncés dans la tête, les sourcils en broussaille, la barbe, qu'il portait épaisse et d'une longueur démesurée ; de son

énorme bouche sortait une voix métallique ; sur son nez crochu, aux narines très ouvertes, on admirait maints rubis balais, tout rougissants de vin. Il ne déplut pas cependant à Philippe Goulu : la demoiselle avait d'excellentes raisons pour ne pas se montrer exigeante. L'affaire fut donc conclue ; mais une fois installé dans la chaire, Montmaur refusa d'épouser la fille : il venait de se rappeler tout à coup qu'étant dans les ordres sacrés il ne pouvait pas prendre femme ! Et voilà par quelle ruse honteuse cet étrange professeur avait acquis le droit d'enseigner, au Collège Royal, le grec, qu'il ne savait pas.

Car il ne le savait pas ; on ne l'appelait alors Montmaur le grec que par antiphrase, pour le distinguer d'Habert de Montmort, le riche et généreux Mécène. Il lui fallut apprendre lui-même le grec avant de l'apprendre aux autres, et, dans le but d'arriver plus vite à une parfaite et intime connaissance de cette langue, il imagina, dit Ménage dans une page charmante, de tout faire à la grecque : on le vit donc vivre à la grecque, dîner à la grecque, mentir comme un grec, jouer comme jouent les Grecs, payer aux calendes grecques. Malgré les étonnants résultats produits par cette belle méthode, il n'eut presque jamais d'élèves : il parlait d'ordinaire pour les quatre murs et pour les trois bancs, et il était certes en droit de se vanter qu'oncques lecteur royal n'eut auditoire plus respectueusement tranquille.

Montmaur ne devait trouver de disciples que lors-

qu'il se mêla d'enseigner la parasitique. Il est vrai qu'en cette science-là il était maître, qu'il y pipait, et que jamais professeur ne sut mieux son métier.

*
* *

Sur ce point, la verve de ses ennemis ne se refroidit jamais et produit avec une incroyable fécondité les inventions drolatiques et les scènes cocasses. En réalité, Montmaur ne dut être ni plus ni moins parasite qu'ils ne l'étaient eux-mêmes, que ne l'étaient alors presque tous les écrivains. Seulement il eut la mauvaise chance de succéder, dans la chaire de grec, aux deux Goulu, dont le plus ancien avait remplacé lui-même Daurat, duquel le véritable nom, Dînemandi, signifiait en patois limousin : Dînematin. Une pareille suite de noms, vraiment extraordinaire, semblait prédestiner le nouveau professeur de grec aux épigrammes décochées contre lui; les premières amusèrent ; tout le monde voulut exercer son esprit sur ce thème plaisant ; on n'avait qu'à regarder autour de soi pour trouver de piquants détails, car les modèles abondaient à la table des grands ; seulement les traits recueillis un peu partout furent malignement appliqués tous au même Pierre de Montmaur, si bien que le personnage a fini par prendre une grandeur colossale, et par devenir le type idéal de l'homme de lettres parasite au temps de Louis XIII.

Les satires qui décrivent copieusement sa vora-

cité surhumaine forment une sorte d'épopée de la goinfrerie, qui serait digne d'être illustrée par un Callot.

Montmaur s'est venu loger tout au sommet de la montagne Sainte-Geneviève, pour planer, comme un oiseau de proie, sur la ville entière. De cette hauteur il compare la fumée des diverses cuisines, et, à l'heure des repas, il s'abat sur la maison qui envoie vers le ciel les tourbillons les plus épais (1).

Mais Paris est étrangement grand, comme dit M. Desfonandrès, et la rive gauche est très loin de la place Royale et du Cours. Le médecin a bien une monture pour visiter ses clients ; pourquoi Montmaur n'en aurait-il pas une pour aller manger chez ses patrons ? Notre homme achète d'abord un cheval de boucher, qui, ayant accoutumé de porter de la viande de veau, le jette à bas chaque fois qu'il passe devant la boutique de son ancien maître. Il l'échange contre un cheval de course, qui, dès le lendemain, le fait jeûner, en le ramenant ventre à terre à son point de départ sans jamais consentir à s'arrêter devant la maison où l'infortuné comptait dîner. Après plusieurs expériences aussi fâcheuses, le parasite trouve enfin la monture qui lui convient dans une bête efflanquée et poussive, mais facile et douce.

(1) Boileau, dans son *Repas ridicule*, a emprunté ce trait à Ménage :

Surtout certain hâbleur, à la gueule affamée,
Qui vint à ce festin conduit par la fumée...

Sensible à l'honneur d'avoir pour écurie ce collège de Boncour, que Ronsard avait surnommé le Parnasse parisien, et d'être à cause de cela lui-même appelé Pégase, le brave animal se montre peu exigeant pour sa nourriture : il se contente de l'herbe qui pousse entre les pavés des rues, du foin dérobé aux charrettes que son maître économe ne manque pas de lui faire suivre de près, enfin, ressource suprême, des chaises de paille trouvées dans les loges des Suisses courroucés.

Juché sur cette haridelle, véritable cheval de l'Apocalypse, que soutient, qu'étaye en quelque sorte un valet dépenaillé et crasseux, le professeur du roi rôde dans les carrefours, en quête d'invitations. « Outre quantité d'évêques, présidents, conseillers, financiers et riches bourgeois, dont il visitait souvent les tables, dit Sorel dans son chien de style, il avait acquis spécialement la connaissance de quatorze seigneurs ou hommes importants, qu'il appelait ses quatorze pairs de France, quoique autrefois l'on n'en nommât que douze, et que c'était assez pour deux semaines, à n'aller qu'une fois dîner chez chacun pendant ce temps. » C'était un spectacle unique de voir le parasite vider en un clin d'œil les plats et les bouteilles. Dès qu'on était sorti de table, il courait à l'office, et, tout comme s'il eût été à jeun, il recommençait à dîner gloutonnement avec les marmitons et les palefreniers, pour lesquels son ivresse crapuleuse était un objet de risée.

Et ce qui distingue du parasite antique le parasite moderne, c'est que le savant subsiste dans le gouliafre ; tout en mangeant, et la bouche à moitié pleine, le professeur donne à ses voisins des conseils d'hygiène, et leur explique doctement comme quoi il se fait fouetter tous les matins par son valet, afin de s'entretenir en bonne santé et en belle humeur ; il entremêle de mots grecs ses discours, au grand ébahissement des bourgeois ignares, et il cite avec d'autant plus de facilité et d'abondance les auteurs anciens qu'il fabrique au besoin les textes lui-même, quand il veut briller dans la conversation ou avoir dans la discussion le dernier mot.

*
* *

Il paraît bien qu'en effet Montmaur fut un jour convaincu de cette supercherie par le vieux Nicolas Bourbon devant le chancelier Séguier. On devine aisément quelle fut la joie de ses ennemis. Ils accusèrent aussitôt de plagiat un homme de si mauvaise foi, et prétendirent qu'il donnait « pension à quelques valets de collège pour travailler à ses ouvrages ». Comme si les courts et rares ouvrages de Montmaur étaient de ceux que peuvent faire des valets de collège ! L'un de ses détracteurs soutint même qu'il avait montré jadis, comme de lui, une carte de l'ancienne Gaule, empruntée la veille à Pierre Bertius, le savant professeur de Leyde, et

que Bertius indigné l'avait publiquement confondu. Il est fâcheux, pour l'auteur de cette imputation, qu'il ne l'ait point produite du vivant de Bertius, et elle mérite d'autant moins d'être prise en considération que, deux ans à peine après l'époque où Montmaur se serait si indignement conduit avec son confrère, nous voyons les deux professeurs échanger amicalement les dédicaces les plus flatteuses et les vers les plus élogieux.

Tout entier au grec et à la bonne chère, Montmaur n'était pas, semble-t-il, de complexion très amoureuse, et les conjurés s'en désolaient. Ah ! s'il avait affiché pour la morale autant de mépris que son collègue Grangier, ce professeur d'éloquence latine, qui a servi de plastron à Cyrano de Bergerac dans le *Pédant joué !* S'il s'était, comme lui, marié à plus de soixante ans pour légitimer de grands fils, quel plaisir leur eût causé un si beau scandale ! Quel tapage dans l'Université ! Quelles clameurs sur le Parnasse ! Mais hélas ! on ne pouvait citer aucun nom de femme à côté du nom de Montmaur. Force donc fut à la satire d'imaginer, pour décrier ses mœurs, des amourettes ignobles et des aventures triviales, que rendent du moins amusantes, par un effet de contraste, le costume sévère et les graves fonctions du héros.

Un dimanche gras, sur le Petit-Pont, des masques en goguettes, croyant Montmaur déguisé comme eux-mêmes, à voir son grand corps tout noir et son

nez enluminé sous son immense chapeau de jésuite, sautent dans son carrosse ouvert, et s'y installent à ses côtés. Le lecteur royal ne se fâche point, à cause de certaine blanchisseuse, costumée en égyptienne, dont l'œil émerillonné a friponné aussitôt son cœur très friponnable, et ses collègues le peuvent voir promener toute la journée sur le Cours cette indigne compagnie ; on ne se sépare qu'à la brune, après que la donzelle, adroitement, a escamoté au très excité et très entreprenant professeur une bourse bien garnie.

Le dénouement d'une autre aventure fut plus fâcheux encore pour Montmaur. Un soir, du haut de sa fenêtre, une fille, assez agréable, qu'il aimait à la folie, et qui ne voulait plus recevoir sa visite, lui versa sur la tête le contenu d'une cassolette semblable à celles qui inondent d'un liquide odorant Léandre, à la fin du troisième acte de *l'Etourdi*, et don Japhet d'Arménie dans l'ordurière comédie de Scarron. Pour si peu un cœur bien enflammé ne se refroidit pas ; le professeur du roi reçut le nauséabond déluge sans se départir

D'une espagnole gravité,

et persista à vouloir entrer. La fille alors fit rouer de coups l'amoureux trompé et trempé par trois de ses amants, qui cognèrent d'autant plus consciencieusement que c'étaient trois anciens cuistres du

collège de Boncour. Montmaur crie; le guet accourt; la fille se plaint; les archers prennent le lecteur royal pour un « violon » et pour un « mauvais garçon », et, malgré ses protestations, ils l'emmènent, *proh pudor Collegii Regii!* au Grand Châtelet.

C'était bien là d'ailleurs, assuraient ses ennemis, la demeure d'un pareil homme; et — tant il peut entrer de haine dans le cœur d'un poète affamé — ils accumulèrent alors contre lui les accusations les plus inattendues et les plus infamantes. Suivant eux, Pierre de Montmaur prêtait à usure, écoulait de la fausse monnaie, savait avec une égale aisance imiter toutes les signatures et prêter de faux serments; on l'avait vu un jour faire venir chez lui un créancier qui l'assignait, lui demander son billet sous couleur de lui compter la somme, et aussitôt avaler le billet, unique preuve de sa dette. Enfin ce plagiaire, ce coureur de ribaudes, ce faussaire, ce voleur, avait mis le comble à ses forfaits en fracassant d'un coup de bûche la caboche éventée du gros *janitor* de Boncour. « Et croirait-on, s'écrient tout d'une voix les Feramus, les Sorel et les La Mothe Le Vayer, croirait-on qu'un pareil monstre a pu trouver des répondants et être mis en liberté sous caution? *O tempora! o mores!...* Voilant leurs corps gracieux de leurs blanches robes, la Pudeur et la Justice n'ont plus qu'à quitter les hommes pour se rejoindre à la troupe des dieux. Que feraient-elles désormais dans ce Paris, où, ayant acheté à prix d'or sa liberté, peut

se prélasser à travers les rues un helléniste de sac et de corde, tout couvert du sang des portiers, et convaincu en outre d'athéisme et de bougrerie, deux crimes pour lesquels il est également passible du bûcher ? »

*
* *

A ces attaques, dont la violence dépasse toute mesure, à ces insinuations, qui, sous la régence d'Anne d'Autriche, pouvaient très bien mettre en danger ses jours, qu'a répondu Pierre de Montmaur? Rien. Et de son silence Vion d'Alibray a donné une plaisante raison :

Comment veux-tu qu'il répliquât ?
Il a toujours la bouche pleine.

Plaisanterie à part, pourquoi le lecteur royal ne s'est-il pas défendu et n'a-t-il pas opposé les pamphlets aux pamphlets ? Il était habile à la riposte, et il avait, au besoin, la dent dure. Quelqu'un lui vantait un jour méchamment une des satires écrites par Ménage contre lui, la *Métamorphose en perroquet*. « Ce n'est pas merveille, dit Montmaur, qu'un grand parleur comme Ménage ait fait un bon perroquet. » Une autre fois, il trouva un mot très spirituellement cruel pour envoyer aux frères Pithou la *Métamorphose en cheval* de Remy. Il lui eût donc été facile de rendre blessure pour blessure. Il ne l'a point fait.

Serait-ce vraiment par générosité, comme le croit l'abbé de Marolles ? Nous pensons que ce fut par prudence : « Heureux, lit-on dans le *Menagiana*, ceux qui ont assez de force d'esprit pour négliger de répondre à des libelles ! » Avant Chamfort, Montmaur avait compris que « la calomnie est comme la guêpe qui vous importune, et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement, à moins qu'on ne soit sûr de la tuer, sans quoi elle revient à la charge plus furieuse que jamais. »

Il imagina d'ailleurs une vengeance bien ingénieuse, et qui achève de peindre l'époque. Il eut l'idée, — que lui empruntera l'abbé Cotin lors de sa fameuse querelle avec Ménage, — d'apporter lui-même dans les maisons où il allait dîner les satires et les épigrammes de ses ennemis ; il les lut tout haut, en homme qui admire des coups bien portés, même s'ils le sont contre lui, et qui d'ailleurs se sent bien au-dessus de pareilles insultes. Cette conduite imprévue surprit ; tout le monde voulut entendre les satires lues par Montmaur lui-même, et ses adversaires eurent le désappointement de voir le terrible railleur, qu'ils s'étaient flattés de décréditer, recevoir, grâce à eux-mêmes, plus d'invitations que jamais. Leur dépit s'exhala en une devise insolente, qu'ils composèrent pour « M. le surintendant des devises » : le corps est un âne, qui est dans les chardons jusqu'au ventre, avec ce mot : *Pungant, dum saturent*, c'est-à-dire : *Qu'ils me piquent, pourvu*

qu'ils me soûlent! Montmaur colporta également cette devise, riant avec ses Mécènes de la déconvenue de ses ennemis et de leur rage impuissante.

Et de fait sa réputation a très peu souffert auprès de ses contemporains de ces attaques multipliées et virulentes. C'est qu'ils étaient accoutumés au ton que prenait aisément alors une querelle entre gens de lettres. Alceste ayant trouvé mauvais le sonnet d'Oronte, le grand seigneur l'appelle sur le terrain ; mais les choses se passaient autrement entre humbles écrivains de profession. L'Académie était fondée depuis trop peu de temps encore pour leur avoir pu apprendre que leur honneur était du même prix et se devait défendre de la même manière que celui d'un duc ou d'un comte. Ils se battaient à coups de plumes, sans ménagement aucun, à la grande joie de la galerie, qui les excitait ; quand ils s'étaient mutuellement égratignés et déchirés, l'honneur était satisfait ; on mettait bas les plumes, et nul ne songeait plus aux injures et aux calomnies échangées, ni les combattants, ni les témoins du duel :

A vous remettre bien je me veux appliquer,

dit Philaminte à Trissotin aussitôt après sa grande querelle avec Vadius, et pour lui donner sa fille en mariage elle choisit précisément le moment où il vient d'être ainsi drapé de la belle façon par son confrère. Nous, d'ailleurs, qui attachons aujourd'hui si peu

d'importance aux diffamations et aux « révélations sensationnelles » que fait régulièrement éclore parmi nous la période électorale, nous n'avons pas lieu d'être surpris que les attaques passionnées de ses ennemis n'aient ni affaibli le crédit de Montmaur, ni aliéné de lui ses protecteurs. En 1644, l'année même où venaient d'être imprimées et lancées dans le public les principales « satires montmauriennes », le lecteur royal se vit renouveler le « don d'un logement au collège de Boncour (1) », et, jusqu'à sa mort (23 mars 1650) (2), nous savons que le président de Mesmes et le conseiller d'État Morangis lui gardèrent fidèlement leur amitié.

*
* *

Il y a plus : utiles à Montmaur de son vivant, ses ennemis lui ont encore été utiles après sa mort. Ses mérites réels, son érudition, son esprit, n'auraient pas suffi à rendre son nom populaire et à intéresser la postérité. Comme parasite, Montmaur est immortel. Il devra de traverser les âges à quatre vers célèbres de Boileau, qui était lié avec l'un des auteurs du *Parasite Mormon:*

> Tandis que Pelletier, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,

(1) *Mémorial de la Chambre des Comptes.*

(2) Cette date, qui n'est pas celle qu'on donnait jusqu'ici, est établie d'une façon indiscutable par une lettre de Guy Patin conservée à la Bibliothèque Nationale.

Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçons dans Paris.

Son nom est gravé là dans un indestructible airain, et c'est pour l'y avoir lu que Colnet du Ravel a voulu en 1806 dédier à Montmaur son *Art de dîner en ville, à l'usage des gens de lettres :*

Toi qui, dans un seul jour, dînais souvent trois fois,
O mon maître, ô Montmaur, daigne écouter ma voix...
Ouvre-moi tes trésors ; dis comment d'un bon mot
A ceux qui te traitaient tu payais ton écot.

C'est l'immortalité du ridicule qui demeure, un peu injustement, attachée au nom de Montmaur, mais c'est toujours l'immortalité. Aussi plus d'un parmi ses adversaires, restés inconnus ou bientôt oubliés, a-t-il dû tout bas envier le sort du lecteur royal ; et, tel que nous le connaissons lui-même, plus vaniteux que soucieux de sa dignité, il n'est pas bien certain que son ombre ne soit point secrètement reconnaissante aux bienfaisants ennemis qui lui ont fait, sans le vouloir, un nom qui ne saurait périr.

UN MARI D'ACTRICE

LE CHEVALIER

DE L'HERMITE-SOLIERS

Vers la fin de l'année 1652, la troupe de Molière et de Madeleine Béjart jouait dans le midi de la France l'*Andromède* du grand Corneille, « une tragédie à machines », pour laquelle le poète burlesque d'Assoucy avait écrit une musique vantée. Dans cette tournée, le rôle important et difficile de la reine Cassiope avait été confié à « la Vauselle ». Beaucoup moins connue que M[lles] de Brie et du Parc, parce qu'elle n'appartenait plus à la troupe quand Molière s'établit définitivement à Paris, cette comédienne était cousine germaine de la Béjart et s'appelait Marie Courtin ; mais un mariage inespéré avait fait d'elle la femme d'un gentilhomme de bon lieu, qui a comme généalogiste quelque célébrité, Jean-Baptiste L'Hermite, sieur de Vauselle.

Comment cet orgueilleux « petit-fils de Pierre

L'Hermite », qui porte si fièrement dans ses portraits le cordon noir et la croix de Saint-Michel, et qui fut gentilhomme servant du roi, avait-il pu s'abaisser à une pareille mésalliance ? Et surtout comment alors autorisait-il à reparaître sur les planches, dans les jeux de paume du Languedoc et du Comtat, celle à qui il avait donné son glorieux nom ? On cesse d'en être étonné, pour peu qu'on suive la vie aventurière de ce curieux personnage, qui semble vraiment un ancêtre de Gil Blas.

Ruiné, par la faute des siens, il est vrai, plus que par sa propre faute, déclassé par un mariage qui a grandement irrité contre lui sa famille, Jean-Baptiste L'Hermite a, toute sa vie, travaillé, avec un merveilleux entregent et une absence totale de scrupules, à se reconstituer une fortune et à reconquérir sa place parmi ceux dont sa naissance l'avait fait l'égal. Se transformant d'après l'heure et les circonstances avec une aisance singulière, il s'est plié à tous les métiers, tour à tour poète dramatique, conspirateur, marchand de jetons, délateur, espion, historien, comédien, généalogiste (1). Quand il parvint

(1) Beaucoup des faits que nous allons raconter ont été mis en lumière par M. Henri Chardon dans un savant ouvrage sur *M. de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart*, Paris, Alph. Picard, 1886. Des documents inédits, que nous avons découverts, nous permettront, sur plusieurs points, d'être plus affirmatif que lui, mais, sur d'autres, nous obligeront à le contredire.

au bout de sa carrière, il se trouva bien que, en route, il avait perdu l'honneur ; mais, comme il avait ramassé des honneurs et mis sur la tête de sa fille une couronne de comtesse, le reste ne tirait sans doute guère à conséquence pour ce peu délicat mari d'actrice.

*
* *

Que Jean-Baptiste L'Hermite descendît ou non du célèbre prédicateur de la première croisade, comme il s'en est vanté à tout propos et même hors de propos dans ses ouvrages, et comme tout le monde alors l'admettait, en Espagne et en France, il est du moins une chose qui demeure incontestable : c'est qu'il était de très vieille et très bonne noblesse. Grâce aux archives de la Creuse, nous avons pu remonter dans l'histoire de sa famille jusqu'à un Jean L'Hermite, qui naquit au XIVe siècle, sous Charles V, dans la Marche, à Janaillat, entre Guéret et Bourganeuf (1).

Très ancienne, cette famille avait aussi été très riche, et, au XVe siècle, tout autour de leur château du Soliers, les L'Hermite possédaient des biens qui s'étendaient sur une douzaine de paroisses. Le droit d'aînesse eût pu maintenir la grandeur de leur maison ; mais, au XVIe siècle, deux partages successifs,

(1) Voir pour toute cette partie notre livre intitulé : *Un Précurseur de Racine, Tristan L'Hermite, sieur du Soliers* (1601-1655), *sa famille, sa vie, ses œuvres*, Paris, Alph. Picard, 1895.

le premier entre six enfants également aimés, le second entre neuf, la diminuèrent beaucoup. A la fin du siècle même, le château du Soliers n'appartenait plus au seul chef de la famille, le jeune Pierre L'Hermite ; son oncle Louis, sieur du Dognon, en partageait avec lui la propriété. Un procès capital enfin allait, quelques années avant la naissance de Jean-Baptiste, consommer la ruine de ses parents.

En pleine Ligue, au mois de mai 1591, on retira de l'étang isolé de « Mamangeas, près Pontarion », le corps d'un homme tout botté, avec une pierre au cou et une autre aux jambes ; la tête avait été trouée d'un coup de pistolet. C'était le cadavre de Jacques Voisin, vice-sénéchal de Guéret. La rumeur publique désigna comme les meurtriers les L'Hermite, dont les terres étaient assez voisines de l'étang. Un témoin racontait qu'il avait vu peu de jours auparavant la victime, montée sur sa jument et les yeux bandés, conduite par eux, à travers le bois, au château du Soliers ; d'autres affirmaient les en avoir vus sortir, dans la nuit du 7 mai, traînant Voisin, qui criait et suppliait, et leurs récits rendaient bien grave la parole imprudente prononcée dans une taverne par un des L'Hermite : « Buvons du vin ; il y en a qui boivent de l'eau tout leur soûl. » Un procès criminel leur fut intenté, qui dura quatre ans. Malgré l'habileté vraiment remarquable avec laquelle se défendirent Pierre et Louis L'Hermite, la Chambre de la

Tournelle rendit contre eux, le 18 février 1595, un arrêt de mort.

Gabrielle d'Estrées les sauva, intéressée à leur sort par un de leurs parents, le marquis de Humières, gouverneur de Compiègne. « Le vendredi 17 mars, lisons-nous dans les *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile, il fit un grand tonnerre à Paris, avec éclairs et tempête, pendant laquelle le roi était à la campagne, et chassait autour de Paris, avec sa Gabrielle, nouvellement comtesse de Mouceaux, côte à côte du roi, qui lui tenait la main. Elle était à cheval, montée en homme, toute habillée de vert, et rentra à Paris, avec lui, en cet équiqage. » C'est pendant cette chasse que la belle Gabrielle obtint de son royal amant la grâce des L'Hermite ; si bien que le lendemain l'Estoile put écrire en son journal : « Le samedi 18 mars, le roi envoya les seigneurs de La Force et Praslin, capitaine de ses gardes, au Palais, pour empêcher l'exécution de deux gentilshommes de la Marche en Limousin, condamnés par arrêt de la Cour à être décapités en Grève. »

Mais si Henri IV, se souvenant que les L'Hermite lui avaient rendu dans la Marche de « grands et signalés services » contre la Ligue, les arrachait à la mort malgré les respectueuses remontrances de la Cour, la fortune des sieurs du Soliers n'en était pas moins plus que compromise par tous les dommages-intérêts, réparations civiles, amendes et dépens, auxquels ils demeuraient condamnés. Pour sortir

d'embarras et de prison, Pierre L'Hermite se maria.

En 1597, vers la fin de l'été, il épousa Élisabeth Miron. Il avait à peine vingt-trois ans et elle en comptait plus de trente-deux ; mais elle lui apportait en dot douze mille livres, de grandes alliances et d'utiles relations.

Aussitôt après la bénédiction nuptiale, Pierre L'Hermite partit pour la Marche, où l'attendaient de nouvelles difficultés. La femme de Louis L'Hermite, Catherine Esmoing, jugeant imprenable ce grand château du Soliers, « haut de cinq étages, hors d'escalade, avec quatre grosses tours à chacune des carres..., partout crénelé, entouré de fausses braies, flancs, basses-cours et vieux fossés (1) », prétendit en rester seule maîtresse et fit dresser le pont-levis devant le châtelain. Pierre L'Hermite n'hésita pas ; il employa contre la vieille forteresse quelques-uns de ces pétards qui avaient été essayés pour la première fois dix-sept ans auparavant contre un donjon du Rouergue, etpar la brèche, l'épée à la main, il introduisit sa femme dans le château de ses ancêtres.

Quand il mourut trente ans après, tous les procès que lui avaient intentés son oncle, ses cousins, d'autres encore, n'étaient pas terminés. Élisabeth Miron craignit de ne pas rentrer en possession de sa dot,

(1) Lettre écrite le 5 mai 1605 par Rounat, de Bourganeuf, à Martin, procureur à Limoges. (Bibl. Nat., manuscr., f. fr., nº 20231, p. 158.)

et, sacrifiant à ses intérêts propres les intérêts de ses deux fils, elle fit saisir et vendre le Soliers (1629). Elle vint achever ses jours, ce qui ne tarda guère, dans la maison, flanquée d'une tour, que les L'Hermite possédaient à Janaillat, près de l'église ; il en subsiste une partie, qui s'appelle toujours « le logis » ; au rez-de-chaussée, sur une grande cheminée, malgré une cloison qui la coupe en deux, on distingue encore les armes des L'Hermite du Soliers, qui étaient « d'argent à trois chevrons de gueules », comme celles du cardinal de Richelieu.

Pour « se remettre dans le patrimoine qui leur était usurpé », les fils de Pierre L'Hermite voulurent d'abord engager de nouveaux procès ; mais ils eurent bientôt la sagesse de se résigner à une transaction, qui laissait à chacun environ mille francs de rente (1). Voilà tout ce qui leur revint de la grande fortune qu'au XVe siècle avait possédée leur famille. L'aîné, le poète Tristan, garda le nom de sieur du Soliers ; le cadet, Jean-Baptiste, prendra plus tard le titre de sieur de Vauselle, qu'avait aussi porté leur père : Vauselle est un hameau situé presque au pied du Soliers.

*
* *

C'est par la faute de ses parents que Jean-Baptiste L'Hermite entrait pauvre dans la vie ; mais c'est par

(1) Tristan L'Hermite, *Amours*, p. 201, *Plainte à la belle banquière.*

la sienne qu'il allait perdre les nombreux et puissants protecteurs que lui avait donnés sa naissance.

La famille d'Élisabeth Miron n'était pas moins illustre que celle de Pierre L'Hermite, et jouissait d'un crédit plus grand. Elle rattachait son origine aux comtes de Barcelone, et comme tous nos rois, de Charles VIII à Henri III, avaient toujours eu pour premier médecin un Miron, elle s'était alliée sans peine aux plus grandes maisons du royaume. Le célèbre François Miron, prévôt des marchands de la ville de Paris, qui fut l'Haussmann et l'Alphand de son temps, et dont une de nos rues porte encore le nom, était cousin germain d'Élisabeth.

Comme son frère aîné, Jean-Baptiste L'Hermite avait été élevé à Paris par Pierre Miron, son aïeul, et par sa grand'mère, Denise de Saint-Prest, parente éloignée de Ronsard ; il avait reçu dans leur docte logis une instruction fort complète, et il y avait pris un goût très vif pour la poésie, ce dont se montraient fort satisfaits son frère Tristan et un cousin germain de leur mère, l'éloquent Charles Miron, lequel résidait moins dans son évêché d'Angers ou dans son archevêché de Lyon qu'à Paris, en sa maison du parc des Tournelles. Un des premiers sonnets du jeune homme a même été composé pour le petit-neveu de ce prélat, pour le petit-fils du garde des sceaux Caumartin, « peint en Amour l'an 1632. »

Il semblait donc, malgré sa pauvreté, que Jean-Baptiste fût dans une belle passe, pour peu qu'il

continuât à cultiver les qualités développées en lui par ses parents, et qu'il voulût répondre par une conduite honorable à la bienveillance de ses illustres protecteurs : « Il n'y a point de doute, lui écrivait Tristan, de Bruxelles où il avait suivi le duc d'Orléans, que vous ferez toujours ce qu'un honnête gentilhomme doit faire, pourvu que vous ne démentiez point votre propre sang, et que vous n'oubliiez pas les choses que vous avez apprises. » Hélas ! Jean-Baptiste les devait promptement oublier, et Tristan, peu après son retour en France à la fin de 1634, avait la douleur de voir le fils d'un L'Hermite et d'une Miron faire une mésalliance en épousant Marie Courtin.

Rien de plus humble, en effet, que l'origine de la jeune femme, malgré le nom pompeux dont plus tard son mari l'affublera : *Marie Courtin de la Dehors*. Son père, Simon Courtin, était un très modeste bourgeois de Paris ; il avait pour belle-sœur Marie Hervé, la mère de Madeleine Béjart.

Mais il y avait pis encore que la basse extraction de Marie Courtin. Comme sa cousine Madeleine, comme très probablement son oncle Joseph Béjart, elle était montée sur les planches, et courait la province avec sa famille.

Et voilà comment, quinze mois après, sur cette route de Paris à Blois si souvent parcourue par les troupes nomades, la fille de Jean-Baptiste L'Hermite et de Marie Courtin, la future comtesse de Modène,

allait naître dans ce chariot des comédiens errants qu'a immortalisé Scarron. Dès que l'on fut arrivé au bourg d'Angerville, Marie Hervé prit sa petite-nièce, et la porta au baptistère avec un des acteurs de la troupe ; elle appela l'enfant Madeleine, du nom de sa grand'mère maternelle (1).

Ainsi Jean-Baptiste L'Hermite, au grand scandale de ses deux nobles familles, avait pris femme parmi ces comédiens qui étaient alors, suivant la parole de Massillon, « des gens infâmes même selon les lois des hommes » ; et, loin de retirer Marie Courtin du tripot comique, il s'y enfonçait à sa suite, et la dernière descendante des L'Hermite-Soliers, la petite-fille de ce bienheureux Pierre L'Hermite, qui avait prêché la première croisade et lancé l'Europe à la délivrance du Saint-Sépulcre, était tenue sur les fonts

(1) M. Mulard, instituteur à Angerville, et M. Bordier, secrétaire de la mairie, ont bien voulu nous envoyer chacun une copie de cet acte de baptême, signalé dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* par M. Ch. Forteau, trésorier de la Caisse d'Épargne, à Étampes. Cette pièce, grosse de révélations pour les Moliéristes, est publiée ici pour la première fois *in extenso*, avec le nom de la marraine, que n'avait pas remarqué M. Forteau : « Le 25e jour de février 1636, ai baptisé Madeleine, fille de Jean-Baptiste Tristan L'Hermite, écuyer, seigneur de Saint-Prest, et de damoiselle Marie Courtin. Le parrain, François Le Breton (ici un mot illisible), parisien ; la marraine, Marie Hervé, tante de l'enfant, bourgeoise de Paris. » Ont signé : la marraine, le parrain, et Chevalier, curé. M. Ch. Forteau nous a écrit n'avoir retrouvé les noms de L'Hermite, Courtin et Hervé, sur aucun autre registre paroissial dans l'arrondissement d'Étampes.

par qui ? par la mère d'une actrice galante, qui, à dix-huit ans, achetait une maison à Paris sur ses économies ! Ce fut l'abomination de la désolation. Il y eut des pleurs chez les L'Hermite et des grincements de dents chez les Miron. Et tous, Miron et L'Hermite, fermèrent également leur porte vertueuse au mari de l'actrice.

*
* *

Celui-ci d'abord ne s'en émut guère. Il était encore très amoureux de sa femme, et, louant aux comédiens son talent de rimeur, nouvel Alexandre Hardy, nouveau Théophile, il continua de les suivre en qualité de poète, sous le nom de sieur de Vauselle.

Il ne se contentait point d'arranger pour la troupe qui l'avait pris à ses gages les pièces qu'elle représentait ; il composa spécialement pour elle une tragédie à machines, *la Chute de Phaéton*. Il l'a tirée assez adroitement des *Métamorphoses* d'Ovide ; mais son style est loin d'avoir la facilité brillante et la souplesse spirituelle qui donnent tant d'agrément aux vers du poète latin. L'originalité de *la Chute de Phaéton*, c'est que l'auteur n'a pas craint d'introduire dans une tragédie ce burlesque, auquel Scarron et d'Assoucy allaient attirer une telle vogue. Son dieu Mars ressemble terriblement à ces capitans, que jouait avec tant d'éclat le célèbre Bellemore, à ce grand sacripant de Taillebras et à ce fanfaron de

Matamore, que venaient de montrer Maréchal dans son *Railleur* et Corneille dans *l'Illusion comique;* aussi voyons-nous le dieu Mome (une bien curieuse création de Vauselle) rire à ventre déboutonné quand Mars en fureur le menace de son glaive (V, II):

On sait que tes pareils ne tirent leurs couteaux
Que pour faire souvent la guerre à nos manteaux,
Et que leurs mains sans cesse en la plus rude approche
Ne visent pas sitôt au pourpoint qu'à la poche ;
Un petit bout de plume à l'entour du chapeau,
Un galant assez sale, un cordon d'oripeau,
Une longue estocade, un manteau d'écarlate,
Avecque des souliers à la semelle plate,
Les ont fait tous passer à l'endroit du bourgeois
Pour pires que la peste et que le feu grégeois;
Ils ne parlent jamais que d'assauts, de batailles,
De pillages, de feux, de sang, de funérailles,
De courtines, de tours, de remparts, de fossés,
De redoutes, de forts, d'ouvrages avancés,
De mantelets, de pics, de gazons, de fascines,
D'approches, de pontons, de sapes et de mines,
De grenades, de pots, de brûlots, de mortiers,
De lignes, de travaux, de postes, de quartiers,
Enfin d'enlèvements, de ruses et de pièges ;
Cependant les poltrons n'ont jamais vu des sièges
Qu'alentour d'une table, et parmi ces guerriers
Qui dessus un jambon vont cueillir des lauriers.

Voilà certes un langage qui ne sent point l'Olympe, et des dieux que guette l'opérette ; mais quelle amusante peinture des mœurs du temps, et

combien expressif est le portrait ! Il n'en demeure pas moins fâcheux que la meilleure scène d'une tragédie soit une scène burlesque.

*
* *

L'Hermite de Vauselle le comprit et abandonna la poésie dramatique. Aussi bien il se lassait déjà du « travail importun » auquel il avait dû s'assujettir, et, la première violence de sa passion apaisée, il commençait à regretter son mariage.

Puisqu'il s'était aliéné ses protecteurs naturels, il lui fallait s'en concilier d'autres. Il résolut d'employer à cette fin son talent de rimeur, et se mit à présenter aux grands des sonnets sur leurs armoiries ou des odes louangeuses. Au maréchal de Schomberg, qui vient de se couvrir de gloire à Leucate, il écrit qu'on voit revivre en lui seul

Dunois, Poton, Loheac, La Hire et — la Pucelle (1) ;

au comte de Caravas, un parent éloigné, moins rigoriste sans doute que les autres, il déclare res-

(1) Cette énorme flatterie ne parut pas démesurée à celui qui en était l'objet, et sa reconnaissance libérale lui attira plusieurs fois les éloges intéressés de Jean-Baptiste L'Hermite. Signalons notamment, à la bibliothèque de la Sorbonne, une ode de soixante-dix vers *Sur la guérison de Monseigneur le maréchal de Schomberg, duc et pair de France*, qui a échappé à tous les bibliographes.

pectueusement qu'il veut chanter ses « beaux actes de guerre », afin de passer avec lui à la postérité,

> ainsi que Phidias
> Sut graver son image au bouclier de Pallas.

Mais de tous les courtisans auxquels L'Hermite prodiguait cet encens vénal, aucun ne devait lui accorder une protection plus efficace et plus constante qu'Esprit de Rémond, chevalier de Modène. Et ce qui lui avait gagné la sympathie de ce gentilhomme, ce n'était pas tant une vague parenté, ni une similitude d'âge ou de goûts, qu'une alliance « à la mode du Marais » : Esprit de Rémond avait alors pour maîtresse la cousine germaine de Marie Courtin, Madeleine Béjart.

C'était un personnage considérable que le chevalier de Modène. Fils du gros Modène, qui avait été ambassadeur extraordinaire à Madrid et à Turin et grand prévôt de France, les liens de famille qui l'unissaient aux maisons de Luynes et d'Ornano l'avaient fait entrer comme chambellan d'affaires dans la maison de Monsieur, frère unique et très adulé d'un roi débile et sans enfants. Jeune, élégant, spirituel, suffisamment corrompu, Esprit de Rémond plaisait à son maître, qui l'emmenait dans ses escapades nocturnes et courait en sa compagnie les tripots et les mauvais lieux. Ce gentilhomme de morale facile et de grand crédit semblait à Vauselle tout désigné

pour le ramener et le patronner dans ce monde qui avait si dédaigneusement repoussé l'époux de la comédienne. Aussi L'Hermite va-t-il s'attacher étroitement à la fortune de Modène, et lui rendre sans hésiter tous les services pour obtenir de lui ce qu'il en désire.

C'est par Esprit de Rémond qu'il fut introduit chez Marie de Gonzague, cousine germaine de Mme de Modène, et qu'il se vit autoriser gracieusement à offrir deux sonnets à la future reine de Pologne. C'est par Esprit de Rémond qu'il fut présenté à l'archevêque de Reims, Henri de Lorraine, dans le théâtre de Mondory, où le jeune et galant prélat venait applaudir la Villiers, sa maîtresse ; et c'était chose amusante de voir derrière la scène ce mari d'actrice tout fier de s'entretenir avec ces deux amants d'actrices.

Cependant Modène affichait si publiquement sa liaison avec Madeleine Béjart qu'il devint impossible à sa femme de paraître l'ignorer, et qu'elle dut se retirer dans le Maine, en son château de Malicorne, avec son jeune fils Gaston. Comme Esprit de Rémond, de quatorze ans moins âgé qu'elle, l'avait épousée uniquement par intérêt, il fut ravi de ce départ ; il ne quitta plus la jolie comédienne, dont il était passionnément épris, et qui l'allait bientôt rendre père. La fille que Madeleine Béjart mit au monde le 3 juillet 1638 fut appelée Françoise en souvenir de son grand-père paternel, le gros Modène, et, huit jours après,

Esprit de Rémond dictait au curé de Saint-Eustache stupéfait un acte de baptême bien extraordinaire : il s'y faisait inscrire avec tous ses titres comme père de l'enfant, à laquelle il avait l'effronterie de donner pour parrain son fils légitime, alors âgé de sept ans. Jean-Baptiste L'Hermite, écuyer, sieur de Vauselle, représentait le parrain absent, et avait pour commère la propre mère de l'actrice, Marie Hervé, toute pimpante et radieuse de se montrer en si noble compagnie. L'Hermite espérait bien que Madeleine Béjart et son amant n'oublieraient point sa complaisance ; il s'arrangerait d'ailleurs pour ne pas laisser rompre l'espèce de lien que cette cérémonie venait de former entre eux.

*
* *

Aussi ne sommes-nous pas trop surpris, l'année suivante, de voir le ménage L'Hermite quitter Paris et suivre dans l'Est M. de Modène. Le roi ayant adjoint Esprit de Rémond comme lieutenant au gouverneur du Mont-Olympe, Vauselle et sa femme viennent s'installer à deux lieues de la forteresse, dans la ville de Sedan. Cette place, qui appartenait au duc de Bouillon, frère de Turenne, était le rendez-vous de tous les mécontents. L'archevêque de Reims et le comte de Soissons, grandement irrités pour des raisons très différentes contre le cardinal de Richelieu, ne tardèrent pas à s'y retirer, et le besogneux

L'Hermite s'empressa de faire un appel à la générosité de ces princes, offrant au premier un sonnet sur la mort de son frère aîné, le duc de Joinville, dédiant au second sa *Chute de Phaéton*, bien qu'il l'eût dédiée une première fois à M. de Modène.

Cependant, malgré la libéralité de ses protecteurs, il se trouva bientôt à bout de ressources et réduit aux expédients. L'infortuné sieur de Vauselle, qui éprouvait déjà un vif regret de s'être mésallié, se vit encore contraint par la misère de déroger en faisant le négoce ! Qu'auraient dit les L'Hermite, qu'auraient dit les Miron, s'ils avaient su pour quel motif Jean-Baptiste était venu à Paris vers la fin de l'année 1639, et prolongeait son séjour « rue Grenetail, au *Mouton Blanc*, en la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs »? Il y conférait avec Jean Boucher, marchand bourgeois de Paris, à l'enseigne de la *Camisole Royale*, et le 14 décembre il signait avec lui un traité par lequel il s'engageait à fournir et à livrer au marchand, en sa maison, du 1er janvier au 31 décembre 1640, trente milliers de jetons de laiton jaune, au fur et à mesure que lesdits jetons seraient fabriqués ; de son côté, Boucher s'obligeait à payer au vendeur, en la ville de Paris, quarante-cinq sols pour chaque centaine de jetons, au fur et à mesure que la marchandise lui serait livrée (1). Ainsi, comme un fils de fa-

(1) Ce traité a été publié par M. Monval dans le *Moliériste*, 1889, p. 356.

mille endetté, qui achète, pour les revendre à bénéfice, un stock de marchandises, le vaniteux sieur de Vauselle doit descendre jusqu'à se faire placier !

Du moins l'engagement contracté par Jean-Baptiste allait-il avoir pour lui un avantage inattendu : il pourrait expliquer à la police de Richelieu par la nécessité de venir livrer ses marchandises les fréquents voyages qu'il allait faire de Sedan à Paris pour le service des princes, qui conspiraient.

*
* *

En effet, l'archevêque de Reims, devenu par la mort de son père chef de sa maison et duc de Guise, s'était ligué contre le cardinal de Richelieu avec le comte de Soissons et le duc de Bouillon, qui voulaient contraindre Louis XIII à renvoyer un ministre si redoutable pour la noblesse ; l'Espagne promettait de mettre des troupes à leur disposition, et Modène était chargé de commencer l'exécution du complot, en livrant aux conjurés la citadelle du Mont-Olympe, qui était réputée alors une des plus belles places de France. Il voulut corrompre le gouverneur, le sieur de Biscara. Celui-ci feignit de prêter l'oreille aux propositions de son lieutenant, et, quand il eut quatre billets de sa main, il avertit secrètement le cardinal.

Modène, heureusement pour lui, devina le danger qu'il courait, et, franchissant la frontière en hâte,

il vint rejoindre ses complices à Sedan. Ici Jean-Baptiste L'Hermite va prendre le milieu de la scène et s'avancer au premier plan.

Puisqu'ils levaient les armes non pas contre le roi, mais contre son ministre, les princes jugèrent que l'effet moral de leur entreprise serait beaucoup plus grand si leur armée était conduite par le frère même de Louis XIII, et il ne leur semblait pas impossible d'y amener le duc d'Orléans, qui s'était déjà plusieurs fois allié aux ennemis du royaume. Le duc de Guise, demi-beau-frère de Monsieur, et Modène, son ancien chambellan, se chargèrent des négociations. Le 5 mai 1641, ils confièrent à Vauselle, qui plusieurs fois leur avait servi de messager, deux lettres pour Gaston. C'est à Richelieu que les porta Vauselle.

A quel mobile obéit-il ? Quand il se vit en possession d'un pareil secret, n'eut-il aussitôt qu'une idée, le vendre, et par cette trahison gagner d'un seul coup une fortune ? Nous croyons plutôt qu'il eut peur. L'entreprise sur le Mont-Olympe était connue, connu le rôle qu'avait joué Modène dans cette affaire ; or, on n'ignorait pas quels liens unissaient à lui L'Hermite de Vauselle ; ses voyages à Paris, ses séjours au *Mouton Blanc* devenaient aussitôt suspects. Il craignit d'être compromis, lui et les siens, et le cardinal avait prouvé qu'il ne pardonnait pas de telles fautes. Le souci de sa propre sûreté l'emporta chez L'Hermite sur tout autre sentiment.

Avant même de quitter Sedan, il écrivit à M. de la Barde, neveu du secrétaire d'État Bouthillier de Chavigny : il protestait de sa fidélité au cardinal, qui avait bien voulu récemment agréer un sonnet de lui sur ses armes, puis il révélait l'objet de sa mission et indiquait le jour de son départ, ajoutant que les lettres des princes devaient être remises à Monsieur par un de ses domestiques, nommé Dumont, affilié au complot.

Avec sa décision ordinaire, le cardinal donna aussitôt ses ordres au secrétaire d'État : si Monsieur ne consent pas à livrer au roi les lettres et le gentilhomme qui les apporte, il faut que ce gentilhomme s'enfuie aussitôt après avoir remis les lettres à Dumont, et que, avant de retourner à Sedan, il vienne secrètement examiner avec Chavigny comment il y pourra « servir » (1).

Avant de se rendre à Blois, Vauselle vient à Paris, où il fait à Chavigny de graves révélations. Dès le lendemain Richelieu, instruit par M. de la Barde, s'abouche avec un de ses agents, Goulas, qu'il a placé auprès de Monsieur, et qui est devenu le confident du prince, et le 14 mai il fait savoir à Chavigny ce qu'il a résolu : puisque Monsieur se refusera certainement à livrer au roi le gentilhomme dont il

(1) Voir pour cette affaire les *Lettres de Richelieu* (t. VI, p. 786 801) dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France ;* les billets du cardinal, faute de notes explicatives, y semblent fort obscurs.

ignore la trahison, il va falloir organiser une petite comédie ; Monsieur fera prendre le gentilhomme, mais donnera l'ordre à trois de ses gardes, qui l'amèneront à la cour, de le laisser sauver à trois lieues de Blois.

« M. Goulas a approuvé cet expédient, ajoute le cardinal ; reste, pour l'exécution, qu'il aille à Blois, et que M. de la Barde me vienne trouver pour ajuster, avec Vauselle, comme il se conduira. M. Goulas ne sait point que Vauselle soit ici, qu'il vous ait parlé, ni qu'il s'entende avec nous. »

Une lettre inédite de Henry Arnauld au président Barillon (1) nous apprend quinze jours plus tard que tout s'est passé conformément au scenario réglé par Richelieu.

Cependant le fugitif était revenu à Paris attendre les ordres du cardinal, qui avait accompagné le roi en Picardie. « Après avoir bien pensé à son affaire, écrit le ministre à Chavigny, Vauselle ne saurait nous donner aucun avis de Sedan sans se mettre au hasard de se faire pendre par des gens fols et violents. Pour le garantir d'un tel malheur, il faut lui persuader qu'il vaut beaucoup mieux qu'il trouve bon que nous le fassions prendre au sortir de Paris, et le mettre au bois de Vincennes entre vos mains, en lui donnant parole, comme vous pouvez faire, qu'il n'aura aucun mal, et qu'au contraire on lui fera du

(1) Bibl Nat., manuscr., f. fr., n° 3374.

bien. Cette affaire est importante pour convaincre M. de Reims sans que Monsieur puisse paraître cause de sa conviction. Je vous prie la faire réussir, soit que le gentilhomme y consente (ce qu'il fera, à mon avis), soit qu'il n'y consente pas. *Expedit, expedit.* »

Chavigny ne perdit point de temps : le jour même, 26 mai, ses promesses avaient déjà persuadé Jean-Baptiste L'Hermite, qui se faisait arrêter quelques heures après à la porte de Paris. Aussitôt informé qu'il avait été conduit dans la prison appelée par un aimable euphémisme le bois de Vincennes, le cardinal inséra tranquillement dans la proclamation que le roi allait lancer d'Abbeville : « Ledit Vauselle étant tombé entre nos mains, lorsque, s'en retournant à Sedan, *il pensait avoir évité tout péril*, etc. »

D'autres arrestations furent bientôt opérées, et deux des inculpés retenus à la Bastille : Toussaint de Bordeaux, domestique de Modène, et une femme, Anne Gobert, dont il nous demeure impossible de préciser le rôle dans cette affaire. Qui même était cette mystérieuse personne? La « patronne » du *Mouton Blanc?* ou plutôt la nourrice de la petite Françoise Béjart (1)? Il est certain qu'elle fut mêlée étroitement à la vie des L'Hermite, car, dix-huit ans après, Marie Courtin mettra sa signature, avec Marie

(1) Nous avons relevé sur les registres paroissiaux de Sedan, à la date du 6 mars 1640, l'indication du baptême d'un petit Hubert, fils de Henry Gobert ; le parrain est Hubert Gobert.

Hervé, Madeleine Béjart et Molière, au bas de son contrat de mariage.

Le procès fut mené très rapidement par le célèbre Isaac de Laffemas, ce conseiller et maître des requêtes de l'Hôtel, auquel Victor Hugo fait jouer dans sa *Marion Delorme* un rôle si odieux. Interrogés par lui, Vauselle et sa femme avouèrent « ingénument » tous les desseins des princes, et reconnurent avoir fait à leur demande plusieurs voyages de Sedan à Paris. Le 4 juillet, les trois Chambres assemblées, en présence du chancelier, déclarèrent solennellement MM. de Bouillon et de Guise accusés de quatre crimes, et un décret de prise de corps fut aussitôt lancé contre eux.

Deux jours après, l'armée des princes était battue à la Marfée, et le 6 août le duc de Bouillon faisait son accommodement avec la cour. Mais le duc de Guise, qui s'était réfugié en Flandre, refusa de se soumettre, et le procès criminel par défaut continua contre lui. Interrogé de nouveau avec Toussaint de Bordeaux et Anne Gobert, Vauselle maintint ses dépositions, et reconnut encore une fois les deux lettres missives par lui paraphées. Le 6 septembre, le protecteur, qu'il avait si lâchement et si longuement trahi, était condamné à mort par contumace.

Aussitôt les portes de la Bastille s'ouvrirent devant Jean-Baptiste L'Hermite, qui vint réclamer son salaire, apportant un sonnet au cardinal, un sonnet à Mme de Chavigny sur ses armes. Dans son *Mer-*

cure, Vittorio Siri affirme qu'il fut *largamente ricompensato*, et Goulas le confirme dans ses *Mémoires*. Pour le service qu'il venait de rendre au ministre, Vauselle reçut également des honneurs : il fut fait gentilhomme ordinaire de la Chambre et chevalier de l'ordre du Roi. Ainsi, grâce à son heureuse trahison, il voyait se réaliser un de ses rêves les plus chers : ses parents allaient cesser de rougir de lui, et sans doute ils ne tiendraient plus rigueur au chevalier de L'Hermite-Soliers ; c'est le nom qu'il portera désormais.

Pour comble de bonheur, Richelieu lui conserva sa protection, et Mazarin, auquel il avait également adressé des vers, lui accorda la sienne : le peu scrupuleux Italien estimait les gens en proportion des services qu'ils étaient capables de lui rendre, et il avait promptement reconnu dans le chevalier de L'Hermite un homme qui pouvait, à l'occasion, être utile.

*
* *

Cependant Modène, guéri d'une blessure qu'il avait reçue à la Marfée, était retourné dans son château ; il s'y trouvait en sûreté, le Comtat étant terre papale. Mais grande est notre surprise d'y voir arriver presque aussitôt L'Hermite et sa femme.

Comment l'homme du bois de Vincennes osait-il reparaître devant Modène ? Le procès révélait du

moins ses aveux et confessions, sinon son entente avec le cardinal ; encore les récompenses accordées à L'Hermite avaient-elles déjà, sans doute, fait soupçonner une complicité, que dès 1646 Vittorio Siri présentera comme certaine. Comment L'Hermite n'était-il pas désormais aussi étranger à Modène qu'il l'était devenu au duc de Guise ?

Marie Courtin, a-t-on dit, était, au su de son mari, la maîtresse d'Esprit de Rémond, et voilà pourquoi ils l'ont tous deux suivi d'abord à Sedan, puis à Modène. Assurément cette complaisance intéressée n'aurait rien de très surprenant chez le personnage sans conscience que nous venons de voir à l'œuvre ; faut-il néanmoins accepter cette assertion, quand elle repose uniquement sur un factum produit en justice par un adversaire irrité et cupide, quand dans ce factum même nous avons pu relever plus d'une contradiction ? Les preuves abondent d'une intimité grande entre Modène et Marie Courtin ; soit ; mais pourquoi cette intimité serait-elle suspecte ? La fille que Madeleine Béjart avait eue de Modène, et dont ses voyages continuels l'empêchaient de s'occuper elle-même, pourquoi ne pas admettre, comme tant de faits le semblent prouver, qu'elle l'avait confiée à sa cousine Marie Courtin, retirée du théâtre, et que celle-ci élevait avec sa propre fille la quasi-filleule de son mari ? Et comme la comédienne, qui espérait se faire épouser un jour, avait intérêt que la petite Françoise grandît auprès de son père, les L'Hermite

sont venus rejoindre Esprit de Rémond en Champagne d'abord, puis dans le Midi, où l'enfant qu'ils amenaient avec eux leur assurait, malgré tout ce qui s'était passé, un bon accueil. Pour nous — et nous nous réservons de développer ailleurs toute une série de présomptions, qu'il serait trop long d'exposer ici (1) — cette petite Françoise, dont l'acte de décès a été vainement cherché, et Armande Béjart, dont nul n'a pu retrouver l'acte de baptême, ne sont, sous deux noms, qu'une seule et même personne. C'était d'ailleurs, au témoignage de Fortia d'Urban, une tradition dans la famille de Modène. Qu'on l'admette, et, toutes les infamies disparaissant, il ne reste plus rien que de très explicable et de très naturel dans les étroites relations qui dureront toujours entre Modène, Marie Courtin, Madeleine Béjart et Molière, malgré des événements qui, autrement, les auraient dû rompre cent fois.

Quel que soit le motif qui les y amène, les L'Hermite ne viennent pas dans le Comtat en visite ; ils s'y installent, à la porte même de Modène. Le 13 février 1644, Esprit de Rémond leur vend, par-devant notaire, sa grange de la Souquette, avec les terres et prairies qui en dépendent. Vente simulée peut-être par Modène pour remercier la gouvernante dévouée des soins donnés par elle à sa fille ; mais peut-être aussi vente réelle, Modène ayant dépensé

(1) Voir l'étude suivante : *le Mariage de Molière*.

plus de trente mille livres de ses deniers dans la conspiration de Sedan, et L'Hermite, momentanément tiré par sa trahison de la misère, ayant pu vouloir faire une acquisition qui l'établît dans le voisinage de son illustre ami.

L'acte signé, le chevalier de L'Hermite quitte aussitôt le Comtat ; il est gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et, en cette qualité, Mazarin lui a donné une mission en Italie. Il se rend à Rome, où il admire fort le tombeau que le pape vient de faire dresser dans l'église Saint-Pierre à la comtesse Mathilde, et d'où il rapporte une curieuse *Image de l'autel sur lequel Jésus-Christ fut circoncis,* qu'il présentera en 1650 à monseigneur de Lévis de Ventadour, archevêque de Bourges. Sa mission terminée, il s'était fixé à Paris, où était bientôt venu le retrouver Modène, que le duc de Guise, gracié par la reine régente, avait fait gentilhomme ordinaire de sa chambre.

*
* *

Pourquoi L'Hermite n'avait-il pas rejoint dans le Comtat sa femme et sa fille ? C'est qu'il se préparait à une nouvelle transformation : il va nous apparaître en historien.

Le 1er juillet 1645, il dédie au « duc de Brézé, grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France », une *Vie de la*

comtesse Mathilde, marquise de Mantoue et de Ferrare. Ce livre, qui a toutes les apparences d'un ouvrage fait avec soin, et qui n'est ni mal écrit, ni ennuyeux, fut bien accueilli, et Rotrou, lié d'ailleurs avec Tristan et avec Madeleine Béjart, envoya cette épigramme flatteuse *au chevalier L'Hermite de Soliers, frère du sieur Tristan L'Hermite :*

Digne rival d'un digne frère,
Dont les magnifiques travaux
Ont confondu tant de rivaux,
En les obligeant de se taire,

Chevalier, si tu nous fais voir
Autant de brillant, de savoir,
Que sa muse est majestueuse,

La Gloire, propice à tes vœux,
Va devenir incestueuse :
Vous la posséderez tous deux.

Malgré si précieux encouragement, le chevalier de L'Hermite ne devait pas poursuivre ses travaux historiques (1) : il avait imaginé un emploi plus lucratif de son instruction et de son talent.

La vanité humaine est une mine d'or entre des mains qui savent l'exploiter; sous l'ancien régime où les préjugés mettaient, selon le mot de Bossuet,

(1) Il donnera cependant encore en 1661 un opuscule, *Le Cabinet du roi Louis XI*, qui a paru très curieux à l'académicien Ballesdens, ancien précepteur du marquis de Coislin.

« une différence infinie entre le sang noble et le roturier », où le défaut de naissance fermait impitoyablement le chemin au mérite, tout le monde était comme invité à faire montre d'aïeux réels ou imaginaires. Il y avait donc une fortune à gagner pour qui saurait avec une patiente habileté tirer des archives l'histoire oubliée d'anciennes maisons, ou même, par un coup de baguette magique, faire grandir en quelques jours sur les terrains les plus stériles des arbres généalogiques plusieurs fois séculaires. Il fallait à ce métier beaucoup de connaissances historiques et fort peu de scrupules : le chevalier de L'Hermite-Soliers semblait fait mieux que personne pour l'exercer.

En 1645, il lança avec François Blanchard un volumineux in-folio, intitulé *les Eloges de tous les Premiers Présidents du Parlement de Paris*. Mais en tout il faut un apprentissage ; pour ses débuts, L'Hermite dépassa trop impudemment, dans ses panégyriques, les limites de la vraisemblance : de tous côtés s'élevèrent des protestations si bruyantes contre la complaisance des deux auteurs que Blanchard crut devoir se séparer avec éclat d'un collaborateur trop facile, et l'annoncer hautement au public dans la préface de ses *Présidents à mortier du Parlement de Paris* (1647).

Voyant pour l'heure ses généalogies décriées comme de la fausse monnaie, le chevalier de L'Hermite réserva pour un moment plus favorable les travaux de ce genre qu'il avait entrepris déjà, et se

tourna d'un autre côté. Sur le conseil de médiocres rimeurs, Le Pelletier, Chapelle, Laisné, de Chavennes, d'Assoucy, Le Bret et le jeune La Mothe Le Vayer, qui formaient alors, avec le graveur Petit, sa société habituelle, il réunit en volume les poésies qu'il avait composées : petites pièces de circonstance, vers burlesques remarquables par la variété riche et savante des rapprochements scatologiques, vers d'amour toujours plats, parfois obscènes, poésies religieuses pleines d'onction et de componction ; car le mari de la Courtin avait toutes les apparences de la piété la plus édifiante ; il se plaisait à rappeler la devise de sa maison : « Prier vaut à L'Hermite », et il avait même déjà publié des *Paraphrases de l'Ave Maria*, qui se sont perdues comme ses *Cent Capitaines Français*. Ses *Mélanges de poésies héroïques et burlesques*, précédés de son portrait gravé, parurent à la fin de 1649, dédiés à un ancien favori de Louis XIII, à Claude, duc de Saint-Simon, père du grand mémorialiste. L'ouvrage resta en magasin. Deux ans après, par une supercherie qu'emploiera plus d'une fois le chevalier de L'Hermite, l'éditeur changera le titre et la date du recueil, afin de le présenter à l'acheteur trompé comme un livre nouveau. Ruse inutile. On eut beau mettre une troisième date sur les exemplaires, le public s'obstina à ne point vouloir les acheter.

Ainsi, rien ne réussissait alors à L'Hermite ; ses généalogies et ses vers ne le nourrissaient pas, et les

temps étaient si durs à tous pendant la Fronde que le roi ne pouvait plus payer ni ses médecins par quartier (1), ni les gentilshommes de sa Chambre ; pour comble d'ennuis, les amis et les protecteurs du chevalier de L'Hermite étaient loin de Paris : Molière et Madeleine Béjart parcouraient le midi de la France, et Modène, qui avait suivi le duc de Guise dans sa folle expédition de Naples, était retenu prisonnier en Italie. Seul et sans ressources dans la capitale, qu'allait ensanglanter la guerre civile, L'Hermite se souvint qu'il avait quelque part, du côté d'Avignon, un toit et une femme. Il se rendit dans le Comtat, où bientôt devaient se retrouver avec lui la troupe de Molière et Modène, enfin délivré (2).

*
* *

La réunion fut orageuse. Mme de Modène étant morte pendant la captivité de son mari, Madeleine Béjart rappela au père de Françoise les promesses qu'il lui avait faites, et le somma de l'épouser. Il s'y refusa, et la comédienne, irritée, reprit sa fille. Les L'Hermite, mêlés à la querelle, suivirent leurs parentes, et voilà comment, à la fin de 1652, nous trouvons dans la troupe, à Lyon, sous les noms de *sieur de Vauselle, la Vauselle*, *Mlle Madelon* et *Mlle Menou*,

(1) Guy Patin, *Lettre* du 30 novembre 1655.
(2) Jusqu'alors il se faisait appeler baron de Modène ; il prend dès lors le titre de comte.

le chevalier de L'Hermite, Marie Courtin, leur fille Madeleine, et la future femme de Molière, âgée alors de quatorze ans.

Et cette fois ce n'est plus en qualité de poète que Vauselle suit la troupe. Une liste des acteurs d'*Andromède*, retrouvée dans la bibliothèque de Pont-de-Vesle, ne permet pas de douter que le chevalier de L'Hermite-Soliers, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et chevalier de son ordre, ait alors été réduit par la misère à cet excès d'humiliation de monter lui-même sur les planches. Il est juste de dire qu'une déclaration rendue par Louis XIII, le 16 août 1641, avait relevé la profession de comédien du discrédit où elle était plongée, et qu'il se produisait en faveur des acteurs un mouvement d'opinion.

Le sieur de Vauselle fut un comédien des plus médiocres, et ne joua guère que les utilités. Tandis que, dans la pièce de Corneille, Marie Courtin, actrice expérimentée, représentait la mère d'Andromède, et faisait applaudir la sûreté de sa diction dans un long récit, le pathétique de son jeu dans une scène très émouvante, son mari tenait humblement à côté d'elle les très courts rôles d'Éole et d'Ammon. La petite Mlle Menou avait à réciter quatre vers seulement; mais Madeleine L'Hermite, âgée de seize ans déjà et douée d'une jolie voix, charmait les yeux sous le costume de la Néréide Cydippe et les oreilles dans le grand air de la Nymphe Liriope.

Les L'Hermite restèrent environ deux ans et demi

dans la troupe de Molière, jouant avec elle au château de la Grange-des-Prés devant le prince de Conti, gouverneur du Languedoc, à Montpellier, où, le 6 janvier 1654, Molière tint sur les fonts un enfant avec Madeleine L'Hermite, enfin dans le Comtat même, au jeu de paume d'Avignon. Le 10 novembre 1654, le prince de Conti a rappelé ses comédiens à Montpellier, et une curieuse *Feuille de logement des officiers* du prince, récemment retrouvée, nous apprend que les Vauselle sont descendus chez « M. Merle ».

Six semaines après, de nouveau transformé, Jean-Baptiste L'Hermite entrait à Ségovie.

*
* *

C'était une tradition chez les L'Hermite du Soliers qu'ils « appartenaient » à la maison de Velasque, une des plus illustres de la Castille; et lorsque, en 1667, le chevalier de L'Hermite rééditera le *Page disgracié* de son frère Tristan, il ne manquera pas de raconter dans la *Clef* comment Jean de Velasque, connétable de Castille et grand maître d'hôtel du roi catholique, étant venu en 1604 à la cour de Henri IV, s'était efforcé « d'avoir quelqu'un de cette famille française, à laquelle il était allié depuis si longtemps, qu'il pût mener en Espagne pour lui faire part des avantages de sa fortune ». Se trouvant à Montpellier dans la gêne, Vauselle ne put se tenir de passer les monts et d'aller voir si, par hasard, le petit-fils de Jean de Velasque

ne serait pas aussi bien disposé que son aïeul pour ses parents de la Marche. Déposant donc la tunique d'Éole pour reprendre son costume de gentilhomme et le cordon de Saint-Michel, il franchit les Pyrénées, et bientôt Inigue de Vèlasque, grand chambellan, grand veneur et grand échanson du roi d'Espagne, vice-roi de Galice, voyait arriver à son palais de Ségovie son parent, le chevalier de L'Hermite-Soliers, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi de France.

Comment deviner, dans ce seigneur de haut parage, un humble comédien d'une troupe de campagne? L'Hermite fut accueilli à bras ouverts et traité avec considération. Sa vanité, si souvent et si cruellement blessée, puisa dans la cordialité flatteuse de cette réception une force nouvelle, et treize ans après, dans ses *Corses Français*, il s'étendra encore avec complaisance sur une des époques les plus heureuses de sa vie traversée. « Inigue Melchior de Velasque, connétable de Castille et capitaine général et vice-roi de Galice, quoique allié dans les premières maisons de l'Europe, ne dédaigna pas de m'avouer pour son parent, lorsque je fus lui faire la révérence à Ségovie l'an 1654. Ce seigneur, après m'avoir régalé au château dudit Ségovie l'espace d'un mois, en prenant congé de lui, me fit présent de plusieurs portraits de nos parents, de quelques livres de sa généalogie, de quelques bijoux, et d'un coursier de Naples, du prix de trois cents pistoles, que j'eus l'honneur de faire

voir à feu monseigneur le prince de Conti, à Montpellier, quelques jours après mon retour, comme aussi un dogue corse, que je garde encore, et que l'on tenait des plus forts et adroits pour le combat des taureaux. »

Une autre faveur avait plus délicieusement encore chatouillé l'orgueil de Vauselle pendant son séjour en Espagne. Rappelant qu'un de ses parents, Jean L'Hermite, avait eu l'honneur d'être précepteur de Philippe III, il avait sollicité la grâce d'être admis à « faire sa révérence » au roi d'Espagne, et don Luis de Haro avait consenti de présenter lui-même à Sa Majesté Catholique le chevalier de L'Hermite-Soliers, descendant du prédicateur de la première croisade et des comtes de Barcelone.

Ah ! certes, il avait été bien inspiré, le mari de la Courtin, d'entreprendre ce voyage, d'où il rapportait de la joie pour tous les jours qui lui restaient à vivre ! Et triomphalement il repassait les Pyrénées, faisant piaffer son coursier de Naples, sifflant son dogue de Corse, et tenant serré dans son pourpoint, sur son cœur, un précieux acte en parchemin, signé du connétable, « scellé du sceau de ses armes, et contresigné par son secrétaire », dans lequel Inigue de Velasque reconnaissait hautement qu'il était « sorti du sang de Soliers-L'Hermite ».

*
* *

Une heureuse nouvelle attendait Jean-Baptiste à

Montpellier : sa fille était demandée en mariage (1).

Madeleine L'Hermite avait alors dix-neuf ans, et devait être bien séduisante, puisque, vieille femme, elle paraîtra encore charmante à Mme Dunoyer (2). Marie Courtin, personne d'expérience, n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'un écuyer du prince de Conti, Pierre Le Fuzelier, ne quittait pas des yeux la jeune comédienne lorsqu'elle était sur le théâtre, et cherchait toutes les occasions de la rencontrer par la ville. L'actrice, mère d'actrice, avait montré une vertu farouche, monté une garde sévère autour de sa fille, si bien manœuvré enfin que l'amoureux écuyer s'était décidé à demander officiellement la main de « Mlle Madelon ».

Ce n'était pas un parti bien brillant pour une cousine des Velasque ; mais c'était un parti fort acceptable pour une comédienne à dot plus que modeste. Les L'Hermite firent une réponse favorable au prétendant, et, sur son désir sans doute, se retirèrent du théâtre. Quittant la troupe, ils se rendirent en la ville d'Avignon, où demeurait Le Fuzelier, et où ils possédaient eux-mêmes « quelques biens ». Le mariage y fut célébré « en l'église paroissiale et collé-

(1) Les détails concernant Madeleine L'Hermite seront extraits d'une *Requête* d'elle que nous avons retrouvée aux Archives Nationales (Z^{1o} 243). M. H. Chardon n'a vu qu'un résumé assez inexact de cette requête aux archives de Carpentras.

(2) *Lettres historiques et galantes*, 1704.

giale de Saint-Agricol », le 11 novembre 1655.

Au contrat, qui avait été passé neuf jours auparavant (1), n'a sans doute point signé Molière, qui dès le 9 jouait à Pézenas, mais peut-être d'Assoucy, lié avec L'Hermite, et qui avait séjourné durant tout le mois d'octobre « en Avignon » avec les Béjart, mais très probablement aussi le comte de Modène, qui paraît s'être réconcilié, au moment de ce mariage, avec ses anciens amis. Ce serait chose piquante qu'Esprit de Rémond eût apposé sa signature au contrat de celle qui, onze ans plus tard, devait devenir sa propre femme, le premier mari vivant encore.

Aussitôt après le mariage, Le Fuzelier emmena Madeleine à Vienne, en Dauphiné, et Marie Courtin vint s'installer au château de Modène.

*
* *

Faut-il à ce sujet crier au scandale, comme n'a pas manqué de faire l'auteur de ce factum intéressé dont nous avons parlé déjà? Marie Courtin n'était plus une jeune femme : ne peut-on pas admettre qu'elle se soit installée comme gouvernante auprès de son vieil ami, pour mettre de l'ordre dans sa maison, qui en avait le plus grand besoin, pour lui parler de

(1) Par-devant maître Cavry, notaire apostolique et royal en la ville d'Avignon. C'est le nom que nous croyons lire dans la *Requête ;* il n'a pas été transcrit dans le résumé de Carpentras.

sa fille, que sans doute il regrettait, et pour soigner la goutte, qu'il avait certainement, les lettres de Chapelain sont là pour en témoigner?

Quoi qu'il faille penser de cette intimité, une chose est bien avérée, c'est que J.-B. L'Hermite se moquait du qu'en-dira-t-on ? Laissant ensemble sa femme et son ami, il commença de courir les provinces avoisinantes, afin de recueillir des matériaux pour les nouveaux recueils de généalogies qu'il avait entrepris de composer. La besogne était plutôt agréable, et promettait d'être lucrative : hébergé par les familles à la disposition desquelles il venait mettre son érudition et sa complaisance, L'Hermite ne quittait pas leurs châteaux sans emporter le prix des services rendus à leur vanité ; et il espérait bien que la dédicace et la vente de ses ouvrages lui rapporteraient encore d'autres profits.

Il avait obtenu, en 1656, un privilège pour « un livre intitulé : *Les Étrangers Français,* contenant les Éloges, Armes et Blasons des plus illustres personnages sortis d'Italie, d'Allemagne et autres pays, lesquels ont été affectionnés à la couronne de France ». Il faut croire que la spéculation ne fut pas mauvaise, car ce livre projeté s'est changé en une série de livres : *la Toscane Française, la Ligurie Française, la France Espagnole, Naples Française, les Corses Français*. En vain les gens du métier, Samuel Guichenon, Ch.-René d'Hozier, Jean Le Laboureur, le P. Ménestrier, poussaient-ils des cris indignés et appe-

laient-ils la réprobation publique sur des ouvrages sans critique et sans bonne foi ; le chevalier de L'Hermite savait qu'il avait pour lui la vanité satisfaite et celle qui désirait l'être à son tour, et, sans se troubler, il faisait imprimer de nouveaux livres : *les Forces de Lyon, les Présidents-nés de la province de Languedoc,* écrits pour compléter un ouvrage de Joseph Béjart, les *Généalogies* des maisons de Mancini et de Souvré, l'*Entrée solennelle en la ville de Lyon du Cardinal Chigi.* Il ne reculait d'ailleurs devant rien pour écouler ses ouvrages : Samuel Guichenon nous dit qu'il allait lui-même colporter de maison en maison ses *Forces de Lyon*, dont il demandait une pistole. Sa *Naples Française* se vendait-elle mal, elle était offerte l'année suivante sous un nouveau titre : *l'Italie Française ;* il y aurait toujours des naïfs pour s'y laisser prendre.

*
* *

En 1659, le chevalier de L'Hermite était rentré à Paris, où s'étaient déjà fixés sa fille, sa femme, Molière et les Béjart. Marie Courtin y avait sans doute accompagné le comte de Modène, appelé par la mort de son fils unique, Gaston de Rémond, baron de Gourdan (1).

(1) La date de cette mort, qu'on ne savait jusqu'ici en quelle année placer entre 1647 et 1667, est pourtant indiquée d'une façon assez précise par une modification à l'article *Alamanni* dans la seconde édition de la *Toscane Française* (1661).

Esprit de Rémond n'avait jamais été un père fort tendre ; mais son fils était le seul parent qui lui restât, puisque depuis longtemps il avait rompu toutes relations avec son frère. Le voyant plus ému qu'elle ne s'y attendait de cette mort prématurée, Marie Courtin jugea le moment favorable pour lui ramener sa fille naturelle. Après la fille, Modène consentit à revoir la mère, et aussitôt reprirent entre les anciens amants des rapports, difficilement explicables si Mme L'Hermite était vraiment la maîtresse du comte. Quand Modène est retourné dans le Comtat, c'est Madeleine Béjart qui s'occupe de ses intérêts ; elle lui prête de l'argent sans se lasser, quinze jours encore avant que leur fille épouse Molière ; bien plus, elle achète en 1661 la terre de la Souquette, près de Modène, aux L'Hermite, qui se sont installés à Paris tout à côté du théâtre de Molière : Marie Courtin eût-elle jamais consenti à cette vente, si elle eût été depuis plus de vingt ans l'heureuse rivale de sa cousine ?

Tandis que Madeleine Béjart mariait sa fille, celle des L'Hermite s'apprêtait à faire annuler son mariage (1).

Au mois d'avril 1663, Madeleine L'Hermite adresse dans ce but une longue requête à l'official de l'exemption de Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, et voici

(1) Nous avons retrouvé aux Archives Nationales les pièces de ce procès avec la *Requête* dont il a été parlé plus haut.

l'étrange motif qu'elle fait valoir : elle n'avait lors de son mariage que treize ou quatorze ans ; si jeune, ignorant « les choses du mariage », elle a vécu près de sept ans avec Le Fuzelier, d'abord en Dauphiné, puis à Brioude en Auvergne, enfin à Paris, sans savoir qu'elle n'était point mariée, le mariage n'ayant point été « effectivement consommé » ; au mois de mai 1662, les affaires de son mari allant mal, elle a dû se retirer chez ses parents. Là, des personnes de piété lui ont ouvert les yeux, et lui ont dit qu'elle n'était point « en sûreté de conscience » avec Le Fuzelier ; son confesseur et ses père et mère l'engagent à s'en séparer ; elle requiert donc que son mariage soit déclaré « nul, irrite et invalide », se réservant de demander, par-devant juge compétent, des dommages et intérêts et la restitution de ses deniers dotaux.

Rien n'est assurément plus édifiant que les scrupules religieux de Madeleine L'Hermite et de son vertueux entourage ; mais il nous paraît impossible d'en admettre la sincérité. Madeleine ment impudemment lorsqu'elle dit s'être mariée à treize ans ; elle en avait bel et bien dix-neuf, et elle allègue une innocence fort peu vraisemblable à cet âge chez une fille et cousine d'actrices, actrice elle-même. Chose curieuse, Le Fuzelier ne l'a point démentie et n'a point soulevé de difficultés. Il semble que, désirant tout comme sa femme faire rompre un mariage devenu odieux à l'un et à l'autre, il se soit prêté à une

comédie, qui pourtant le couvrait de ridicule. L'accord des deux époux dans le désir de briser leur chaîne peut seul expliquer la rapidité avec laquelle fut conduite la procédure.

Le lundi 7 mai, trois jours après avoir soumis à un interrogatoire la plaignante et son mari, Claude Martin, prêtre, docteur en droit, aumônier du roi, chanoine prébendé de Notre-Dame, et official et juge ordinaire de l'exemption de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, rend une ordonnance aux termes de laquelle les deux époux doivent être examinés par trois experts : Nicolas Martin, docteur en médecine, Mathurin Ménard, maître barbier chirurgien, et Geneviève Rathier, matrone. La visite se fait le jeudi suivant, à dix heures du matin, en la chambre de Geneviève Rathier, et aussitôt les experts rédigent un rapport, constatant que, par la faute du mari, le mariage n'a pas été consommé et ne pourra jamais l'être. Le Fuzelier n'hésite pas à reconnaître que les experts ont dit vrai, et au bas de cette reconnaissance sa petite signature humiliée forme un plaisant contraste avec l'imposante signature de Madeleine qui s'étale au feuillet précédent. La sentence ne se fit attendre que peu de jours. Le 23 mai, le mariage était invalidé *propter imbecillitatem mariti*, et l'infortuné Le Fuzelier condamné non seulement aux dépens, mais encore à une amende, pour avoir « abusé du sacrement du mariage ». C'était un certificat de virginité donné à Madeleine L'Hermite, à

laquelle il redevenait permis, conformément à sa requête, « de se pourvoir par mariage ou d'entrer par vœux en religion ».

Il est bien probable que l'ancienne actrice ne songea pas une minute à prendre le voile. Elle demeura dans le très modeste logis où ses parents s'étaient retirés ; elle n'y devait pas d'ailleurs rester longtemps.

*
* *

En 1664, le duc de Guise mourant avait appelé auprès de lui le comte de Modène. Celui-ci ne retourna pas dans le Comtat. Il était retenu à Paris par Madeleine Béjart, par leur fille, Mlle Molière, par les enfants de cette dernière. Mais Esprit de Rémond ne logeait pas alors, comme on l'a cru, dans la maison qu'occupaient Molière, la Béjart et leur camarade, Mlle de Brie, au coin de la rue Saint-Thomas-du-Louvre et de la rue Saint-Honoré ; il habitait avec ses amis L'Hermite, qui avaient transporté leurs pénates au delà de la place Royale, tout au bout des Marais du Temple, dans cette rue Saint-Claude où jadis avait demeuré Tristan. C'est là que le comte de Modène rédigeait son *Histoire des Révolutions de Naples* (1665-1667), qu'il devait dédier à la duchesse de Chevreuse, veuve de son cousin, le duc de Luynes.

Quelque ardeur qu'il apportât à cette apologie de

sa conduite pendant l'expédition de Naples en 1647, son travail ne l'absorbait pas au point de le rendre insensible au charme discret de la gracieuse personne qui vivait à ses côtés. Un désir sénile, le plus ardent de tous, s'alluma dans son cœur. D'autre part, il éprouvait depuis longtemps une sincère affection pour cette jolie Madeleine L'Hermite, qui avait grandi avec sa fille et passé auprès de lui, dans le Comtat, une partie de son enfance ; il souffrait de la voir si pauvre et dans une situation si fausse, puisqu'elle n'était, à vrai dire, ni fille, ni femme, ni veuve. Il entra donc de la compassion autant, sinon plus, que du libertinage, dans l'offre inattendue qu'il lui fit de son nom. Madeleine avait alors tout près de trente et un ans ; elle frissonna à la pensée d'épouser un homme de vingt-six années plus âgé qu'elle ; elle se décida cependant par reconnaissance, par raison, par orgueil ; elle accepta la couronne de comtesse, bien résolue à la porter dignement.

Rien ne peut rendre la joie du chevalier de L'Hermite : sa fille comtesse, c'était l'oubli de toutes les hontes où l'avaient acculé sa mésalliance et la misère ; c'était le rétablissement de sa maison dans tout son lustre. Il voulut que le mariage fût célébré avec le plus grand éclat.

Le jour où le chevalier de L'Hermite-Soliers, gentilhomme servant du roi (c'est le titre qu'il prend depuis 1663), unirait sa fille au comte de Modène, rien ne devait rappeler un passé gênant : il fallait

donc écarter de la cérémonie tous les parents de la mère, de l'actrice ; il fallait, chose plus difficile, l'écarter elle-même. Heureusement L'Hermite avait pour cela un prétexte, et un bon.

Il était un métier qui, par suite d'une ordonnance célèbre de saint Louis, ne dérogeait point à noblesse, celui de verrier. Sans doute on se moquait un peu, avec Saint-Amant, des « gentilshommes de verre » ; mais ils laissaient dire et rire, et, gardant l'épée au flanc, demeuraient personnes de qualité. Le chevalier de L'Hermite n'avait donc pas craint d'autoriser sa femme à fonder une verrerie au Courval, près de Neufchâtel, en Normandie, et à sa demande, le 30 septembre 1666, un ami de Molière, Subligny, celui-là même qui devait quelques mois plus tard faire jouer une critique d'*Andromaque*, avait inséré dans sa *Muse Dauphine* cette réclame laudative :

Madame L'Hermite,
Belle-sœur du fameux Tristan,
S'en va faire enrager Milan :
Elle a, je crois, trouvé cette pierre bénite,
Dont jadis tant de monde était devenu fol ;
Car elle a fait du *girasol*,
Et compose un cristal de roche
Dont tout le Milanais, avecque son cristal,
Tout naturel qu'il est, n'a rien qui s'en approche.
L'ouvrage s'en fait au Courval :
Si nous allons en Normandie,
Il nous en faut un jour visiter les ouvriers.

J'en dirai peu, quoi que j'en die :
Ses tables, ses buffets, lustres et chandeliers,
Surpassent de si loin toute manufacture
Que madame L'Hermite, à parler franc et net,
Est une rare créature
D'en avoir trouvé le secret.

Les exigences impérieuses de sa nouvelle profession paraîtraient donc à tous une raison suffisante pour que Marie Courtin, retenue en Normandie, n'assistât point au mariage de sa fille.

Dès lors, rien n'empêcherait d'honorer la cérémonie de leur présence les nobles cousins de la fiancée, flattés d'une alliance avec le comte de Modène. En effet, quatre parents maternels du chevalier de L'Hermite se rendirent à son invitation, et, le 26 octobre 1666, il eut la satisfaction, bien douce à sa vanité, de voir signer au contrat de sa fille : François de Chardonnet, chevalier, seigneur de Vigny ; Armand-Louis Gouffier, chevalier, comte de Caravas ; Jacques de L'Hospital, comte de Sainte-Mesme, et Antoinette d'Illiers, femme d'Étienne Le Morhier, chevalier, seigneur de Villiers, Le Morhier, Sangry, Saint-Lucien et autres lieux. Pour tenir auprès de Madeleine la place de la mère absente, le glorieux chevalier de L'Hermite ne pouvait souhaiter personne plus considérable que cette dame, sa cousine germaine, dont le mari prétendait descendre d'Adam Le Morhier, vice-roi de Sicile en 1272, et qui était alliée à tant de grandes familles, ayant pour belle-

sœur la marquise de Bourdonné, pour nièce la marquise de Flavacourt, pour gendre le baron de Saint-Quentin. Assurément le brillant cortège, qui, au mois de décembre, suivit à l'église Saint-Paul le comte de Modène et Madeleine L'Hermite, ne ressemblait en rien au cortège modeste qui, onze ans auparavant, accompagnait, à l'église Saint-Agricol, Le Fuzelier et Mlle Madelon.

Par un privilège rare, le mariage du comte de Modène paraît avoir satisfait tout le monde, lui, ses beaux-parents, son ancienne maîtresse, excepté, bien entendu, son frère et héritier naturel. Aussitôt après la cérémonie, il avait emmené dans le Comtat sa jeune femme, dont il était plus épris que jamais, et en faveur de laquelle il ne tarda pas à tester. Madeleine Béjart ne garda point rancune à son vieil amant de lui avoir préféré sa petite cousine, et continua généreusement à l'aider dans ses affaires embarrassées. Marie Courtin, revenue à Paris, envoyait à son gendre des lettres pleines d'une familiarité affectueuse et d'invraisemblables fautes d'orthographe, et le chevalier de L'Hermite, taillant sa meilleure plume avec soin, écrivait orgueilleusement dans les *Additions* à son *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, article *Château-Chalon* : « Jean-Baptiste L'Hermite, chevalier, gentilhomme servant du roi, dit chevalier de L'Hermite, auteur de ce présent ouvrage, de son mariage avec Marie Courtin de la Dehors a une fille unique, Madeleine de L'Hermite du Soliers, femme

de messire Esprit de Rémond, comte de Modène, ci-devant chambellan de feu monseigneur le duc d'Orléans, et depuis mestre de camp général de la ville et du royaume de Naples sous l'autorité de la République. »

*
* *

Cette *Histoire,* qui est le plus important et le plus connu des ouvrages généalogiques rédigés par Jean-Baptiste L'Hermite, l'occupa exclusivement durant les dernières années de sa vie.

Pour en réunir les matériaux, il avait repris sa vie errante, parcourant la Touraine et les pays circonvoisins. Le premier volume parut en 1667, dédié au riche et libéral duc de Saint-Aignan, ancien protecteur de Tristan et vieil ami de Modène. Déjà l'auteur avait composé plusieurs articles du second volume, ceux notamment sur les maisons de Sainte-Marthe (1) et de Marolles (2). Mais il y avait des négligents qui tardaient à lui fournir les documents dont il avait besoin, comme l'historiographe François du Chesne, le fils médiocre de ce laborieux, savant et modeste André du Chesne, qu'on a pu surnommer le *Père de l'Histoire de France.* Nous avons retrouvé à la Bibliothèque Nationale quatre lettres inédites dans

(1) Bibl. Nat., *Recueil manuscrit d'épitaphes.*

(2) Abbé de Marolles, *Dénombrement où se trouvent les noms de ceux qui m'ont donné de leurs livres.*

lesquelles Jean-Baptiste L'Hermite presse avec instance l'historiographe de lui envoyer les pièces qu'il lui a promises. Dans la troisième de ces lettres, le chevalier de L'Hermite dit qu'il est malade depuis six mois ; la dernière est presque illisible. Le malheureux se meurt ; il le comprend, et voilà pourquoi il a si grande hâte d'achever les deux volumes in-folio qui doivent, il se le figure, assurer quelque aisance aux derniers jours de sa femme et à son propre nom l'immortalité. A peine François du Chesne lui a-t-il fait parvenir enfin les documents tant réclamés qu'il réimprime son premier volume avec cent deux pages de nouvelles *Additions,* sous un titre un peu différent : *Inventaire de l'histoire généalogique de la noblesse de Touraine* (1669). Le second volume ne devait jamais paraître.

L'incommensurable vanité de L'Hermite ne s'étale nulle part plus que dans son dernier ouvrage. Au commencement et à la fin de plusieurs articles, il a fait graver ses armes avec celles des familles illustres dont il se disait sorti (Miron-Barcelone, Soliers, L'Hermite ancien, dauphin d'Auvergne, La Roche-Aymon, Saint-Prest-Château-Chalon), ou bien des scènes historiques où ces familles ont joué un rôle, comme l'entrée des croisés à Jérusalem, le tournoi dans lequel Jean de Saint-Prest eut l'honneur de jouter contre Henri II (1),

(1) Jean Boisseau, *Promptuaire armorial*, p. 54. Cet ouvrage a été fait sous l'inspiration du chevalier de L'Hermite.

les quatre fils Aymon sur leur cheval, etc. Mais ce qu'il y a de plus curieux est encore le portrait de Jean-Baptiste L'Hermite lui-même, qu'Antoine Sanson a gravé d'après une peinture de Christ. Hubersen, et qui se trouve en tête de quelques exemplaires. Deux des scènes dont nous venons de parler et les armes des L'Hermite et des Miron forment le cadre ; en haut plane une Renommée tenant deux trompettes ; on lit au bas le quatrain suivant :

Cet Hermite, en suivant le vol de ses aïeux,
Se serait signalé dans une sainte guerre ;
Mais, comme la Vertu le porte vers les cieux,
Toujours un mauvais Sort le retient sur la terre.

Dans le médaillon, le chevalier de L'Hermite-Soliers est représenté tel qu'il a voulu poser pour la postérité ; et sans doute il se flattait que dans ce vertueux gentilhomme, si imposant avec son riche costume et sous sa perruque majestueuse, elle ne devinerait jamais « l'homme du bois de Vincennes » et « le mari de l'actrice ».

LE MARIAGE DE MOLIÈRE

S'il est un problème dont les Moliéristes aient passionnément et fiévreusement cherché la solution, c'est à coup sûr celui qui se pose au sujet du mariage de Molière. La femme du grand poète était-elle bien, comme il est porté par leur contrat, sœur de Madeleine Béjart ? ou n'était-elle pas plutôt sa fille, ainsi qu'on le disait communément alors ? ce qui a même permis aux ennemis de Molière de répandre ce bruit infâme que, ayant été l'amant de Madeleine, l'auteur de *Tartuffe* pourrait parfaitement avoir épousé sa propre fille. La solution du problème n'a pas encore été trouvée,

et adhuc sub judice lis est.

Cependant les documents que nous avons découverts sur J.-B. L'Hermite et sur sa femme, cousine germaine de Madeleine Béjart, se joignant à ceux qu'avait publiés déjà M. Henri Chardon, nous ont

paru projeter indirectement un peu de lumière sur cette question encore si obsure, et nous nous sommes cru autorisé à présenter dans l'étude précédente la Molière comme la fille adultérine du chevalier de Modène et de Madeleine Béjart. Si nous n'apportions pas la preuve matérielle décisive, si activement recherchée, et qu'un hasard seul peut désormais révéler, nous avions du moins réuni toute une série de présomptions morales, que leur concordance absolue nous semblait rendre assez fortes. Pour plusieurs raisons, nous avons jugé préférable de les indiquer seulement dans notre biographie du chevalier de L'Hermite, et d'en faire ici un exposé séparé, bien que très sommaire encore, de semblables discussions offrant toujours peu d'attrait au lecteur.

*
* *

Rappelons d'abord les pièces du procès.

Trois faits seulement sont certains :

1° Le 3 juillet 1638, Madeleine Béjart met au monde une fille, reconnue huit jours après par Esprit de Rémond, chevalier de Modène, appelée par lui Françoise, et tenue sur les fonts par J.-B. L'Hermite, remplaçant le parrain.

2° Un acte du 10 mars 1643 fait mention « d'une petite non encore baptisée », comme étant fille de Marie Hervé, veuve de Joseph Béjart.

3° Au commencement de l'année 1662, Molière

épouse Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth Béjart, fille de Marie Hervé et de Joseph Béjart, *laquelle est âgée de vingt ans environ.*

Les choses au premier aspect paraissent assez simples : la petite Françoise, fille de Madeleine Béjart, est morte, probablement au berceau, sans avoir laissé de traces ; et c'est la jeune sœur de Madeleine, celle qui n'était pas encore baptisée en 1643, que Molière a épousée sous le nom d'Armande, bien que le notaire Ogier l'ait un peu vieillie dans le contrat du 22 janvier 1662, contrairement à l'usage constant des galants tabellions de l'époque.

Oui ; mais, s'il en était ainsi, comment se fait-il que la plupart des contemporains se soient rencontrés à voir sans motifs dans la femme de Molière une fille et non une sœur de Madeleine ?

Sans doute il n'est pas impossible de l'expliquer, et M. Larroumet s'est chargé de le faire avec son adresse habituelle ; mais, pour être la plus habile et la plus ingénieuse du monde, sa défense laisse pourtant bien des choses incompréhensibles. Elle ne nous fait pas entrevoir d'une part la raison des rapports, si surprenants au cas où la mort de leur fillette aurait rompu dès longtemps le lien qui les unissait, que Madeleine a conservés toute sa vie avec Modène, puisque, à l'étonnement général, M. Henri Chardon a pu montrer la maîtresse abandonnée s'intéressant, jusqu'à son dernier jour, aux affaires délabrées et venant pécuniairement au secours de son

ancien amant, même remarié. Et comment, d'autre part, admettre que Molière fût allé choisir, pour tenir sa fille sur les fonts baptismaux avec Madeleine Béjart, précisément le dernier homme qu'il aurait dû choisir, si Madeleine Béjart et Modène n'avaient pas été les grands-parents de l'enfant ?

Pour ces raisons — et pour d'autres encore — un dévot de Molière, Ch. Livet, estimait que la femme de Molière était née en effet, en dépit de son contrat de mariage, non pas de Marie Hervé et de Joseph Béjart, mais bien de Madeleine Béjart et de M. de Modène. Selon lui, après la mort de Françoise, les deux amants auraient eu une seconde fille, qui serait justement cette « petite non encore baptisée » de 1643, dont Marie Hervé aurait assumé la maternité pour sauver l'honneur de Madeleine. Et M. Henri Chardon, qui abonde dans le même sens, suppose une grossesse clandestine de Madeleine Béjart et une grossesse simulée de Marie Hervé. En vérité, voilà bien des affaires pour ménager la réputation d'une actrice galante, qui avait au contraire affiché, cinq ans auparavant, sa première maternité !

Notre hypothèse est tout autre.

Tant qu'on n'aura pas retrouvé la mention du décès de la petite Françoise, — et nous l'avons cherchée en vain sur les registres paroissiaux de Sedan et des environs, où tout nous portait à croire que nous l'eussions dû trouver, si l'enfant fût morte jeune, — pour nous, Françoise et Armande ne seront

qu'une seule et même personne sous deux noms différents. C'était d'ailleurs une tradition dans la maison de Modène, au témoignage de Fortia d'Urban, et le plus compétent des Moliéristes, M. Monval, est d'avis avec nous que l'on ferait peut-être bien d'y revenir.

Si l'on veut admettre ce point de départ, on va voir que tout se tient et s'enchaîne dans notre système ; les invraisemblances du roman diminuent ; les obscurités s'en éclairent ; et il se trouve que, de surcroît, les infamies en disparaissent.

*
* *

D'après l'auteur inconnu de *la Fameuse Comédienne,* qui nous paraît assez bien renseigné sur l'enfance de la Molière, elle aurait « passé sa plus tendre jeunesse en Languedoc, chez une dame d'un rang distingué dans la province. » N'est-il pas permis de reconnaître en cette dame la femme du quasi-parrain de la fillette, le chevalier de L'Hermite, qui était alors établie aux portes mêmes du Languedoc? Ainsi, tandis que Madeleine Béjart accomplit à travers la province ses voyages professionnels, la petite Françoise est élevée avec sa cousine Madeleine L'Hermite, de deux ans et demi seulement plus âgée qu'elle, dans le petit domaine de la Souquette, que les L'Hermite ont acheté au chevalier de Modène lui-même ; elle grandit à côté du château de son

père, car la comédienne veut s'attacher par cet enfant l'amant qu'elle rêve toujours d'épouser, quand la mort l'aura enfin délivré de sa vieille femme.

Quelques années se passent ; la fille de Madeleine Béjart n'est plus une enfant : « Molière, lit-on encore dans *la Fameuse Comédienne*, chef de la troupe où était la Béjart, ayant résolu d'aller à Lyon, on retira sa fille de chez cette dame (*celle d'un rang distingué dans la province*) qui, ayant conçu pour elle une amitié fort tendre, fut fâchée de l'abandonner entre les mains de sa mère pour aller suivre une troupe de comédiens errants. » La vérité est ici travestie d'une façon si particulière que l'on peut se demander si Madeleine L'Hermite, brouillée alors avec sa cousine, ne serait pas pour quelque chose, au moins par des confidences savamment apprêtées, dans cette énigmatique *Fameuse Comédienne* ? S'il est très probable en effet que Françoise soit entrée dans la troupe de Molière à Lyon, en 1652, sous le surnom de Mlle Menou, qui remontait sans doute à sa première enfance et à ses premiers balbutiements, nous avons vu qu'elle y entra avec la « dame d'un rang distingué » elle-même, laquelle était d'ailleurs une ancienne actrice. Maintenant pourquoi les L'Hermite et leur pupille s'éloignaient-ils ainsi brusquement de Modène ? Parce que celui-ci, enfin devenu veuf, et se faisant maintenant appeler comte de Modène, avait refusé net de tenir ses promesses et d'épouser la mère de sa fille, qu'il trouvait sans doute trop enfoncée

dans le monde des comédiens ou dans la galanterie. L'explication avait été orageuse et décisive ; la rupture était complète : Madeleine irritée reprit sa fille.

Jusqu'ici rien qui ne soit très simple et qui ne présente tous les caractères de la vraisemblance. Mais nous arrivons au moment où il nous faut hasarder une pure conjecture pour expliquer la supercherie et la fausse déclaration que doivent supposer tous ceux qui, avec nous, voient dans la femme de Molière une fille de Madeleine.

Ayant perdu tout espoir de jamais devenir comtesse de Modène, Madeleine Béjart trouva désagréable la présence de cette jeune fille, qui allait rappeler à tous sa maternité irrégulière, oubliée, pensait-elle, depuis quatorze ans, et qui surtout la vieillissait d'une façon désastreuse ; car si une jolie femme n'avoue point volontiers les années qu'elle prend, une comédienne ne le doit jamais faire, professionnellement. Elle imagina donc de faire passer cette enfant, que nul n'avait jamais vue auprès d'elle, pour cette petite sœur, née au moment de la mort du père Béjart, en 1643, qui avait sans doute reçu au baptême les noms d'Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth, et qui sans doute aussi était morte en nourrice pendant les courses que la vieille Marie Hervé faisait à travers la France avec la troupe de sa fille aînée. Plus tard, au moment de marier sa fille, Madeleine, toujours par coquetterie, ou par fausse honte, ne voulut ou n'osa point revenir sur un mensonge si

longtemps soutenu ; et se disant que, après tout, Françoise y trouvait l'avantage d'être un enfant légitime et non plus un enfant adultérin, elle substitua devant la loi sa fille vivante à sa sœur morte, comme elle l'avait fait aux yeux du monde. La différence entre l'âge réel de la jeune fille et celui qu'il *fallait* par suite indiquer au contrat (*bien qu'on ait pris le soin significatif de vieillir la fausse Armande autant qu'il se pouvait*) n'était pas assez grande pour rendre la déclaration suspecte à une époque où tant de gens ne savaient pas leur âge ; elle n'était guère que de trois ans, et les notaires avaient accoutumé d'enregistrer avec une complaisance discrète les déclarations souvent très fantaisistes des fiancées : Madeleine L'Hermite n'avait-elle point accusé treize ou quatorze ans lors de son premier mariage, alors que en réalité, — on le sait maintenant par l'acte reproduit dans l'étude précédente, — elle en avait tout près de vingt ? De cette substitution Marie Hervé fut complice, et les L'Hermite, peut-être aussi le besogneux comte de Modène. Il venait de perdre son fils unique, le baron de Gourdan, et s'était, par l'entremise des L'Hermite, rapproché de son ancienne maîtresse et de sa fille naturelle : pour le décider sans doute à se taire, Madeleine Béjart, quinze jours avant le mariage de Molière, lui fit prêter mille livres par la buraliste du théâtre ; l'acte a été retrouvé après sa mort dans les papiers de la comédienne.

*
* *

On nous objectera, nous le prévoyons, que, même à une époque où la rigueur qui préside aujourd'hui à la rédaction de nos actes d'état civil, était absolument inconnue, il était bien malaisé d'opérer, sans que rien transpirât, une pareille substitution de personne. C'est justement pour cela, répondrons-nous, qu'elle n'a trompé presque aucun des contemporains ; car ils se sont à peu près tous obstinés avec raison à voir dans Armande, sinon Françoise, du moins une fille de Madeleine Béjart.

D'ailleurs, s'il a des faiblesses que nous n'avons cherché nullement à dissimuler, le système d'explication que nous venons de proposer présente du moins ce double avantage d'être plus simple que les autres, et de résoudre toutes les difficultés nouvelles qu'avaient fait naître les documents récemment produits par M. Henri Chardon : il explique de la manière la plus naturelle l'étroite intimité qui persista, nous l'avons vu, malgré la trahison de J.-B. L'Hermite, entre sa famille et M. de Modène ; il nous fait comprendre, par ce fait que la fille des L'Hermite et la prétendue Armande Béjart ont été élevées ensemble, la méprise de l'abbé Arnauld écrivant, au moment du mariage du comte de Modène avec Madeleine L'Hermite, qu'il vient « d'épouser en secondes noces *la sœur* de la Béjart, fameuse comédienne » ; il

nous fournit la clef des bonnes relations qui durèrent jusqu'à la fin, malgré ce mariage et bien d'autres choses encore, entre Marie Courtin et Madeleine et Armande Béjart, comme aussi de la préférence que Madeleine témoigna toujours à Armande sur ses frères et sœur ; il donne enfin la raison des rapports généreusement affectueux que Madeleine Béjart entretint jusqu'au dernier jour avec celui qui était, non le père d'une fille morte jadis en bas âge, mais le père de sa fille vivante et mariée, le grand-père de ses petits-enfants.

Et très certainement ce que nous allons dire ne fortifie en rien notre hypothèse ; mais cette hypothèse nous séduit aussi parce qu'elle relève la moralité, odieusement attaquée par leurs ennemis, de tous ces personnages : grâce à elle, J.-B. L'Hermite cesse d'avoir été un mari complaisant, et Modène d'avoir épousé la fille de sa maîtresse ; grâce à elle Molière peut sans honte avoir choisi pour parrain de sa fille l'amant de Madeleine Béjart ; enfin, à ceux qui veulent, sans preuves, que la vieille comédienne ait été aussi la maîtresse du poète, à ceux-là la date de la naissance de Françoise, de seize ans seulement plus jeune que Molière, ne permet pas de rééditer l'infâme calomnie dont Louis XIV a fait justice par le mépris.

QUINAULT

L'*ASTRATE* ET LES PRÉCIEUSES (1)

MESDAMES, MESSIEURS,

L'accueil favorable que vous avez, l'an passé, fait à la *Mariamne* de Tristan L'Hermite a engagé M. le Directeur de l'Odéon à vous présenter, après le vieux maître, son brillant disciple, et à monter cette année l'*Astrate* de Quinault, qui, sans ressembler en rien à la *Mariamne*, fut, comme elle, un des plus éclatants, des plus fructueux et des plus longs succès dramatiques du XVIIe siècle.

Grâce aux critiques réitérées de Boileau, dont j'expliquerai tout à l'heure l'injustice, comme aux éloges enthousiastes de Voltaire, qui de leur côté sont d'ailleurs excessifs, le nom de Quinault est demeuré dans toutes les mémoires. Mais de Quinault nous ne con-

(1) Conférence faite à l'Odéon.

naissons plus guère aujourd'hui que le nom ; car dès longtemps ses opéras ont, avec la musique de Lulli, disparu du répertoire ; aucune de ses nombreuses tragédies n'a depuis un siècle et demi été remise au théâtre ; et, d'autre part, si je vous demandais avec le campagnard du *Repas ridicule :*

Avez-vous lu l'*Astrate ?*

je ne crois point m'avancer beaucoup en disant que la plupart d'entre vous me répondraient sans doute : non.

Eh ! bien, Messieurs, si ce n'est pas « un ouvrage achevé », comme Boileau le faisait perfidement proclamer par le grotesque personnage de sa satire, *Astrate, roi de Tyr*, n'est pas une œuvre indifférente, loin de là. Elle est attachante, elle est pathétique ; elle a cette belle clarté, bien française, qui est comme la marque distinctive de notre littérature classique, et une des causes de sa vitalité ; elle est remplie de qualités scéniques, que vous apprécieriez assurément sans que j'aie besoin de les signaler par avance à votre admiration.

Mais elle a été conçue dans un esprit et écrite sur un ton qui pourraient déconcerter vos habitudes et gâter votre plaisir. Non seulement elle porte, profondément gravée, l'empreinte du talent, assez particulier, de Quinault ; mais elle est le miroir fidèle d'une société à laquelle la nôtre ne ressemble guère, de cette

société précieuse, dont le très jeune poète était l'enfant gâté, et pour laquelle et sur laquelle il a fait ses tragédies, revêtant de costumes vaguement antiques des personnages tout contemporains. Il convient donc, avant de vous parler d'*Astrate*, que je vous dise quel a été Quinault et surtout dans quel milieu il a vécu.

Je ne m'attarderai pas longtemps sur sa vie, d'abord parce que j'en dois rapporter ici seulement ce qui explique la nature et le genre de son talent comme l'influence qu'il a exercée par ses drames et par ses drames lyriques sur l'évolution de la tragédie française, mais aussi parce que la biographie de Quinault, qui précède les éditions publiées au siècle dernier de ses œuvres, me paraît être un tissu d'erreurs, je serai franc, de mensonges.

Elle s'appuie sur une nouvelle galante, *l'Amour sans Faiblesse*, qui a longtemps couru manuscrite dans le monde, et où Quinault avait raconté, sous des noms supposés, l'histoire de sa jeunesse et de son mariage. Usant de la liberté que lui donnait ce cadre romanesque, il avait dénaturé les faits, soit pour les rendre plus piquants, soit pour dissimuler tout ce qui de son origine et de ses débuts eût été de nature à lui nuire dans la plus aristocratique des sociétés. Un exemple : vous lirez partout que Philippe Quinault, né dans la Marche d'un bourgeois de Felletin, avait été envoyé par son père à Paris auprès de Tristan L'Hermite, le gentilhomme poète dont la Marche était fière ; que Tristan, qui venait de perdre

une femme tendrement aimée, éleva le petit Quinault avec son fils unique, et, après la mort de cet enfant, l'adopta et en fit son héritier. Sur cette tradition, la ville de Felletin a même, au milieu de sa grande place, dressé un monument commémoratif au plus illustre de ses enfants. Or, Messieurs, Tristan n'a jamais eu ni femme, ni fils, et Philippe Quinault est né, le 3 juin 1635, non dans les montagnes de la Marche, mais à Paris, rue de Grenelle, dans la boutique de son père Thomas Quinault, maître boulanger. Quelques-uns de ses ennemis — qui donc n'a pas d'ennemis ? — avaient d'ailleurs découvert le mensonge vaniteux du poète, et Furetière, qu'il avait contribué par son vote à faire expulser de l'Académie, l'a criblé d'épigrammes malignes, tantôt l'appelant une bonne *pâte* d'homme, qui n'a jamais laissé germer dans son cœur aucun *levain* de vengeance, tantôt expliquant sa liaison avec l'académicien Charpentier (celui-là était fils d'un marchand de vin) par l'ancienne alliance qu'il y a entre le *pain* et le *vin*, tantôt faisant dire à Quinault lui-même « que de vrai il était fils d'un boulanger, mais que c'était un boulanger de *petit pain* ». Il fallut que Ménage, spirituel toujours et pour une fois charitable, intervînt et déclarât qu'il n'y avait pas déshonneur pour un poète dramatique à être né dans une boulangerie, alors qu'un des princes de la comédie, Plaute, avait été valet d'un boulanger. Si je cite ce détail, c'est pour vous montrer la confiance que

mérite la biographie de Quinault, car il n'a d'importance que pour la ville de Felletin, qui reste avec un monument injustifié ; par bonheur, ses édiles, gens sages et pratiques, avaient voulu que le monument de Quinault servît à deux fins et fût en même temps une fontaine publique : grâce à cette combinaison ingénieuse, les bourgeois de Felletin, qui s'étaient sans raison laissé *enquinauder*, comme dit l'autre, ne demeurent qu'à demi *quinauds*.

Voici, Messieurs, ce que je puis vous dire avec certitude de Quinault. Il fut d'abord le petit valet de Tristan ; le poète, charmé de son intelligence précoce, se prit d'affection pour l'enfant, le fit travailler pour devenir avocat au Parlement, en même temps qu'il cultivait son goût pour les Muses, et fit jouer à l'Hôtel de Bourgogne sa première comédie, les *Rivales*, à laquelle une tradition, qui me paraît fondée, rattache l'origine des droits d'auteur. Quand Tristan mourut dans ce bel hôtel de Guise, qui est aujourd'hui le dépôt de nos archives nationales, il léguait à son élève chéri un peu d'argent, beaucoup de manuscrits, et la protection des deux plus généreux Mécènes de l'époque, le duc de Guise et le comte de Saint-Aignan. Mais c'était surtout par les femmes que ce poète de vingt ans allait établir sa fortune littéraire et sa renommée.

Une précieuse, Mme d'Oradour, personne aimable et intelligente, aussi bien accueillie à la Cour qu'à la place Royale, s'engoua de son jeune talent, prôna

partout son mérite, et l'introduisit dans les ruelles à la mode où se faisaient alors les réputations. Le protégé de Dalmotie (c'était le nom qu'avait pris Mme d'Oradour) avait tout ce qu'il faut pour plaire aux femmes : il était grand, beau, spirituel ; il s'exprimait avec élégance, et sa voix chaude et passionnée donnait au compliment le plus banal une émotion troublante ; toute sa personne respirait l'amour, et Somaize l'a pu comparer à cet irrésistible prince d'Ethiopie, à la tête duquel s'étaient jetées, vingt ans auparavant, presque toutes les Parisiennes, et qui ne s'était pas enfui. Faut-il s'étonner alors que le tendre et charmant Quirinus (c'est ainsi qu'elles le nommaient) fût devenu l'entêtement des précieuses et la coqueluche des ruelles ? Et comme il était avec cela discret, modeste, plein de déférence pour la noblesse, bienveillant et indulgent même envers ses confrères, il lisait partout sa bienvenue sur tous les visages. Prodigieusement adroit par-dessus le marché, s'assurant les suffrages des baronnes et des duchesses par la précaution qu'il prenait de leur demander des avis et de leur soumettre ses pièces avant de les porter aux comédiens, donnant, par des allusions délicates, aux vicomtes et aux marquis le plaisir de se reconnaître dans sa *Mort de Cyrus* ou dans son *Mariage de Cambyse*, comme ils s'étaient reconnus dans la *Clélie*.

La noblesse turbulente, qui conspirait contre Richelieu et contre Mazarin, faisait la Fronde, avait trou-

vé dans la tragédie politique de Corneille le spectacle qui lui convenait. Mais l'amour était maintenant le seul intérêt, le seul but, la seule occupation d'une société oisive et raffinée ; et tout naturellement l'amour fut l'âme des tragédies de Quinault. Mais entendons-nous bien : ce n'est plus cet amour passionné et violent dont, avant Racine, Tristan avait peint avec tant de puissance les jalouses et meurtrières fureurs dans sa *Mariamne* et dans son *Osman ;* non, un tel amour est trop brutal, et il eût détruit cet équilibre harmonieux de qualités élégantes qui constituait ce qu'on appelait alors l'honnête homme.

Les héros chez Quinault parlent bien autrement,
Et jusqu'à : *je vous hais,* tout s'y dit tendrement.

L'amour que peint Quinault est cette tendresse qui soupirait et souriait dans les alcôves et dans les ruelles, un de ces amours de tête, où l'esprit a plus de part que le cœur ; toutes les héroïnes de Quinault sont des précieuses, tous ses héros des alcovistes.

De quoi s'entretenait-on dans les ruelles ? Les « mourants » des belles y débitaient des madrigaux doux, tendres et langoureux. Tout leur était prétexte à madrigaliser, tout, même ce qui nous semblerait aujourd'hui s'y prêter le moins. Le marquis de Mascarille assure qu'il court dans le monde plus de mille madrigaux de lui, et vous l'en pouvez croire : il achetait ses impromptus chez des fournisseurs dis-

crets. Aux madrigaux succédaient les portraits, dans lesquels on s'évertuait à tourner en perfections les défauts de l'objet aimé, comme Eliante remarque dans le *Misanthrope* que font toujours les amants :

La pâle est au jasmin en blancheur comparable ;
La noire à faire peur une brune adorable, etc.

Et sans doute ce joli couplet a été traduit par Molière de Lucrèce ; mais il n'en est pas moins vrai que nul sujet n'était alors plus à la mode, nul n'étant plus propre à faire valoir l'esprit d'un honnête homme, au témoignage de Faret dans son *Art de plaire à la Cour* et de Mlle de Scudéry dans le *Grand Cyrus*. On se plaisait aussi à discuter sur quelque point délicat du code de l'amour, comme les charmants bergers de l'*Astrée* devant la nymphe Léonide ou la vénérable Chrysanthe, ou bien à débattre quelque question amoureuse, comme celle qui divise les deux marquises des *Fâcheux* :

Lequel doit plaire plus d'un jaloux ou d'un autre ?

Enfin l'on rivalisait pour présenter la conclusion de ces discussions et de ces débats en maximes concises et piquantes, et c'est de la ruelle de Mme de Sablé, la princesse Parthénie, qu'allait sortir un livre immortel, les *Maximes* de La Rochefoucauld.

Eh bien ! Mesdames, ces tendres madrigaux, ces dissertations spirituelles, ces débats galants, ces

maximes ingénieuses, voilà ce qui remplit et caractérise le théâtre de Quinault. Voilà ce que le poète avait admiré chez les précieuses, et ce que les précieuses à leur tour ont admiré chez lui.

Et elles n'avaient pas tout à fait tort ; car Quinault a été un peintre exquis de ce que j'appellerai l'aube de l'amour. Il a su rendre d'une façon charmante les incertitudes d'un amour qui veut et qui ne veut plus se déclarer, ou le trouble plein de pudeur qui suit un aveu à peine murmuré, surtout l'éveil du sentiment dans un cœur de femme et les premières manifestations d'une tendresse qui n'a point encore une pleine conscience d'elle-même et qui se trahit sans même s'en douter. Stratonice est fiancée au roi, et, sans le savoir, Stratonice aime le fils du roi. Sa confidente Zénone lui dit :

... Le roi n'a pour vous fait voir que de l'estime.

STRATONICE.

Zénone, il est certain ; mais le prince, son fils,
N'a pour moi jusqu'ici fait voir que du mépris.

ZÉNONE.

Le roi cherche à vous plaire avec un soin extrême.

STRATONICE.

Le prince Antiochus n'en use pas de même.

ZÉNONE.

Le roi vous aimera ; bornez-y vos souhaits.

STRATONICE.

Mais le prince, son fils, ne m'aimera jamais.

ZÉNONE.

Vous nommez tant ce fils, à vos désirs contraire,
Qu'on dirait qu'il vous touche un peu plus que son père...

STRATONICE.

Quoi ? Ne connais-tu pas quel soin et quelle peine
Je prends incessamment pour lui montrer ma haine ?

ZÉNONE.

Si vous le haïssiez, vous n'auriez pas besoin
D'avoir pour le montrer tant de peine et de soin.....

STRATONICE.

Mais, autant que je puis, je fuis toujours ses pas.

ZÉNONE.

Si vous ne le craigniez, vous ne le fuiriez pas.....

STRATONICE.

Crois que je crains d'aimer ; mais ne crois pas que j'aime.

ZÉNONE.

Mais vous-même, croyez qu'il est à présumer
Que l'on aime déjà, dès que l'on craint d'aimer.

Assurément cette scène est délicieuse. Peut-être cependant trouvons-nous le poète un peu trop habile, et ses procédés d'analyse trop subtils. Ce dialogue, que j'ai abrégé, nous paraît, en somme, moins une peinture vivante et théâtrale de l'amour qu'un très ingénieux, mais un peu froid commentaire sur l'amour. Quinault est déjà un Marivaux, moins léger et moins fin que le vrai, comme les grandes dames un peu lourdement vêtues du XVII[e] siècle n'ont pas la grâce aisée et piquante des marquises de Watteau.

Mais, comme c'est la tragédie qui alors a la vogue, et comme les romans ont mis à la mode les situations extraordinaires et terribles, toutes les choses gracieuses que nous présente Quinault brillent et chatoient sous le ciel sombre et chargé d'éclairs des tragédies les plus tragiques. Amalasonte et Thomyris, ces bergères si bien disantes et si doucereuses, tiennent dans une main la carte de Tendre ou les tablettes sur lesquelles elles ont écrit un madrigal massagète ou même ostrogot, mais dans l'autre elles ont un poignard ou une coupe de poison. Ces comédies aimables se terminent inopinément par une effroyable tuerie ; si bien que l'impression dernière du théâtre de Quinault est à peu près celle que pourrait produire le terrible dénouement de la *Rodogune* de Corneille succédant à quatre actes rimés par Marivaux.

Ces qualités et ces défauts se retrouvent dans les nombreuses tragédies qu'a écrites Quinault entre vingt et trente ans, et dont la plus brillante est *Astrate*. Cette production trop rapide explique l'uniformité des plans, la ressemblance des caractères et la négligence du dialogue trop lâche qui rattache entre eux d'éclatants airs de bravoure ou de mélodieuses romances.

Il faut bien le dire aussi : la fécondité de Quinault était facilitée par son absence de scrupules. Il prenait son bien partout où il le trouvait. Somaize, Guéret, d'autres encore, l'ont accusé de s'être approprié des

pièces inédites laissées par Tristan, et l'on a imprimé une protestation posthume de Scarron revendiquant pour Tristan et pour lui *les Coups de l'Amour et de la Fortune*. De moi, je ne crois pas cette accusation fondée ; mais je croirais volontiers que Quinault a puisé plus d'un sujet de tragédie dans ce grand roman de la *Coromène* qu'avait annoncé l'éditeur de Tristan, et qui n'a jamais été publié ; et comme les personnages de la *Coromène* étaient « les plus grands princes de l'Asie », il pourrait bien se faire qu'*Astrate, roi de Tyr,* vînt de là ; car ce n'est point une tragédie historique.

Boileau l'a assez reproché à Quinault, et il fait dire à Astrate lui-même, dans son *Dialogue des Héros de Roman :* « Il y a un historien latin qui dit de moi en propres termes : *Astratus vixit*, Astrate a vécu ; et c'est sur ce bel argument qu'on a composé une tragédie. » Messieurs, vous comprendrez mieux la portée qu'avait alors une telle critique, si vous vous rappelez avec quelle aigreur les ennemis de Racine lui ont reproché d'avoir altéré l'histoire dans ses tragédies. Les hommes du XVII[e] siècle avaient dressé entre les genres des barrières infranchissables, èt, s'ils permettaient aux poètes dramatiques de suivre dans leurs tragi-comédies romanesques à dénouement heureux tous les caprices de leur imagination, ils exigeaient que leurs austères et sanglantes tragédies respectassent scrupuleusement ce que l'on croyait alors la vérité historique. Le pauvre Quinault con-

naissait mal l'histoire de Tyr — lequel d'entre nous oserait aujourd'hui lui en faire un crime? — et, pour qu'il y eût du moins quelque chose de Tyrien dans son *Astrate*, il avait pris les noms de ses personnages dans l'*Enéide*. Il a craint, en appelant sa reine Didon, de créer dans l'esprit des spectateurs une confusion fâcheuse ; mais il lui a donné l'autre nom de la princesse Tyrienne, Elise. Didon était fille de Bélus, sœur de Pygmalion, veuve de Sichée, descendante du héros argien Agénor, et vous retrouverez tous ces noms dans la tragédie de Quinault, où le rival d'Astrate est appelé Agénor, et son confident, Bélus, où un Pygmalion figure parmi les conspirateurs qu'anime et conduit un Sichée. Et Boileau n'avait pas tort de trouver que c'était insuffisant comme couleur locale. Mais que nous importe à nous, qui cherchons surtout aujourd'hui dans *Astrate* les hommes du XVIIe siècle ?

Sur un autre point, Boileau s'est montré pour *Astrate* non seulement sévère, mais franchement injuste : il prétend dans son *Repas ridicule*

Que chaque acte en la pièce est une pièce entière.

A la rigueur cela se pourrait soutenir de l'*Amalasonte* de Quinault, où chaque acte présente en effet une situation différente et nouvelle ; mais il n'est rien tel dans *Astrate*, et il eût suffi de dire que cette pièce de théâtre se compose de deux pièces bien dis-

tinctes, une comédie d'abord, puis une tragédie, artificiellement soudées l'une à l'autre. Mais n'est-ce pas la formule même selon laquelle, de nos jours, un adroit et fécond dramaturge a composé tant d'œuvres bruyamment et longuement applaudies?

Dans *Astrate*, la comédie, qui se joue entre trois personnages, Agénor, Elise et Astrate, est manifestement imitée de *Don Sanche d'Aragon*, la jolie comédie héroïque de Corneille. Mais, si la donnée n'en est pas très originale, cette première partie d'*Astrate* est pleine de détails délicieux, et les défauts en sont presque aussi charmants que les qualités.

Elise, reine de Tyr, a été fiancée par son père mourant à son cousin, le prince Agénor ; mais sa fierté supporte impatiemment la contrainte faite à son cœur, d'autant plus qu'Agénor, un beau parleur, volontiers fanfaron, mais moins bon soldat qu'habile politique, s'est laissé honteusement surprendre et prendre par l'armée syrienne, et que, seules, les victoires d'un très jeune général tyrien, Astrate, une sorte de prince de Condé, ont pu sauver le royaume et raffermir le trône chancelant de la reine. Tandis que le dépit éloigne Elise d'Agénor vaincu, la reconnaissance la rapproche d'Astrate victorieux ; et d'autre part, tandis qu'elle soupçonne l'ambitieux Agénor d'aimer en elle la reine plus que la femme, elle a deviné l'amour sans espoir qu'Astrate au plus profond de son cœur nourrit secrètement pour elle :

Tout parle dans l'amour, jusqu'au silence même ;

si bien que, comme elle l'explique dans un couplet fort élégant à sa confidente Corisbe, elle a passé insensiblement pour Astrate d'une reconnaissance tranquille à une estime inquiète, et de cette estime inquiète à l'amour. De même que toutes les héroïnes de Quinault, c'est au moment d'épouser un homme qu'elle n'aimait point qu'Elise a compris qu'elle en aimait un autre; elle a vu clair dans son cœur, comme dira la Sylvia de Marivaux. Elle recule plusieurs fois la date fixée pour son hymen avec Agénor; enfin, bien trop éprise et bien trop fine pour ne pas trouver des raisons politiques qui justifient son amour, la reine se résout à prendre pour époux un sujet. Dans la situation exceptionnelle où elle se trouve, elle se départira de la réserve hautaine des précieuses et encouragera l'aveu d'Astrate; elle le déclare à Corisbe en jolis vers, qui chantaient peut-être dans la mémoire de l'amoureuse Mademoiselle, le jour où elle se résolut d'enhardir les présomptueuses espérances du brillant comte de Lauzun. C'est une scène bien gracieuse, Mesdames, que celle entre Astrate et la reine qui termine le second acte. Épouvanté de l'aveu qu'elle lui vient, non sans peine, d'arracher, Astrate s'écrie:

Vous vous taisez. Hélas!
N'ai-je point trop osé? — Je ne me tairais pas,

répond la reine, qui, rougissant et souriant à la fois, laisse dans cette réponse exquise échapper le secret

de son cœur. Non, le chaste aveu que Racine fera tomber des lèvres de son aimable Aricie ne sera ni plus pudique, ni plus charmant.

Mais Astrate a un rival, qu'Elise, avec l'égoïsme de l'amour heureux, avait pour un instant oublié; et elle ne sait comment lui annoncer la décision qu'elle vient de prendre, parce qu'elle ne sait plus que penser de lui. Dès la scène d'exposition, très vive et très animée, Agénor, faisant devant Astrate la peinture voluptueuse du bonheur que lui promettait son union prochaine avec la reine, avait deviné l'amour du jeune homme à un cri que sa jalousie n'avait pu retenir ; ce cri et le nouveau retard que la reine apporte à leur mariage ont éclairé le prince :

L'hymen déplaît toujours, quand l'époux ne plaît pas.

Il est venu trouver Elise, qui, tout entière à l'idée d'Astrate, l'a vu entrer avec le même ennui que le Néron de Racine s'apprêtera à recevoir les reproches d'Agrippine. Dès les premiers mots d'Agénor, la reine lui a coupé la parole, et dans un petit discours, qui est vraiment admirable d'insolence contenue, de hauteur mesurée et de menaces discrètes, elle a fait comprendre à l'importun qu'il ne gagnerait rien à se plaindre ; aussitôt le prince, passé maître dans l'art de feindre, a rentré sa colère, et, dans une longue et merveilleusement habile tirade, que la reine écoute muette de surprise, il lui a rendu sa parole,

il a renoncé à se prévaloir des droits qu'il tenait de son père, il l'a laissée disposer librement du sceptre et d'elle-même, demandant seulement qu'avant de faire un choix, elle voulût bien songer qu'il l'aimait ardemment. Elise se trouve donc fort embarrassée après avoir promis sa main à un autre. Comment faire part à un amant si généreux d'un choix qui va le désespérer? Mais peut-être après tout cette belle générosité n'est-elle qu'une feinte? La reine se souvient d'un vers d'*Amalasonte :*

Qui sait comme on raisonne ignore comme on aime.

Elle aurait préféré Agénor moins adroit et plus ému :

Pour m'aimer comme il dit, il l'a su trop bien dire.

Et elle va feindre à son tour pour découvrir les véritables sentiments du prince.

C'est ici que se place l'incident de « l'anneau royal », très maladroitement imité de *Don Sanche d'Aragon,* qui a le défaut grave de tromper non seulement Agénor, mais Corisbe, mais Astrate, mais les spectateurs eux-mêmes, et que Boileau n'a pas eu tort de blâmer. C'est un des deux points faibles d'*Astrate.* Comment toutefois le condamner sans appel, quand il amène deux scènes, dont l'une est fort belle, et dont l'autre fait coup de théâtre?

Agénor a reçu de la reine l'anneau royal, marque de la toute-puissance, et il vient annoncer à Astrate,

précipité de ses espérances, qu'il épouse décidément Elise. Un dialogue tout à fait curieux et dramatique s'engage entre les deux hommes : « J'ai son cœur, dit Astrate, dit ce parfait amant ; elle vous l'a avoué à vous-même, et, dans ma disgrâce, je me tiens plus heureux que vous. — Je suis ravi que vous le preniez ainsi », répond Agénor en un couplet destiné à le perdre sans retour dans l'esprit des précieuses, qui n'admettaient, en littérature tout au moins, qu'un amour épuré et complètement dégagé de la matière et qui pour cela se sont attiré les vertes railleries de Molière au quatrième acte des *Femmes savantes;* car pour moi, conclut-il avec la plus insolente des ironies :

... Sûr d'un bien solide, il ne me coûte guère
De vous abandonner un bien imaginaire.

Et, pour la seconde fois. l'idée brutalement présentée du bonheur d'un rival fait perdre au jaloux Astrate toute retenue : il appelle Agénor sur le terrain. Jugez, Messieurs, du scandale produit à la cour de Louis XIV si un gentilhomme eût osé provoquer en duel Monsieur, frère du roi, ou simplement Monsieur le Prince ! Agénor fait chercher les gardes de la reine, et, sans quitter son ton d'ironie, il leur ordonne d'arrêter Astrate.

C'est ici que se produit le coup de théâtre. Le capitaine des gardes s'avance, arrête au nom de la reine Agénor lui-même, lui reprend l'anneau royal,

et le remet respectueusement aux mains d'Astrate bien vengé. Je ne puis me résoudre, Messieurs, à critiquer sévèrement ce coup de théâtre peu vraisemblable, quand je vois que Molière l'a emprunté à Quinault pour dénouer le plus grand de ses chefs-d'œuvre, et quand je me rappelle combien est toujours applaudi, quand il arrête Tartufe, l'exempt que Tartufe avait amené pour arrêter Orgon.

Nous ne reverrons plus Agénor, et il n'en sera presque plus parlé. Voilà la comédie finie. La tragédie va commencer, dont les héros sont Astrate, Elise et Sichée.

Nous avons appris incidemment, dans le courant des deux premiers actes, qu'Elise n'est pas la reine légitime de Tyr; son père a détrôné le roi Adraste et l'a retenu prisonnier. A son avènement, Elise—oui, notre tendre Elise — a fait mettre à mort le vieux roi et deux de ses fils ; mais le troisième, le plus jeune, a échappé à son poignard, comme Joas à celui d'Athalie. Il a grandi caché dans Tyr ; la reine le sait : des avis secrets et un oracle menaçant le lui ont révélé ; une conspiration s'est formée ; elle le soupçonne, et nous savons, nous, que le chef, le Joad, en est Sichée, père d'Astrate. Nous avons entendu un des conjurés lui adresser quelques mots mystérieux ; nous avons vu Sichée, par politique, aigrir l'un contre l'autre Elise et Agénor ; nous l'avons entendu détourner d'épouser Astrate la reine toute

surprise, et terminer le premier acte par ce vers à double entente :

Je sais trop mon devoir pour y pouvoir manquer.

Au troisième acte, au moment où le triomphant Astrate, l'anneau royal au doigt, s'apprête à entrer chez la reine, Sichée se dresse devant lui, comme Néarque devant Polyeucte :

Où courez-vous, mon fils? — Où mon bonheur m'appelle ;

et sur ce vers la véritable action se noue dans la tragédie de Quinault, comme dans celle de Corneille.

Sichée ne peut souffrir que son fils épouse l'usurpatrice, la meurtrière de la famille royale ; mais comme il voit dans Astrate l'amour plus fort que le loyalisme (permettez-moi ce mot tout moderne), il fait appel à sa raison : on conspire contre la reine ; la perte d'Elise est certaine : veut-il donc périr avec elle? « Oui, je sais que l'on conspire, répond Astrate ; je sais même les noms de trois des conjurés : Pygmalion, Bazore et Nicogène, et je vais de ce pas les découvrir à la reine. — Connaissez donc aussi le chef de l'entreprise : c'est votre père.

Vous me perdez, mon fils, si vous parlez. — Hélas !

gémit Astrate,

Je perds la reine aussi, si je ne parle pas.

La situation est superbe. Partagé entre le devoir filial et l'amour, Astrate ne veut prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre : il sauvera d'abord la reine des complices de Sichée, mais ensuite il saura bien sauver Sichée du ressentiment de la reine, et il vole au secours d'Elise. Toute la fin de cette scène est conduite avec un emportement incroyable et une étonnante sûreté de main ; elle est d'un maître. Avec Voltaire je la crois capable de produire encore un effet prodigieux, et, ne fût-ce que pour elle, je serais heureux qu'*Astrate* soit aujourd'hui tiré de l'oubli.

Après s'être élevé à une pareille hauteur, il semblait bien difficile que Quinault ne retombât point. Eh bien, Messieurs, le quatrième acte d'*Astrate* n'est pas indigne du troisième, et renferme encore deux scènes du premier ordre. Astrate a tout dénoncé à la reine, qui s'est engagée à faire grâce aux conjurés. Il vient maintenant supplier Sichée de lui faire connaître le vrai roi, pour lequel il conspirait ; non qu'il songe, avec la reine, à le livrer au bourreau ; il veut le provoquer en duel, comme champion d'Elise ; il veut que

L'un des deux, à l'autre ôtant le jour,
Montre qui peut le plus, la vengeance ou l'amour.

Sichée alors, complétant sa révélation, lui déclare qu'il a caché le légitime héritier du trône sous le nom de son propre fils mort, et qu'ainsi le véritable roi de Tyr, celui dont la criminelle Elise demande le

sang, c'est lui-même, c'est Astrate. Et tandis que le malheureux, frappé comme d'un coup de foudre, gémit plaintivement, il l'exhorte à faire maintenant tout son devoir et à venger sur celle qu'il aime son père et ses frères égorgés par elle. N'avais-je pas raison de vous dire qu'*Astrate* était une pièce attachante?

Vous attendez tous à présent une grande scène entre Astrate et la reine. Vous l'aurez, et c'est encore une fort belle chose que ce duo douloureux formant un si cruel contraste avec le tendre duo du second acte. Pourquoi donc cette scène ne produit-elle pas la même impression poignante que les scènes correspondantes du *Cid?* Car la situation est identique : ici et là deux amants, qui s'adoraient, semblent à jamais séparés parce que l'un d'eux a versé le sang du père de l'autre. C'est que les personnages de Quinault sont infiniment moins intéressants que ceux de Corneille. Si Rodrigue a tué le comte, c'est dans un combat loyal et pour venger l'honneur de son père; la mort du père de Chimène le grandit donc aux yeux de Chimène elle-même, et c'est le miracle de Corneille d'avoir su rendre les héroïques amants de plus en plus dignes l'un de l'autre, si bien que ce qui devrait les séparer est cela même qui les réunit, à la satisfaction des spectateurs complices du poète. Mais on ne refait pas le dénouement du *Cid;* M. de Bornier ne l'a point osé à la fin de sa belle tragédie de *la Fille de Roland*, où il eût été possible, et Qui-

nault n'y pouvait pas même songer. Sans doute, même aujourd'hui que nous ne croyons plus avec les précieuses que le devoir et tous les sentiments les plus puissants doivent s'effacer devant l'amour honoré comme la plus belle des vertus, Astrate, cette sorte de prince Charmant, blond, blanc, bleu, nous émeut encore par la sincérité juvénile de sa passion ; mais il nous est bien difficile de nous intéresser à Elise. En vain le poète a compté, pour atténuer l'horreur de ses forfaits, sur l'indulgence qu'avaient ses contemporains pour les crimes politiques ; rappelez-vous Livie dans *Cinna :*

Tous ces crimes d'Etat qu'on fait pour la couronne,
Le ciel nous en absout alors qu'il nous la donne ;

en vain Quinault a voulu excuser Elise par l'amour, et lui fait dire que, si elle a versé le sang pour s'assurer un trône, c'était afin d'y faire asseoir Astrate avec elle : nous ne pouvons vraiment éprouver de la pitié pour cette femme criminelle, que nous avons vue entre deux tendres sourires réclamer la tête d'un innocent. Ainsi, tandis que, dans la scène du *Cid*, Corneille, en augmentant notre admiration pour les amants, faisait avancer l'action de sa tragédie et la conduisait à un dénouement heureux, dans la scène d'*Astrate* Quinault ne fait que développer pour elle-même une lamentation douloureuse, et, sans être trop longue, elle le paraît bientôt, parce que nous sentons vite que la situation est sans issue, et que

nous n'allons point à un dénouement satisfaisant.

Cherchons ensemble, si vous voulez bien, quel peut être le dénouement d'*Astrate*. Tous vous reconnaissez que, si leur union est impossible, Astrate ne saurait non plus tuer Elise, ni Elise Astrate. Si d'autre part Astrate se tue lui-même, il enlève à la reine son meilleur défenseur, et la livre par sa mort au poignard des conjurés. Un double suicide? Ce n'était point alors la mode, et ne vous semble-t-il pas que Sichée demeurerait bien ridicule en présence des deux corps, celui de l'usurpatrice et celui du roi légitime? — Mais Sichée ne pourrait-il pas tuer Elise ? — Ce serait alors une nouvelle pièce qui commencerait, car Astrate se trouverait pris entre le désir de venger sa maîtresse et sa reconnaissance pour Sichée. La moins mauvaise solution, c'est Elise qui la trouve: elle se tue par amour pour Astrate, comme Astrate par amour pour elle vient de combattre ses propres partisans. Et ce dernier acte, qui est médiocre comme toujours chez Quinault, est sauvé par le mouvement des nombreux personnages en scène, par un admirable couplet de Sichée, par l'à-propos avec lequel le poète, rappelant que les grandes douleurs sont muettes, nous a épargné de monotones lamentations d'Astrate, enfin par les touchants adieux d'Elise à son amant, qui ont attendri jusqu'à Nisard, aussi féroce ordinairement pour Quinault que Boileau, son maître.

Le succès d'*Astrate* fut considérable. Chose alors

très rare, la pièce fut jouée trois mois de suite à l'Hôtel de Bourgogne, et elle y attira une telle foule que les comédiens doublèrent le prix des places et devinrent tous de « petits Crésus », au dire du bon gazetier Loret, rendant compte d'une représentation donnée au Louvre en 1665, le jour des Rois. D'où vient alors l'incroyable et injuste acharnement de Boileau contre *Astrate*, et comment, dans son *Dialogue des Héros de Roman*, a-t-il osé dire de la tragédie tant applaudie : « Les passions tragiques y sont maniées si adroitement que les spectateurs y rient à gorge déployée depuis le commencement jusqu'à la fin ? »

Cette mauvaise foi, si contraire au caractère de Boileau, demeurerait pour nous inconcevable, si une petite anecdote ne venait éclairer les dessous de cette affaire. Quelque temps avant les représentations d'*Astrate*, Boileau, paraît-il, avait fait circuler une épigramme contre une tragédie de Quinault, et le poète avocat avait traîné devant les tribunaux le critique moqueur, qui s'était permis de ne point admirer son *Amalasonte*. Quel arrêt prononça la cour ? Il serait aujourd'hui très curieux de le savoir : mais Boileau s'est vengé sur *Astrate* du procès que lui avait intenté Quinault, et cela avec une injustice dans la malignité qui ne lui était pas habituelle, et qu'il a d'ailleurs regrettée plus tard.

Si l'*Agrippa* et l'*Astrate* ne s'étaient pas maintenus quatre-vingts ans au répertoire, on serait tenté

d'attribuer aux critiques de Boileau le peu de succès des deux dernières tragédies de Quinault, *Bellérophon* et *Pausanias*. Elles n'étaient pas sans mérite, et Racine, qui a beaucoup plus qu'on ne croit imité Quinault (vous venez d'entendre dans *Stratonice* et vous allez entendre dans *Astrate* des vers que vous avez lus dans *Andromaque*, dans *Britannicus* et dans *Phèdre)*, Racine a fait à Quinault l'honneur d'utiliser pour sa *Phèdre* quelques détails heureux de *Bellérophon*.

Découragé par ces deux demi-succès, Quinault voulait, à trente ans, renoncer au théâtre, quand, par bonheur, Molière, pressé par le temps, lui demanda d'écrire pour sa *Psyché* les vers destinés à être chantés. Cette circonstance éclaira Quinault sur sa vocation véritable. Sa tendresse naturelle, la délicieuse harmonie de son style sans images, l'incroyable aisance avec laquelle il faisait et refaisait un couplet pour se plier aux exigences du musicien, tout le destinait à l'opéra, et Lulli, qui le comprit aussitôt, se l'attacha par un traité, dès qu'il eut obtenu le privilège de l'Opéra en 1672. En quatorze ans, Quinault lui a livré onze opéras, une pastorale et deux ballets, qui ont mis le sceau à sa réputation.

Boileau en a flétri la morale lubrique ; mais c'est celle de l'opéra en général. La Fontaine en a nié le mérite littéraire ; mais c'était jalousie de librettiste dédaigné. Voltaire, au contraire, les a osé comparer aux poésies lyriques de Pindare ; mais cela prouve

seulement que Voltaire ne comprenait point Pindare. Les opéras de Quinault ne méritent

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Quinault a trouvé dans l'opéra un genre éminemment propre à laisser dans l'ombre ses défauts et à mettre en pleine lumière ses qualités : on ne s'aperçoit point là qu'il manque de souffle et d'ampleur, parce que les nécessités mêmes du genre veulent qu'il se contente de poser les situations et d'indiquer les sentiments ; et d'autre part la variété des mètres et le dessin des phrases arrondies pour le chant font admirablement valoir la souplesse fluide, la grâce charmante et la merveilleuse douceur de son style. A ce point de vue, où Quinault est bon, il est exquis, et tel couplet d'*Atys*, d'*Alceste*, de *Persée*, de *Proserpine* ou d'*Armide*, justifie pleinement La Bruyère de l'avoir appelé « le phénix de la poésie chantante », et explique comment La Harpe, si rarement poète dans ses tragédies, l'est devenu tout à coup pour écrire de Quinault : « Comme Virgile nous fait reconnaître Vénus à l'odeur d'ambroisie qui s'exhale de la chevelure et des vêtements de la déesse, de même, quand nous venons de lire Quinault, il nous semble que l'Amour et les Grâces viennent de passer près de nous. » Non, Quinault ne craint pas de rivaux dans l'opéra, et c'est encore quelque chose, Messieurs, que d'être le premier dans un genre inférieur.

Le malheur, c'est que Quinault a exercé une séduction trop grande par ses œuvres aimables, mais un peu fades. Encouragés par la vogue durable de ses opéras dans leur goût pour la galanterie noble et dans leur indifférence pour la sincérité des sentiments, les poètes qui l'ont suivi l'ont imité de préférence à Racine, et ont négligé de plus en plus l'observation directe pour la convention dramatique, la simplicité pour le romanesque, et le naturel pour le merveilleux. Si Voltaire a tant admiré les opéras de Quinault, c'est que les tragédies de Voltaire ressemblent souvent à des livrets d'opéras.

Lulli mort, Quinault renonça définitivement au théâtre :

> Je vous dis adieu, Muse tendre,
> Et vous dis adieu, pour toujours.

Comme Racine, il s'enfonça dans la dévotion, et commença même un poème sur la *Destruction de l'Hérésie*, tout en cherchant fiévreusement cinq gendres :

> C'est avec peu de bien un terrible devoir
> De se sentir pressé d'être cinq fois beau-père.
> Quoi ! Cinq actes devant notaire
> Pour cinq filles qu'il faut pourvoir !
> O ciel ! Peut-on jamais avoir
> Opéra plus fâcheux à faire ?

C'est au milieu de ces occupations paternelles et

édifiantes que l'auteur d'*Astrate* et d'*Amadis* mourut, le 26 novembre 1688. Et tandis que les contemporains se plaignaient déjà de ne pas savoir où était la tombe de Malherbe, ni celle de l'aimable Voiture, tandis que l'ouragan révolutionnaire a dispersé les cendres de Tristan, celles du collaborateur de Lulli reposent encore tranquillement, au-dessous d'une ancienne et curieuse « Mort de la Vierge », dans l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

Et, de fait, ce fut un homme heureux, Messieurs, que le fils du boulanger Quinault. Tout lui réussit d'abord, ou finit par lui réussir. A ses débuts dans la vie, il trouve Tristan L'Hermite pour cultiver ses facultés naturelles et faire jouer sa première comédie, alors qu'il compte à peine dix-huit ans ; il s'éprend d'une jeune fille, que ses parents marient à un autre ; mais elle devient bientôt veuve, et apporte à Quinault la fortune de son premier mari : avec cette fortune il achète d'abord une charge de valet de chambre du roi, puis une charge d'auditeur à la Cour des Comptes. Le succès de ses tragédies est tel qu'il est élu à l'Académie avant Boileau, avant La Fontaine, avant Racine ; quatre ans après, il est encore appelé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; sa veine tragique semble épuisée, et il se renouvelle avec l'opéra, où il trouve des succès plus grands encore ; il était embarrassé de marier ses cinq filles, et trois d'entre elles, pour faciliter le mariage des autres, se font religieuses ; il a été at-

taqué par Boileau, et, avant de mourir, il a la satisfaction de voir Boileau lui faire publiquement amende honorable et l'assurer, par la bouche de Racine, qu'il le met au rang de ses meilleurs amis et de ceux dont il estime le plus le cœur et l'esprit.

Son bonheur continue après sa mort. Voltaire l'exalte et le place à côté de Boileau ; Schlegel, si impitoyable pour Molière, s'adoucit pour lui ; et voici que, après deux siècles, il se trouve à la tête de l'Odéon un directeur lettré qui ressuscite *Astrate*, et choisit dans sa troupe, pour le présenter au public, les artistes les plus propres à le faire valoir.

En vérité, Messieurs, je suis fondé à dire que Quinault fut un homme heureux, et il lui a manqué seulement, pour que son bonheur soit aujourd'hui complet, de vous être présenté par un conférencier plus autorisé.

LES LIBERTINS [1]

D'APRÈS UN LIVRE NOUVEAU

Tout d'abord je tiens à rassurer les personnes que pourrait effaroucher le seul titre du volume que je leur présente; ce n'est point un livre pornographique. *Les Libertins en France au XVII*e *siècle* ne sont même pas *l'Abbesse de Jouarre* de M. Perrens. Aucune indulgence pour le vice, sous quelque forme qu'il se montre, dans le nouvel ouvrage du savant membre de l'Institut, qui, prenant plus particulièrement le mot *libertinage* au sens qu'il avait au XVIIe siècle d'*indépendance religieuse*, a voulu surtout nous donner l'histoire de la libre pensée en France sous le ministère de Richelieu et sous le très long règne de Louis XIV.

C'est une opinion courante que le XVIIe siècle fut

(1) Par M. F. T. Perrens, 1896, Léon Chailley, 2e édition, chez Calmann Lévy, 1899.

le plus religieux et, par suite, le plus vertueux des siècles ; et telle doit être en effet l'opinion des observateurs superficiels : si Richelieu a bâillonné l'hérésie dans la Rochelle conquise et si la royauté victorieuse a imposé sa paix à la religion, les querelles nombreuses qui s'allument entre les catholiques eux-mêmes, jésuites et jansénistes, gallicans et ultramontains, partisans de Fénelon et disciples de Bossuet, ne semblent-elles pas attester toute l'ardeur d'une foi intransigeante, comme le cri de joie qui retentit d'un bout à l'autre de la France le jour où le roi révoqua l'édit de Nantes ? Ne voit-on pas à la fin du siècle les séminaires et les couvents se multiplier ? Les courtisans, qui ne vont pas faire des retraites à la Trappe, ouvertement comme le maréchal de Bellefonds, ou furtivement comme Saint-Simon, ne s'empressent-ils pas de demander pieusement à des prélats célèbres par leurs vertus, des lettres de direction ? Tout en bas, et presque en dehors de la société, ces pauvres comédiens eux-mêmes, « privés des sacrements à la vie et à la mort..., passés à la sainte table comme des pécheurs » (1), et auxquels la sépulture ecclésiastique était déniée, s'efforçaient le plus souvent par la décence de leur vie de combattre le préjugé qui flétrissait leur profession : Molière avait un confesseur attitré, M. Bernard ; Du Croisy, qui joua Tartufe d'original, était lié sur ses

(1) Bossuet, *Maximes sur la comédie.*

vieux jours avec le curé de Conflans-Sainte-Honorine; par testament Madeleine Béjart fondait à perpétuité deux messes de *requiem* par semaine en l'église Saint-Paul ; des Fontaines, qui lui avait donné la réplique à *l'Illustre Théâtre*, publiait *le Poète chrétien passant du Parnasse au Calvaire*, et Rosimond, sous le nom de Jean-Baptiste du Mesnil, une *Vie des Saints pour tous les jours de l'année.* Comme leurs interprètes, les poètes dramatiques faisaient montre de leur piété, et tous, Gombauld, Racan, Tristan L'Hermite et son frère Vauselle, Magnon, Desmarets de Saint-Sorlin, Corneille, Racine, rimaient, avec l'évêque de Grasse et l'abbé de Marolles, en l'honneur de Dieu et de la sainte Vierge, à qui Louis XIII avait, le 10 février 1638, voué le royaume de France ; enfin des académiciens, comme Baudoin, Ballesdens, Priezac, écrivaient des ouvrages de dévotion, et le grand Balzac voulait « fonder à perpétuité un prix... pour exciter les personnes de lettres à consacrer à Dieu les lumières de leur esprit et composer de temps en temps des traités de piété pour sa gloire (1) ». Comment ne pas avoir entière confiance en la vertu d'un siècle si religieux, dont les dehors brillants ont toujours été par tous ses panégyristes produits en pleine lumière ?

Mais il y avait de vilains dessous, que l'on a cachés avec soin, et que seul peut découvrir un œil attentif

(1) *Dict. de Jal*, *Acad. franç.*

et pénétrant. Si, au témoignage de Guy Patin, les ouvrages de piété se vendaient alors comme des romans, cela nous explique bien pourquoi tant de gens en ont écrit, mais ne saurait prouver que tous ceux qui les achetaient fussent des chrétiens convaincus et fervents : à toutes les époques n'a-t-il pas été de bon ton de laisser traîner sur sa table tel ou tel livre ? Et comment croire à la dévotion de ces grandes dames qui venaient à l'église si outrageusement décolletées que l'autorité séculière se voyait obligée d'édicter des peines contre elles ? De quelle qualité était la foi de ces courtisans qui, nous dit Bourdaloue, laissaient vide la chapelle de Versailles quand Louis XIV ne devait point assister à l'office, mais le lendemain venaient en foule recevoir la communion pour déférer au désir du roi ? Saint-Simon raconte que Mme de Nemours « passait, en récitant le *Pater*, l'article du pardon des ennemis ». La piété pleine d'ostentation d'un grand nombre de ses contemporains n'était ni plus solide, ni moins accommodante ; et La Bruyère le savait bien, qui écrivait en son chapitre *de la Mode :* « Un dévot est celui qui sous un roi athée serait athée. »

De plus, à côté des chrétiens sincères et de ces indifférents, dont l'intérêt a fait trop souvent des hypocrites, il y avait un troisième groupe, celui des libertins et des esprits forts, assez nombreux pour que l'un d'eux ait osé dire à propos du *Festin de Pierre :* « La *moitié de Paris* a douté que don

Juan méritât le foudre », assez craints pour que La Bruyère ait voulu composer tout un chapitre afin de défendre « la providence de Dieu contre l'insulte et les plaintes des libertins ». Ces indépendants, dont le mérite « ne fut pas médiocre, malgré la médiocrité personnelle d'un grand nombre d'entre eux », puisqu'ils ont « perpétué en le modifiant le génie du XVIe siècle » et rendu ainsi « la tâche du XVIIIe siècle » possible, M. Perrens a entrepris de les tirer de l'ombre où volontairement on les tenait, et son livre, très neuf, bondé de documents et fait de main d'ouvrier, nous présente le XVIIe siècle sous un aspect tout différent de l'aspect officiel.

Après être remonté bien plus haut que le XVIe siècle pour rechercher les origines du libertinage, le docte écrivain définit excellemment le libertin du XVIIe siècle, que le Père Garasse donnait comme un horrible mélange de huguenot, d'athée, de catholique, d'hérétique et de politique (1) ; puis il déroule devant nos yeux, tout surpris de la trouver si longue, la liste des gens de cour et des gens de lettres, qui, sceptiques et sectateurs de la nature, comme Montaigne, et faisant des *Essais* leur « livre cabalistique », ont manifesté plus ou moins bruyamment leur incrédulité moqueuse ou brutale sous Henri IV, sous Richelieu, pendant la jeunesse, la maturité et le déclin du grand roi.

(1) *Recherche des recherches d'Estienne Pasquier* (1621).

A la cour du Béarnais, ce monarque dont la foi n'avait rien d'intraitable, et qui avait trouvé que Paris valait bien une messe, la libre pensée s'affichait sous le nom d'athéisme avec d'autant plus de hardiesse qu'elle était assurée de ne point déplaire. Mais après la mort de Henri IV, la politique de Luynes livra les libertins aux gallicans et aux ultramontains unis contre eux par la crainte commune que leur causaient « les progrès de la doctrine pyrrhonienne, propagée avec tant de succès par Charron ». Il n'y avait pas longtemps qu'on avait laissé les bûchers s'éteindre ; on les ralluma pour Vanini à Toulouse, pour Fontanier à Paris ; grâce au crédit de son protecteur, le duc de Montmorency, Théophile ne fut du moins brûlé qu'en effigie.

Sous Richelieu, qui autorisait M[lle] de Gournay à lui dédier une édition des *Essais*, les libertins respirèrent un peu. Le cardinal ministre pardonnait plus aisément un manque de respect envers Dieu qu'un manque d'obéissance au roi, sous le nom duquel il gouvernait. Il laissa impunies les plaisanteries sacrilèges d'un des Barreaux, et poussa la tolérance jusqu'à désigner pour précepteurs du dauphin La Mothe Le Vayer, suspect d'athéisme, et l'épicurien Gassendi. On se rappelle qu'il avait pour grand favori Boisrobert, un vrai libertin aux deux sens du terme. On parlait volontiers alors des choses de la religion sur un ton ironique et gouailleur dans ce « conseil de vauriennerie » qu'avait formé le duc

d'Orléans, et M. Perrens le prouve par une fort curieuse lettre inédite de ce prince.

Pendant la Régence il semblerait que la liberté ait dû être plus grande encore : « La reine est si bonne ! » disait-on ; c'était dire : « Elle est si faible ! » Mais Anne d'Autriche avait l'ardente piété des Espagnols ; elle prouva que sur les articles de foi elle n'entendait point raillerie, et se souvint qu'en sa jeunesse elle avait vu des autodafés : pour des chansons impies Claude Petit fut pendu, puis brûlé, le sieur d'Ambreville brûlé vif pour des propos peu orthodoxes. Les libertins mirent une sourdine prudente à leur voix ; mais on n'en pensait pas moins librement à la cour et à la ville.

Bossuet lui-même reconnaît qu'à un certain moment ç'eût été pour Anne de Gonzague le plus grand de tous les miracles que de lui faire croire fermement le christianisme, et certes le prince de Condé se montrait bien peu respectueux des choses saintes lorsqu'il essayait avec elle de brûler un morceau de la vraie croix ; mais pareil sacrilège n'était pas pour scandaliser beaucoup nombre de leurs contemporains, comme le cardinal de Retz, le duc de La Rochefoucauld, le ministre de Lionne, Philibert de Beaumanoir, ce triste évêque du Mans auquel Costar avait donné des leçons d'athéisme, et le licencieux cousin de Mme de Sévigné, Bussy-Rabutin, qui, le vendredi saint, soupait en joyeuse compagnie et chantait des cantiques orduriers. Nous voulons re-

lever dans ses *Mémoires* (1) une curieuse anecdote sur le siège de Lérida en 1647, qu'a négligée M. Perrens, et qui montre bien cependant avec quelle irrévérence ces brillants gentilshommes de M. le Prince se jouaient de ce qu'il y a de plus sacré : « Je me rendis sur les sept heures à l'ouverture de la tranchée du maréchal, qui était dans les masures d'une vieille église ruinée. Je ne fus pas arrivé qu'on nous fit déjeuner. Nous avions les petits violons du Prince. Pendant qu'ils jouaient, Barbantane, ne sachant à quoi s'amuser, lève le dessus d'une tombe, et trouve dedans un corps tout entier, sur lequel était encore le linge dont il avait été enseveli. Il nous apporte le cadavre, et La Bretèche, guidon des gendarmes d'Enghien, l'ayant pris de l'autre main, ils se mettent à le faire danser entre eux deux. Cela me fit horreur. » Que ce mot ne vous trompe pas sur les sentiments de Bussy : il exprime simplement un dégoût physique, comme le montre bien la suite : « Je leur témoignai tant de fois trouver ce plaisir-là *ridicule* qu'enfin ils remirent le cadavre dans son cercueil. L'heure de dîner étant venue, nous nous mîmes à table avec la gaieté qu'on a en de pareilles rencontres, et dîmes mille chansons... Nous fîmes une fort grande débauche. » Est-ce tout ? Non. Pourquoi Bussy raconte-t-il cette histoire ? Parce que, tous ceux qui avaient pris part à ce sacrilège étant

(1) Éd. de 1704, t. I, p. 220 et suiv.

morts peu après, le bruit a couru qu'ils avaient profané un corps saint et que Dieu les avait punis. Bussy démontre, du ton le plus ironique, qu'il n'en est rien, et conclut qu'on aime sottement « à trouver des causes merveilleuses aux événements les plus communs ». Bien évidemment il fut de ceux qui riaient au dénouement de *Don Juan*.

Les libertins n'étaient pas moins nombreux parmi les gens de lettres que parmi les gens de cour et les gens du monde pendant la jeunesse et la maturité de Louis XIV ; et dans deux chapitres, à la fois très substantiels et très piquants, M. Perrens fait défiler devant nous Chapelle, l'aimable et spirituel disciple de Gassendi, Linière, que Boileau nommait « l'athée de Senlis », Cyrano de Bergerac, dont la *Mort d'Agrippine* renferme une scène aussi audacieuse que belle, Tallemant des Réaux, Bernier, Sorbières, Saint-Pavin, Molière, La Fontaine, Hesnault, Mme Deshoulières, qui attaquait les dévots avec une âpreté si hardie dans son *Épître chagrine au très révérend P. de la Chaise*, enfin Saint-Evremond, lequel vécut assez pour « établir fortement l'anneau qui rattache l'une à l'autre les deux moitiés de la chaîne libertine, Montaigne et Charron, Montesquieu et Voltaire ». Pourquoi manque-t-il une figure à ce tableau ? Pourquoi n'y voyons-nous pas le nez de vautour et la chevelure ébouriffée du gros président du Lorens ? S'il est surtout connu par l'épitaphe plai-

sante qu'il a composée pour sa femme, sa Xanthippe, l'acariâtre Geneviève Langlois :

Ci-gît ma femme : ah ! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien !

il me semble qu'il doit être rangé parmi les libertins pour son audacieuse satire du *Bigot*, où Molière pourrait bien avoir pris le plan et plus d'un trait de son *Tartufe*.

Mais nous voici arrivés au déclin de Louis XIV ; plus absolu que jamais, l'impérieux monarque n'admet pas dans ses États d'autre opinion que la sienne ; dans sa cour dévote, à la ville même, le libertinage n'est plus possible : il faut qu'il disparaisse, ou du moins qu'il semble disparaître. Il se perd donc, mais, dit ingénieusement son historien, comme « fait le Rhône, pour reparaître un peu plus loin. Le simple filet d'eau devient alors un grand fleuve... Les *libertins* d'antan, devenus *philosophes*, seront bientôt en plein triomphe : le XVIII[e] siècle est à eux. » Chemin faisant, l'auteur a écrit encore sur la société du Temple et sur la cour de Sceaux quelques pages fines et charmantes.

Que si vous lui demandez pourquoi le libertinage n'a pas pris au XVII[e] siècle l'extension qu'il devait prendre au XVIII[e], et pourquoi les libertins du grand siècle semblent si effacés et si pâles entre ceux qui les ont précédés et ceux qui les ont suivis, c'est, vous

répondra fort judicieusement M. Perrens, qu'ils ont « eu un triple malheur : ils n'ont pas eu à leur tête suffisamment de grands esprits ; ceux qu'ils ont obtenus du hasard n'étaient pas dans une condition sociale qui leur permît de les diriger à travers la bataille de la vie ; trop rarement surtout parut parmi les chefs et les soldats une âme assez ferme pour n'avoir pas, à l'article de la mort, ces résipiscences terrifiées qui permettent à leurs adversaires de ne voir dans les idées de leur vie qu'un égarement passager et de saluer, dans leur tardif acte de foi, la seule minute essentielle, qui ramène au bercail la brebis égarée et en assure le salut. »

Il y eut contre eux quelque chose de plus fâcheux : les libertins du XVIIe siècle « ont laissé aller leur plume et leur vie au gré de leurs caprices », et ces caprices les ont conduits si souvent « au mal, au désordre, à la débauche », qu'ils ont perdu toute autorité morale, et que le mot de *libertin* a fini par prendre un nouveau sens, exclusivement défavorable, celui qu'il garde seul aujourd'hui.

M. Perrens le reconnaît avec une entière loyauté, mais non sans un peu d'ennui, car sa sympathie est grande pour le libertinage. Il lui en coûte de retirer d'une main les éloges qu'il a donnés de l'autre, et de censurer impitoyablement les détestables mœurs de ces mêmes libertins, dont il vient d'approuver bien haut l'indépendance d'esprit. Montrer que les mœurs des croyants n'étaient souvent pas meilleures n'est

pour lui qu'une maigre consolation. Aussi quelle joie quand il rencontre sur sa route des libertins vertueux ! Avec quel plaisir il trace les portraits du président de Maisons et de sa seconde femme, « fleur d'honnêtes gens,... qui vivaient dans l'incrédulité la plus prononcée », et qui choisirent pour leur fils unique « un précepteur qui n'eût aucune religion, et qui par principes élevât avec soin le jeune homme à n'en point avoir » ! Avec quelle satisfaction il nous montre le pieux Saint-Simon contraint de rendre hommage à la moralité irréprochable et au rare mérite de ces trois incrédules ! Mais dans les 400 pages de son livre M. Perrens s'est, hélas ! trouvé rarement à pareille fête.

Dans un ouvrage aussi considérable on aurait vraiment mauvaise grâce à lui reprocher quelques menues erreurs, comme d'avoir appelé Roullin et non Roullé ce curé de Saint-Barthélemy, qui dénonça Molière au roi. Nous ne lui ferons donc pas un crime d'avoir dit que Marie de Médicis voyait de très mauvais œil quiconque avait approché les bâtards du roi, alors qu'au contraire elle laissait élever ces bâtards avec ses propres enfants, choisissait même pour précepteur de son fils Gaston l'ancien précepteur du duc de Verneuil, et s'attachait à la fille d'Henriette d'Entragues au point de s'attirer un jour cette boutade de l'ancienne favorite : « Madame, mais qu'est-ce que ma fille a donc pour vous plaire ? Cela me surprend ; car le feu roi était un fort bon homme, mais

il a bien fait les plus sots enfants du monde. »

Il est une autre critique que nous devons faire au livre de M. Perrens, et qui est plus grave : entraîné par le désir de soutenir sa thèse, il lui est arrivé parfois d'enrôler dans la légion des libertins tel écrivain qu'on est un peu surpris d'y rencontrer. Témoin Tristan L'Hermite. Sur quels fondements a-t-on voulu depuis quelques années en faire un libertin ? Sur l'admiration passionnée que professait pour lui le libertin Bergerac et sur une petite phrase de Tristan lui-même : « Vous savez que j'ai le bruit d'être plutôt libertin que bigot. » Mais d'où vient cette phrase ? d'une lettre écrite à M. B..., précisément *pour le porter à la piété !* Le libertinage de Tristan paraît donc tout relatif, surtout si l'on se rappelle que le poète, fidèle à la devise de sa maison : « Prier vaut à L'Hermite », a dès sa jeunesse exprimé sa foi en vers religieux, et que, près de huit ans avant sa mort très édifiante, il écrivait dans l'*Avertissement* de ses *Vers héroïques :* « Je soumets humblement et respectueusement tous mes écrits, toutes mes opinions et toutes les actions de ma vie à la censure, la direction et la correction de la sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine. »

Mais si M. Perrens a peut-être quelquefois un peu trop abondé dans son sens, il n'en faut pas moins le remercier, et beaucoup, de nous avoir donné un livre dont le besoin se faisait vivement sentir. Comme M. de Curel nous avait montré l'envers d'une sainte,

il nous a, lui, montré l'envers du siècle réputé religieux entre tous ; et son étude est une des meilleures, des plus solides, et à coup sûr des plus originales, qui aient été faites sur le « grand siècle ».

UN HÉROS DE ROMAN

HENRI II DE LORRAINE

DUC DE GUISE (1).

« C'est grand dommage qu'il est fou. »
(*M. de Chevreuse.*)

Charles de Lorraine, duc de Guise, fils du Balafré assassiné à Blois, s'était marié, le 6 janvier 1611, à Henriette-Catherine, duchesse de Joyeuse, veuve du duc de Montpensier. Déjà mère d'une fille qui épousera Gaston de France, duc d'Orléans, et mourra en mettant au monde la grande Mademoiselle, la duchesse de Guise eut de son second mariage dix enfants, dont sept fils. Henri de Lorraine, qui nous oc-

(1) Bouillé, *Histoire des ducs de Guise.* — Forneron, *Histoire des ducs de Guise.* — *Documents inédits.* — L'étude que Paul de Musset a consacrée à Henri de Lorraine (*Extravagants et originaux du XVIIe siècle*) est remplie d'erreurs énormes.

cupe, né le 4 avril 1614 à Blois, était le quatrième; mais la mort de deux jumeaux en 1613 ne lui laissait qu'un frère aîné, François de Lorraine, prince de Joinville. Henri fut cependant dès sa naissance destiné à entrer dans les ordres sacrés : il s'agissait de ne pas laisser sortir de la famille l'archevêché de Reims et de nombreux bénéfices ecclésiastiques, dont les revenus étaient considérables.

Trois prélats de la maison de Lorraine s'étaient, au XVIe siècle, succédé sur le siège archiépiscopal de Reims. Dès le lendemain de l'assassinat de Henri IV, Louis de Lorraine, frère du duc de Guise, âgé de vingt-quatre ans, s'était fait sacrer et avait prêté serment pour pouvoir assister, en qualité d'archevêque de Reims, à la séance du Parlement. Jamais ce prélat, créé cardinal en 1615, ne parut dans son diocèse, du moins pour y remplir ses devoirs épiscopaux. Belliqueux et galant, les armes et l'amour l'occupaient plus que la messe et son bréviaire. Peu après le crime de Ravaillac, il avait, le 4 février 1611, épousé, plus ou moins régulièrement, Charlotte des Essars, une des dernières maîtreses de Henri IV, de qui elle avait eu deux bâtards. Elle eut de l'archevêque de Reims trois fils et deux filles, qui obtiendront la reconnaissance de leur légitimité le 1er septembre 1641. Après avoir à plusieurs reprises guerroyé pour Marie de Médicis, cet étrange prince de l'Église mourut à Saintes, le 21 janvier 1621, pour avoir bu un verre de vin glacé alors qu'il venait de

se battre comme un lion au siège de Saint-Jean-d'Angély. Il fut inhumé en grande pompe dans l'église cathédrale de Reims, ne laissant pas aux fidèles beaucoup d'édification. Il donnait par testament à son neveu Henri, âgé de sept ans, son archevêché et les abbayes de Saint-Denis, de Saint-Remy de Reims, de Cluny, de Saint-Pierre de Corbie, de Fécamp, du Mont Saint-Michel, de Pontoise, de Saint-Urbain, etc. Il avait bien choisi son successeur, et le neveu devait être digne de l'oncle.

Ce prélat sans vocation parut pourtant, au début, se résigner à la destinée que ses parents lui avaient imposée. D'abord coadjuteur, puis titularisé, en 1629, archevêque de Reims, il faisait ses études dans sa ville métropolitaine, au collège des Jésuites, et soutint brillamment ses thèses en présence du chapitre de la cathédrale. Mais son précepteur, Montereul, qui le connaissait bien, ne partageait pas les illusions générales : depuis que son élève avait atteint l'âge de la puberté, il l'entendait souvent répéter cette belle sentence, assez surprenante sur les lèvres d'un primat de la Gaule Belgique : « Il n'y a que deux choses dans la vie : la guerre et les femmes, ou les femmes et la guerre, l'ordre important peu, pourvu que les deux s'y trouvent. » Il semblait que le jeune homme eût hérité ces principes inquiétants avec la mitre de son oncle, et le brave précepteur frémissait à la pensée des désordres qui allaient, à nouveau, scandaliser les ouailles du précédent pasteur.

Cependant les hostilités avaient éclaté entre le cardinal de Richelieu et le duc de Guise, et celui-ci, effrayé de la tournure que prenaient ses affaires, se rendit en Italie, sous couleur d'accomplir à Notre-Dame-de-Lorette un vœu qu'il aurait formé quarante ans auparavant, lors de son évasion du château de Tours. Il quitta la France au mois de septembre 1631, et, l'année suivante, on lui envoya la duchesse, pour lui faire comprendre qu'il eût à prolonger son séjour au delà des Alpes. Henri de Lorraine avait accompagné son père en Italie ; mais il n'était point fait pour la paisible monotonie d'une vie régulière ; son inaction ne tarda point à lui peser, et il passa en Allemagne, où il combattit quelque temps dans les armées impériales. Il connaissait maintenant la guerre, mais il ne brûlait pas moins de connaître l'amour ; or, les sentimentales Allemandes ne plaisaient guère à son humeur enjouée ; appréciant davantage par comparaison le charme piquant des Françaises, il revint en France.

*
* *

La première maîtresse qu'ait affichée le jeune prélat était, d'après une règle qui souffre peu d'exceptions, de beaucoup plus âgée que lui. C'était une femme de qualité, fille du baron Du Tour et femme d'un M. de Joyeuse, de Champagne, de la vraie maison de Joyeuse. Tallemant des Réaux nous dit

qu'elle avait séduit Henri de Lorraine par son esprit et par le talent avec lequel elle jouait de la harpe. Son amour pour la maîtresse ne l'empêchait point d'ailleurs de caresser la suivante, et l'on prétend même que, par une gaminerie irrévérente, quand cette beauté peu farouche le faisait monter dans sa chambre, il s'amusait à la déguiser en chanoine.

Après les dames mûres, après les chambrières, les comédiennes : c'est l'ordre habituel, et Henri de Lorraine le suit scrupuleusement ; c'est même le seul scrupule qu'il semble avoir eu dans sa vie. La *Gazette* nous signale son arrivée à Paris le 17 juin 1635, et presque aussitôt il a une liaison déclarée avec une actrice du Marais, Françoise Olivier, dite la Villiers, femme de Claude Deschamps, comédien de Monsieur, frère du roi. Elle était d'une beauté médiocre ; mais c'était une des étoiles de la troupe, car nous la verrons bientôt jouer d'original la Chimène du *Cid*. Elle fit faire mille extravagances à l'amoureux archevêque, qui, pour lui complaire, alla jusqu'à porter sous sa soutane des bas de soie jaune.

Le brillant prélat avait alors vingt et un ans et tout ce qu'il faut pour séduire : un grand nom, plus de quatre cent mille livres de revenus, fortune de tout temps considérable, énorme pour l'époque, un visage assez beau, bien que d'une beauté un peu commune, à en juger par ses portraits du musée de Versailles comme par les gravures du recueil de Moncornet,

des *Illustres Français* de Daret, et des *Triomphes de Louis le Juste* par Beys, la taille bien faite et bien prise, des manières nobles et chevaleresques, l'air martial, beaucoup d'agilité et de souplesse dans les exercices du corps, une agréable facilité d'élocution, de l'esprit, du goût et des dispositions pour la poésie, le désir de plaire et un don inné de charmer et d'attirer les cœurs, avec une libéralité voisine de la prodigalité. Doué de toutes ces qualités de l'esprit et du corps, un jeune prince si riche devait encore trouver moins de cruelles qu'un surintendant, et son inconstance allait lui permettre de ne décourager aucune bonne volonté.

Tandis que M. de Reims s'enfonçait ainsi dans le monde, des chevaliers de Malte, natifs de Provence, qui s'étaient mis en fantaisie de conquérir l'île de Saint-Domingue, jetèrent les yeux sur lui pour en faire le chef de leur expédition. Tous les desseins étaient déjà pris, et Henri de Lorraine s'apprêtait au départ, quand le cardinal de Richelieu s'opposa formellement à l'entreprise. Soit mécontentement, soit qu'on lui eût rappelé sèchement qu'il devait résider, le prince retourna à Reims, au commencement du mois de mars de l'année 1636, et ce retour, qui dut mouiller de larmes à Paris bien des yeux, allait fournir en Champagne aux âmes pieuses et simples de nombreuses occasions de se scandaliser.

*
* *

Ah! l'on voulait qu'il résidât! Eh bien! il résiderait, et il ferait dans les couvents des visites pastorales!

Nous devinons ce que furent ces visites. Elles désespéraient sa jeune sœur, Françoise-Renée, abbesse de Saint-Pierre de Reims, qui l'obligeait, pour détruire dans la mesure du possible l'effet déplorable produit par ses galanteries excessives envers les nonnes jeunes et jolies, à prodiguer ensuite des compliments et des fleurettes aux religieuses disgraciées de la nature.

Mais c'était à l'abbaye d'Avenay, auprès d'Aï, à quatre lieues de Reims, que Henri de Lorraine se rendait le plus volontiers : il y retrouvait ses deux belles cousines, les princesses Anne et Bénédicte de Gonzague. Le jeune archevêque arrivait en galant costume, ayant « jusqu'à soixante bouts de plumes à son chapeau », pour faire visite à l'abbesse Bénédicte; et, réunis, les trois cousins se livraient, en vrais enfants qu'ils étaient, à des folies que la dignité de l'un, le costume religieux d'une autre et la sainte demeure où ils se trouvaient rendent à nos yeux tout à fait extraordinaires.

Un soir, renonçant à retourner à Reims, l'archevêque se fit dresser un lit dans le parloir de l'abbaye, et la princesse Anne coucha de l'autre côté de la grille; cette plaisanterie les amusa aux larmes. Une

autre se termina mal, à ce que raconte Tallemant. Il y avait dans l'abbaye une pauvre fille innocente, dont on se moquait avec la cruauté grande du siècle qui est réputé, bien à tort, doux et poli entre tous. La princesse Anne eut tout à coup une idée qui lui parut prodigieusement drôle : elle prit un cierge, s'avança, suivie de sa sœur et de son cousin, vers le lit de l'innocente, et se mit à l'exhorter à la mort. La malheureuse, réveillée en sursaut, fut saisie d'une telle épouvante que, comme le trio disait en riant : « La voilà qui va passer », elle passa effectivement.

Qui reconnaîtrait dans ces deux jeunes filles frivoles ces mêmes sœurs dont Bossuet dira, cinquante ans plus tard, en prononçant l'*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague :* « La jeune abbesse devint un modèle de vertu ; ses douces conversations rétablirent dans le cœur de la princesse Anne ce que d'importuns empressements en avaient banni : elle prêtait de nouveau l'oreille à Dieu, qui l'appelait avec tant d'attraits à la vie religieuse » ; elle « n'aspirait plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sœur dont elle admirait la vertu ? » Auquel ajouter foi de ces deux témoignages si complètement contradictoires ? Certes, il est presque inconvenant de mettre un Bossuet en parallèle avec un Tallemant des Réaux ; mais, dans le cas présent, il faut bien dire que la parole du prélat n'était pas libre : il était obligé de louer, et il n'a même pas osé faire une allusion, si discrète fût-elle, à la liaison, pourtant

bien certaine, de la princesse Anne avec l'archevêque de Reims.

Je crois donc volontiers Tallemant, quand il affirme que Henri de Lorraine avait été amoureux de la princesse Bénédicte avant d'épouser la princesse Anne. Et son court récit pourrait même fournir la matière d'une aimable idylle ou d'un galant opéra-comique, si les mots d'archevêque et d'abbesse ne le venaient fâcheusement gâter. La princesse Bénédicte était la plus jeune et la plus jolie des trois filles du duc de Mantoue, et si sa beauté n'est pas aussi célèbre que celle de la reine de Pologne et celle de la princesse Palatine, c'est que l'abbesse d'Avenay n'avait pas vingt ans quand elle mourut. Elle plut à son séduisant cousin, qui lui plut, et ils ébauchèrent un petit roman, lequel les amusa beaucoup. Ils avaient toute liberté de se voir à l'abbaye ; c'est donc par pur amour du romanesque qu'ils se donnaient des rendez-vous mystérieux. Déguisée en paysanne, l'abbesse s'échappait par la porte des bois; elle rencontrait bientôt l'archevêque, qui l'attendait derrière un arbre, vêtu en paysan, et tous deux allaient vendre au marché d'Avenay le beurre que Bénédicte avait battu de ses belles mains, si bien faites et si fines que, contrairement à la règle, elle avait obtenu l'autorisation de porter des gants pour en conserver la blancheur. Innocents amusements. Gracieuses escapades. Pourquoi faut-il que Tallemant, trop souvent porté à supposer le mal, en ait

dénaturé le caractère, en insinuant que l'abbesse d'Avenay pourrait bien avoir eu un fils de l'archevêque de Reims? Si nous ne croyons pas Bossuet, quand il donne à entendre que Bénédicte fut presque une sainte, nous ne croyons pas Tallemant, quand il prétend qu'elle fut coupable; pour nous, elle fut imprudente et légère, et c'est trop déjà pour une abbesse.

*
* *

Mais Henri de Lorraine n'eut pour la princesse Bénédicte qu'une *passionnette,* et peut-être même cette galanterie avait-elle pour but de masquer le sentiment beaucoup plus vif qu'il éprouvait pour la princesse Anne. De toutes les femmes qu'a aimées ce prince volage, c'est celle dont il s'est lassé le moins vite, si nous mettons à part Suzanne de Pons, qui sera la grande passion de sa vie. Il ne ressentit, sans doute, pour Anne de Gonzague qu'un amour de tête, celui qui était le plus naturel à un jeune poète qui jouait au héros de roman ; mais cet amour dura du moins plusieurs années.

Le 29 juin 1636, un courrier partait du palais archiépiscopal de Reims et apportait à la princesse Anne, à Avenay, un billet écrit avec du sang, et qu'on croirait vraiment copié dans *Polexandre* ou dans quelque nouvelle galante : Henri de Lorraine protestait « de n'aimer ni d'épouser jamais autre

personne que l'incomparable et adorable princesse Orante ».

Il paraissait bien difficile qu'une telle promesse fût suivie d'exécution, car Henri de Lorraine ne pouvait se marier sans abandonner son archevêché et tous ses bénéfices ecclésiastiques ; et, quant à la princesse Anne, son père voulait qu'elle prît le voile, sacrifiant ainsi ses deux dernières filles à la fortune de l'aînée, cette belle Marie de Gonzague, qui devait épouser deux rois de Pologne, comme Anne de Bretagne avait épousé deux rois de France. Mais la mort de Charles de Gonzague, en septembre 1637, presque immédiatement suivie de celle de la princesse Bénédicte, rendit à la princesse Anne sa liberté. Elle quitta Avenay, et ne pouvant vivre seule, puisqu'elle ne devait être majeure qu'en mars 1641, elle rejoignit à l'hôtel de Nevers la princesse Marie. Les deux sœurs vécurent dans la maison paternelle, mais sans presque se voir.

L'archevêque de Reims vint bientôt à Paris, pour se rapprocher de sa belle cousine ; dépité de ne la plus pouvoir « visiter et fréquenter familièrement » comme à Avenay, il la supplia de consentir à un mariage secret, et, le 4 mai 1638, dit un *Manifeste de la princesse Anne* dont nous aurons bientôt occasion de parler, « ils se sont épousés en présence d'un prêtre chanoine de l'église de Reims, duquel ils ont reçu la bénédiction nuptiale dans une chapelle particulière de l'hôtel de Nevers, au vu et au su seu-

lement de chacun deux de leurs domestiques ». Étrange mariage, qui devait avoir des suites encore plus étranges.

En 1639, les deux sœurs firent un séjour à Nevers, et Anne y demeura quand Marie retourna à Paris; était-ce, ainsi que le dit le *Manifeste*, «par complaisance au duc de Guise, pour être comme une femme en retraite en l'absence de son mari »? ou bien croyait-elle y dissimuler plus facilement qu'à Paris une grossesse qu'elle ne pouvait avouer? Cette dernière supposition n'a rien d'invraisemblable, car le bruit courra en 1641 que la princesse Anne « a eu une fille, qui est morte ». A Nevers, elle reçut plusieurs lettres de l'archevêque de Reims, « en quelques-unes desquelles il l'appelait sa femme, et en d'autres il se qualifiait de son mari », véritable « correspondance de mari à femme divisés en situation, mais bien unis en affection ».

Cependant cette union secrète, qui la mettait dans une position fausse, ne pouvait longtemps convenir à la juste fierté de la princesse de Mantoue. Vaincu par ses instances, Henri de Lorraine se décida enfin, pour conduire à l'autel, à la face du monde, celle qu'il avait clandestinement épousée vingt mois auparavant, à résigner tous ses bénéfices ecclésiastiques. Mais il ne voulait pas qu'une telle fortune sortît de sa famille. Il fit donc au cardinal la proposition suivante, au témoignage de Goulas : il remettrait purement et simplement au roi l'arche-

vêché de Reims, quand Sa Majesté aurait donné à ses frères les brevets de ses bénéfices ; mais Richelieu s'y refusa ; il entendait que l'archevêque remît tous les bénéfices au roi, lequel en disposerait ensuite à sa volonté Comme les négociations traînaient en longueur, le cardinal, un jour que Henri de Lorraine l'avait importuné et tourmenté plus que de coutume, lui dit fort plaisamment : « Monsieur, vous devriez mieux penser à l'affaire dont vous me parlez : vous avez quatre cent mille livres de rente en bénéfices, et les voulez quitter pour épouser une femme ; j'en connais qui donneraient quatre cent mille femmes pour les avoir. » Irrité, le jeune prince, sans prendre congé du roi, se retira brusquement à Sedan (1), qui appartenait alors au duc de Bouillon, frère de Turenne, et qui était le rendez-vous de tous les mécontents. Louis XIII, « offensé du procédé, fit saisir les revenus du prélat, et établit un économe, qui aurait soin de réparer partout les églises et les fermes, lesquelles probablement n'étaient pas en trop bonne réparation. »

C'est à Sedan que parvint à Henri de Lorraine la nouvelle que son père était décédé à Cuna, près de Sienne, le 30 septembre 1640. L'aimable prince de Joinville étant mort quelques mois auparavant d'une fièvre chaude, le mari d'Anne de Gonzague devenait

(1) Il y tint sur les fonts, le 30 mars 1640, un enfant, né de Jean Beaufort et de Jeanne Dorlot.

chef de sa famille et duc de Guise; le 10 décembre il reçut en cette qualité les officiers de sa maison venus pour le complimenter.

Nous avons raconté, dans une étude précédente (1), comment, par ressentiment contre le cardinal de Richelieu, Henri de Lorraine, soutenu par l'empereur et par le roi d'Espagne, avait pris les armes et formé avec le duc de Bouillon et le comte de Soissons une *Ligue confédérée pour la paix universelle de la Chrétienté*, comment il avait écrit à son beau-frère, le duc d'Orléans, pour lui offrir la direction de l'entreprise, et comment, son messager ayant porté la lettre au cardinal, celui-ci avait immédiatement intenté un procès criminel au duc de Guise et à ses adhérents.

En même temps qu'il écrivait à Blois, Henri de Lorraine avait écrit à Nevers : « s'ennuyant d'un éloignement de si longue durée, et voulant rendre son mariage manifeste », il avait invité sa femme à le rejoindre. Mais la princesse Anne « hésitait de s'engager à une telle résolution ». Cependant le duc de Guise s'était transporté à Bruxelles, afin, dit Henry Arnauld dans son *Journal* manuscrit, « d'y demeurer en otage, en attendant que la duchesse de Bouillon, qui y allait pour cela avec ses enfants, y fût arrivée ». Usant de son autorité maritale, il enjoignit à sa femme de le venir retrouver en Flandre

(1) *Un mari d'actrice, Le chevalier de L'Hermite-Soliers.*

par la Bourgogne et Besançon : il lui déclarait que tout avait été prévu par lui pour son passage hors du royaume comme pour sa réception dans les villes qu'elle devait traverser, et que son logement l'attendait à Bruxelles. Déguisée en cavalier, comme Madame lorsqu'elle s'était évadée de Nancy, la princesse Anne se mit en route à la fin de mai 1641, sous la protection du baron de Beaujeu et du marquis de Rozoy.

La nouvelle du départ clandestin de la princesse Anne se répandit rapidement, et bientôt le marquis de Tavannes vint en personne donner avis à la cour qu'il avait arrêté sur la frontière de Bourgogne et conduit à Dijon les voyageurs, qu'avait rendus suspects leur défaut de passeports. Un peu ennuyé de cet excès de zèle, Richelieu commanda qu'on remît la princesse en liberté, mais qu'on lui fît d'abord avouer qu'elle était mariée, ce qui permettrait de confisquer les bénéfices du duc de Guise. Anne de Gonzague n'hésita pas à faire l'aveu désiré au président Bouchu, qui avait été chargé de l'interroger. Elle fut aussitôt menée à Dôle, d'où elle gagna Besançon au mois de juillet ; son carrosse, qui avait passé par Chalon-sur-Saône, y était arrivé sans encombre avant elle ; elle reprit les habits de son sexe, et se fit appeler madame de Guise.

Pendant ce temps, le duc de Guise était condamné à mort par contumace le 6 septembre et exécuté en effigie le 11 ; ses biens étaient confisqués ; on

jaunissait le dehors de son château de Meudon et de ce bel hôtel de Guise, qui est aujourd'hui le dépôt de nos Archives nationales, et l'on en abattait et effaçait toutes les armes. Henri de Lorraine s'en souciait peu : maréchal de camp de l'Empire, il commandait l'armée de Lamboy, et le roi d'Espagne lui avait alloué une pension annuelle de soixante mille écus. D'ailleurs il était tout absorbé dans un nouvel amour.

La princesse Anne était en route pour la Flandre et venait de quitter Gray, quand elle reçut, en même temps que ses passeports, une stupéfiante nouvelle : son mari, sans lui avoir jamais témoigné que ses sentiments étaient changés, venait d'épouser le 11 novembre une jeune femme de dix-neuf ans, Honorée de Berghes, fille de la comtesse de Grimbergh, et veuve d'Albert Maximilien de Hennin, comte de Bossu, tué au siège d'Arras le 24 juillet de l'année précédente. Les détails donnés ne laissaient aucun doute : le parjure avait déclaré que son mariage avec la princesse Anne était nul, « attendu qu'il n'y avait point eu de dispense de leur parenté », et il avait fait bénir sa nouvelle union, en présence de plusieurs témoins, « par le sieur Mansfeld, vicaire général des armées du roi d'Espagne ». Cruellement blessée dans son affection et dans sa fierté, l'abandonnée, « pour être en lieu convenable à son état présent », courut à Avenay, où était né son amour si honteusement trahi, et là, puisant dans les tendres souvenirs, dont

était pleine pour elle la vieille abbaye, de nouvelles forces pour défendre ses droits méconnus, elle adressa à l'archevêque de Malines une protestation, en appela « à toutes les puissances ecclésiastiques et séculières », et lança un *Manifeste de la princesse Anne pour la justification de son mariage avec le duc de Guise* (1).

Elle y « soutient que le mariage du duc de Guise avec la comtesse de Bossu est nul, n'ayant pas été célébré suivant les constitutions de l'Église, et notamment selon le décret du Concile de Trente..., et qu'il ne peut subsister, ayant été précédé du mariage du duc de Guise avec la princesse Anne ».

Elle ajoute que, son mari et elle étant « parents au troisième degré de consanguinité », le duc de Guise a obtenu du pape une dispense en règle, dont il a gardé le rescrit par devers lui. Sur ce point, nous croyons bien que la princesse Anne ne dit pas la vérité, car le Saint-Siège n'a jamais reconnu avoir donné cette dispense ; nous croyons pourtant aussi qu'elle est de bonne foi en parlant comme elle parle, et que le duc de Guise, voulant vaincre ses scrupules, lui a faussement persuadé qu'il avait obtenu la dispense nécessaire pour que leur union fût célébrée.

Mais les conclusions du *Manifeste* sont absolument extraordinaires : si l'on se refuse à faire aussitôt abandonner à Henri de Lorraine la veuve d'un gentil-

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, manuscr. 3725.

homme pour reprendre la fille d'un souverain, qui a pour elle la supériorité de la naissance et la priorité des droits, Anne demande que du moins pendant le procès « la possession du mari ne soit ni à l'une ni à l'autre, mais que sa personne soit en une espèce de séquestre jusques à ce qu'après la discussion de l'état de ces deux mariages la préférence de l'un à l'autre soit décidée ».

Mettre en séquestre Henri de Lorraine ! En vérité c'était là une idée folle, et plutôt que de consentir à vivre sans l'une ou l'autre de ses deux femmes, ce prince passionné et volage en eût sur-le-champ épousé une troisième.

A Paris, « l'effroyable infidélité » du duc de Guise avait soulevé une indignation générale : « Il ne se justifiera jamais devant Dieu et devant les hommes de cette action-là », s'écrie Henry Arnauld. Tout le monde plaignait la princesse Anne, et en même temps, comme la gaîté française ne perd jamais ses droits, on fit courir le bruit qu'un domestique du duc de Guise avait épousé la belle-mère de ce prince : « On dit que c'est Bridieu, l'écuyer de Madame de Guise, qui a épousé la comtesse de Grimbergh. Mais cela est trop extravagant pour croire qu'il puisse être. Cela serait merveilleux qu'il fût devenu le beau-père de son maître. »

Cependant la princesse Anne attendait toujours une réponse à sa protestation. Cette réponse arriva enfin, et ne fut certes pas telle que la jeune femme

la désirait: « La princesse Marie a dit à une personne de qui je le sais, écrit Henry Arnauld le 21 mai 1642, que l'archevêque de Malines avait confirmé le mariage de M. de Guise avec la comtesse de Bossu. Et pourtant la princesse Anne se flatte toujours dans la croyance qu'elle a qu'il l'aime encore. »

Quand les yeux d'Anne de Gonzague s'ouvrirent à la fin, le sentiment de sa dignité lui revint aussitôt: elle rentra à Paris, dit Mademoiselle dans ses *Mémoires*, « et reprit son nom de madame la princesse Anne, comme si de rien n'était. » C'était ce qu'elle avait de mieux à faire. Trois ans après, elle épousera, sans grande cérémonie, Edouard de Bavière, et prendra le nom de princesse Palatine, sous lequel elle jouera dans la Fronde un rôle important.

*
* *

Quelle était cette comtesse de Bossu, pour laquelle Henri de Lorraine avait si indignement délaissé la princesse Anne? Il fallait que cette Flamande fût bien séduisante pour que le prince français, ceint de l'écharpe rouge des Impériaux, l'eût épousée si brusquement « du soir au matin ». C'était, dit Tallemant, une admirable créature: « Elle était de la plus belle taille du monde, la gorge belle, les bras beaux, tous les traits du visage bien proportionnés, le teint fort blanc, et les cheveux fort noirs » ; avec cela peu farouche, comme les événements le prouveront, et

n'ayant pas l'esprit moins « roman » que le duc de Guise. Ils se ressemblaient trop pour vivre ensemble, et cette union ne pouvait être heureuse. Elle était contractée, d'ailleurs, sous de bien fâcheux auspices.

A la protestation de la princesse Anne se joignirent celles de la duchesse de Guise et de tous les membres de la famille, mademoiselle de Guise, la duchesse d'Orléans, la duchesse de Chevreuse, le duc d'Elbeuf, outrés de la mésalliance que faisait un prince de la maison de Lorraine en épousant la petite-fille d'un marchand d'Anvers, qui avait acheté le comté de Grimbergh ; chose plus surprenante, cette union fut mal vue également des parents de la comtesse de Bossu : « M. de Guise, dit H. Arnauld, a emmené à Liège sa femme, qui y est tombée malade à l'extrémité d'une colique d'entrailles. Il a écrit à la comtesse de Grimbergh, sa belle-mère, qu'il croyait que ce mal était venu à sa fille parce qu'elle lui avait refusé sa bénédiction en partant de Bruxelles. » Il n'était pas jusqu'au roi d'Espagne qui ne fût mécontent de ce mariage conclu sans son autorisation, et il le témoigna au duc de Guise en lui retirant sa pension annuelle de soixante mille écus et le titre de général des armées commandées par Lamboy. Henri de Lorraine se consolait en regardant les beaux yeux de sa femme, et en mangeant les quatre cent mille livres qu'elle lui avait apportées. Il se disait, d'ailleurs, que le cardinal de Richelieu n'était pas éternel, et que sa mort, évidemment très pro-

chaine, allait changer la face des affaires; en quoi il ne se trompait pas.

Le premier signe que les temps n'étaient plus les mêmes fut que Louis XIII fit ramener en France le corps de sa mère dès le mois de février 1643. Le duc de Guise était allé au-devant du convoi, qui venait de Mayence, et avait accompagné jusqu'à la frontière de France les restes de cette Marie de Médicis, à laquelle ceux de sa maison étaient demeurés fidèles jusqu'à encourir pour elle une éclatante disgrâce.

Dès le début de l'année, Henri de Lorraine avait écrit au roi « une lettre fort bien faite, où il demandait pardon dans les termes les plus soumis et les plus touchants du monde ». Bridieu, qui la portait, fut mal accueilli, si mal qu'il resta un mois enfermé à la Bastille et n'en sortit que pour être reconduit à la frontière. Chaque jour, cependant, le roi, qui s'éteignait, perdait un peu de sa sévérité : il accorda l'autorisation de rentrer en France à la duchesse de Guise et à Madame, et permit aux serviteurs de Henri de Lorraine de replacer ses armes sur les portes de ses hôtels et de ses châteaux. Après la mort de Louis XIII tous les exilés revinrent en foule, avec la duchesse de Chevreuse et le duc d'Elbeuf, et, au mois d'août, la bonne reine Anne octroya au duc de Guise des lettres d'abolition. Il ne les avait pas attendues, car Guy Patin écrit, le 14 juillet, qu'il est à Paris depuis trois jours. Henri de Lorraine laissait, ruinée, à Delft la comtesse de Bossu, dont il était déjà las.

Trois mois après, la comtesse n'avait encore reçu aucunes nouvelles de son volage époux. Elle s'en plaignait amèrement au fils aîné du marquis de Sourdis, que ses yeux noirs retenaient en Hollande, et projetait d'aller chercher le duc de Guise en France: « Je me veux, disait-elle, déguiser en homme, et après, me venger de ce déloyal. » Elle mit son beau projet à exécution, et arriva jusqu'à Rouen, mais dans une telle détresse que mademoiselle de Rambouillet, qui s'y trouvait pour un procès, fut émue de pitié et quêta pour elle. La délaissée criait sur tous les tons que son dessein était d'aller demander au duc de Guise, au milieu du Cours, s'il la reconnaissait pour sa femme, et, s'il disait que non, de lui tirer un coup de pistolet, et de se tuer elle-même ensuite. Madame de Guise prit peur, et fit si bien qu'avant son arrivée à Paris la comtesse de Bossu reçut l'ordre de retourner en Flandre.

*
* *

Pendant ce temps son « ingrat Birène », comme elle l'appelait, était l'amant en titre de cette éclatante duchesse de Montbazon, dont le cardinal de Retz a dit très durement : « Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu. » Madame de Montbazon, irritée qu'un de ses amants, le duc de Longueville, l'eût quittée pour épouser mademoiselle de Bourbon, avait juré de se

venger de la jeune femme. Un soir, on trouva dans son salon deux lettres sans adresse et sans signature. La duchesse de Montbazon soutint qu'elles étaient tombées de la poche de Maurice de Coligny, qui venait de sortir, et qu'elles lui avaient été écrites par la duchesse de Longueville. Le scandale fut énorme, et, quelques jours après, madame de Montbazon, ayant eu l'audace de tenir tête à la reine, se vit ordonner de quitter Paris. Mais les parents de madame de Longueville ne la trouvèrent pas assez vengée, et Coligny envoya un cartel au nouvel amant de madame de Montbazon, au duc de Guise, auquel Bridieu servit de second. Le duel eut lieu le 12 décembre 1643, à trois heures, sur la place Royale. Au moment de croiser l'épée, le duc de Guise prononça, d'après les *Mémoires* de La Rochefoucauld, un mot, qui serait beau, si la querelle avait eu un plus noble motif : « Nous allons, Monsieur, décider les anciennes querelles de nos deux maisons, et on verra quelle différence il faut mettre entre le sang de Guise et celui de Coligny. » Grièvement blessé, Coligny traîna quelques mois et mourut le 21 mai 1644. Aussitôt après le duel, Henri de Lorraine s'était retiré dans son château de Meudon, pour y attendre que la reine lui fît connaître ses intentions. L'état de Coligny suspendit les poursuites commencées par le Parlement. Henri de Lorraine revint à l'hôtel de Guise, où se pressa aussitôt une nombreuse affluence de cordons bleus et de per-

sonnes de condition. Enfin, trois mois après le duel, le vainqueur fut autorisé à venir saluer la reine, qui le reçut parfaitement bien et se contenta d'une douce réprimande.

Cependant sa maîtresse était dans ses terres, et l'on allait combattre en Flandre. Rien ne retenait à Paris le duc de Guise, qui se rendit en volontaire, avec ses deux frères, à l'armée des Pays-Bas, dont Monsieur venait de recevoir le commandement. Le prince Palatin, mari de sa première femme Anne de Gonzague, et une foule de ducs et de gentilshommes, brûlant ainsi que lui du désir de donner de beaux coups d'épée, avaient suivi son exemple, et rejoint *l'armée dorée*, comme l'appelle Nicolas Poussin. Avant de partir, le fastueux Henri de Lorraine, qui prenait tant de plaisir à étaler dans de brillantes cavalcades sur le Cours sa splendeur aux yeux des Parisiens éblouis, distribua ses habits, tout couverts de riches broderies d'or, aux comédiens de la capitale, y compris ceux de la troupe de Molière et de la Béjart. Il partit de Paris le 16 juillet 1644, et vint retrouver Monsieur devant le fort de Gravelines, que vingt ans auparavant l'infante Isabelle-Claire-Eugénie avait, dit le *Mercure*, « fait rebâtir et pousser à sa perfection ». Les assiégés firent une vigoureuse résistance ; mais Gravelines dut cependant capituler le 28 juillet, et le duc de Guise, qui ne quittait pas Monsieur, son beau-frère, entra avec lui dans la ville conquise. La *Gazette* nous apprend, le 15 décembre,

son retour à Paris. L'année suivante, Henri de Lorraine repartit avec Monsieur pour l'armée du Nord, et il assistait avec lui à cette prise de Mardick, qu'a chantée Colletet. Mais, dépité de ne pouvoir obtenir la lieutenance générale de l'armée, il se retira bientôt.

Quand il rentra à Paris, le prestige que lui avait donné son duel et le bruit de sa valeur en avaient fait le héros du jour. Si quelques dames graves et vertueuses, comme madame de Motteville, ne pardonnant pas au brillant prince sa conduite avec la princesse Anne et avec la comtesse de Bossu, disaient « qu'une femme ne saurait jamais le louer sans manquer à ce qu'elle doit à son sexe », beaucoup de personnes, de mœurs moins farouches, soupiraient tendrement en regardant celui dans lequel elles voyaient « le véritable portrait de nos anciens paladins ». L'inflammable duc de Guise ne tarda pas à faire un choix parmi tous ces cœurs qui volaient au-devant du sien.

Quelque temps après, madame de Bossu avait la joie de recevoir enfin une lettre de son mari ; elle l'ouvrait avec empressement et y lisait « qu'il était vrai qu'il l'avait épousée, mais que tant de docteurs lui avaient assuré qu'elle n'était pas sa femme, qu'il était obligé de les en croire » ; d'ailleurs, avant de contracter une nouvelle union, il allait mettre ordre à ses affaires et lui rembourser la fortune qu'il lui avait dépensée.

Pour devenir duchesse de Guise, la comtesse de Bossu avait fait annuler le premier mariage du duc ; il déclarait nul à son tour son second mariage pour faire une troisième duchesse. L'aventure tournait au vaudeville, et de ce vaudeville même le titre est tout trouvé ; c'est celui d'une des plus joyeuses bouffonneries du théâtre contemporain : *Trois femmes pour un mari.*

*
* *

On lit dans les *Antiquités et recherches des villes, châteaux et places plus remarquables de toute la France* par le vieil historiographe André du Chesne : « A quatre lieues de Saintes est la ville de Pons, bâtie sur une colline... Au lieu où cette colline est la plus haute, vous remarquez le château, fort de murailles et fossoyé avec avantage ; au pied de ce château une partie de la ville, presque sans défense que de la rivière de Seugne, qui, d'un côté, va baignant le bord de ses murailles, d'un autre traverse les prairies... On dit que la ville doit son nom à son fondateur, un certain Ælius Pontius, neveu de Pompée, et que les seigneurs de Pons sont issus de la souche de ce Romain. » Vers 1640, J.-J. de Pons, marquis de la Case, et sa femme, Charlotte de Parthenay, dame de Genouillé, étaient venus à Paris pour leurs affaires, avec leur fille Suzanne. C'était une beauté blonde, un peu massive, un peu rougeaude, comme

souvent les femmes de Saintonge, et ayant l'accent de son pays, « le plus désagréable du monde » ; avec cela d'esprit médiocre ; mais très désireuse de plaire, très coquette, « folle de beaux habits », dit Tallemant, « gloutonne de plaisirs, » dit madame de Motteville. Au commencement de l'année 1641, Henry Arnauld nous la montre dansant à la cour à côté de mesdemoiselles du Vigean et de Vertus. Avoir dansé au Louvre et retourner vieillir sur les bords de la Seugne avec ses souvenirs pour seule distraction, c'était dur. La belle huguenote ne le cachait point. La nièce chérie du cardinal de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon, comprit qu'il y avait là quelque chose à faire ; elle insinua à la jeune fille qu'elle pourrait peut-être, à une condition, entrer au service de la reine. Pour rester à la cour, Suzanne de Pons aurait consenti à tout : la duchesse d'Aiguillon put donc bientôt annoncer qu'elle l'avait persuadée d'abjurer, et qu'elle ramenait une âme à Dieu. C'était là pour Dieu une assez mauvaise recrue.

Voilà donc Suzanne de Pons fille d'honneur de la reine, et comme telle chantée par Scarron avec mesdemoiselles de Saint-Michel, de Ségur, de Saint-Louis et de Beaumont. La Cour d'Anne d'Autriche ne ressemblait en rien à celle de sa tante, la vertueuse et sévère Infante Isabelle-Claire-Eugénie, qui n'avait jamais donné la main qu'à son mari. Les filles d'honneur avaient la plus grande liberté, et elles en usaient. Suzanne de Pons fut de celles qui en abusèrent, si

bien que l'on fut un peu choqué de ses agaceries au beau chevalier de Bois-Dauphin d'abord, puis de la manière dont elle accueillait les compliments d'un capitaine des gardes du corps, marié depuis quinze ans déjà, qui devint le maréchal d'Aumont.

Ne fût-ce que par le contraste complet qu'elle présentait avec la brune comtesse de Bossu, la blonde Suzanne plut au duc de Guise. D'ailleurs, aussi positif en amour que le duc d'Orléans, il préférait une beauté opulente à une beauté éthérée. Il dit à mademoiselle de Pons qu'il la trouvait charmante ; elle ne se fâcha point, mais elle eut dans ses discours et dans son maintien une réserve inattendue. Il lui fit entendre alors que son mariage avec madame de Bossu était nul ; elle répondit qu'elle le pensait bien aussi. Il lui proposa de le faire casser, si elle voulait l'aimer ; elle murmura, en rougissant encore, qu'elle le voulait. Ivre de joie à la pensée qu'elle allait devenir duchesse de Guise, enchantée de sauver, en attendant, les apparences et d'avoir, comme dit madame de Motteville, « un amant sous figure d'un mari », elle autorisa les assiduités du prince, qui ne passait guère que douze heures du jour auprès d'elle ; et tous deux parlaient publiquement de leur mariage, absolument comme si le duc de Guise n'eût pas été déjà marié. On croit rêver quand on lit dans Tallemant toutes les extravagances auxquelles se livra cet amoureux, qui avait été archevêque. Il ne se contentait pas de galoper à côté du carrosse des filles de la reine toutes les fois

qu'Anne d'Autriche sortait ; il avait dressé un chien à sauter en l'honneur de la belle des belles ; il apprenait par cœur, pour le réciter à Suzanne, un roman qu'elle désirait lire ; il se purgeait, quand elle se purgeait, « prenant de la même drogue, la même dose, et de la main du même apothicaire, disant qu'il en avait besoin, et qu'il ne pouvait pas bien se porter, puisque mademoiselle de Pons était indisposée » ; prenait-elle les eaux, il les prenait aussi, et, pour qu'elles leur fissent à tous deux le même effet, il mettait une des jupes de sa maîtresse, à la grande joie de la cour, qui le vit plus de quinze jours se promener dans cet accoutrement. Sur le bruit qu'un médecin s'était avisé de tourner quelques vers plaisants contre sa divinité, le duc de Guise le fit bâtonner par ses gens. Mais jamais on ne s'amusa tant qu'un jour où les deux amants se prirent de paroles ; elle lui avait dit qu'il ne l'aimait pas ; aussitôt il avait tiré son épée pour s'en percer le cœur. « On entendit un grand cri ; on y courut, et elle se tuait de lui dire : « Remettez votre épée, monsieur de Guise, remettez votre épée ; je crois que vous m'aimez plus que votre vie. »

Si la cour ne s'ennuyait pas, la duchesse de Guise était bien ennuyée. Elle fit défendre par la reine à son fils de voir mademoiselle de Pons. Le prince jura qu'il en allait mourir et se mit au lit, comme on avait coutume alors de faire quand on était dans l'affliction. Ce que voyant, la duchesse de Guise s'allia avec

madame de Bossu. Cette alliance, bien que tout le monde l'eût approuvée, n'en fut pas moins pour la cour un nouveau sujet de gaîté, et, au mois de janvier 1646, Olivier Lefebvre d'Ormesson écrivait en riant dans son *Journal :* « D'abord madame de Guise demandait la rupture du mariage de son fils avec la comtesse de Bossu, et M. de Guise l'empêchait ; et maintenant M. de Guise en demande la rupture, et madame de Guise l'empêche. » Henri de Lorraine s'était pourvu à Rome au tribunal de la Rote ; en sa qualité de Flamande, la comtesse de Bossu sollicita et obtint l'appui de l'Espagne auprès du Saint-Siège. Le procès était engagé, et tout faisait prévoir qu'il durerait très longtemps ; il n'y avait plus pour le duc de Guise qu'à prendre patience, et à faire prendre patience à Suzanne de Pons.

Il appela la poésie à son aide. Il venait de recevoir au nombre de ses gentilshommes le fameux auteur de la *Mariamne*, Tristan L'Hermite, qui avait célébré par deux sonnets ses campagnes de 1644 et 1645. Il chargea le poète de chanter la beauté de celle qu'il aimait, et voilà comment l'on trouve dans les *Vers héroïques* de Tristan jusqu'à dix-huit pièces dans lesquelles le duc de Guise, sous le nom d'*Anaxandre*, vante les attraits et les vertus d'*Élise*, c'est-à-dire de mademoiselle de Pons. Il la compare complaisamment aux beautés mythologiques, à Hélène, à Omphale ; il la félicite de ce qu'une indisposition n'a point altéré l'éclat de son teint ; il dit du ton le plus

passionné « l'extase d'un baiser » ; il termine une longue *Ode sur un portrait* par ce serment chevaleresque :

Il n'est rien que je n'entreprenne
Au moindre signe de ses yeux ;

il lui présente ce madrigal, qui rappelle les plus charmantes pièces de Catulle :

UN PETIT OISEAU PARLE.

Passant plus vite qu'un éclair
Par les vagues plaines de l'air,
J'ai vu tout le monde habitable ;
Mais Élise est incomparable :
La Nature n'a point formé
Ni d'objet qui soit plus aimable,
Ni d'objet qui soit plus aimé.

Cependant Suzanne de Pons demeurait insensible aux galanteries rimées que Tristan lui remettait au nom de son amant ; elle n'avait qu'une idée en tête : devenir le plus tôt possible duchesse de Guise. Voyant son impatience s'exaspérer, Henri de Lorraine se figura que sa présence à Rome suffirait à terminer les difficultés, et que le pape ne saurait rien refuser aux instances verbales d'un descendant de Godefroy de Bouillon ; il résolut donc de partir pour l'Italie, malgré les représentations de la duchesse de Guise. Montrant une fois de plus cette absence d'esprit pratique qui se retrouve dans toutes ses

actions, il vendit pour le tiers de ce qu'ils valaient la plus grande partie de ses meubles afin de payer ses frais de voyage ; puis il se mit en route, le lundi 29 octobre 1646, avec le frère de sa maîtresse, le comte de Rochefort. André Félibien nous a conservé sur ce départ un détail bien caractéristique : l'ancien archevêque emportait pieusement avec lui un livre de prières ; mais sur son ordre le miniaturiste Louis du Guernier y « avait représenté en saintes toutes les plus belles dames de la cour peintes au naturel ».

Tristan restait pour sécher les larmes de Suzanne ; il répétait à la belle affligée :

> Vous serez toujours dans son cœur,
> Comme il est toujours dans votre âme.

De cela Suzanne n'était pas absolument sûre : la jeune marquise d'Angennes-Maintenon avait bien failli lui enlever, en sa présence, le cœur inconstant de Henri de Lorraine ! Aussi sa terreur fut-elle extrême quand le bruit se répandit à Paris que le duc de Guise, en passant par la Provence, avait demandé la main de mademoiselle d'Aletz.

Cependant l'amant de Suzanne était arrivé à Rome et descendu au palais royal des Quatre-Fontaines, c'est-à-dire à l'ambassade de France. Il avait été accueilli par le pape Innocent X avec toute la bienveillance que pouvait attendre du Souverain Pontife un prince dans les veines duquel coulaient le sang de Godefroy de Bouillon et celui d'Alexandre VI (Lucrèce

Borgia était la bisaïeule du duc de Guise), et, sans tarder, il avait fait part de ses espérances à Suzanne de Pons. Celle-ci avait quitté la reine pour entrer au couvent de la Visitation, dont la règle était assez relâchée ; elle s'y faisait servir par les officiers de son amant, et elle y avait même fait tendre un très beau lit, qui appartenait à Henri de Lorraine. Assurée désormais que les démarches du prince auraient un plein succès, elle attendait de jour en jour le courrier qui lui annoncerait qu'elle était enfin duchesse de Guise. Elle attendit longtemps. Le duc avait trouvé en Italie la comtesse de Bossu, qui se défendait avec plus d'énergie que jamais, et la cour de Rome imaginait toujours de nouveaux prétextes pour différer son jugement. Afin de calmer les impatiences de sa maîtresse, Henri de Lorraine lui adressait messages sur messages ; quelques-uns étaient confiés aux soins de Tristan, et le poète rendait compte à son maître de ses visites à la belle recluse. Il lui dépeignait les tristesses de Suzanne ; il la faisait parler en vers gracieux :

Anaxandre en partant me fit une promesse,
Qu'avant que le Printemps se couronnât de fleurs,
Il viendrait par sa joie adoucir ma tristesse,
Et pousser des soupirs qui sécheraient mes pleurs.
Roses de ce verger, qui vous montrez si vives,
Vous paraissez trop tôt pour mon contentement :
Pourquoi n'êtes-vous plus tardives ?
Que ne respectez-vous la foi de mon amant ?

Aux plaintes succédèrent des ordres ; pour obéir à la favorite, le poète dut envoyer au prince coup sur coup des stances et des madrigaux qui l'invitaient à revenir ; elle-même écrivait à l'absent les lettres les plus pressantes ; enfin, instruite que le duc de Guise fréquentait beaucoup chez une des plus fameuses courtisanes de Rome, la Nina Barcarola, elle lui signifia au mois de juillet 1647, dans une lettre « fulminante », dit le comte de Modène, qu'il eût à reprendre sans délai la route de la France, s'il ne voulait rompre avec elle. Effrayé par cette menace de l'habile coquette, le prince fit répandre le bruit qu'une affaire importante le rappelait à Paris, et il fixa même à sa maîtresse le jour de son départ. Mais il ne partit point.

*
* *

Un matin, à Ripa Grande, sur les bords du Tibre, M. de Modène avait rencontré des mariniers de Procida, qui lui avaient annoncé le soulèvement du peuple de Naples contre la domination espagnole et la mort de Masaniello. Il leur avait appris en retour la présence à Rome d'un descendant de leurs anciens rois de la maison d'Anjou, et il les avait présentés au duc de Guise, qui les embrassa, les harangua dans leur langue, leur offrit ses services contre leurs oppresseurs, et les renvoya comblés d'argent. Il n'en fallut pas davantage pour que les Napolitains appe-

lassent ce prince à leur secours, et dans les tout premiers jours d'octobre un courrier arrivait à Paris, qui apportait à la reine l'offre du duc de Guise de soumettre Naples à la France, et à Suzanne de Pons la nouvelle que, si son amant désobéissait à ses ordres, c'était pour lui conquérir un trône. Après un mois d'hésitation, Mazarin accepta enfin les propositions qui lui étaient faites, et envoya quelques vaisseaux à Rome (1).

Quelques jours après avoir expédié à Naples son portrait, peint à Rome par Mignard, le duc de Guise se décida, pour pénétrer dans la ville qui l'appelait et dont les galères espagnoles gardaient les abords, à tenter une des entreprises les plus audacieuses dont l'histoire ait conservé le souvenir: risquant sa liberté et sa vie avec une intrépidité héroïque, il osa, le 15 novembre, traverser sur une légère felouque toute la flotte espagnole pour se jeter dans Naples, où il débarqua au bruit d'une canonnade furieuse. Il faut lire dans ses *Mémoires* le récit détaillé de ce coup d'éclat, où il poussa la bravoure jusqu'à la folie, se dressant debout sur la poupe, et ordonnant à ses mariniers de crier qu'ils le portaient, tandis qu'il passait au travers des vingt-trois galères et des vingt brigantins qui l'attendaient pour lui barrer la route. Une pareille arrivée, qui témoignait un mépris sans égal du dan-

(1) M. J. Loiseleur a écrit sur l'expédition de Naples un excellent livre auquel nous renvoyons le lecteur ; nous voulons surtout ici lui présenter un duc de Guise intime.

ger, produisit dans la population napolitaine un enthousiasme indescriptible. Pendant que les uns, allant « jusqu'à l'adoration et à l'idolâtrie », menaient en triomphe le héros libérateur jusqu'à un beau coursier, sous le nez duquel les plus exaltés brûlaient de l'encens, les autres, dit Monglat, portant à force de bras la felouque qui venait d'effectuer cette traversée miraculeuse, la conduisaient, pour l'y pendre pieusement, jusqu'à Notre-Dame-des-Gardes ; toutes les églises de Naples, illuminées, retentissaient du bruit des orgues et du son des voix qui chantaient « *Te Deum laudamus !* »

La satisfaction fut grande à Paris, lorsqu'y parvint la nouvelle de cette action vraiment extraordinaire, et le petit Louis XIV voulut écrire à son cousin une lettre de félicitations. Mais rien ne peut peindre l'orgueilleuse joie de Suzanne de Pons. Certaine que son amant serait roi de Naples et que le pape ne pourrait plus lui refuser l'annulation de son mariage, elle tenait déjà une vraie cour à la Visitation, et distribuait aux soupirants que retenait son adroite coquetterie, comme aux ambitieux qu'attirait sa fortune, les dignités et les charges de son royaume chimérique.

Les parents de Henri de Lorraine eux-mêmes, oubliant leur mécontentement légitime contre lui, se décidèrent enfin à lui envoyer les secours qu'il avait jusque-là instamment, mais vainement sollicités de leur amitié. Au moment même de mettre à la voile

pour Naples, il avait écrit à son frère, le chevalier de Guise, une lettre très pressante sous une apparence enjouée : « Que l'on m'envoie tout ce que l'on pourra et d'argent et de pierreries ; voyez à dépouiller tous mes proches pour un si bon sujet... Volez ce que vous pourrez attraper, et, s'il est possible, les gros diamants du bonhomme Chevreuse ; ne laissez rien à l'hôtel de Guise ; enfin, qu'il n'y ait ni serrures ni cassettes à l'épreuve de vos mains. » Nous ignorons si le « bonhomme Chevreuse » engagea ses « gros diamants » ; mais une lettre affectueuse de la duchesse de Guise, conservée dans la collection Gaignières, nous prouve qu'elle, du moins, fit des sacrifices pour seconder les projets de Henri de Lorraine. Cette vertueuse mère, devant laquelle tous les contemporains, même Tallemant des Réaux, se sont respectueusement inclinés, commençait à espérer au fond du cœur que l'amour de la gloire ferait oublier au généreux Anaxandre sa passion pour son indigne Élise. La pauvre dame se trompait.

Le duc de Guise supporta d'abord avec sa bonne humeur accoutumée les petites misères de sa situation étrange : l'obligation de s'asseoir à la table peu appétissante et de partager dans la cuisine le lit dégoûtant du « capitaine général » Gennaro Annese, trois mois auparavant simple ouvrier fourbisseur. Il trouvait une compensation à ces ennuis à faire, revêtu d'un magnifique habit vert brodé d'or, des promenades triomphales dans les rues pavoisées et

recouvertes de tapis, sous une pluie de fleurs, de parfums et de dragées. Sa popularité était incroyable. C'est que jamais homme ne sut mieux gagner les cœurs par le charme naturel de ses manières et de sa parole insinuante. Il excellait à trouver de ces mots heureux et saisissants, qui se gravent dans l'esprit d'un peuple et demeurent historiques. Nous n'en citerons qu'un seul; à tel qui l'accusait de travailler non pour Naples, mais pour sa patrie, la France : « Je suis né, dit-il, dans la felouque qui m'a apporté ici. » De tels mots provoquaient des acclamations unanimes. Aussi n'est-il point surprenant que, le 21 décembre, Henri de Lorraine ait été proclamé pour cinq ans « duc de la République de Naples ».

Quand cette nouvelle parvint à Paris, au mois de février, le bruit courut en même temps que le duc de Guise avait chargé le duc de Brancas d'épouser mademoiselle de Pons par procuration, et que cette pièce était faite au nom de « Henri, par la grâce de Dieu roi de Naples. »

Il semblerait que Suzanne de Pons dût être au comble de ses vœux. Et pourtant la joie de la belle n'était pas sans mélange : elle venait de se placer dans une situation assez délicate. Quinze mois de séparation, c'était bien long; sans doute elle aimait son duc, ne fût-ce que par ambition; mais loin des yeux, loin du cœur, dit un vieux proverbe italien, et Henri de Lorraine était absent, tandis

qu'était présent son robuste écuyer, le sieur de Malicorne, laissé bien imprudemment par lui auprès de sa maîtresse. Le scandale était bientôt devenu si grand qu'Anne d'Autriche, indignée, avait dû, vers la fin de janvier, faire quitter à la demoiselle le couvent de la Visitation pour celui des Filles de Sainte-Marie, près de la Bastille, dont la règle était beaucoup plus sévère. C'est là que vinrent trouver Suzanne les nouvelles de Naples. Il lui était interdit de voir Malicorne ; privée de son nouvel amant, elle se prit à réfléchir et regretta de s'être ainsi compromise : elle savait que la malice parisienne l'avait surnommée *le Pont-au-Change*, et sans doute les parents du duc de Guise et la reine elle-même n'allaient pas manquer de s'armer contre elle auprès de son illustre fiancé de ce qu'elle appelait « ses légèretés » ; mais, si la partie était mal engagée, elle n'était pas encore perdue, puisque ses attraits avaient eu le pouvoir de rendre constant, malgré l'éloignement, un cœur que n'avaient pu retenir ni la princesse Anne, ni la comtesse de Bossu. Elle résolut donc de lutter seule, s'il le fallait, contre tous ; aussi bien l'enjeu de la lutte en valait-il la peine : une couronne royale ! Certaine qu'elle serait accusée, elle voulut prévenir l'accusation par ses plaintes, et elle se hâta d'envoyer secrètement à Naples un baigneur de Paris, pour protester contre le traitement que lui avait infligé la régente.

Cependant les affaires du duc de Guise prenaient

une tournure des plus fâcheuses. Le frivole et mobile peuple de Naples commençait à se lasser de son idole ; les conspirations se multipliaient ; des unes Henri de Lorraine avait eu raison par de sanglantes exécutions, des autres par une clémence un peu théâtrale, mais pourtant héroïque ; il était évident toutefois qu'une catastrophe était prochaine, et l'astrologue Cucurullo n'avait pas besoin d'être bien clairvoyant pour la prédire au duc de Guise. A Paris, où l'on ne recevait de nouvelles directes que par le maître d'hôtel du duc, le fidèle Compagnon (1), les inquiétudes étaient grandes : il venait de Rome et de Gênes les bruits les plus alarmants ; on disait même que la cabale de Gennaro Annese avait repris le dessus, et contraint le duc à se tuer. Enfin, le 7 avril, arriva de Naples le sieur Lambert, porteur de dépêches qui rassurèrent sur le sort du duc de Guise, mais plongèrent la cour dans une véritable stupeur: le prince, oubliant les périls qui le menaçaient lui-même, ne s'adressait à la reine et au premier ministre que pour les prier de remettre en liberté une maîtresse qui le trompait : « J'ai hasardé ma vie dans le passage sur la mer ;... j'ai maintenu la guerre quatre mois sans poudre et sans argent, et réduit dans l'obéissance un peuple affamé, sans avoir pu donner en tout ce temps que deux jours de pain ;

(1) Ses lettres, conservées à la Bibliothèque Nationale (Cab. des manuscr., Collect. Gaignières), sont du plus vif intérêt.

j'ai cent fois évité la mort par le poison et par les révoltés. Tout le monde m'a trahi : mes domestiques mêmes ont été les premiers à tâcher de me détruire. L'armée navale n'a paru que pour m'ôter la créance parmi le peuple et par conséquent le moyen de réussir ; et parmi tous ces embarras ne subsistant que par mon cœur, au lieu de m'en savoir gré et me donner courage de continuer ce que j'ai si heureusement commencé, où je puis dire sans vanité que tout autre que moi aurait échoué, l'on me persécute en ce que j'ai de plus cher et de plus sensible. On tire avec violence une personne que j'aime d'un couvent où je l'avais priée de se retirer ; et durant le temps que je hasarde ma vie, on m'ôte la seule récompense que je prétends de tous mes travaux ; on la renferme, on la maltraite, et l'on me donne le plus grand et le plus sensible témoignage de haine que l'on peut me donner... » On juge si ces lettres le couvrirent de ridicule.

Quand elles parvinrent à Paris, le brave, mais extravagant Henri de Lorraine était depuis vingt-quatre heures prisonnier des Espagnols. Victime de ses inconséquences, de sa présomption, de ses folies, abandonné de tous, il avait dû, à Capoue, présenter sa glorieuse épée à deux capitaines espagnols ; mais ceux-ci avaient refusé respectueusement de la recevoir, se contentant d'accepter pour gage les deux rubans de son chapeau, l'un vert, l'autre isabelle ; c'étaient les couleurs d'*Élise,* et ce détail roma-

nesque serait touchant, si celle qui avait inspiré un tel amour n'avait pas été une simple aventurière.

Le comte Maiolino Bisaccioni, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très chrétien, qui écrivit quatre ans après, en italien, une intéressante *Histoire des guerres civiles des derniers temps,* ne prête pas au duc de Guise, dans cette journée suprême, l'intrépidité presque souriante que lui attribuent ses *Mémoires*. Quelque suspects que soient les *Mémoires,* leur témoignage nous paraît ici le plus digne de foi. On peut penser et dire beaucoup de mal de Henri de Lorraine, mais on ne peut sérieusement lui refuser une bravoure héroïque, et il n'y a aucune raison de supposer que cette bravoure l'ait abandonné le 6 avril 1648.

Il devait payer les ivresses du triomphe, qu'il avait d'abord goûtées à Naples, par quatre années d'une captivité rigoureuse.

*
* *

Le premier soin du duc de Guise avait été d'écrire quelques lettres en France pour mander, du même style que François Ier après la bataille de Pavie, qu'il avait « tout perdu, hors la vie et la réputation ». Malheureusement sa conduite n'allait point tarder à mettre une tache à sa renommée.

Tout d'abord gardé par la noblesse du pays, qui le traitait avec mille « civilités et caresses », Henri

de Lorraine s'était diverti à faire des chansons sur son « aventure »; tout changea quand il eut été remis aux mains des Espagnols. Au conseil qui fut tenu, le comte d'Oñate et la majeure partie de l'assemblée opinèrent à ce qu'il fût mis à mort, comme l'avait été dans des circonstances analogues, quatre siècles auparavant, le jeune et infortuné Conradin; mais don Melchior de Borgia, qui était parent du prisonnier, le duc de Tursi, auquel le duc de Guise avait sauvé la vie, et don Juan d'Autriche, plein d'admiration pour la rare valeur du héros vaincu, émirent une opinion contraire, et « il fut conclu d'envoyer à Rome prendre l'avis de tous les cardinaux de la faction d'Espagne, et d'en attendre la réponse avant que de se déterminer à rien ».

Le danger était grand que courait le duc de Guise: il essaya de sauver sa tête. Suivant les conseils qui lui furent donnés par des amis, il exagéra son ressentiment contre Mazarin, qui ne l'avait pas secouru, et il offrit de se jeter « dans les intérêts de l'Espagne », et de soulever en France plusieurs provinces, où il avait « des partis puissants ». Il affirme qu'il ne voulait, en parlant ainsi, que gagner du temps, assuré qu'au bout de trois mois les Espagnols n'oseraient plus lui couper la tête. Si elle n'était pas précisément chevaleresque, la conduite du prince était habile, comme le prouva l'événement: le pape intervint en sa faveur, ainsi que le duc de Lorraine; Anne d'Autriche avoua hautement tout ce

qu'il avait fait, et menaça de représailles sur tous les prisonniers qu'elle avait entre les mains, si l'on attentait à la vie du duc de Guise. Les Espagnols furent intimidés. Ils se contentèrent de transporter leur captif de Capoue à Gäëte, pour plus de sûreté.

Le gouverneur, don Alvaro de Las Torrès, s'y comporta envers lui avec la plus indigne grossièreté, refusant de faire nettoyer le cachot infect où il l'enferma, et de changer même les draps qui avaient servi deux mois au dernier prisonnier. On laissa ainsi le prince français de longues semaines, « tout déchiré, sans linge, à traîner les bottes avec lesquelles il avait été pris, faute de souliers, à ne manger que du pain et un peu de porc frais. » Aussi éprouva-t-il une vive satisfaction à la nouvelle qu'il allait être conduit en Espagne, le roi désirant conférer avec lui sur les propositions qu'il lui avait faites. Une galère lui fut envoyée, et, sur la fin du mois de mai, le jour de l'Ascension, « il s'éloigna de terre au bruit de tous les canons du château et de la ville de Gaëte, pour prendre la route d'Espagne, où il devait trouver la fin de ses disgrâces et sa liberté ». C'est sur cette phrase que se terminent les *Mémoires ;* mais la liberté, le duc de Guise devait l'attendre quatre ans encore, d'abord dans l'alcazar de Ségovie, puis à Vitoria.

Il y connut de bien mauvais jours, et l'on ne peut s'empêcher d'être touché quand on le voit, dans une telle détresse, songer encore aux autres. Il écrit un

billet de quelques lignes à sa mère, le 20 mars 1650, pour la remercier de travailler à sa délivrance, et il ajoute en marge : « Je vous supplie très humblement, madame, d'avoir la bonté de prendre soin du pauvre Branjon et de tous mes autres domestiques dans mon absence (1). » Cette bonté nous doit rendre indulgents pour les fautes qu'avait commises Henri de Lorraine, et pour celles, plus graves encore, qu'il allait commettre.

*
* *

Que devenaient cependant les deux beautés qui se disputaient toujours son cœur ? A peine la nouvelle de l'arrestation du duc de Guise était-elle arrivée à Paris que Conrart écrivait à Félibien, le 30 avril 1648 : « Il y en a qui disent qu'on se servira de l'intercession de la comtesse de Bossu pour demander sa liberté. Ce serait une rencontre assez plaisante que cette aventure finît par leur mariage, et l'on pourrait dire alors que le roman serait achevé. » Il s'en fallut peu que les prévisions de Conrart ne se réalisassent. Se résignant à ce sacrifice pour obtenir la bienveillance du roi d'Espagne et pour réchauffer les sympathies du pape et du duc de Lorraine, le duc de Guise reconnut la comtesse pour sa femme légitime. Tilly en témoigne sa joie dans

(1) Collection Gaignières.

une lettre qu'il envoie de Madrid à la duchesse de Guise, le 26 novembre 1648, et il ajoute : « Je lui ai écrit que, pour assurer toutes choses et couper chemin à tous les embarras qui pourraient renaître, il serait bien à propos qu'elle fût auprès de mondit seigneur en quelque temps qu'il vînt à être libre » (1). Cette nouvelle réjouit grandement la duchesse de Guise, qui ne craignait rien tant que de devenir belle-mère de la maîtresse de Malicorne, et grandement aussi madame de Bossu, qui croyait déjà arrivé le moment où ses épreuves allaient prendre fin. Elle ne voulut pas même attendre la délivrance de celui qui revenait à elle ; elle brûlait du désir de traverser les Pyrénées pour se précipiter dans ses bras. De Malines, elle écrivit au roi d'Espagne, par l'intermédiaire du duc de Lorraine, des lettres dans lesquelles elle demandait, elle, Honorée de Berghes, duchesse de Guise, à venir partager la captivité de son mari. Mais celui-ci ne souhaitait aucunement la voir arriver. Il demeurait fidèle à l'infidèle Suzanne de Pons, et, s'il avait promis de reprendre la comtesse de Bossu, c'était avec la ferme intention de ne point tenir sa promesse. Il fit si bien qu'Honorée de Berghes n'obtint pas l'autorisation qu'elle sollicitait si ardemment.

Que ne ferait point un prisonnier pour sortir de sa prison ? Le duc de Guise ne recula même pas devant ce que nous appelons aujourd'hui une

(1) Collection Gaignières.

trahison. On était en pleine Fronde ; il écrivit au Roi Catholique qu'il n'avait « jamais souhaité sa liberté que pour rendre à Sa Majesté des services considérables, rétablir sa maison et se venger de tous les mauvais traitements et injures que ses prédécesseurs et lui avaient reçus de la couronne de France », et il lui offrit à nouveau de faciliter l'entrée en France aux armées espagnoles. Si de nos jours une telle conduite paraît absolument criminelle, rappelons qu'il n'en était pas tout à fait de même aux yeux des contemporains : ils ont montré beaucoup d'indulgence pour le prince de Condé, et cependant Louis de Bourbon n'avait pas, comme Henri de Lorraine, l'excuse du malheur.

Cette liberté, qu'il préférait à l'honneur même, le duc de Guise fut pourtant longtemps encore sans l'obtenir. Au mois de juin 1651, Philippe IV avait refusé au duc d'Orléans de l'échanger contre tous les prisonniers espagnols détenus en France. Le 31 décembre, Loret nous apprend un bruit qui court dans Paris : le duc de Guise, délivré par le roi d'Espagne, serait en route pour la Provence,

> Où l'on aime ledit seigneur,
> Afin d'en être gouverneur.

Grande joie pour Suzanne de Pons, qui commençait à être lasse de son Malicorne, avec qui elle vivait publiquement depuis que la reine n'avait plus intérêt à la retenir au couvent :

Elle cherche quelque équipage,
Carrosse et mulets de bagage,
Afin d'aller, d'un pas hâtif,
Au-devant de ce cher captif,
Et pour voir si ce prince encore,
Comme jadis, l'aime et l'adore.

La belle en fut pour ses frais, car le bruit était faux.

Cependant, le prince de Condé venait d'arriver en Guyenne, et, sans plus vouloir se souvenir de ses anciens griefs, il plaidait chaleureusement auprès de son royal allié la cause du duc de Guise, faisant valoir les services que le héros de Naples pouvait rendre à la Fronde. Le roi d'Espagne consentit enfin à laisser son précieux prisonnier « à la discrétion » du prince de Condé, exprimant seulement le désir, dit Lenet, que Louis de Bourbon « poussât de tous ses moyens le duc de Guise à épouser la comtesse de Bossu ».

*
* *

Henri de Lorraine, mis en liberté, fut chargé de conduire deux mille Espagnols en Guyenne. Les vaisseaux, partis de Saint-Sébastien, le déposèrent avec sa petite armée à Bourg-sur-la-Dordogne, le 31 août 1652. Il rejoignit aussitôt les princes à Bordeaux, d'où, le 3 septembre, il lança un long manifeste, dans lequel il déclare « qu'il n'est plus en état

d'entendre à aucun accommodement (avec la régence), à moins qu'on n'y propose, pour le premier article, que le cardinal Mazarin et tous ses adhérents seront à jamais chassés du gouvernement. » Cette belle ardeur ne fut qu'un feu de paille.

Quand il sut d'une manière certaine que Mazarin s'était éloigné après avoir conseillé au roi une amnistie générale, quand il vit tous les maux que causaient à Bordeaux, en l'absence du prince de Condé, les fureurs de l'Union de l'Ormée, le duc de Guise n'eut plus qu'une idée : se réconcilier avec la régente et revenir auprès de mademoiselle de Pons. Anne d'Autriche avait jadis envoyé M. de Verderonne pour travailler à sa délivrance ; cette négociation lui servit de prétexte à abandonner le prince de Condé, dont la générosité à son égard avait, en somme, été intéressée, et à faire son accommodement avec la cour. Il partit brusquement pour Paris, où, d'ailleurs, Condé se trouvait pour le moment.

Henri de Lorraine y arriva, dit *la Gazette*, le 1er octobre, et sa première visite, nous devons le reconnaître, fut pour son libérateur ; la seconde fut pour Suzanne de Pons ; celle-ci dura six heures, raconte Loret, qui ajoute :

Certain cavalier
M'a dit ce trait particulier,
Que ce prince dit à sa dame,
Avec un langage de flamme,

Et d'un ton même un peu plaintif,
Qu'il s'était vu six ans captif,
Mais — tant son cœur était fidèle ! —
Bien moins des Espagnols que d'elle.

Le 3 octobre, le duc de Guise était à Saint-Germain, où il faisait sa paix particulière avec la régente. Le roi rentra à Paris le 21, et le lendemain Henri de Lorraine assista à la séance du Parlement qui se tint au Louvre, et dans laquelle furent condamnés le prince de Condé et son parti. « Il fut présent, dit Mademoiselle, à tout ce qui se passa contre tout le monde. » Cette fois, c'en était trop ; cet oubli si complet d'un service si grand et si récent lui enleva toute considération, et ses démêlés avec les deux extravagantes, qui se le disputaient, allaient fort prêter à rire au public parisien.

Le duc de Guise avait brusquement quitté Saint-Germain et la cour, le 8 octobre, à la nouvelle que venait de mourir subitement, à Paris, le marquis de la Case, frère de Suzanne de Pons. Loret, qui nous apprend le désespoir de la « fiancée » de Henri de Lorraine, nous dit en même temps

... Qu'une main tout à fait chère,
Qui prend soin d'essuyer ses pleurs,
Adoucit un peu ses douleurs.

Tandis qu'il consolait la belle affligée, le duc de Guise fut averti tout à coup que sa « femme » venait

d'arriver à Paris; à peine informée que son mari était sorti des prisons espagnoles, madame de Bossu était accourue pour l'enlever à sa rivale ;

Mais on doute enfin si ses larmes,
Sa douceur, sa vertu, ses charmes,
Et sa rare et sainte amitié
Inspireront quelque pitié
Au cœur nouveau venu d'Espagne
Dont elle se dit la compagne.

Le ton sur lequel parle le gazetier-poète nous indique dans quels sentiments se trouvait alors pour Honorée de Berghes la société parisienne, qui avait été témoin des déportements de Suzanne de Pons. On s'intéressait à l'abandonnée ; on la plaignait ; on faisait courir sur Henri de Lorraine une parodie d'origine italienne, que nous avons retrouvée dans la correspondance de d'Hozier :

IL TE DEUM SOPRA IL DUCA DI GHISA

Pleni sunt circuli et meretrices prodigalitatis bursæ tuæ.
Te ergo quæsumus, tuæ uxori subveni, quam vitioso cri-
[mine prodidisti, etc.

Madame de Guise et mademoiselle de Guise étaient ravies de ce mouvement de l'opinion en faveur de la comtesse de Bossu. C'étaient elles qui l'avaient fait secrètement venir pour l'opposer à la dangereuse Suzanne, et la nièce du duc de Guise, la grande Mademoiselle, lui ménagea une entrevue avec son infi-

dèle époux. Il faut laisser la princesse raconter elle-même cette scène tout à fait curieuse : « Elle s'était logée dans un couvent de religieuses, que Madame a fondé à Charonne. Les religieuses, depuis la guerre, avaient loué une maison dans le faubourg Saint-Germain. La mère Madeleine, supérieure de cette maison, ne l'avait pas voulu prendre sans la permission de Madame. J'avais beaucoup de curiosité de la voir. J'allai un matin chez ces religieuses, dans le carrosse de madame de Frontenac. Je la trouvai au lit. Elle me parut fort agréable ; elle est flatteuse, a de l'esprit, et dans une conversation son peu de jugement ne paraît pas. Elle me conta ses misères, son mariage, l'amitié que M. de Guise avait eue pour elle, et tout ce qu'elle avait souffert pour lui. Elle m'attendrit ; je lui promis de la servir. Je la fis lever pour voir sa taille ; elle l'a assez belle. J'en parlai l'après-dîner à Madame, qui dit : « Il la faut faire venir un de ces jours céans, et qu'elle se jette aux pieds de M. de Guise. » Elle vint donc un jour dans la chambre de Madame, fort ajustée, et elle était fort bien ce jour-là. Comme il n'y eut plus personne dans le cabinet que Madame, M. de Guise et moi, elle entra, et se jeta aux pieds de M. de Guise. Elle lui dit : « Ayez pitié de moi ; songez à l'état où je suis, et à celui où vous devez être », et tout ce qu'on peut dire en pareille occasion. Il lui dit : « Madame, levez-vous. Je suis votre serviteur. Que voulez-vous de moi ? Je vous servirai en tout ce qui sera possible. » Tout cela fort civilement,

et d'un air fort froid et peu attendri. Elle lui disait : « Je ne demande que votre amitié, et de retourner avec vous. Je ne bougerai de vos pieds que je n'aie obtenu cette grâce. » Elle se leva, et la conversation dura longtemps. Elle lui disait : « Vous m'avez aimée, vous m'avez trouvée belle. » Il lui répondit : « Oui, et je ne vous aime plus, parce que vous êtes changée. » Il lui dit assez de duretés. » Ne nous indignons pas contre le duc de Guise plus que ne fait Mademoiselle : il était de son temps. Ces hommes de la première moitié du XVIIe siècle, qui déclaraient leur « braise » à leur dame dans un langage d'une délicatesse si raffinée, devenaient aisément grossiers dès qu'ils avaient cessé d'aimer. Ouvrons l'*Astrée*, ce code de l'amour, que lut si souvent le duc de Guise, assis aux pieds de Suzanne de Pons, et écoutons le berger Hylas discourant au milieu de ses anciennes maîtresses : « J'avouerai, dit-il à Cyrcène, que, quand je ne vous vis qu'un peu, je vous aimai beaucoup, et, quand je vous vis beaucoup, je ne vous aimai que fort peu... Eh ! par Hercule, demande-t-il à Palinice, dites-moi : comment vous appelez-vous ? afin que je sache si votre nom ne me blessera point mieux que votre visage. » La comtesse de Bossu s'attendait donc aux duretés de son volage « Birène », et, semble-t-il, n'en fut pas froissée, car, « après, poursuit Mademoiselle, ils se retirèrent à une fenêtre, ils rirent ensemble, et causèrent en apparence de la meilleure amitié du monde. Je parlai assez longtemps à M. de Guise

en sa faveur contre mademoiselle de Pons, et je pense que cela lui déplut. » Le duc de Guise n'avait garde de songer à reprendre sa « femme », car il avait été instruit par Suzanne de la vie « abandonnée » que la comtesse avait menée depuis son retour en Flandre, et l'imprudente Honorée lui avait elle-même avoué dans leur entrevue qu'un des domestiques du prince de Condé, Guitaut, « lui envoyait tous les jours un courrier. »

Dans l'état d'esprit où se trouvait Henri de Lorraine, plus on voulait l'éclairer sur la conduite de Suzanne de Pons, plus on le fortifiait dans l'idée qu'il devait la défendre contre d'indignes calomnies. Vainement sa mère et sa sœur s'efforçaient de lui ouvrir les yeux et de lui montrer qu'il avait été honteusement trompé ; il leur faisait des scènes si violentes qu'un soir il voulut chasser de son hôtel mademoiselle de Guise. Ses domestiques, par « intérêt », ou par « complaisance pour mademoiselle de Pons », comme le déplore Tilly, l'entretenaient dans sa chère erreur. Un jour vint pourtant où l'amant trahi dut se rendre à l'évidence. D'autant plus furieux qu'il avait été plus longtemps dupe, le duc de Guise se vengea lâchement : il traîna sur le banc des accusés la femme qu'il avait voulu asseoir sur un trône, et lui intenta un procès pour vol de meubles et de pierreries. Cette idylle héroïque finit en justice ! Déshonorée, abandonnée par Malicorne lui-même, Suzanne chercha des protecteurs. Elle était jolie, elle en trouva tant

que, bientôt décriée comme la fausse monnaie, elle dut quitter Paris et gagner la Flandre.

Vers le même temps, une belle nuit, la comtesse de Bossu sauta par la fenêtre de son couvent dans les bras de M. de Vandy, et s'enfuit aussi à Bruxelles ; si bien que peut-être, dit en souriant madame de Motteville, toutes deux se « consolèrent ensemble en donnant des rivaux au duc de Guise, qui les avait aimées toutes deux ». Pendant quinze jours on ne parla que de cette double aventure à Paris, où la gaieté se donna carrière aux dépens de Henri de Lorraine ; mais nul ne dut rire d'aussi bon cœur que la princesse Anne, la première des trois duchesses : elle était bien vengée.

Disons tout de suite, pour n'avoir plus à parler des deux autres, que le duc de Guise demanda toute sa vie, sans la pouvoir obtenir, l'annulation de son mariage avec la comtesse de Bossu. Quant à Suzanne de Pons, elle s'enfonça de plus en plus dans la galanterie. Au commencement de 1654, l'auteur de la *Carte du pays de braquerie*, que ce soit Bussy-Rabutin ou le prince de Conti, la traite on ne peut plus durement, et écrit sur elle ces lignes méprisantes : « *Pont-sur-Carogne.* Il y a eu longtemps dans cette place deux gouverneurs de fort différente condition en même temps, et qui cependant vivaient dans la meilleure intelligence du monde. La fonction de l'un était de pourvoir à la subsistance de la ville, et celle de l'autre était de pourvoir au plaisir. Le premier y a

presque ruiné sa maison, et l'autre y a fort altéré sa santé. Cette place a eu depuis grand commerce en Flandre, et est maintenant une république. »

Nous croyons cependant que cette république ne tarda point à avoir un président, et même un président régulièrement élu, en d'autres termes que Suzanne finit par trouver un mari. Ce détail, inconnu jusqu'ici, et que nous avons vainement essayé de contrôler dans les généalogies de la maison de Pons, nous a été fourni par un livre très rare, qui est tombé entre nos mains. Il était en 1663 un jeune Allemand, très bien fait, et, chose peu fréquente chez ceux de sa race, très brun de cheveux, qui s'appelait Henry Piccardtus ; il savait fort mal le français, quand il alla s'installer dans une « charmante solitude », qu'honorait de sa présence madame de la Gastevine ; mais celle-ci lui donna de si excellentes leçons qu'en sept ou huit mois il composa sous les yeux de cette belle « Amaranthe » près de trois mille vers français, dont elle avait la bonté de corriger les fautes. Par reconnaissance, Henry Piccardtus écrivit un sonnet pour M. de la Gastevine (il y avait donc un mari), et dédia son volume de *Poésies françaises* à celle qui avait été sans doute sa vieille maîtresse, aux deux sens du mot, « à madame Suzanne de Pons, dame de la Gastevine. » C'est le seul renseignement que l'on ait, après 1654, sur la blonde « fiancée » du duc de Guise.

*
* *

On a fort reproché, non sans raison, à Henri de Lorraine d'avoir siégé comme juge dans le procès qui fut intenté en 1654 au prince de Condé pour crime de lèse-majesté et de félonie, et qui se termina, le 27 mars, par une condamnation à mort. Il est juste de dire, à la décharge du duc de Guise, qu'il avait essayé d'abord de se récuser à titre de parent, et aussi que, Louis de Bourbon étant à la tête des armées espagnoles, il s'agissait simplement d'obtenir contre lui une condamnation par défaut. Mais à cette époque Henri de Lorraine aurait consenti à tout pour complaire à Mazarin rentré en France et plus puissant que jamais, puisqu'il demandait au ministre des vaisseaux et des soldats.

Avant de rendre la liberté au duc de Guise, le roi d'Espagne avait exigé de lui un engagement écrit qu'il ne tenterait plus rien sur Naples ; mais, à peine sur le sol de France, le prince s'était empressé de déclarer nul cet engagement contracté par force, et il n'avait plus eu qu'un désir : retourner à Naples pour y prendre une revanche éclatante. Il ne cessait, dit Monglat, de persécuter pour cela Mazarin ; il l'assurait qu'à son approche le peuple se soulèverait en sa faveur. Il finit par persuader le cardinal et par en obtenir la promesse d'une armée navale. Loret l'annonce le 24 janvier 1654 :

Le bruit court que M. de Guise
Doit encor, sous l'aveu des lis,
Revoir la nymphe Napolis ;

et Tristan s'empresse de rimer une longue ode, dans laquelle la Renommée appelle à de nouveaux exploits le héros :

Marche donc, prince sans pareil,
Et traverse l'onde salée
Avant le mois où le soleil
Visite la Vierge étoilée.
Sous cette constellation
Il faut qu'une haute action
Te donne des palmes nouvelles :
Il faut que l'Ibère hâlé
Par tes armes soit désolé,
Et que j'aille exercer mes ailes
Pour en apprendre les nouvelles
Au climat le plus reculé.

Cette seconde expédition nous est connue dans ses détails non seulement par la relation qu'en a laissée le duc de Guise, mais par les *Mémoires* de Monglat.

Henri de Lorraine avait fait partir son bagage dès le mois de juillet, et dans ce bagage, que le bon Loret regarde passer avec des yeux émerveillés, nous ne sommes pas trop surpris de voir, après

L'équipage de guerre......
Une bande de violons.

Nous reconnaissons bien là et l'époque et le prince.

Le duc de Guise quitta lui-même Paris le 10 août, et il eut la déception, en arrivant à Toulon, de trouver les préparatifs de Mazarin tout à fait insuffisants. Il dut les compléter de ses propres deniers, si bien qu'il crut un moment qu'il allait être obligé de vendre l'hôtel de Guise. Enfin il s'embarqua le 5 octobre avec six mille trois cent quarante hommes. Contrarié d'abord par le mauvais temps, le duc « fit sa descente proche de Naples, à Castellamare, le 11 de novembre » seulement, et, « ayant fait mettre pied à terre à son infanterie, il l'attaqua et s'en rendit maître le 14. »

Après cette affaire sans grande importance, puisqu'il n'y eut du côté des assiégeants qu'un mort, qui était Germain, « le vieil apothicaire de l'hôtel de Guise (1) », Henri de Lorraine s'avança aussitôt vers Naples, mais la ville, au lieu d'ouvrir ses portes à son libérateur, le reçut à coups de canon. Découragé par cet accueil inattendu, manquant d'ailleurs de cavalerie, de vivres, de moulins pour moudre le blé, le prince se décida à une retraite immédiate. Il ne perdait pas l'espoir d'être plus heureux dans une troisième entreprise ; il ne voulait même d'abord qu'hiverner à Toulon et y renouveler ses provisions ; Mazarin l'en dissuada. Mais jusqu'à la fin de sa vie le

(1) Bibl. Nat., manuscr., Collect. Gaignières, *Lettre de François Colbert.*

duc de Guise conservera avec l'Italie des relations nombreuses et une active correspondance : il se flattait toujours qu'il serait roi de Naples.

Il prit gaiement d'ailleurs, en 1654, l'échec d'une expédition qui avait englouti une si grosse partie de sa fortune : Vénus consolait Mars. A peine débarqué en Provence, Henri de Lorraine s'était empressé de courir à Aix, comme nous l'apprend une lettre du président de Vair ; il avait hâte de revoir les beaux yeux de madame de Canuel, qui avait fait beaucoup d'impression sur son cœur avant son embarquement, et il s'attarda plus de six semaines auprès d'elle ; il passa avec elle les fêtes du carnaval en festins, en bals, en jeux de toute nature, nous dit Loret :

Dans une grande place vague
On fit plusieurs courses de bague...,
Et ce prince charmant et brave...
Y parut un des plus adroits.

Le duc de Guise aimait tout particulièrement cet exercice, qui lui permettait de déployer, devant les dames enthousiasmées, son habileté et son élégance ; et l'abbé de Marolles reconnaîtra que seul Louis XIV sut montrer dans les courses de bague plus d'adresse et de grâce que Henri de Lorraine.

Le prince était de retour à l'hôtel de Guise le 23 février 1655. Deux mois après, le roi le nomma grand chambellan en remplacement du duc de Joyeuse, son

frère. Les aventures du duc de Guise sont finies. Désormais il va vivre de la vie de la cour, n'ayant plus souci que d'en diriger les plaisirs.

*
* *

« Les plus délicats et les plus accomplis de la cour d'Alexandre, lit-on dans le *Dictionnaire des Précieuses*, regardaient Marcelle (*le duc de Guise*) comme le modèle le plus parfait qu'ils pussent imiter, soit pour le langage, soit pour les actions. » La Mesnardière le rangeait, avec son ami le comte de Saint-Aignan, parmi les « amants illustres » ; c'étaient eux qui donnaient le ton aux beaux esprits, voyons-nous dans le *Parnasse réformé* de Guéret ; c'était à eux qu'allait tout le succès dans les ballets dansés au Louvre. On parla longtemps du costume porté le 2 février 1657 par le duc de Guise dans les *Plaisirs troublés*, où il faisait Atabalipa, roi du Pérou ; tout le monde, quelques mois auparavant, quand avait été dansé le ballet de *Psyché,* avait éprouvé les délicates flatteries adressées par le poète à Henri de Lorraine, qui jouait le double rôle d'un esclave et de Neptune ; déguisé en esclave, on lui faisait prononcer ces deux vers, qui le peignent si bien :

Et je n'eus de ma vie encore en ma puissance
Le cœur qu'aux ennemis j'ai montré tant de fois ;

costumé en Neptune, il s'entendait dire, avec non moins de justesse :

La mer vous a vu faire, entre Naples et Rome,
Ce que peut faire un dieu sous la forme d'un homme.

Les poètes d'ailleurs ont à l'envi chanté le duc de Guise : ils savaient que c'était placer leurs louanges à gros intérêts. Nul n'ignore qu'à cette époque libraires et comédiens s'entendaient pour laisser mourir de faim les auteurs, et que l'unique espoir de ceux-ci était dans la générosité des « Mécènes » auxquels ils dédiaient leurs œuvres ; il n'est donc point surprenant que nul, pas même le comte de Saint-Aignan, ni le trop fameux financier Montauron, n'ait reçu alors plus de dédicaces que le civil, obligeant et surtout très libéral duc de Guise. C'est à lui que furent « présentés » *l'Inconstance d'Hylas* (1635), qui lui eût été à plus juste titre dédiée par Mareschal quelques années plus tard ; la *Panthée* (1639) de Tristan ; la *Perside ou la Suite d'Ibrahim Bassa* (1644, de des Fontaines; *la Dame suivante* (1645), par Le Métel d'Ouville, frère de Boisrobert ; *les Coups de l'Amour et de la Fortune* (1655), cette comédie dont la paternité a été disputée à Quinault par Scarron, et le fameux *Dictionnaire des précieuses* (1660), où Somaize appelle Henri de Lorraine le prince « le plus galant de l'empire et le plus ami des lettres ». Rangouse ne l'a pas oublié dans ses *Lettres héroïques aux grands de l'État*, et l'on ferait tout un recueil des odes, des sonnets et des stances que lui ont offerts les rimeurs de l'époque, depuis le courtisan

Gilbert jusqu'à l'indépendant Maynard et à maître Adam, le menuisier-poète de Nevers, auquel ce prince magnifique donna une pension pour une épître. Henri de Lorraine logea même un instant Corneille dans cet hôtel de Guise, où Tristan venait de terminer pieusement sa vie si traversée ; si bien que La Serre a pu écrire en toute sincérité dans l'épitaphe du prince, conservée au Musée Lorrain de Nancy :

Sa bourse et son hôtel étaient à tout le monde.

*
* *

En 1656, sa charge de grand chambellan valut au duc de Guise une mission qui lui convenait de tous points. Il fut, dit Somaize, chargé par Alexandre (entendez *Louis XIV*) de recevoir Clorinde, reine des Scythes (lisez *Christine, reine de Suède*). Il alla prendre à Marseille l'étrange princesse, qui allait amuser la France par ses excentricités, avant qu'elle l'indignât par un crime.

Tandis qu'il attendait l'arrivée de Christine, Henri de Lorraine fit à Marseille la rencontre d'un personnage tout extraordinaire, sur lequel nous renseignent les *Aventures de M. d'Assoucy* (1677) ; c'était un aveugle nommé Vidal, mais un aveugle comme on n'en a jamais vu d'autre, un aveugle « qui n'avait ni chien, ni valet, ni même de bâton pour se conduire, qui, pour vingt pistoles, n'aurait pas soupé sans

chandelle », et qui — jusqu'où peut aller la folie humaine ! — s'était offert le luxe, bien inutile pour lui, d'une galerie de belles peintures. C'était alors la curiosité de la ville ; le duc le fit venir, et Vidal lui proposa une partie de dames ; Henri de Lorraine, étonné, accepta, et ce fut l'objet de l'admiration générale que l'aisance avec laquelle « ce merveilleux aveugle, avec un pion, une dame et deux yeux de moins que M. de Guise, gagnait aux dames tout ce qu'il jouait contre ce noble seigneur ».

Cependant l'impatience était grande à Paris et à Fontainebleau de connaître cette reine sans modèle, dont les poètes avaient tant célébré les hautes et rares qualités, mais dont les bizarreries, disait-on, prêtaient si fort à rire. Aussi le duc de Guise s'empressa-t-il, quelques jours après l'entrée de Christine en France, d'envoyer aux amis qu'il avait à la cour et à la ville un curieux portrait de cette princesse, lequel, pour être d'un dessin un peu lâché, n'en a pas moins le mérite incontestable d'être à la fois très ressemblant et très piquant ; le voici, tel que nous l'avons trouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale ; on l'a souvent retouché et gâté pour l'imprimer :

« Je veux, dans le temps que je m'ennuie, penser à vous divertir en vous envoyant le portrait de la reine que j'accompagne. Elle est grande comme madame de Comminges, la taille plus fournie et la croupe plus large, le bras beau et la main bien faite, mais

plus d'homme que de femme. Elle a une épaule plus haute que l'autre, dont elle cache si bien le défaut par la bizarrerie de son habit, l'artifice de sa démarche et de ses actions qu'on en pourrait faire des gageures. Son visage est grand sans être défectueux; tous les traits sont de même, et fort marqués, le nez aquilin (1), la bouche assez grande, mais pas désagréable,les dents passables, les yeux beaux et pleins de feu, le teint, nonobstant quelques marques de la petite vérole, assez vif et assez beau, le tour du visage assez raisonnable, accompagné d'une coiffure fort bizarre : c'est une perruque d'homme fort grosse et fort relevée sur le front, et fort épaisse sur les côtés ; le dessus est un tissu de cheveux, et le derrière a quelque chose de la coiffure d'une femme ; quelquefois elle porte un chapeau. Son corps, lacé de biais par derrière ; cela est quasi fait comme nos pourpoints, sa chemise sortant tout autour au-dessus de la jupe, qu'elle porte assez mal attachée et pas trop droite. Elle est toujours fort poudrée avec force pommade, et ne met presque jamais de gants. Elle est chaussée comme un homme, dont elle a le ton de voix et presque toutes les actions. Elle affecte fort de faire l'amazone. Elle a pour le moins autant de gloire et de fierté qu'en pouvait avoir le grand

(1) Un autre portrait de Christine dans le même manuscrit (f. fr., 6046, p. 130) dit qu'elle « a le nez plus grand que le pied »!

Gustave, son père. Elle est fort civile et caressante, parle huit sortes de langues, et principalement la française comme si elle était née dans Paris. Elle sait plus que toute notre Académie jointe avec la Sorbonne. Elle se connaît admirablement en peinture, comme en toute autre chose, sait mieux les intrigues de la cour que moi ; enfin, c'est une personne tout à fait extraordinaire. J'oubliais à vous dire qu'elle porte quelquefois une épée avec un collet de buffle, que sa perruque est noire, et qu'elle n'a sur la gorge qu'une écharpe de même couleur. »

*
* *

La grande préoccupation de Henri de Lorraine durant les dernières années de sa vie semble avoir été d'éclipser par l'éclat de son luxe tout ce qui l'entourait. A l'entrée solennelle de la jeune reine Marie-Thérèse à Paris (août 1660), les trente-six pages du duc de Guise furent ce qu'il y eut de plus remarqué dans le cortège. Il n'étala pas moins de faste un an après quand il eut l'honneur d'épouser par procuration pour le prince de Toscane la fille du duc d'Orléans, ni, en octobre 1661, dans la pompeuse cérémonie où Louis XIV lui remit devant toute la cour une épée d'honneur. Mais le somptueux duc de Guise parvint à se surpasser lui-même dans le célèbre carrousel du mois de juin 1662, où il conduisait la cinquième quadrille. Pougin, dans son *Diction-*

naire historique et pittoresque du Théâtre (p. 147), a reproduit une gravure du temps, qui représente le duc de Guise en tête de sa quadrille de sauvages américains : le costume du prince est d'une richesse inouïe, et son casque est surmonté d'une foule de panaches juxtaposés et superposés qui s'élèvent à une hauteur, se développent avec une ampleur invraisemblables; la crinière et la queue du cheval sont entrelacées de serpents ; des serpents descendent de la housse ; des serpents forment la ceinture du prince ; d'autres se déroulent sur son casque. Dans la quadrille figuraient douze Maures, que le duc de Guise logeait en son hôtel, et qui étaient très populaires à Paris. M. Autorde, dans son excellente *Introduction* à l'*Inventaire des Archives de la Creuse*, a cité quelques lignes fort curieuses d'une lettre écrite presque au lendemain du carrousel par M. de l'Esclache à M. de la Roche-Aymon ; nous avons là les impressions encore toutes chaudes d'un spectateur de cette fête splendide, et nous y relevons même un détail bizarre et inattendu : « Nous avons vu ici, ces jours derniers, le carrousel; jamais homme vivant n'a vu si magnifique mascarade. M. de Guise, qui, à son ordinaire, se pique toujours de quelque chose d'extraordinaire, faisait marcher dans sa quadrille dix ou douze hommes vêtus de peaux d'ours, que des Maures menaient attachés à des chaînes. Ces malheureux, qui ne pouvaient respirer que par les bouches des têtes de

ces ours, pensèrent tous crever de chaud dans leurs peaux, et l'un d'eux s'étant laissé tomber dans la place du carrousel, l'on fut contraint de l'écorcher tout en vie, et de le faire confesser en toute hâte. »

*
* *

L'ancien archevêque de Reims ne déployait pas moins de magnificence dans les manifestations publiques de sa piété. En 1655, il avait été élu marguillier de sa paroisse, et s'était enrôlé dans la confrérie de Saint-Roch. Pour cette raison, il envoya le 16 août, jour de la fête du saint, à l'église des Carmes, un pain bénit qui fit l'admiration du brave Loret : il y avait six grands gâteaux,

Qui furent depuis son hôtel
Portés jusque dessus l'autel,
Ornés de diverses fleurettes,
Au son des tambours et trompettes ;
Et le tout si splendidement
Qu'on s'écriait à tout moment
Que ce prince était magnifique
Du moins autant que catholique.

La piété au moins dans les dernières années très réelle de Henri de Lorraine s'accommoda fort bien jusqu'à son heure suprême avec le goût très vif qu'il avait pour les plaisirs. Non seulement il assista, au mois de mai 1664, aux fêtes éblouissantes qui furent données par le roi à Versailles et qui passent pour un

hommage secret rendu à mademoiselle de la Vallière, mais il figura même dans les *Plaisirs de l'île enchantée* sous le nom et le costume d'Aquilant le noir ; il avait pris une belle et fière devise : un lion qui dort, avec ces mots : *Et quiescente pavescunt.*

Les fêtes étaient à peine terminées que, le 21 mai, le prince tomba inopinément malade d'une fièvre ardente et maligne. Le 30, Guy Patin écrit : « M. de Guise est ici fort malade ; on dit tout bas que c'est *ex ulceribus ac hypersarcosi vesicæ ;* il y a ischurie et strangurie. » Le lendemain Loret rassure le public et déclare que le prince n'est plus en état

Que l'on doive craindre pour lui.

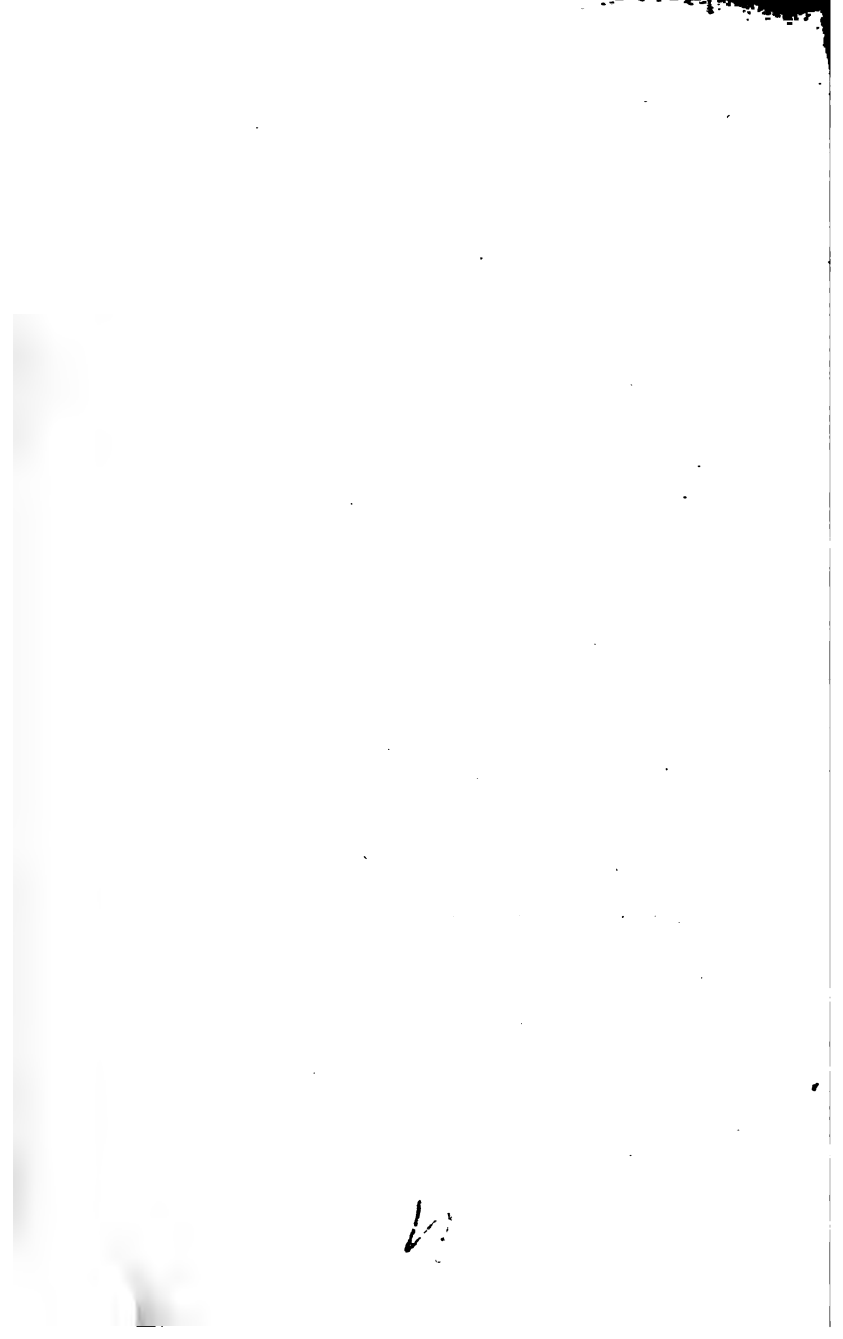
Deux jours après, Henri de Lorraine était mort. Il s'éteignit le 2 juin 1664, le lundi de la Pentecôte, à cinquante ans, après avoir pardonné à tous ses ennemis, et édifiant les assistants par sa piété. Cette mort si prompte parut suspecte, et le bruit courut qu'il avait été empoisonné ; il est probable qu'il mourut de l'ignorance de ses médecins, comme mourra peu après Henriette de France par l'ignorance de Valot. Guy Patin, qui le dit, paraît bien renseigné : « M. de Guise est ici mort, *ex urinæ suppressione cum doloribus et ulceribus ad vesicam*, et trois verres de vin émétique, que les médecins courtisans lui ont donnés avec promesse de guérison : *sic itur ad astra.* »

*
* *

Au fameux carrousel de 1662 le cardinal de Retz, voyant s'avancer l'un vers l'autre le prince de Condé, à la tête de la quadrille des Turcs, et le duc de Guise conduisant la quadrille des sauvages, s'était pris à dire : « Voici le héros de l'histoire et le héros de la fable. » Il ne saurait être porté un jugement plus juste sur Henri de Lorraine. Ce prince était doué de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, et avec cela il n'a su inscrire son nom qu'en marge de l'histoire. Il n'a rien fondé de durable, et sa rare valeur n'a été en somme utile ni à son pays, ni à sa maison. N'était la fâcheuse affaire de Sedan, on pourrait raconter les règnes de Louis XIII et de Louis XIV sans dire un mot du cinquième duc de Guise. Cette figure héroïque et plaisante à la fois semble moins appartenir à nos annales nationales qu'à la populaire épopée du vieil Alexandre Dumas : l'archevêque de Reims devenu duc de Guise n'a été en réalité qu'un vaillant et beau mousquetaire, présentant même plus d'affinité avec le vaniteux Porthos, le galant Aramis et l'adroit d'Artagnan, qu'avec le fier, loyal et inflexible Athos.

TABLE DES MATIÈRES

Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

Hommes et Mœurs AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

N. M. BERNARDIN

Docteur ès lettres
Lauréat de l'Académie Française



PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie)
15, Rue de Cluny, 15

—

1900

